This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

WIDENER LIBRARY
HX E1UX %

Digitized by Google

A7r 2208.82

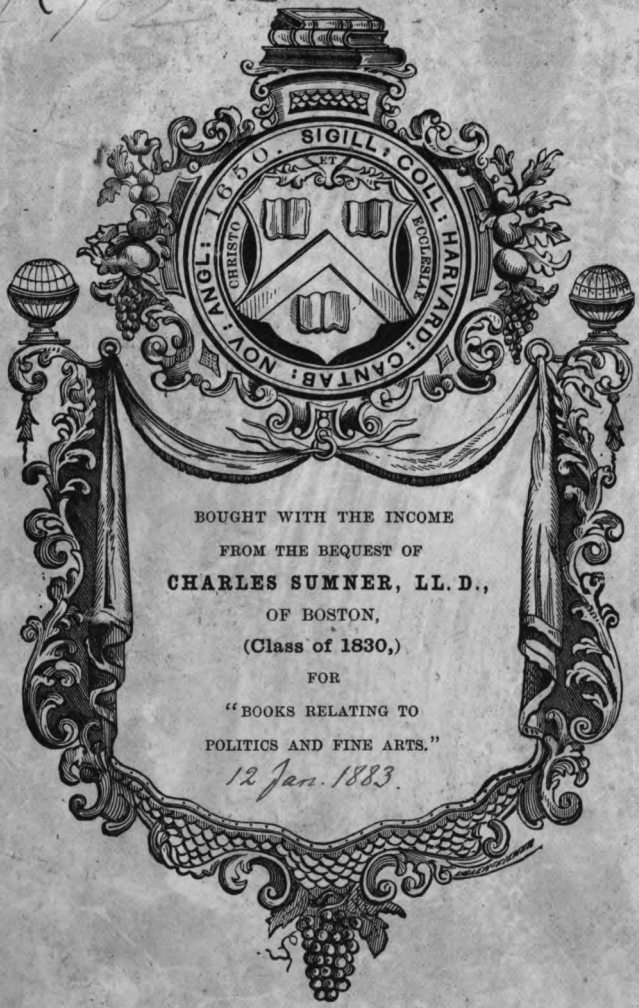

BOUGHT WITH THE INCOME
FROM THE BEQUEST OF
CHARLES SUMNER, LL. D.,
OF BOSTON,
(Class of 1830,)
FOR
"BOOKS RELATING TO
POLITICS AND FINE ARTS."
12 Jan. 1883.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L'ALGÉRIE

Digitized by Google

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

TRAVAUX SUR L'ALGÉRIE ET SUR L'AFRIQUE

L'Algérie, impressions de voyage, par M. J. Clamageran, conseiller d'État. 1 vol. in-12. (2e édition, *sous presse.*) 3 fr. 50

La conquête de l'Algérie, par M. Corréard, professeur agrégé d'histoire, 1 vol. de la *Bibliothèque utile*, br., 60 c.; cartonné à l'anglaise. 1 fr.

Les peuples de l'Asie et de l'Afrique, par M. Girard de Rialle. 1 vol. de la *Bibliothèque utile*, broché, 60 c.; cartonné à l'anglaise. 1 fr.

Les peuples de l'Afrique, par R. Hartmann. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque scientifique internationale,* avec figures. 6 fr.

Revue politique et littéraire. — L'Algérie et les colonies françaises, par J. Duval, I. — Les Français en Algérie, le climat, par G. Lavigne, XV. — L'Algérie et les explorateurs français au Sahara, par Foucher de Careil, XVIII. — L'Algérie sous la domination romaine, par P. Gaffarel, XXII. — La création d'une mer intérieure en Algérie, par Hébet, XXII. — Mœurs et coutumes des peuples africains, par R. Hartmann, XXIV. — Les peuples de l'Afrique, par P. Gaffarel, XXV. — L'interpellation Thomson et l'administration algérienne, XXVII. — La frontière du sud-ouest de l'Algérie et le massacre d'Aïn-Defalid, XXVII. — Les Kroumirs, par Edmond Desfossés, XXVII. — La conquête de la Grande Kabylie en 1857, XXVII. — Les Aissaouas, par Fr. Puaux, XXVII. — L'art français en Algérie, par Victor Waille, XXVII. — La question de Tunis au point de vue italien, par Peruzzi, XXVIII. — Réponse au précédent article, XXVIII. — Réponses aux réponses, XXVIII. — La Tunisie et l'opposition, par A. Leroy Beaulieu, XXVIII. — Le protectorat tunisien, par Léon Journault, XXVIII. — La réforme administrative de l'Algérie, par Léon Journault, XXVIII. — Les insurrections dans le sud oranais de 1864 à 1871, par Alfred Duquet, XXVIII. — Les réserves en Algérie, par Maurice Wahl, XXVIII. — Une Française chez les Kroumirs, par Mme de Voisins, XXVIII.

Revue scientifique. — La mer intérieure du Sahara, par Girard de Rialle, XVIII, par Le Chatelier, XIX; par Pomel, XX. — Les projets français dans le Sahara, XXV. — La Kabylie, par Hanoteau et Letourneur, XVI. — Ouargla et l'extrême sud du Sahara algérien, par Sériziat, XXV. — La mission transsaharienne d'El Goléah (mission Choisy), par G. Rolland, XXVI. — La mission d'exploration transsaharienne (mission Flatters), par J. Roche, XXVI. — La mission du haut Niger (mission Gallieni), par J. Bayol, XXVI. — Un voyage au Maroc, par Bleicher, XV. — Exploration de la Nouvelle-Guinée, par Ch. Grad, XIV. — La civilisation de l'Afrique, XVIII. — Les peuples de l'Afrique, par Hartmann, XXV. — L'anthropologie de l'Algérie, par Manouvrier, XXVII. — Les régions botaniques et agricoles de l'Algérie, par Trabut, XXVII. — L'Algérie d'après les documents officiels, par Legoyt, XXVII. — Les progrès de la colonisation en Algérie, par Ch. Trépied, XXVII. — La mission du Haut-Niger, la Sénégambie, par le Dr Bayol, XXVII. — L'Algérie et le pays des Kroumirs, par Ch. Vélain, XXVII. — Hygiène du voyageur en Algérie, par Héricourt, XXVII. — Une visite à l'hôpital arabe de Tunis, par Variot, XXVII. — La faune de l'Algérie, par Mac-Carthy, XXVII. — La colonisation en Algérie, par Audiffret, XXVIII. — La géographie au congrès d'Alger, par G. Renaud, XXVIII. — Le règne végétal en Algérie, par Cosson, XXIII.

Les chiffres romains indiquent l'année de publication. Les numéros se vendent séparément : années I à VII, 30 c.; VIII à XXVI, 50 cent.; XXVII et suite, 60 c.

Coulommiers. — Typ. Paul BRODARD.

Digitized by Google

L'ALGÉRIE

PAR

MAURICE WAHL

Ancien élève de l'école normale supérieure, professeur agrégé d'histoire
au lycée d'Alger.

PARIS
LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
Au coin de la rue Hautefeuille.

1882
Tous droits réservés.

Digitized by Google

~~I. 762~~
A7r 2208.82

JAN 12 1863
Sumner fund.

Digitized by Google

L'ALGÉRIE

LIVRE PREMIER

LE SOL

CHAPITRE PREMIER

GÉNÉRALITÉS

En face du littoral européen, courbé harmonieusement en arc de cercle, se développe au sud de la Méditerranée le rivage presque rectiligne de l'Afrique. Le détroit de Gibraltar et la Méditerranée, le golfe de Gabès, le Sahara, l'Atlantique enveloppent et isolent une vaste région dont le massif de l'Atlas constitue l'ossature. C'est le Moghreb des Arabes, le pays barbaresque ou mieux la Berbérie des modernes. L'unité géographique en est évidente, malgré les événements qui l'ont brisée en trois morceaux : Tunisie, Algérie, Maroc. Jamais entre ces contrées inséparables on n'a pu tracer de limites certaines, et la politique, après les avoir divisées, subit la force des choses qui tend de plus en plus à les réunir. L'Algérie, située au milieu, fécondée par une civilisation supérieure, est le centre d'attraction vers lequel toute l'Afrique du nord-ouest se trouve naturellement entraînée.

L'Algérie peut être inscrite dans un rectangle long et étroit : la base nord, représentée par le littoral, serait d'en-

Digitized by Google

viron 1100 kilomètres; la hauteur, obtenue en menant une ligne droite de Cherchell à El Goléa, est de 660; la diagonale, tracée de l'extrême sud-est jusqu'à l'oued Kiss sur la frontière du Maroc, présente une longueur de 1100 kilomètres. L'aire géométrique est considérable, mais il ne faut tenir compte que des territoires réellement soumis, dont la superficie ne dépasse pas 318 000 kilomètres carrés; c'est, à peu de chose près, l'étendue des Iles-Britanniques. Le 36° parallèle au nord, le 30° au sud délimitent l'Algérie dans le sens de la latitude; elle déborde au delà du 6° degré de longitude est et au-delà du 4° de longitude occidentale. Le méridien de Paris la coupe en deux moitiés à peine inégales et passe à une soixantaine de kilomètres d'Alger. A l'est, la Calle est sous le méridien d'Ajaccio; à l'ouest, Nemours est sous le méridien de Cherbourg, de La Rochelle et de Bayonne. L'Algérie est donc bien dans l'axe de la France; elle n'en est séparée que par une navigation de trente heures; par Marseille et Port-Vendres, Alger, Oran et Bône, les relations entre la métropole et la colonie sont faciles et presque quotidiennes, l'échange des services est incessant, et, dans les jours de péril, l'envoi des secours immédiat.

C'est un pays accidenté que l'Algérie. Il a fallu la conquérir pour la connaître. Aujourd'hui qu'elle a été dans tous les sens parcourue et étudiée, on dégage assez facilement les grands traits de sa physionomie topographique. C'est dans la partie orientale que ses formes se présentent avec la plus grande simplicité. Au nord le Tell, région montagneuse, hérissée de massifs et de chaînes, coupée de plaines et de vallées, borde le littoral sur une épaisseur de 250 kilomètres. Au sud s'étend le Sahara, développant à perte de vue ses larges espaces à peine ondulés. Mais bientôt les montagnes se divisent : à partir de l'Aurès, elles forment deux branches distinctes; la plus septentrionale conserve le caractère tellien; elle prolonge, toujours parallèlement à la mer, son relief accentué; la branche

Digitized by Google

méridionale se dirige vers le sud-ouest, elle est moins épaisse et moins élevée. En divergeant ainsi, les deux systèmes orographiques déterminent une terrasse dont ils constituent les gradins d'accès. Cette terrasse forme une troisième région qui se distingue fort bien des deux premières. Elle ne communique avec le Tell que par les pentes souvent abruptes des montagnes et quelques étroites vallées; elle s'incline plus doucement vers le Sahara, et, dans le sud-est, elle s'y trouve reliée par des dépressions successives. Entre le Djebel bou-Khaïl et l'Aurès, le bourrelet saharien est interrompu, le désert passe par cette large brèche et s'avance jusqu'au Hodna.

Les craies, les argiles, les calcaires et les marnes dominent dans la composition du sol; les marnes argileuses surtout sont remarquables, elles contiennent en abondance des débris végétaux et organiques; sur certains points elles présentent des épaisseurs de 100 mètres. La plus grande partie des terrains se classent dans les séries secondaires et tertiaires; en général, les grandes montagnes, les hautes terres, toute la solide charpente du pays, ont été construites pendant la période secondaire; les formations tertiaires sont ensuite venues rejoindre les parties séparées, combler les intervalles en maçonnant les petites montagnes et les plaines. Quelques fragments paléozoïques parsèment encore la région septentrionale. Les atterrissements et les galets des plages, les alluvions dans les vallées du Tell et des hauts plateaux, les sables du Sahara ont été fournis pendant la période quaternaire.

Digitized by Google

CHAPITRE II

OROGRAPHIE [1]

L'orographie algérienne comporte deux grandes divisions : au nord, entre la mer et les hauts plateaux, les montagnes du Tell ; au sud, entre les hauts plateaux et le désert, les montagnes du Sahara.

Avec ses empâtements de massifs, ses brusques dépressions, ses vallées qui se creusent dans tous les sens, le Tell semble d'abord ne présenter que des formes assez confuses. Cependant les lignes générales ne manquent pas de régularité. Presque partout, les montagnes surgissent au bord même de la mer, cachant derrière leur dos des plaines ou de larges vallées au delà desquelles apparaissent encore des montagnes. Il y a donc lieu de distinguer une zone littorale et une zone intérieure. Les montagnes littorales sont quelquefois de simples *Sahels*, c'est-à-dire des lignes de hauteurs plus ou moins accentuées, mais de peu d'étendue, qu'enveloppe dans sa courbe une plaine demi-circulaire. Ailleurs, on a des massifs larges et épais, puissants dans toutes leurs dimensions, mais toujours circonscrits de la même manière. L'arc de cercle tracé autour du Sahel d'Alger par la plaine de la Mitidja se reproduit à l'est, où les vallées de l'Isser et de l'oued

1. Pour l'orographie voir la carte du dépôt de la guerre en quatre feuilles ; j'ai consulté avec fruit la belle carte orographique du commandant Titre, malheureusement inédite.

Digitized by Google

Sahel enceignent le Djurjura ; nous le retrouvons également à l'ouest dessiné par le Chélif. Quant aux montagnes de l'intérieur, elles constituent une grande chaîne découpée en massifs distincts et en rameaux par des vallées ou des plaines intercalaires. C'est la bordure nord des hauts plateaux, d'élévation et de largeur variables, mais régulière dans sa direction. Ainsi l'orientation générale des montagnes du Tell est d'est en ouest parallèlement à la mer. Les lignes de dépression sont tracées dans le même sens, les grandes plaines et les grandes vallées formant comme des rides qui alternent avec les plissements successifs des montagnes. Il y a bien, à vrai dire, quelques dépressions perpendiculaires ; mais ce sont des accidents géographiques, des coupures ou des cluses ouvertes par le travail des eaux, qui est venu, ici comme ailleurs, modifier après coup la figure du pays.

Vers l'est, le littoral est dominé par le massif de l'Edough, qui ne dépasse guère 1000 mètres, mais qui occupe 90 000 hectares. Formé de schistes cristallins, il contient d'importants gisements de fer, de zinc et d'argent ; des forêts de chênes ombragent ses pentes et ses sommets. La belle plaine de Bône développe en arrière ses 100 000 hectares marécageux, mais fertiles, couverts de plantations, de cultures et de pâturages. Au delà, les montagnes reparaissent de tous côtés ; elles forment, depuis la frontière tunisienne jusqu'aux abords de Constantine, une masse à peu près continue où se détachent en saillie le Djebel Ghorra, haut de 1200 mètres, les monts boisés des Beni-Salah, les monts de Souk-Arrhas et près de Guelma le Djebel-Mahouna, qui porte à 1370 mètres la « Selle de la jument », son principal sommet. Au sud-ouest de Constantine commence une région de plaines et de plateaux faiblement ondulés qui se prolonge jusqu'au delà de Sétif par l'opulente Medjana. Ces terres basses séparent assez bien les deux zones montagneuses qui les encadrent au nord et au sud. Au nord, c'est d'abord

Digitized by Google

le massif de Philippeville, délimité par les vallées du Saf-Saf et du Bas-Rummel et embranchant sur la solide arête du Djebel-Mouïa le Filfila et le Goufi, qu'il projette vers la mer. Entre l'embouchure du Rummel et Bougie, le littoral est presque toujours bordé de petites plaines; mais au-delà de cette bande étroite se dressent de grosses montagnes qui occupent une largeur moyenne de quinze lieues; les sommets élevés n'y manquent pas, le Tamesguida a 1635 mètres, le Guergour 1800; le Babor, haut de 1970, regarde, par-dessus la gorge étroite qui les sépare, son voisin le Tababor, qu'il dépasse seulement de 5 mètres. Au pied de l'Adrar Amellah (1995 mètres) s'ouvre à pic le *Chabet-el-Akra*, le ravin de l'autre monde, le plus grandiose peut-être de tous les sites de l'Algérie. Le relief est moins puissant dans les montagnes du sud : elles n'ont ni la même continuité ni la même épaisseur et ne séparent que très incomplètement les plaines de Sétif et la dépression du Hodna.

Au centre du Tell, la séparation entre la zone intérieure et la zone littorale est tracée avec une netteté remarquable. La première est constituée tantôt par de forts massifs, tantôt par de simples groupes de collines; la seconde, presque toujours formée de montagnes considérables, s'avance plus ou moins vers le nord et au sud pousse son épais relief jusqu'à la limite des hauts plateaux. La Kabylie du Djurjura est comme une grande île montagneuse qu'enveloppent l'oued Sahel, l'oued Isser et les affluents de ce dernier; le sol se compose de calcaire nummulitique et sur quelques points de gneiss et de granit; des pins et des chênes s'étagent sur les versants, des cèdres couronnent les cimes; celles-ci dépassent quelquefois 2000 mètres; le col de Tizi Ougoulmin en a 2122, le pic d'Akouker 2252; le tamgout de Lella Khedidja, qui porte le tombeau d'une sainte vénérée en terre kabyle, mesure 2308 mètres; dans tout le Tell, aucun autre sommet ne s'élève aussi haut. Le Djurjura se dé-

Digitized by Google

couvre d'Alger; en hiver, on peut voir ses crêtes couvertes de neige sur lesquelles se joue le soleil. Le Dira fait équilibre au Djurjura, dont il est séparé par la vallée du haut Sahel et par la fertile plaine des Aribs; il est bâti de schistes à la base, de grès quartzeux au sommet; il a des sources abondantes, de beaux pâturages et des forêts remplies de chênes; son pic principal, situé près d'Aumale, dépasse 1800 mètres; la montagnes des « Rochers-Verts », Kef-el-Akhdar, en a 1400. Par l'Ouennougha et le Djebel-Kteuf, il se rattache aux montagnes des environs de Sétif; du côté de l'ouest il se relie à l'Atlas proprement dit, c'est-à-dire au système orographique qui se développe immédiatement au sud d'Alger. Dans cette région, la chaîne intérieure s'avance très près de la mer et n'en est séparée que par la Mitidja; son relief est vigoureux; elle élève droit au-dessus de la plaine, à 1640 et à 1608 mètres, les deux montagnes presque jumelles le Beni-Salah et le Mouzaïa, entre lesquelles la Chiffa a creusé ses gorges pittoresques. La chaîne littorale correspondante n'est formée que par les gracieuses collines du Sahel, dont la partie culminante, au mont Bouzaréa, ne dépasse guère 400 mètres. A l'ouest de la Mitidja, l'oued Djer fait quelque temps la limite entre les deux zones montagneuses; la démarcation est ensuite plus largement dessinée par le Chélif, dont le cours s'accompagne à droite et à gauche d'une forte marge de plaine. Au nord s'étend un grand massif tout à fait continu depuis la Mitidja jusqu'à l'embouchure du Chélif, malgré la diversité de ses noms : Chenoua et Gouraya dans le nord, Zaccar et Djebel Braz au sud-est, Dahra dans l'ouest. Le Zaccar dresse au-dessus de 1500 mètres sa double cime où s'amassent les nuages et porte suspendues à son flanc les maisons blanches de Miliana. Le Dahra, beaucoup moins élevé, recouvre entre Mostaganem, Orléansville et Ténès un pays accidenté, bien arrosé et fertile. La rive gauche du Chélif est dominée par une des masses montagneuses les plus considérables

Digitized by Google

de l'Algérie. De tous les points de l'horizon, on découvre la corne souvent neigeuse de l'Ouarensenis, « l'œil du monde, » qui domine du haut de ses 1991 mètres tout un panorama de sommets, de vallées et de plaines. L'Ouarensenis est épaulé d'un côté par les monts des Flittas, de l'autre par les monts de Téniet-el-Haad, que décore une magnifique forêt de cèdres.

Nous retrouvons, en approchant d'Oran, la même disposition orographique, déjà observée surtout aux environs d'Alger. Du cap Carbon au cap Figalo, le rivage se hérisse de hauteurs; mais ce n'est là qu'un ourlet de largeur et d'élévation médiocres où les points culminants Djebel Orouze et Murdjajo n'ont que 630 et 580 mètres. Ce rideau de collines masque une large plaine dont les marais de la Macta, les salines d'Arzen et la sebkha d'Oran occupent les parties basses, une Mitidja plus vaste et tout aussi fertile là où elle est bien cultivée. Au sud se développe le réseau des montagnes intérieures, dont l'épaisseur va toujours en augmentant; dans les environs de Mascara, elles enceignent la belle plaine d'Eghris et s'élèvent à 1200 mètres dans le Djebel Nesmate; plus loin, autour d'une autre plaine riche en céréales, celle de Bel-Abbès, elles forment un amphithéâtre de croupes que dominent le Tafaroui (726 mètres), le Bou Anèche (922), le Tessala (1063), le Tenazera (1059). L'altitude est plus considérable vers la lisière des plateaux : elle atteint 1400 mètres près de Daya. A l'extrémité du Tell, la chaîne littorale, bien circonscrite par le cours de la Tafna et celui de l'oued Adjeroud, se compose des montagnes des Trara et des Beni-Mengouch, où émergent à 1100 mètres le col de Taza et à 1157 le Djebel Filhaucen. De grandes plaines qui accompagnent le cours de la Tafna et qui ont leur prolongement au Maroc s'étendent jusqu'à la chaîne intérieure. Celle-ci accidente sur une grande largeur toute la contrée pittoresque et florissante qui avoisine Tlemcen; elle présente dans tous les sens des sommets relativement élevés :

Digitized by Google

près de Tlemcen même, le Djebel Roumelia a 1209 mètres; vers Sebdou, le Djebel Ouergla mesure 1724 et le Tnouchfi 1842; sur la frontière du Maroc, le Ras-Asfour, voisin des mines de plomb argentifère de Gar-Rouban, porte à 1834 mètres sa tête en bec d'oiseau.

Le système des montagnes dites sahariennes, qui forment au sud le relief des hauts plateaux, est d'une grande simplicité. C'est une longue chaîne, orientée non plus d'est en ouest, mais du nord-est au sud-ouest, à peu près régulière dans son développement, sauf quelques solutions de continuité. Elle a son origine et son point d'attache dans l'Aurès. Ce nom n'est pas nouveau dans la géographie; mais l'Aurasius des Romains, l'Aurasion de Procope avaient une extension beaucoup moindre. Aujourd'hui, on appelle ainsi toute la vaste région montagneuse qui s'étend entre Batna, Biskra et Khenchela, en y comprenant les massifs du Djebel-Chechar et de l'Amar-Khaddou. La forme générale est remarquable : de longues lignes de crêtes filent presque parallèlement vers le sud-ouest, creusant entre elles d'étroites et profondes vallées. Le versant méridional, exposé au soleil, battu par le vent du sud-est, est brûlé et aride; mais sur les pentes opposées et dans les vallées abritées les pâturages abondent et les forêts verdoient. Au nord-est de la chaîne, le Chellia, ceint de chênes verts et de frênes, dresse à 2312 mètres sa cime herbeuse. Il dépasse de quelques mètres le Lella-Khedidja et se trouve être ainsi le sommet le plus élevé de l'Algérie. Les rangées régulières de l'Aurès semblent s'être continuées autrefois à l'ouest de Batna, jusqu'aux montagnes des Ouled-Soltan. Le Djebel-Touggour, haut de 2086 mètres, empanaché de cèdres, est un des témoins qu'a laissés debout la destruction des anciennes chaînes. Vers le sud-ouest, d'autres djebel également isolés apparaissent de loin en loin et jalonnent la plaine depuis l'Aurès jusqu'au Bou-Khaïl. Le Bou-Khaïl ou montagne noire domine sur une médiocre étendue la rive gauche de l'oued

Digitized by Google

Djedi ; ses plus hauts sommets vont à 1300 et 1500 mètres ; des vallées profondes qui se dirigent toutes vers le Djedi le séparent du Djebel-Amour. Si on les franchit, on se trouve en présence d'un massif considérable, dont la superficie est évaluée à 700 000 hectares. Comme l'Aurès, il est orienté du nord-est au sud-ouest, mais il n'offre pas la même disposition en files parallèles. Une masse à peu près compacte forme la ligne de faîte sur laquelle s'appuient des deux côtés de puissants contreforts ; ceux-ci sont séparés par des vallées descendant vers le nord pour constituer le Chélif ou vers le sud et le sud-est, comme l'oued Mezi, tête du Djedi. Le Djebel-Amour atteint et dépasse des altitudes de 1400 mètres ; il a en hiver ses ouragans de neige et ses froids rigoureux, mais peu durables. Le Ksel, qui le flanque à l'ouest, comme le Bou-Khaïl à l'est, est une sorte d'enceinte presque continue au centre de laquelle est située Géryville ; le sommet le plus élevé, le Touïla, a 1937 mètres. Plus loin, des lignes de hauteurs moins importantes, mais d'un relief encore assez marqué, se prolongent à travers le pays des Ouled Sidi-Cheickh jusque sur le territoire du Maroc.

Nulle part, les montagnes de l'Algérie n'atteignent aux proportions majestueuses des Alpes ou seulement des Pyrénées. En mettant le Chellia sur le Lella Khedidja, on n'égalerait pas le mont Blanc. Cette humilité des cimes est un malheur. Dans un pays à basse latitude, situé à la bouche même de l'immense foyer saharien, les glaciers, les vastes réservoirs qui font la fécondité de l'Europe rendraient d'inappréciables services. Mais, pour conserver des neiges permanentes, il faudrait que les montagnes de l'Algérie fussent exhaussées de 2000 mètres au moins. Il y a là une imperfection géographique, un vice d'architecture qu'il n'est pas possible de corriger. Au moins peut-on empêcher qu'il ne s'aggrave par l'action destructive du déboisement. Les accidents fortuits, l'incurie séculaire, la dent des animaux, la main de l'homme ont

Digitized by Google

déjà fait un mal difficilement réparable. Les arbres, les gazons, puis les sources, puis la terre végétale, toutes les richesses du sol s'en vont l'une après l'autre; il ne reste plus que le roc chauve voué à la stérilité qu'il projette au loin avec son ombre. Qu'on leur restitue l'ancienne parure des forêts, et les montagnes redeviendront fertiles, elles appelleront les pluies trop rares, assainiront l'atmosphère, et, à défaut des grands fleuves qu'elles sont impuissantes à nourrir, elles verseront aux plaines l'eau régulière des sources. Bien plus encore que dans la métropole, le problème du reboisement présente en Algérie un caractère d'urgence, et l'on peut dire avec raison qu'il y a péril en la demeure.

Digitized by Google

CHAPITRE III

LE LITTORAL [1]

La côte de l'Algérie commence au cap Roux pour finir à la baie d'Adjeroud, formée par l'embouchure de l'oued Kiss. Jusqu'à Dellys, elle dessine avec quelques faibles ressauts une ligne à peu près horizontale, puis elle oblique un peu pour prendre franchement, à partir de Ténès, la direction du sud-ouest. Faiblement découpé, ce littoral ne présente ni fortes saillies ni échancrures profondes : ses îles sont des écueils, ses presqu'îles des caps, ses golfes de simples baies. En ligne droite, son développement est de 1100 kilomètres ; on n'arrive qu'à 1294 en tenant compte de toutes les sinuosités. L'aspect général est sévère : presque partout de hautes falaises, de couleur brune ou rougeâtre, dressent à pic leurs escarpements ; quelques brèches étroites, plages de galet ou de sable fin, interrompent par intervalle ce rempart monotone. Aux abords des villes, on distingue des villages et des maisons de campagne, en Kabylie des cultures ; partout ailleurs, le rivage est nu et inhabité.

« Mare sœvum, littus importuosum, » dit Salluste en parlant de la côte africaine. Ce jugement sévère n'est pas si immérité ; c'est surtout pour la navigation à voiles

1. Voir les cartes marines dressées sous la direction de l'amiral Mouchez, les Instructions nautiques du même auteur, les Ports de l'Algérie de Lieussou.

Digitized by Google

que ces parages sont incommodes et dangereux. Un fort courant, parti du détroit de Gibraltar, longe le littoral et porte violemment à l'est; dans les baies, il se heurte aux caps et s'infléchit de façon à produire un contre-courant vers l'ouest. En été, les vents d'est apportent des brumes épaisses qui masquent les écueils, cachent les points de repère et déroutent le marin. En hiver souffle le vent du nord, le grand démolisseur de navires, « le charpentier mayorquain ». La navigation à vapeur, les travaux des ports, l'établissement, le long de la côte, de 45 phares, dont 6 de première grandeur, ont en partie corrigé ces graves inconvénients naturels; les rivages algériens ont aujourd'hui meilleure réputation qu'au temps de César ou de Charles-Quint.

Le cap Roux, qui forme la limite littorale entre la Tunisie et l'Algérie, n'est pas très éloigné de la Calle [1], le premier point où la France ait posé le pied sur le sol barbaresque ; on abandonne actuellement l'ancien mouillage, presque impossible à abriter, pour un port qui sera situé un peu plus loin dans l'ouest. Après le cap Rosa, qui baigne dans une mer riche en corail, la côte se creuse légèrement pour former la baie de Bône; à l'est et au sud, elle est bordée de terres basses; à l'ouest, elle abrite derrière les marbres blancs du cap de Garde les trois anses du Fort-Génois, du Caroubier et du Cassarin. C'est dans l'anse du Cassarin qu'est située Bône ; le port peu profond, menacé d'ensablement par les apports de la Seybouse, ne suffit plus aux besoins d'un trafic toujours croissant. Une longue falaise hérissée de caps, prolongement des hautes terres de l'Edough, sépare le golfe de Bône du golfe de Philippeville. Celui-ci, largement ouvert et assez profond, décrit une grande courbe dont les extrémités sont marquées par des caps : le cap de Fer, profilant vers l'ouest

1. Ce n'est pas tout à fait à la Calle, mais un peu plus à l'est, au Bastion de France, que fut fondé le premier établissement; voir au livre II.

Digitized by Google

sa pointe crochue, et le Bugiarone ou Trompeur, partout escarpé et inabordable. La pointe Esra, située au fond du golfe, le divise en deux baies d'importance inégale ; celle de l'est contient le port de Philippeville, installé à grands frais, mais d'accès difficile et de séjour dangereux ; par les gros temps, les navires vont chercher un abri au mouillage naturel de Stora, rarement agité, excepté quand la houle des vents d'ouest est réfléchie par le cap de Fer. Dans l'autre baie, le mouillage de Collo, situé sur une plage facilement abordable, bien défilé de tous les côtés, pourrait être, sans trop de dépenses, converti en port : ce qui arrivera sans doute lorsque l'exploitation des mines de fer avoisinantes aura déterminé un trafic suffisant. L'énorme saillie du Bugiarone protège de loin contre les vents d'est la petite rade de Djijelli, formée, dans un rentrant de la côte, par une presqu'île et quelques rochers sur lesquels on s'occupe d'asseoir une jetée. La baie de Bougie, un peu moins large que le golfe de Philippeville, mais plus profonde et plus régulière, s'ouvre entre les deux pointes du cap Cavallo et le gros massif du Gouraya, dont le cap Carbon est l'éperon. De même que la baie de Bône, elle abrite dans sa partie occidentale trois anses successives : Sidi-Yaya, Abd-el-Kader et Darsenâa. La Darsenâa n'est autre que l'ancien port romain aujourd'hui presque comblé ; le mouillage de Bougie, établi dans l'anse du milieu, est excellent ; cependant le mouvement n'y est pas considérable, et il s'en faut que la ville ait l'importance de la Saldæ romaine et de la Bedjaïa arabe : elle espère beaucoup de la construction du chemin de fer qui doit la relier à Sétif. Au delà les caps Sigli, Corbelin, Tédlès accidentent le littoral jusqu'au mouillage de Dellys, protégé par la corne que le cap Bengut projette vers le nord-est. Une plage presque régulière, interrompue par quelques pointes rocheuses, comme celle du cap Djinet, court ensuite jusqu'à la baie d'Alger.

La baie d'Alger, beaucoup plus petite que toutes celles

Digitized by Google

qui la précèdent à l'est, s'ouvre entre une presqu'île plate que terminent la pointe Matifou et le gros massif de la Bouzaréa avec les caps Caxine et Pescade. A l'est d'Alger s'arrondit en larges ondulations une plage basse et régulière que dominent les pentes gracieuses du Sahel; les vents venus du large s'y déploient en toute liberté; les vagues les plus fortes y mollissent en s'étalant; à l'ouest, au contraire, la mer vient briser sur des falaises abruptes et ravagées. Le port d'Alger, choisi par les pirates comme un repaire inaccessible aux gros vaisseaux, ne fut longtemps qu'une darse mal abritée, d'une contenance de 3 hectares. Aujourd'hui, les deux jetées enferment une surface d'environ 100 hectares, mais la sécurité n'y est pas complète par les gros temps du nord au nord-ouest; on signale comme défectueuse la disposition de la jetée nord, dont la convexité, au lieu d'être opposée au large, se trouve à l'intérieur. Après la baie d'Alger, les falaises, prolongement du Sahel, alternent avec quelques dunes d'où sort, s'allongeant à l'ouest, la petite presqu'île de Sidi-Ferruch. Elle regarde vers l'occident la masse du Chenoua, qui trempe dans la mer sa lourde base. Le port de Cherchell, creusé sur l'emplacement d'une ancienne darse romaine, n'a que 2 hectares d'étendue; l'entrée et la sortie en sont également impossibles dès qu'il vente un peu frais. Ténès n'est pas mieux partagé; le port qu'on a essayé d'y construire a été presque aussitôt démoli par la mer; cependant il serait utile d'avoir sur cette partie de la côte un point de relâche et un débouché pour Orléansville; l'amiral Mouchez indique comme favorable la position de Taragnia, un peu à l'est de Ténès. Un rivage bas et rocailleux, mais serré de près par de hautes terres, se développe ensuite vers le sud-ouest. La baie d'Arzeu commence au cap Ivi et se termine au cap Carbon; elle est spacieuse et régulière; des deux villes maritimes qu'elle contient, l'une est en décadence, l'autre en progrès. La navigation abandonne

Digitized by Google

avec raison le mauvais mouillage de Mostaganem pour Arzeu, « le meilleur port naturel de l'Algérie ». Pour aller d'Arzeu à Oran, il faut doubler les falaises du cap Ferrat, toujours battu par les vents et les courants et que les caboteurs ont surnommé l'Excommunié. La baie d'Oran se creuse entre la pointe de l'Aiguille et le cap Falcon ; moins grande que celle d'Arzeu, elle offre en outre le grave inconvénient d'être entièrement ouverte au nord-ouest. Le mouillage de Merz-el-Kébir, le *Portus divinus* des Romains, est un abri sûr en toute saison et pour les navires de toute dimension. Il a été délaissé pour Oran, comme Stora pour Philippeville ; le port d'Oran, insuffisant en étendue, d'accès difficile pour les bâtiments à voiles, mal garanti par des jetées sans solidité, est cependant le théâtre d'un mouvement très actif ; il l'emporte déjà sur Alger pour l'importance de son trafic. Les caps Lindlès, Figalo, Noé et Milonia indiquent à l'ouest les ressauts de la côte toujours médiocrement découpée. Quelques îlots, les Habibas, Rachgoun, les Zaffarines, bordent le rivage à une petite distance ; mais ce sont des rochers arides, sans eau et sans végétation. Cependant Rachgoun pourra être utilisé pour la création d'un port à l'embouchure de la Tafna, quand on aura construit le chemin de fer qui doit relier directement Tlemcen à la mer. Non loin de là, le petit port de Beni-Saf, affecté surtout à l'embarquement des minerais, est en voie de prospérité. Tout près de la frontière, Nemours, tout mal situé qu'il est et inabordable à la moindre houle, fait un commerce assez important.

Les défectuosités que présente encore le littoral algérien sont surtout l'œuvre de la nature ; mais les hommes, même depuis 1830, y sont bien pour quelque chose. Lorsqu'il s'est agi de créer des ports, les marins, seuls compétents, n'ont pas été consultés : de là le mauvais choix des emplacements, les erreurs de construction difficilement réparables. Sur certains points, les intérêts

Digitized by Google

engagés sont si importants qu'on est forcé de se maintenir à tout prix ; il ne saurait être question par exemple d'abandonner les ports d'Oran et de Philippeville. Mais, au lieu de s'épuiser en travaux ruineux à Mostaganem ou à Ténès, ne vaudrait-il pas mieux fonder, sur des emplacements plus favorables et déjà désignés, des établissements nouveaux? L'amiral Mouchez [1] recommande la colonisation de la côte et indique comme moyen l'organisation d'un petit service de vapeurs touchant partout où il serait possible d'accoster. On aurait ainsi, sur toute la longueur du littoral, des points de débarquement ; on peuplerait ce rivage actuellement inhospitalier et désert ; on y installerait des industries côtières et maritimes resserrées dans quelques localités. L'animation et la vie circuleraient partout, les nouveaux ports se créeraient d'eux-mêmes dans les sites les meilleurs et les plus fréquentés.

1. Communication faite au Congrès de l'association pour l'avancement des sciences, session de 1881.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

LES VENTS ET LES PLUIES

Placée au nord du 30° de latitude, l'Algérie se trouve en dehors de la zone des calmes. Elle reçoit les courants atmosphériques de l'ouest, qui lui viennent à travers le Maroc; les vents du nord-ouest et du nord l'abordent par son littoral; les vents du nord-est et de l'est, se développant le long de la Méditerranée, l'effleurent ou la parcourent; au sud, au sud-est et au sud-ouest, elle s'ouvre aux vents formés dans le Sahara.

Les vents d'ouest sont les bienfaiteurs de l'Europe, où ils renouvellent l'atmosphère et déterminent les pluies; ils ne rendent pas d'aussi grands services à l'Algérie; du 30° au 36°, ils ne sont pas encore bien établis, ils n'ont pas la force et la régularité qu'ils obtiendront plus au nord; leur intensité est presque toujours médiocre; au passage, les montagnes du Maroc leur enlèvent l'humidité et les effluves généreuses dont ils s'étaient chargés en traversant l'Océan. Ils arrivent hors d'haleine, poussant à peine quelques maigres nuages. Il ne faut attendre d'eux ni des pluies abondantes ni une ventilation énergique. Tout autrement se comportent les vents du nord-ouest et du nord. Moins fréquents et moins durables, leur souffle est court, mais puissant. C'est d'ordinaire à la suite d'une brusque saute qu'ils se déchaînent avec violence pour s'arrêter tout à coup. En hiver et au printemps, ils char-

Digitized by Google

rient des nuées épaisses qui crèvent en pluies torrentielles et poudrent de neige les montagnes. En été, ils sont rares; lorsqu'ils surviennent, c'est pour rafraîchir la température et agiter fortement la mer. De vents d'est bien caractérisés, on n'en a pas souvent. Pendant les mois d'été, le courant qui s'établit avec le plus de persistance est celui du nord-est, d'une intensité quelquefois très marquée. La Méditerranée, sur laquelle il passe, le charge de vapeur d'eau, mais ne lui en donne pas assez pour verser des pluies; l'humidité qu'il apporte se dépose en brumes qui enveloppent le sol pendant des journées entières. On a ainsi l'aspect sombre d'un ciel voilé, sans la compensation d'une ondée toujours désirée en cette saison.

Du sud-est et du sud-ouest aussi bien que du sud viennent les vents sahariens. Quand ils soufflent avec force, ils présentent les caractères du siroco : des courants de feu traversent l'atmosphère, aspirant l'humidité, desséchant l'air et le sol; un vague malaise oppresse la poitrine des hommes et accable les animaux, les plantes souffrent aussi, les feuilles jaunissent et se tordent comme sous la brûlure de la gelée. Une poussière ténue se répand, s'élève de terre et donne au ciel des teintes rouges d'incendie. Le siroco peut s'établir en toute saison; il est plus fréquent en hiver, plus pénible en été. Par bonheur, il n'est pas tenace, ce n'est qu'un fléau passager. Mais les mêmes points de l'horizon envoient d'une façon presque continue des vents plus légers, presque imperceptibles. Ils ébranlent à peine les couches tranquilles de l'air; les paysages se dessinent nettement, baignant leurs lignes dans une lumière limpide. Ces faibles vents sont les ennemis subtils de l'organisme humain; dans les grands espaces dénudés du sud, ils ont perdu toute électricité positive; ils agissent négativement sur les corps vivants, provoquent des douleurs musculaires ou nerveuses et, à la longue, exercent une influence débilitante.

La brise de mer est l'antidote des vents sahariens. Elle

Digitized by Google

est produite par la rupture d'équilibre à laquelle donne lieu, pendant les belles journées, l'ardeur des rayons solaires. L'air chaud s'élève, et pour le remplacer des courants s'établissent; ils sont à peu près réguliers en été et en automne, intermittents dans les autres saisons; ils commencent à souffler vers dix heures du matin et ne tombent guère qu'avec le jour. Ces brises fraîches, imprégnées d'aromes salubres, allègent le poids de la saison chaude. Mais on ne les respire que sur le littoral; parallèles à la côte, les montagnes les arrêtent et leur ferment l'accès des vallées intérieures.

Le peu d'intensité des vents, la fréquence des calmes atmosphériques déterminent des rosées et des brumes abondantes. La chaleur du soleil évapore pendant le jour une partie de l'humidité terrestre que la fraîcheur de la nuit condense de nouveau et précipite sur le sol. Dans les années sèches, les rosées sont quelquefois le salut de la végétation. Les brumes ne sont pas particulières au littoral où les vents d'est les amènent en été. Dans toutes les saisons, elles se forment la nuit, se lèvent avec le soleil et planent pendant les premières heures du jour sur les plaines et les vallées creuses.

En Algérie comme dans tout le bassin de la Méditerranée, les pluies ont leur saison. Elles commencent en septembre et s'arrêtent en mai. Des orages ou des averses peuvent rafraîchir quelques heures de mai, de juin, de juillet et d'août, mais leurs larges gouttes sont bues si vite qu'il n'en faut pas tenir compte. Les huit autres mois sont assez inégalement partagés; la répartition des pluies n'est pas régulière et varie suivant les années. Quelquefois la saison pluvieuse est tardive et ne se prononce franchement que vers la fin de l'hiver, les labours attendent, on ne sème qu'avec défiance. Mais la culture a surtout à souffrir quand la sécheressse estivale empiète sur le printemps et qu'elle commence, comme en 1878, avec le mois d'avril. Les pluies sont amenées par les vents d'ouest, du

Digitized by Google

nord et surtout du nord-ouest; si ces vents font défaut ou ne soufflent que faiblement, la hauteur d'eau diminue. Les vents du nord-est donnent quelques averses, mais rares et légères; après les périodes de siroco, les couches supérieures de l'air, saturées de l'humidité prise au sol, puis brusquement refroidies, laissent tomber des ondées. Mais les vraies pluies, abondantes et continues, celles dont dépend la fécondité de l'année, sont les pluies du nord-ouest.

Dans les régions tempérées, la pluie annuelle, distribuée à un grand nombre de jours, descend goutte à goutte, de manière à s'infiltrer lentement dans les profondeurs du sol. En Algérie, elle s'abat par averses violentes qui ravinent et dégradent les terrains; il n'est pas rare de recueillir 30 ou 40 millimètres en vingt-quatre heures. Sans transition, l'inondation succède à la sécheresse; le champ qu'on a vu la veille assoiffé, fendu de crevasses, est noyé le lendemain. Les pluies sont plus fréquentes en Europe, mais plus intenses en Algérie. Ces chutes d'eau torrentielles rappelleraient plutôt les tropiques; mais aux Antilles, aux Indes, dans le Soudan les pluies sont régulières et abondantes. En Algérie, elles ont leurs caprices, varient non pas seulement dans leur répartition, mais aussi dans leur quantité. Cette quantité même est assez maigre pour la chaude contrée qu'il s'agit d'arroser.

Une moyenne générale pour un pays aussi accidenté ne donnerait qu'une notion inexacte; pour être absolument vrai, il faudrait prendre des moyennes presque pour chaque localité; tout au plus peut-on déterminer des régions. L'abondance des eaux pluviales décroît ou augmente, suivant les latitudes, l'élévation du sol, l'exposition, les vents dominants. La zone la mieux partagée est le littoral de la Kabylie, vers Bougie et Djijelli, où l'on obtient des moyennes de 1100 et de 1200 millimètres. Le reste de la Kabylie, Alger et ses environs, le nord-est de la province de Constantine reçoivent à peu près 800 millimètres. Les

Digitized by Google

autres parties du Tell, aussi bien le littoral que les plaines et les montagnes de l'intérieur, n'ont qu'une tranche annuelle de 500 millimètres. Sur les hauts plateaux et dans la région saharienne, la moyenne est à peine de 200 ; plus au sud, en plein Sahara, les pluies ne sont que des accidents exceptionnels ; elles tombent à plusieurs années d'intervalle et font époque dans la vie des habitants.

Les vents du nord-ouest, qui amènent les plus fortes pluies, donnent aussi des neiges, mais seulement sur les hauts plateaux et dans les parties montagneuses du Tell. En aucun point les neiges ne se maintiennent toute l'année, il n'arrive pas souvent qu'elles persistent une saison entière. Presque toujours elles fondent sous un souffle de siroco ; le retour d'un temps calme et la chaleur normale du jour suffisent à les détruire. D'Alger, on voit le Djurjura renouveler jusqu'à trois fois, en novembre, en janvier et en mars son manteau blanc, toujours mangé par le soleil.

Digitized by Google

CHAPITRE V

LE TELL

Le Tell a 14 millions d'hectares; son nom vient-il du mot latin *tellus* et signifie-t-il la terre par excellence, le sol nourricier? N'est-ce pas seulement le mot arabe Tell[1], colline, monticule, employé à propos pour désigner une région aussi tourmentée? A voir la carte, ce Tell montueux semble riche en eaux courantes. De l'est à l'ouest, il est veiné d'un réseau complet de rivières : la Medjerda, qui va finir en Tunisie, la Mafrag, la Seybouse, le Safsaf bordé de peupliers, le Rummel aux chutes pittoresques, le Sahel, le Sebaou, l'Isser de l'est, l'Harrach, le jaune Mazafran, le Chélif où tombent le Nahr-Ouassel, l'oued Riou, la Mina et tant d'autres affluents, la Macta que forment en s'embranchant l'Habra et le Sig, l'oued Melah tout chargé de sel, la Tafna avec l'Isser de l'ouest, et l'oued Mouïla; toutes vont d'une marche plus ou moins directe, après des parcours d'une longueur variée, aboutir à la Méditerranée. Les unes se sont formées dans la chaîne littorale, les autres dans les montagnes de la bande intérieure. Seul, le Chélif a ses sources en dehors du Tell, au loin sur la lisière des hauts plateaux et du Sahara, dans le Djebel-Amour. Il coule du sud au nord, fait sa trouée pour entrer dans le Tell auprès de Boghar, s'incline au nord-est, puis, par un autre détour, file vers l'ouest à partir de Miliana. Son développement (700 kilomètres) est déjà celui d'un

1. Mac-Carthy, *Géographie de l'Algérie*.

Digitized by Google

fleuve; les autres ont de 100 à 200, jamais plus de 250 kilomètres. Des pentes d'une extrême raideur dans les montagnes, en plaine un lit démesurément large, sans profondeur, des berges incertaines, voilà ce qu'on trouve sur tous ces cours d'eau. Aucun n'est navigable, le Chélif pas plus que les autres; à peine si l'on peut utiliser pour le flottage, pendant quelques mois de l'année, la partie basse de l'oued Sahel. Nulle part en Algérie vous ne verrez cette régularité de nos beaux fleuves d'Europe, cette plénitude tranquille, cette majestueuse égalité d'allure. En été, cette tranchée énorme au milieu de la plaine, dans le fond de laquelle en se penchant on distingue un mince filet d'eau qui se traîne : c'est une rivière, c'est la Seybouse, ou l'Habra, ou le Chélif; dans quelques mois, des flots jaunâtres s'y presseront et déborderont par-dessus les rives. Les eaux pluviales, battant à grandes averses un sol fortement incliné, le ravinent davantage, dénudent sa carcasse rocheuse; la terre végétale manque pour les absorber et les égoutter ensuite lentement; d'un élan elles se précipitent dans les plaines qu'elles inondent. Ce que les nuages ont versé est presque aussitôt restitué à la mer. Les crues sont soudaines, mais durent peu. Il n'est pas bien aisé de jeter des ponts d'un bord à l'autre; un orage dans la montagne, une grande poussée d'eau, et ils sont emportés. Quelquefois la rivière capricieuse démolit ses berges, se fraye un nouveau chemin et laisse là le pont suspendu sur ses arches vides. Les indigènes, qui ne se piquaient point de savoir exécuter des travaux d'art, passaient à gué; force nous est de les imiter la plupart du temps. Ces traversées sont faciles; les bêtes ont de l'eau jusqu'à mi-jambe; les hommes, sautant d'une pierre à l'autre, en sont quittes pour se mouiller un peu les pieds. S'il survient une crue, l'opération devient dangereuse; le plus sage est d'attendre que la rivière ait fini de couler. La naïveté du paysan de La Fontaine serait prudence en Algérie.

L'irrégularité des cours d'eau compromet la culture,

Digitized by Google

la vie même du pays. Avec les fortes épaisseurs de terre végétale qui recouvrent les plaines, avec le chaud soleil qui brille toute l'année, la fécondité est admirable, à condition que l'eau ne manque pas. Partout où l'on peut irriguer, céréales, vignes, plantes industrielles, tout vient à souhait. Il faut donc arrêter au passage les rivières fugitives et empêcher toute cette richesse liquide d'aller se perdre à la mer. En Algérie, comme en Espagne, comme dans tous les pays à cours d'eau intermittents, on a reconnu la nécessité des barrages. Les barrages-déversoirs distribuent immédiatement les eaux; les barrages-réservoirs les emmagasinent. Ces derniers surtout sont importants : on barricade par une forte muraille un étranglement de vallée, on approfondit et on régularise le thalweg, on consolide les berges par des revêtements. On a ainsi un bassin de retenue où l'eau s'accumule pendant l'hiver; en été, des aqueducs la conduisent dans des canaux de distribution, où elle est débitée suivant les besoins. A part celui du Hamiz, les barrages-réservoirs ont été construits dans le département de l'Ouest; celui de l'Habra emmagasine 35 000 000 de mètres cubes, celui du Hamiz 14 000 000, ceux du Sig et de la Djidioua chacun 3 500 000. Les travaux d'établissement sont difficiles et coûteux; il faut en effet construire solidement et avec des précautions minutieuses, pour n'avoir pas à craindre les terribles catastrophes que produirait une rupture[1]. Le barrage de l'Habra a coûté 4 millions; celui de Djidioua, beaucoup plus petit, 550 000 francs. Mais les services qu'on en attend sont de ceux qu'on ne saurait payer trop cher. Il n'y aurait pas lieu de s'arrêter à la dépense, si l'expérience n'avait révélé une difficulté dont il est urgent de triompher tout d'abord.

1. Ces catastrophes se sont produites par la rupture du barrage de l'Habra. Sans parler des dégâts matériels on compte au moins 300 victimes. La responsabilité de la compagnie franco-algérienne qui a eu l'entreprise du barrage est gravement engagée. Il y avait certainement des vices de construction.

Digitized by Google

En arrivant dans les bassins de retenue, les eaux introduisent avec elles une quantité de matières solides qu'elles tiennent en suspension. Devenues immobiles, elles les précipitent, et il se forme ainsi dans le fond du barrage un dépôt vaseux dont l'épaisseur et la dureté augmentent chaque année. Cet envahissement s'accélère avec une vitesse inquiétante. Dans le barrage du Sig, les vases s'emparent de 100 000 mètres cubes par an; dans le barrage de l'Habra, de 250 000. Le volume de l'eau emmagasinée diminue d'autant, et l'on peut calculer le moment où il sera réduit à rien. C'est donc avec raison qu'avant de construire des barrages nouveaux on se préoccupe de trouver un procédé pour dégager les anciens. Les curages à la main ne sauraient être employés; la cherté en est le moindre inconvénient, ils déchaînent les fièvres pernicieuses. La méthode des chasses est plus scientifique : au bas du mur de retenue sont pratiqués des évacuateurs munis de vannes mobiles; on soulève les vannes, et l'eau s'écoule, entraînant les boues avec elle. On peut ainsi arriver à se débarrasser des vases, mais au prix d'une énorme déperdition d'eau. Si, après cela, on remplit encore le barrage, on aura de nouveaux apports qui nécessiteront un nouvel écoulement. C'est tourner dans un cercle vicieux. Un ingénieur civil, M. Calmels, propose un autre système[1]. La vase a sa valeur aussi bien que l'eau, on peut utiliser l'une et l'autre, compléter l'irrigation par un colmatage Il ne s'agit plus de chasser violemment les vases et les eaux, mais de les faire sortir ensemble par un mouvement régulier et continu. Près du mur de retenue est placé un compresseur à air, mis en action par une turbine et destiné à produire un fort tourbillonnement. Les eaux se chargent à nouveau des vases qu'elles avaient déposées et les entraînent avec elles; on dégage ainsi assez facilement les abords du mur. La question est de savoir

1. Voy. Calmels, *Le dévasement des barrages-réservoirs en Algérie*. Jourdan, éditeur. Alger.

Digitized by Google

si les vases accumulées dans les autres parties du bassin glisseront suivant les pentes pour venir se faire expulser à leur tour. Des expériences exécutées dans le barrage du Sig ont donné un résultat qui paraît satisfaisant. Quoi qu'il en soit, il importe qu'une solution prochaine soit apportée à ce problème du dévasement. On pourra alors se remettre à l'œuvre et créer assez de barrages pour corriger ce que le régime des eaux a de défectueux.

L'aspect du sol, le climat, les productions ne sont pas les mêmes dans toute l'étendue du Tell; le littoral ne ressemble pas à l'intérieur, et dans l'intérieur, les parties basses aux parties montagneuses.

Le littoral jouit d'un climat tout maritime; les écarts de température ne sont pas considérables entre les jours et les nuits ni même entre les saisons. L'hiver est d'une douceur délicieuse; par les temps les plus froids, le thermomètre marque de 10 à 5 degrés centigrades; l'abaissement de la température coïncide toujours avec de fortes pluies. A la première embellie, on remonte à 15 et au delà : le ciel reparaît lumineux, l'air s'agite doucement sous l'haleine fraîche des brises, la végétation étale le luxe de ses couleurs vivifiées. Pour l'étranger, pour celui qui a encore dans les yeux les ciels bas, les soleils sans lumière et la nature du nord endormie par le froid, c'est un véritable éblouissement. Alger surtout, avec sa ceinture de sites pittoresques, exerce, malgré l'imperfection du confort et des agréments mondains, une attraction toute-puissante, qui fait d'elle la rivale heureuse des stations provençales. La saison d'hivernage, la belle saison colorée par le soleil et fécondée par les pluies, s'ouvre en octobre, plus souvent en novembre, et se prolonge d'ordinaire jusqu'au mois d'avril. Avril et mai sont les mois de transition, un printemps algérien, qui n'a pas, comme celui d'Europe, le charme infini du renouveau. En juin commencent les sécheresses, la température s'élève, l'intensité de la chaleur augmente en juillet, elle atteint son

Digitized by Google

maximum en août pour décroître avec septembre; elle se maintient même en octobre, quand les pluies d'automne se font par trop attendre. Pour le mois d'août, les moyennes observées varient entre 25 et 30; en général, elles sont plus basses sur la côte de l'ouest, où arrivent encore par Gibraltar les courants atmosphériques de l'Océan. Les températures extrêmes (Philippeville 49° en 1878) ne se soutiennent que pendant quelques jours, lorsqu'elles sont chauffées par le siroco, heureusement assez rare en été. Ce qui est plus fréquent et presque aussi pénible, c'est l'humidité occasionnée par la prédominance des vents d'est. Somme toute, même dans la saison la moins favorisée, la température n'est pas intolérable; et il reste neuf mois de l'année pendant lesquels ce climat du littoral est un des plus égaux, des plus doux et des plus agréables qu'il y ait au monde. Il fait les délices des Européens nomades, voyageurs, peintres, poètes; mais les hygiénistes le jugent avec sévérité. La clémence perfide de ses hivers énerve, affadit l'organisme humain et le livre sans défense aux brutalités de la saison chaude. On ne peut pas dire d'une manière absolue que la côte de l'Algérie soit malsaine; elle n'est pas le siège de maladies spéciales ou d'endémies permanentes; mais ceux qui l'habitent longtemps éprouvent à la fin une diminution de vigueur physique et d'énergie intellectuelle.

La région littorale forme une bande étroite; les rochers, les terrains accidentés qui la constituent presque partout sont arides, à peine revêtus par endroits d'une maigre végétation de broussailles. Les environs de quelques grandes villes tranchent sur ce fond un peu triste : près d'Alger, les dernières pentes du Sahel sont peuplées de propriétés de plaisance dont les arbres toujours verts semblent former une forêt continue; dans tout le massif, les plantations de vignes se multiplient et donnent l'aisance à des villages longtemps misérables. Bône et Philippeville, Arzeu et Mostaganem ont également leur bor-

Digitized by Google

dure de végétation. Vers les plages, dans les alluvions apportées par les petits cours d'eau, la culture maraîchère s'est établie : les vergers soigneusement entretenus, les carrés de légumes sans cesse travaillés, fumés, arrosés, approvisionnent les villes et envoient leurs primeurs à la métropole. Avec la pêche, voilà les ressources naturelles du littoral; la production agricole n'y trouve ni un terrain favorable ni un espace suffisant; il convient mieux à la vie urbaine, au monde des affaires, du commerce et des plaisirs.

Les plaines recouvrent une bonne partie de la surface du Tell; les unes sont immédiatement voisines de la côte (plaine de Bône, Mitidja, Mléta), d'autres sont situées assez loin dans l'intérieur des terres : ainsi la Medjana, la plaine de Bel-Abbès, la plaine d'Eghris. Presque toutes se développent dans le sens de la latitude, parallèlement aux chaînes de montagnes, entre lesquelles elles forment des sortes de couloirs. La répartition des saisons est à peu près la même que sur le littoral, mais les caractères climatériques offrent des différences; le rayonnement nocturne qui est intense détermine de brusques abaissements de température et des gelées, même au printemps. A Orléansville, à Bel-Abbès, à Batna, le thermomètre descend souvent à 0 et au-dessous pendant les mois d'hiver. Par contre, les chaleurs d'été sont très fortes; les moyennes du mois d'août à Orléansville sont de 33 à 35 degrés; le maximum de 50 à l'ombre est atteint presque tous les ans. A la vérité, Orléansville, bâtie au beau milieu de la plaine du Chélif, se trouve dans des conditions exceptionnelles; les autres stations présentent des moyennes et des maxima moins élevés. Il convient d'ajouter qu'à température égale la chaleur des plaines, sèche et franche, se supporte mieux que l'énervante humidité du littoral.

Les plaines du Tell ont un renom d'insalubrité qu'elles méritent. Disposées en cuvettes, elles reçoivent toutes les eaux qui descendent des montagnes; ces eaux s'immobilisent dans les bas-fonds en lacs permanents ou en

Digitized by Google

marécages. Les grands courants atmosphériques, arrêtés et déviés par les hauteurs, ne viennent pas battre et balayer l'air; du sol fraîchement remué, des terrains détrempés, des eaux croupies, les miasmes sortent et se développent sous le soleil. Périodiquement, à partir des premières chaleurs jusqu'au nettoyage des grandes pluies, les fièvres sévissent. Leurs ravages sont aujourd'hui moins terribles que dans les premiers temps de la conquête, parce que depuis lors la face du pays s'est partout modifiée. Des travaux d'assainissement ont été exécutés de toutes parts; on a desséché le lac Halloula et les marais qui empoisonnaient la Mitidja; le lac Fetzara, les marais de Bône, et ceux des environs d'Oran, et ceux de la Soummam, auprès de Bougie, et ceux de l'oued Boutan, au bas de Miliana, ont fait place à des cultures. On projette également de mettre à sec la Sebkha d'Oran, dont l'innocuité n'est pas démontrée et dont l'inutilité est certaine. L'extension de la culture a eu aussi son influence : chaque laboureur, en enfonçant sa charrue, en plantant un arbre souvent au péril de sa vie, a combattu le bon combat; sous l'effort continu de ce conquérant pacifique, la nature ennemie cède et se civilise. D'immenses améliorations se sont déjà réalisées; d'autres peuvent être poursuivies. Malheureusement, la puissance du travail humain ne va pas jusqu'à changer les formes mêmes du sol; quoi qu'on puisse faire, la plupart des plaines du Tell, étranglées entre des montagnes, ne seront jamais bien ventilées et par conséquent ne jouiront jamais d'une salubrité parfaite.

La population s'y porte cependant, parce que ces terrains bas sont les parties les plus fertiles de l'Algérie. L'humus arraché aux montagnes s'y est amassé en couches profondes; l'eau est en abondance, courante ou immobile, souterraine ou à la surface. Prairies, arbres fruitiers, plantes industrielles, on peut tout tenter. Mais la principale production est celle des céréales. L'ancien grenier de l'empire romain est toujours resté un marché à blé;

Digitized by Google

même aux plus mauvais jours de l'anarchie turque, la régence faisait en grains un important commerce d'exportation. Aujourd'hui, les travaux d'irrigation et d'assainissement, la sécurité des transactions, la facilité croissante des débouchés et principalement les progrès de la culture européenne activent partout la mise en valeur du sol. La Mitidja, couverte de fermes et de florissants villages, est comme une autre Beauce. Sétif, au temps des moissons, est perdu au milieu d'une mer d'épis mûrs. A l'ouest, la large vallée du Chélif ne donne encore qu'un rendement bien irrégulier; mais quand elle sera pourvue d'eau, comme ses voisines du Sig et de l'Habra, elle les écrasera de sa prospérité. D'orient en occident, du nord au sud, le vieux sol fertile se réveille, chaque plaine est un centre agricole en pleine production ou n'attend plus pour le devenir que l'appel de la colonisation.

Il faut gravir les montagnes pour trouver dans le Tell de véritables hivers : la neige tombe chaque année à plusieurs reprises, tapisse les pentes et séjourne parfois pendant des mois sur les sommets. Les basses températures sont presque continues de décembre jusqu'en avril. A Médéa, Aumale, Fort-National, Sétif, elles descendent souvent jusqu'à des froids rigoureux de 4 ou 5 degrés au-dessous de zéro. Les chaleurs sont moins tenaces que sur le littoral et dans les plaines, mais elles atteignent une redoutable intensité sous l'influence du siroco que reçoivent en plein les localités élevées. Les moyennes et les maxima du mois d'août, inférieurs à ceux des plaines, sont, à peu de chose près, les mêmes que l'on observe sur le littoral. Mais la moyenne générale de l'année est sensiblement plus faible. En 1879, elle était seulement de 15,2 pour Constantine, de 14,2 pour Fort-National, de 14 pour Sétif, tandis qu'elle s'élevait à 17,8 pour Alger. Ce climat n'est pas agréable, avec ses saisons tranchées et ses oppositions violentes; à des hivers relativement très froids, il fait succéder des étés presque aussi chauds que

Digitized by Google

dans le reste de l'Algérie. Mais son âpreté est salutaire; il trempe et réconforte les tempéraments. La région montagneuse a cependant ses cantons insalubres : en Kabylie, par exemple, des vallées entières sont habitées par une population rachitique et maladive; profondément encaissées, mal aérées, engorgées de brouillards, elles reproduisent les mauvaises conditions des terres basses du Tell. Ce qui fait la salubrité d'une contrée, ce n'est pas son altitude absolue, mais sa position dominante par rapport aux pays qui l'avoisinent. Les sommets baignés dans l'air libre, les versants bien exposés face au vent, les plateaux dégagés sont toujours, quelle que soit leur hauteur, des sites favorables à l'habitat humain.

Le sol des montagnes est naturellement moins riche que celui de la plaine, vers laquelle le mouvement des eaux entraîne le meilleur des terres. Cependant il y a des parties fertiles; les céréales sont cultivées, et parfois, comme en Kabylie, une patience héroïque triomphe de la pauvreté et des difficultés du terrain; les bons pâturages ne manquent pas et nourrissent des chèvres, des moutons et des bœufs. Le fléau du déboisement n'a pas tout ravagé; beaucoup de pentes et de cimes sont encore peuplés de maquis touffus et même de véritables forêts. A côté des essences forestières, les arbres fruitiers abondent et surtout l'olivier, richesse du pays kabyle. Par un effet de l'altitude, la végétation retarde sur celle du bas pays; on retrouve là les plantes du midi et aussi du centre de l'Europe. Certains coins de terre rappellent les plus frais paysages de notre France, Médéa par exemple, avec ses vignobles, ses fleurs et ses vergers, ou mieux encore Tlemcen. De cette vieille capitale, si intéressante par ses monuments artistiques et les vestiges de son passé, la vue s'étend sur un panorama de vallons évasés, de croupes arrondies, de plateaux fertiles où les arbres, oliviers, noyers, figuiers, térébinthes, pressent leurs feuillages variés, où de tous côtés circulent et murmurent les eaux courantes.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

LES HAUTS PLATEAUX

Les hauts plateaux couvrent une étendue de onze millions d'hectares. Nettement délimités dans les provinces d'Alger et d'Oran, ils se confondent, dans la province de Constantine, avec le Tell et le Sahara ; leur plus grande largeur est donc à l'ouest : elle mesure au maximum de 50 à 60 lieues. Ce nom de hauts plateaux est expressif et exact ; que l'on vienne du nord ou du sud, il faut gravir des montagnes pour accéder à cette vaste plate-forme d'où l'on découvrirait, si la vue humaine était assez puissante, les deux immenses plaines du Sahara et de la Méditerranée. L'altitude moyenne varie entre 700 et 1000 mètres ; le terrain a ses ondulations, mais bien moins vigoureuses que dans le Tell ; les points culminants sont des buttes qui dépassent à peine le niveau général ; les dépressions sont plus larges que profondes ; presque partout de grands espaces ouverts développent jusqu'au fond de l'horizon leurs formes aplanies. Ce sont des steppes comparables à ceux de la Russie, mais ressemblant encore mieux par tous leurs caractères physiques aux plaines qui s'ouvrent en Australie derrière les hauteurs du littoral.

Ce grand plateau médian a ses bords renflés en forme de bourrelet ; les eaux qu'y déposent des pluies rares, mais torrentielles, ne trouvent d'écoulement ni au nord vers la Méditerranée, ni au sud vers le Sahara. Elles refluent

Digitized by Google

par des vallées laissées souvent à sec dans ces dépressions intérieures qu'on appelle presque indifféremment les chotts ou les Sebkhas. Cinq grands chotts se succèdent dans la largeur des hauts plateaux; les deux premiers, le Rarbi ou chott de l'ouest, le Chergui ou chott de l'est, se creusent sur les confins du Maroc; encaissés par de hautes rives, des chaussées sablonneuses assez instables les divisent et les traversent; le premier, dans la partie située en territoire algérien, présente une longueur de 44 kilomètres et une largeur qui varie entre 7 et 20; l'autre est plus vaste : il a d'ouest en est 140 kilomètres sur une largeur de 10 à 20. La province d'Alger a également ses chotts accouplés, les deux Zahrès qu'on distingue aussi l'un de l'autre par leur position géographique; ils sont situés un peu au nord de Djelfa, le Rarbi à une altitude de 857 mètres, le Chergui un peu en contre-bas, à 771. Leur étendue est notablement inférieure à celle du grand chott oranais; celui de l'ouest ne mesure que 45 kilomètres en longueur, avec une largeur de 5 à 11; celui de l'est, large en moyenne de 14, n'a que 36 kilomètres dans le sens de la latitude. La province de Constantine, qui possède plusieurs chotts dans sa partie saharienne, en a un seul sur ses hauts plateaux : c'est le Hodna ou chott Es-Saïda; de forme allongée, son développement d'ouest en est est de 75 kilomètres; du nord au sud, il a entre 7 et 18. Sur ses bords et sur les affluents souvent importants qui lui amènent leurs eaux : oued Chellal, oued Msila, oued Chaïr, oued Bou-Saada, des ruines attestent l'occupation et la culture romaines.

Le chott n'est pas plus un lac que l'oued n'est un fleuve. Le Hodna et le Chergui ressemblent encore moins à des nappes comme le Léman ou l'Ontario, que le Chélif au Rhône. L'eau du chott est peu profonde, vaseuse, saumâtre, jamais potable; en été, quand les oueds languissants se perdent en route, le soleil a bientôt fait de tout tarir. L'évaporation laisse alors à sec d'épaisses couches de sel dont les efflorescences blanchâtres présentent, quand

Digitized by Google

la lumière s'y joue, l'éblouissant éclat d'une mer de glace. Une légende arabe explique à sa manière la formation des chotts ; bien avant l'ère du Prophète, les peuples idolâtres qui vivaient en ce pays voulurent avoir une mer. Ils se mirent à creuser, pendant que de longues caravanes s'en allaient puiser dans des outres l'eau de l'Océan. En ce temps-là, Dieu n'aimait pas qu'on se permît de retoucher son œuvre ; il se fâcha tout rouge, comme pour la tour de Babel. Il fit périr cette nation téméraire, détruisit ses villes et laissa subsister en témoignage de l'impuissance humaine les chotts, grossières ébauches d'un Océan manqué. Qu'il y ait eu aux âges préhistoriques une mer des hauts plateaux, une sorte de grande cuvette complètement inondée, cela n'est pas impossible. Dans une époque plus rapprochée de nous, les chotts ont dû former tout un chapelet de lacs, disposés comme ceux de l'Amérique du Nord ; la région de l'Atlas avait alors un autre climat, d'épaisses forêts couvraient les montagnes, les pluies étaient plus abondantes et plus fréquentes, de vraies rivières coulaient dans les vallées. L'éléphant, l'ours, le bœuf zébu trouvaient à vivre dans ce pays boisé et humide.

Maintenant les hauts plateaux, secs et dénudés, ont un climat extrême, à caractère continental. Les écarts de température sont énormes entre les saisons, bien plus, entre les différentes heures du jour. Sur ces grandes plaines unies, sans abri et sans ombre, l'ardeur du soleil tombe de tout son poids ; mais à peine le jour a-t-il baissé que le sol rayonnant librement renvoie toute la chaleur reçue. A Géryville, on relève dans les vingt-quatre heures des minima de 0 et des maxima de 35. Les hivers sont rigoureux, beaucoup plus que dans le Tell ; la neige tombe à partir de décembre et séjourne quelquefois pendant janvier et février ; le thermomètre descend alors au-dessous de zéro jusqu'à 10 ou 11 ; mars et avril donnent encore des moyennes assez basses, puis l'été survient et suit

Digitized by Google

comme partout sa marche ascendante. Le mois le plus chaud paraît être juillet plutôt qu'août; quand le siroco souffle, la température dépasse 40; mais la fraîcheur produite par le rayonnement nocturne ramène les moyennes entre 20 et 25. Incommode souvent et pénible, le climat des hauts plateaux n'est pas insalubre; les populations indigènes qui y vivent sont plus vigoureuses et plus saines que les habitants du Tell; dans les postes français les garnisons sont exemptes des endémies et des fièvres[1]; les corps expéditionnaires ne sont éprouvés que par les fatigues. Il n'y a point de malaria sur ces plateaux découverts où tous les vents peuvent se donner rendez-vous; le moindre courant s'y développe et s'y propage sans rencontrer d'obstacles; là, il n'y a point de stagnation dans l'atmosphère, l'air qu'on respire est vivant.

Les premières colonnes qui s'aventurèrent dans cette région lui donnèrent le nom de petit désert. Aujourd'hui encore, dans ce pays presque vide d'habitants, l'appellation se justifie. Cependant le sol est bien loin d'être stérile; après les pluies, il se revêt d'un tapis de végétation; des plantes vigoureuses, des labiées comme le thym, des salsolacées comme le guettaf, assez tenaces pour résister à la sécheresse, donnent en toute saison une pâture aux troupeaux. Une graminée précieuse attire vers ces contrées longtemps dédaignées l'effort de l'industrie européenne. Le halfa, *Stipa tenacissima*, recouvre les sept dixièmes de la surface des plateaux[2]; il abonde surtout dans la province d'Oran, où s'étend depuis Sebdou, Daya et Saïda jusqu'aux chotts l'immense mer de halfa. Sa tige sert à fabriquer des nattes, des cordages, voire des tissus; mais ce qui lui donne sa vraie valeur, c'est l'emploi qu'en fait comme matière première la papeterie. Le halfa, cueilli à la main, bottelé sur place, puis comprimé en balles, est expédié vers la côte où des acheteurs étrangers, principalement des Anglais,

1. V. Pauly, *Climatologie comparée*.
2. V. Mac-Carthy, *Carte des régions à halfa*.

Digitized by Google

viennent en prendre livraison; il alimente un commerce d'exportation de plus de 60000 tonnes, représentant une valeur de 10 millions[1]; il fait vivre deux chemins de fer, celui de Bel-Abbès au Tlélat et celui d'Arzeu à Saïda; enfin il a amené sur les plateaux le peuplement européen. L'insurrection a momentanément chassé les travailleurs, brûlé les chantiers; mais, si grands qu'aient été les dégâts, ils se sont vite réparés; les halfas sont toujours là et ne s'épuiseront pas de sitôt. Au reste, il est temps de mettre à profit les autres ressources de ce pays. Les rares terrains où les indigènes veulent risquer quelques semences donnent de magnifiques récoltes, lorsque les pluies sont abondantes. On ne peut pas, dans l'état présent, compter sur des pluies régulières; mais il est facile, en forant des puits, en pratiquant des barrages de retenue, de multiplier les points d'eau. Si ces travaux d'aménagement étaient menés bien et vite, on a calculé qu'il serait possible, dans la seule province d'Alger, de livrer à la culture 500 000 hectares, improductifs à l'heure qu'il est. En attribuant à la colonisation qui manque de terres la moitié de ce domaine conquis, on aurait de quoi installer dans un pays salubre, supérieur au Tell pour sa valeur climatérique, cinq à sept mille familles d'agriculteurs européens[2].

La restauration des eaux est liée à celle des forêts; l'une et l'autre auraient pour conséquence l'extension des pâturages. Il existe encore sur les hauts plateaux, vers le centre, quelques massifs que la vaine pâture et l'incurie dégradent; ce sont les vestiges d'une ancienne richesse forestière, qui paraît avoir été considérable; les écrivains classiques parlent de l'intérieur de l'Afrique du nord comme d'un pays très boisé; les auteurs musulmans racontent qu'avant l'invasion arabe on pouvait aller de Tripoli au Maroc sous le couvert ininterrompu des grands arbres. Le sol n'est donc pas, comme le disait Salluste,

1. État actuel de l'Algérie.
2. V. Africa. *Bulletin de la société de géographie d'Alger*. N°s 1 et 2.

Digitized by Google

« infecundus arbori », impropre à la végétation forestière. Sans doute le reboisement d'une aussi vaste étendue est une entreprise énorme, mais il s'agit d'une œuvre de longue haleine, où l'on peut procéder graduellement; les résultats à atteindre sont dignes de l'effort d'une longue patience. Ce ne sont pas seulement les hauts plateaux qu'on transformerait, mais l'Algérie tout entière. Un rideau d'arbres continu serait pour elle le rempart le plus efficace contre les influences du désert; le siroco, ce fléau atmosphérique, le tarisseur des sources, le brûleur des plantes, ne pourrait plus passer, à moins de se baigner dans la végétation sylvestre, où il s'imprégnerait d'humidité et de fraîcheur. Les pluies seraient régularisées; des cours d'eau abondants s'alimenteraient dans les montagnes de bordure et descendraient pour les féconder sur le Tell et le Sahara.

Les pâturages sont la grande ressource des indigènes sur les hauts plateaux, mais l'imprévoyance musulmane les laisse se détériorer et s'appauvrir; la rareté de l'eau ne permet le gros bétail qu'à titre exceptionnel; les moutons seuls s'accommodent volontiers du régime frugal auquel on les soumet. Multiplier les points d'eau, c'est multiplier les pâturages et par suite accroître la richesse des habitants. L'élevage européen pourrait à son tour installer dans le pays ses procédés savants et ses puissants moyens d'action. Comme l'Australie, comme les plaines du Sud-Amérique, la région des plateaux est appelée à devenir un grand marché à viande, qui aurait le précieux avantage de la proximité. La France et les autres pays de l'Europe méridionale auraient avantage à s'approvisionner en Algérie. L'agriculture tellienne trouverait à sa portée les engrais qui lui ont manqué jusqu'à présent; un grand courant d'exportation s'établirait et déterminerait presque aussitôt un contre-courant d'importation. Bien entendu, il serait nécessaire d'étendre à toute l'Algérie les voies ferrées dites de pénétration, lesquelles n'ont pas seulement

Digitized by Google

une valeur stratégique. Avec leurs halfas, leurs bœufs et leurs moutons sur pied, les lainages, les cuirs, les engrais, les céréales, les hauts plateaux alimenteraient un trafic rémunérateur. Le Tell est certainement la région la plus fertile de l'Algérie, mais ce n'est pas la seule utilisable; ici comme ailleurs, la solidarité économique existe entre les différentes parties du même pays; aucune ne peut s'isoler des autres; de même que leur sol, leurs intérêts se touchent, et leur prospérité n'est complète qu'à la condition d'être générale.

Digitized by Google

CHAPITRE VII

LE SAHARA [1]

« Le Sahara n'est à personne, » dit en propres termes le traité franco-marocain de 1844; dans cet espace illimité de désert, le sol n'a pas de valeur et ne se marchande pas, les frontières politiques sont partout incertaines. C'est ce qui explique l'élasticité des évaluations et l'immense étendue que des géographes assignent à l'Algérie [2]. En réalité, le Sahara algérien ne comprend que les oasis du nord et les territoires de parcours où se meuvent des tribus soumises. Encore n'exerçons-nous dans les parties les plus lointaines, au Souf, au Mzab, chez les Chamba, qu'une suzeraineté plus ou moins effective selon les circonstances. Le nom de territoire de commandement, s'il disparaît partout ailleurs du langage officiel, devra longtemps encore être conservé pour ce vaste pays, facile à dominer, presque impossible à administrer d'une manière directe.

Le Sahara n'est pas pour rien la terre des mirages; il n'est pas de contrée sur laquelle se soient accréditées plus d'erreurs, ni qui prête à plus d'illusions L'opinion a longtemps prévalu que c'était le fond d'une mer disparue récemment : l'abondance des sables, l'absence supposée

1. V. *Le Sahara*, par Pomel; *Les Touareg*, de Duveyrier; les *Voyages* de Barth Martins *du Spitzberg au Sahara; Die Sahara*, de Chavanne.
2. 60 millions d'hectares, d'après Mac-Carthy.

Digitized by Google

de tout relief, la nature saline du sol et des végétaux semblaient autant de preuves décisives. Des récits incomplets ou apocryphes, des légendes mal interprétées servaient de documents ; l'imagination, brochant sur le tout, se représentait un pays stérile, sans eau, sans productions, sans espèces vivantes, un océan de sables, sillonné par de tremblantes caravanes, remuant comme des vagues son sol mobile, secoué jusqu'aux profondeurs par des tempêtes assez terribles pour engloutir des armées ; en somme, une contrée maudite, mystérieuse, inhabitée, impénétrable. Le temps a fait justice de ces exagérations. Il est démontré que le Sahara n'est pas le lit d'une mer nouvellement desséchée ; excepté sur le bord de l'Océan ou de la Méditerranée, son sol ne contient ni fossiles ni coquillages marins ; il a, comme les autres parties du continent, son modelage antique de plaines et de montagnes ; il a sa flore et sa faune indépendantes depuis longtemps constituées. Sa stérilité n'est pas absolue, il n'est pas désert dans toute l'acception du mot, c'est-à-dire entièrement vide d'êtres animés ; des populations, où les hommes de race blanche sont en majorité, y sont installées et y subsistent depuis des siècles.

Il s'en faut de beaucoup que les sables occupent toute la surface du Sahara ; les 8/9 environ appartiennent au *Hammada*. On appelle ainsi des plateaux à peine ondulés, presque sans inclinaison, sans autres accidents que des coupures à pic et de larges crevasses. Partout la roche nue ou la terre tellement durcie par la sécheresse, qu'elle a pris la consistance et l'aridité du roc ; jamais d'eau à la surface ni même dans les couches profondes du sol : on perd sa peine à creuser des puits. Sauf quelques arbustes épineux et de rudes salsolacées poussant quand même de loin en loin, la végétation manque entièrement. L'*Erg*, ou région des dunes de sable, est moins déshéritée ; placée dans le voisinage des dépressions, la dune reçoit les eaux qui ont glissé sur la surface impénétrable du *Hammada ;*

Digitized by Google

elle les absorbe avidement, s'imprègne de leur humidité, les emmagasine en nappes stagnantes que les puits atteindront facilement ; la végétation n'est pas luxuriante, mais elle est vigoureuse ; les chameaux et, dans la belle saison, les moutons y trouvent leur compte ; plusieurs plantes sont utilisées pour l'alimentation humaine. Malgré les fatigues inouïes que promet ce terrain accidenté, ce sable mou, brûlant sous le soleil, les caravanes y passent de préférence, parce qu'elles peuvent y vivre. Les Areg sont souvent de véritables collines hautes de 150 mètres ; ils forment des chaînes dont on connaît la direction, les sommets, les cols et au milieu desquelles les guides expérimentés savent trouver leur route. Jamais les vents n'ont pu balayer et bouleverser ces lourdes masses ; leur poussée continue réussit à peine à les faire mouvoir presque insensiblement. Quand l'atmosphère est agitée, une poussière ténue arrachée au sol comme l'écume à la mer s'élève, flotte et, portée par le siroco, se répand jusque dans le Tell. C'est à cela que se réduisent les sables mouvants.

La stérilité du Sahara ne tient pas à la composition de son sol ; en d'autres pays, des formations géologiques semblables se prêtent parfaitement à la culture ; la sécheresse du climat est l'unique, mais redoutable ennemi ; le désert arrosé ne serait plus le désert. Partout où l'homme a pu trouver de l'eau en quantité suffisante, il s'est installé, il a créé ces îlots de verdure que l'on nomme des oasis. De loin, l'oasis apparaît comme une tache sombre, comme une forêt continue où se pressent les cimes des palmiers. Le palmier doit plonger ses pieds dans l'eau et sa tête dans le feu du ciel ; pourvu que ses racines soient abreuvées, n'importe la qualité de l'eau, il se développe et fructifie sous un soleil dévorant. Il donne aux Sahariens la datte, qui fait le fond de leur nourriture et le principal article de leur commerce ; le liquide sucré qui jaillit de sa tige fermente comme le jus de la vigne et en a la saveur ; avec son tronc, l'on fait des poutres, avec ses feuilles des

Digitized by Google

nattes, avec ses filaments des cordages. Des jardins, des cultures s'abritent à son ombre ; sous la voûte ondoyante que forment à 15 mètres du sol ses têtes rapprochées, des arbres fruitiers, des légumes échappent à la brûlure du soleil. Dans les clairières, on sème un peu de blé et d'orge, on récolte si l'hiver amène quelques pluies.

Les oasis sont placées près des sources, au bord des torrents intermittents, ou disposées en archipels le long des ouadis, ces vallées desséchées qui rident le Sahara. L'eau circule rarement à la surface ; il faut aller chercher les nappes souterraines où elle se dissimule. Aussi l'industrie des puisatiers est-elle en grand honneur : sur un emplacement choisi avec soin, on creuse à la main en se servant d'une sorte de houe ; quand on a atteint une profondeur qui semble suffisante, on s'occupe de revêtir les parois supérieures d'un coffrage en bois de palmier ; vient alors le tour du *retass*, du plongeur ; entièrement nu, les oreilles et les narines bouchées avec de la graisse, il descend le long d'une corde et procède avec précaution au percement de la dernière couche ; en haut, la foule attend avec anxiété : « Le terrain a-t-il été bien choisi ? L'opération réussit-elle ? Le retass remontera-t-il vivant ? » Il court en effet le double risque d'être noyé par l'irruption des eaux ou écrasé par la chute des déblais.

Ces puits coûtent cher et durent peu ; en quelques années, les bois se pourrissent, les terres s'effondrent, et, comme toute réparation est impossible, il faut creuser ailleurs sur nouveaux frais. Dans la province de Constantine, l'administration française est venue en aide aux indigènes. Elle a substitué à leurs procédés enfantins les moyens d'action de notre puissante industrie. C'est au général Desvaux que revient l'honneur de l'initiative ; dès 1856, des ateliers de forage furent organisés, et des brigades volantes, formées surtout de travailleurs militaires, se mirent à l'œuvre. Sous la direction de l'ingénieur Jus et avec le concours intelligent de l'agha Ben-

Digitized by Google

Driss [1], de magnifiques résultats ont été obtenus dans l'oued Rir. En 1859, le groupe d'oasis de l'oued Rir avait 6772 habitants, possédant ensemble une fortune d'environ 1 650 000 francs ; en 1879, après vingt-trois ans d'un labeur continu, les anciens puits arabes avaient été restaurés, 59 puits artésiens tubés en fer avaient été établis. Avec le débit des eaux, le nombre des palmiers et des arbres fruitiers, la richesse même du pays se trouvait augmentée dans de fortes proportions. Le capital représenté par les puits, les plantations et les constructions était évalué à 5 millions et demi ; la population montait à 12 827 habitants. Des oasis menacées ont été sauvées de la ruine ; d'autres ont été améliorées, d'autres créées ; l'abondance a jailli du sol avec les eaux. C'est ainsi que se légitiment les conquêtes ; plus encore que les victoires de nos armes, ces exploits pacifiques frappent les imaginations et donnent aux indigènes une haute idée de notre puissance. Ceux qui ne seraient pas susceptibles de reconnaissance pour les services rendus sont pris d'un respect superstitieux devant la force déployée. Le succès est un encouragement ; l'œuvre de fécondation qui a si bien réussi dans l'oued Rir doit être étendue à tout le Sahara. Sur les lignes d'ouadis, dans les cuvettes des dépressions, partout où la présence des nappes souterraines est dûment constatée, il faut porter nos sondes. On parviendra ainsi, dans un délai relativement court, à multiplier, à étendre ces centres de vie et de production, semés comme des points imperceptibles sur l'immensité du désert.

Gardons-nous cependant des chimères ; il ne faudrait pas que, après avoir trop dédaigné le Sahara, l'on en vînt, par une réaction excessive, à le considérer comme une terre promise ; même les oasis tant vantées, que le lan-

1. Il est regrettable que cet excellent serviteur de la France, qui a donné tant de preuves d'intelligence, de dévouement et d'énergie, soit depuis plusieurs années tenu à l'écart.

Digitized by Google

gage métaphorique des Arabes représente comme des lieux de délices, ne sont que des paradis très relatifs. Qu'on puisse modifier ce pays, adoucir pour ses habitants les conditions de l'existence, cela n'est pas douteux; mais, quoi qu'on fasse, on ne le changera jamais complètement, parce que jamais on n'éteindra les ardeurs de son climat. L'été saharien est terrible ; il commence de bonne heure, dès avril, pour ne finir qu'en octobre; sa durée n'enlève rien à son intensité ; sur la lisière, à Biskra, les températures de 45° sont chose ordinaire ; plus avant, dans l'oued Rir, on arrive régulièrement à 50. Sous un ciel presque toujours pur, dans de grands espaces découverts, la déperdition nocturne de chaleur est énorme ; de là de formidables écarts dans les vingt-quatre heures, des gelées blanches avec 0 pendant la nuit, des températures torrides de 45° vers le milieu du jour. La sécheresse de l'air est extrême ; si quelque nuage, poussé par les courants, s'aventure au-dessus de ce vaste foyer, il est aussitôt résorbé; pas d'humidité, pas de rosées. Quant aux pluies, elles tombent en chutes diluviennes sur le Sahara algérien, mais seulement quelques jours par an ; plus au sud, dans le pays des Touareg, elles surviennent une fois tous les dix ans [1].

En général, le Sahara n'est pas malsain, l'air circule et s'y renouvelle librement. Toutefois il en est autrement des ouadis, des dépressions, des oasis, de toutes les parties relativement fertiles ; la stagnation des eaux y engendre les fièvres et les maladies habituelles. Tandis que les nomades sont vigoureux, solidement constitués, les sédentaires fixés dans les oasis et les ksours sont chétifs, malingres, rongés par les fièvres. Dans ces milieux délétères, hostiles à la race blanche, les Berbères et les Arabes n'ont pu se maintenir que par des croisements répétés avec les Soudaniens. Que dire après cela des

1. Duveyrier.

Digitized by Google

projets de colonisation du Sahara par des immigrants européens? Quelques industriels audacieux que la poursuite de la fortune excite et soutient, quelques fonctionnaires amenés à regret par le devoir professionnel, élément instable et souvent renouvelé, voilà ce qui représente dans nos postes de l'extrême sud le peuplement français. Avec des occupations peu pénibles, un confort relatif, une hygiène prudente, presque tous plient sous l'écrasement du climat; que serait-ce s'ils avaient à supporter le dur travail agricole avec ses privations et ses fatigues? La vie rurale, telle que l'impose la nature du pays, n'est pas possible pour des hommes nés au nord de la Méditerranée. Des individus ou des familles font impunément un séjour limité sur la lisière du Sahara; mais parler d'introduire une population européenne dans l'intérieur du pays, vouloir l'y fixer, l'y acclimater, c'est une pure utopie.

Digitized by Google

LIVRE II

L'ALGÉRIE DANS LE PASSÉ

CHAPITRE PREMIER

LES PREMIERS HABITANTS

« Depuis le Moghreb jusqu'à Tripoli ou pour mieux dire jusqu'à Alexandrie, depuis la mer romaine jusqu'au pays des noirs, toute cette région a été habitée par la race berbère, et cela depuis une époque dont on ne connaît ni les événements antérieurs ni même le commencement. » Ainsi s'exprime l'historien musulman Ibn-Khaldoun. Cette race, les écrivains de l'antiquité classique ne paraissent pas en avoir soupçonné l'unité. Ils parlent des Libyens, des Numides, des Gétules, des Maures comme d'autant de nations différentes, sans lien de parenté entre elles. Les Grecs et les Latins se souciaient peu d'ethnologie : ils voyaient dans l'Afrique du nord des peuplades dont chacune avait son nom particulier, n'ayant ni les mêmes chefs ni les mêmes lois, toujours en guerre les unes contre les autres. Ils n'en cherchaient pas davantage et décrivaient ce qu'ils voyaient, sans rapprocher ni généraliser. A vrai dire, si nous n'avions pas d'autres moyens d'investigation, nous en serions au même point. Aussi bien, ce mot d'unité de race n'a-t-il qu'une valeur très relative. L'histoire des peuples dont nous connaissons le mieux les antiquités nous les montre se formant

Digitized by Google

des éléments les plus divers. On peut dire qu'il n'existe pas de race absolument pure, et ce n'est pas dans l'Afrique du nord que cette loi générale rencontre une exception. Dans ce pays qui touche au Soudan par le sud, à l'Europe par le nord et par l'est à l'Orient, dans ce vaste carrefour où viennent se croiser trois mondes, il a dû se produire de tout temps une immense circulation humaine. Les émigrants de toute provenance y affluent aujourd'hui comme à l'époque turque, comme sous les Arabes, comme sous les Romains. Il est vraisemblable que les choses se sont passées ainsi de toute antiquité.

La question de l'origine des Berbères, obscure comme toutes les questions d'origine, a donné lieu à diverses théories, fondées sur l'observation des faits actuels, sur des textes anciens, sur des rapprochements que fournissent l'histoire, la géographie, la philologie. Le général Faidherbe explique la présence des nombreux types blonds que l'on trouve dans l'Afrique du nord par une invasion de Kymris. Ces mêmes guerriers à la longue chevelure, aux yeux bleus, au teint blanc qui firent la conquête de la Gaule, auraient couru par l'Espagne et Gibraltar jusque dans le pays berbère. Ils auraient élevé tous ces monuments mégalithiques, aussi fréquents sur le sol algérien que sur celui de la France. D'autres assignent aux Berbères une origine purement orientale ; ils seraient des Kouschites venus de l'extrême Asie. Il y a dans l'Inde dravidienne une population de Warwara ; une province de l'ancienne Perse s'appelait le Barbaristan ; sur les bords de la mer Rouge, on trouve des Barbara ; sur le cours moyen du Nil, des Barabra. Tous ces noms marquent les étapes de la longue migration qui aurait amené du fond de l'Inde des habitants à l'Afrique du nord. On cite à l'appui le fameux texte de Salluste, dans lequel il parle de Perses, de Mèdes, d'Arméniens échoués en Afrique après la dispersion de l'armée d'Hercule ; on rapproche le nom latin de la ville de Tanger, Tingis, du mot

Digitized by Google

perse *tingi*, qui signifie passage, le mot Fraoucen, nom d'une tribu kabyle, de *Fourouz*, qui en arabe veut dire Persan; on propose comme étymologie du mot Numides *N'Mad*, les fils des Mèdes. Quant aux traditions berbères, elles se prononcent plutôt pour une origine cananéenne. Le fils d'Abou-Yézid, généalogiste indigène cité par Ibn-Khaldoun, déclare que les Zenata sont fils de Canaan, qu'ils ont été expulsés de la Palestine, leur pays, par l'invasion israélite. Procope affirme qu'il existait une inscription portant ces mots : « Nous sommes les descendants de ceux qui ont fui devant la face de Josué ». Quand on demandait aux paysans du temps de saint Augustin ce qu'ils étaient, ils répondaient : Cananéens. On trouve dans l'Aurès un Yabous qui rappelle le Jébus de Palestine; on peut rapprocher le nom de l'importante tribu des Zénètes et celui des Kénites de la Syrie. Les cités berbères du Mzab ressemblent d'une manière frappante aux vieilles villes de Canaan, telles que les décrivent la Bible et les voyageurs modernes.

Autant d'opinions, autant d'hypothèses. Si l'on s'en tient aux faits eux-mêmes, on constate dans la population berbère la coexistence du type blond et du type brun. Dans des fouilles exécutées sur divers points, notamment auprès de Khenchela, on a découvert des crânes qui n'appartiennent ni à des Aryens, ni à des Sémites, mais qui sont conformés comme ceux des Mongols ou des races négroïdes. Il y aurait donc eu dans l'Afrique du nord, avant l'arrivée des peuples actuels, cette race primitive, ce substratum ethnique, que l'on retrouve presque partout, quelque chose d'analogue à l'homme des cavernes en Europe. Ces anciens habitants auraient été détruits ou absorbés par de nouvelles races brunes et blondes, mieux douées ou plus puissamment outillées. La présence des types blonds doit dater de cette irruption, elle n'est pas du tout un fait récent. Dès le XVIIIe siècle avant J.-C., l'on voit apparaître en Egypte les Maschouach et les

Digitized by Google

Loubim, des guerriers blonds venus du littoral africain, comme pillards ou comme mercenaires.

Ces hommes étaient-ils originaires du nord, du sud ou de l'est? Il est probable que le peuplement se fit à la fois par les trois côtés. Mais, comme la Berbérie n'est séparée de l'Orient ni par une mer ni par un Sahara, comme elle est en quelque sorte inclinée vers l'Egypte et l'Asie, auxquelles elle se relie par la double ligne du littoral et des oasis, c'est avec l'est surtout qu'elle a communiqué. Sans vouloir préciser une histoire que l'absence de documents rend forcément incertaine, il est permis de dire que l'Afrique septentrionale a reçu, dès la plus haute antiquité, des populations orientales. Ainsi s'expliquerait la parenté incontestable de la vieille langue berbère avec les dialectes sémitiques. Quoi qu'il en soit, la race nord-africaine était constituée dix siècles au moins avant l'ère chrétienne et assez solidement pour persister à travers toutes les péripéties de l'histoire; sous les couches superficielles dont la recouvrirent les invasions, elle devait toujours former le fond durable et tenace de la population indigène.

Avant Carthage, avant les premières colonies phéniciennes, où en étaient les peuples berbères, à quel état social, à quel degré de civilisation étaient-ils parvenus? Nous ne pouvons le savoir que d'une manière très approximative et par des voies indirectes. L'influence phénicienne s'est longtemps limitée au littoral et n'a pas dû modifier sensiblement les mœurs des indigènes; même la conquête romaine a eu peu d'influence sur les tribus du sud. Avec des peuples aussi rebelles à tout changement, il est permis de croire que ce qui était vrai au temps d'Hérodote ou de Pline devait l'être également quelques siècles auparavant. D'ailleurs certains écrivains classiques, Salluste par exemple, ont puisé à des sources aujourd'hui perdues.

« Au commencement, dit Salluste [1], l'Afrique fut habitée

1. Guerre de Jugurtha.

Digitized by Google

par les Gétules et les Libyens, peuples grossiers et incultes; ils se nourrissaient, comme les bêtes, de la chair des animaux et de l'herbe des champs; ni mœurs, ni lois, ni chefs, ils allaient devant eux sans foyers ni maisons, s'arrêtant là où les surprenait la nuit. » C'est le point où en sont en ce siècle les indigènes de l'Australie; aucun groupement social ne s'est encore opéré, il n'y a pas de chefs, il n'y a pas de lois, il n'y a pas de mœurs, c'est-à-dire pas de famille. L'homme ne sait pas s'abriter, il va au hasard, sans but, et couche sur la terre nue. A peine chasseur, il se nourrit de ce qu'il rencontre, plantes ou bêtes. Salluste semble attribuer à des émigrants venus de l'est ou du nord, à ceux qu'il appelle les soldats de l'armée d'Hercule, une action civilisatrice. Les Berbères ne tardent pas en effet à s'élever au-dessus de l'état sauvage; la plupart des peuplades citées par Hérodote : Maxyes, Zaouèkes, Byzantes, sont encore nomades; mais déjà la formation en tribus est un commencement d'organisation politique. Ils vont toujours devant eux, mais non plus sans maisons; leurs maisons, qu'ils traînent sur des chariots, ce sont les célèbres mappalia, « logements portatifs, faits de roseaux tressés avec des branches de lentisques [1]. » Ils ne se contentent plus des hasards de la chasse ou des produits spontanés du sol : ils sont devenus pasteurs; ils ont des bœufs, dont ils se servent comme bêtes de trait et dont ils mangent la chair; ils ont domestiqué le cheval; cavaliers admirables, ils montent à cru sans brides ni mors; une légère baguette leur suffit pour diriger leur docile monture. L'agriculture ne les a pas encore fixés à la terre; ils ne savent pas filer et tisser des vêtements, ils se bariolent de tatouages ou jettent sur leurs épaules des peaux quelquefois teintes. Ils ignorent l'usage des métaux; leurs armes sont des lances à pointe de corne, des massues, des haches de pierre [2].

1. Hérodote.
2. *Ibid.*, au dénombrement de l'armée de Xerxès.

Digitized by Google

CHAPITRE II

LES PHÉNICIENS. — CARTHAGE

La légende de Melkarth, l'Hercule tyrien, raconte que le dieu partit avec une flotte et une armée pour la conquête de l'Ibérie. Chypre, la Crète, la Sicile, l'Italie et la Gaule furent les étapes de sa route. Au retour, il soumit et civilisa l'Afrique. Sous la forme d'un mythe facilement intelligible, c'est l'histoire même de l'expansion phénicienne. Partis du bord oriental de la Méditerranée, appelés vers l'Espagne, ce Pérou des anciens, par l'attraction des métaux précieux, les marins de Tyr et de Sidon naviguèrent prudemment le long des côtes. Il leur fallait des points de relâche sur tout le parcours ; la sûreté de leurs communications en dépendait : ils espacèrent sur les rivages du nord et du sud ces emporia, dont beaucoup devinrent des villes importantes. C'est ainsi que leur colonisation enserra tout le bassin de la Méditerranée. Dans l'Afrique du nord, leur établissement fut favorisé par la présence de populations congénères que des migrations antérieures y avaient amenées. Parmi les Cananéens, qui firent sous le nom de Hycsos la conquête de l'Egypte, un certain nombre sans doute avaient dépassé la vallée du Nil et prolongé leur mouvement dans l'ouest. D'autre part, le témoignage de Procope, si affirmatif et si précis, indique l'arrivée de plusieurs peuples de Palestine, fuyant devant l'invasion israélite. Cet exode, s'il a eu lieu, ne s'est pas effectué à

Digitized by Google

travers l'Egypte; ce n'est que par mer et avec le concours de la marine phénicienne que les Gergéséens, les Jébuséens et les autres ont pu passer de leur pays d'origine dans le lointain Moghreb. On peut expliquer de la même manière la présence des Perses, Mèdes et Arméniens de Salluste : on les aurait embauchés comme mercenaires en Asie et débarqués pour tenir garnison sur les côtes d'Espagne ou d'Afrique.

Le fait certain, c'est que les Phéniciens introduisirent ou trouvèrent dans l'Afrique du nord une population d'origine orientale, qui leur était apparentée, qui avait un langage, des croyances, des mœurs semblables ou analogues aux leurs; le croisement de ces Asiatiques avec les indigènes produisit la race métisse des Liby-Phéniciens; le terrain était bien préparé pour recevoir des colonies : Kambé, Utique, Leptis, Oea, Sabrata, Thapsus s'élevèrent l'une après l'autre. La plupart de ces fondations étaient l'œuvre des Sidoniens; plus tard, l'hégémonie fut transférée à Tyr. De Tyr partit en 878 l'émigration qui vint agrandir la vieille Kambé et en faire la ville nouvelle de Karth-Hadeth ou Carthage. Cette fois, ce n'était pas un groupe de commerçants allant s'installer dans un comptoir. Les grands, les prêtres, toute l'aristocratie de la capitale phénicienne avaient suivi Elissar. Vaincus dans leur lutte contre Pygmalion, le tyran populaire, ils lui abandonnaient la place et s'en allaient, emportant leurs richesses, leurs rites, leurs dieux, ce qui pour les anciens était la patrie même. De là pour la jeune Carthage cette déférence et bientôt cette soumission des autres villes ses aînées; de là aussi cet esprit théocratique, exclusif qui domina toujours dans ses conseils. On a trop voulu voir dans Carthage une république de marchands : marchands ils l'étaient certes, comme tous les autres Phéniciens, mais ils furent encore plus des aristocrates; chez eux, la fortune comptait moins que la naissance, ou plutôt l'une et l'autre allaient ensemble; les deux forces sociales,

Digitized by Google

loin de se combattre, s'associaient dans les mêmes mains; les grandes familles appuyaient sur d'énormes richesses leur illustration séculaire.

D'abord réduite à un territoire étroit, Carthage se développa rapidement. Bon gré mal gré, elle s'incorpora les autres villes phéniciennes; les plus petites furent absorbées; les grandes, Utique par exemple, furent des alliées, mais des alliées dépendantes, comme les cités *fœderatæ* l'étaient pour Rome. Les peuples indigènes subirent sa domination ou acceptèrent sa suzeraineté. Au dehors, elle conquit la Corse, la Sardaigne, s'installa en Sicile, où elle retrouvait d'anciennes colonies phéniciennes. Le seul obstacle à cette expansion, c'était en Afrique et dans les îles la présence des peuples hellènes, vieux ennemis du nom punique. Une lutte acharnée s'engagea; elle n'était pas terminée lorsque les guerres avec Rome commencèrent.

Les Carthaginois ne démentaient pas le génie de leur race; ils profitaient de la décadence des métropoles phéniciennes pour devenir les rois de la mer et les maîtres du négoce; ils triomphaient de la rude concurrence des Grecs et des Etrusques; audacieusement ils sortaient de la Méditerranée; leurs navires, franchissant les Colonnes d'Hercule, allaient trafiquer sur le littoral africain de l'Atlantique, gagnaient les terres inconnues de l'Europe du nord. Ils avaient des relations dans l'intérieur de l'Afrique : les peuples nomades auxquels ils touchaient par le sud leur servaient d'intermédiaires avec le vaste pays des noirs. Mais le commerce, quels qu'en fussent les profits, n'absorbait pas entièrement leur activité. Dès le VIe siècle avant Jésus-Christ, ils possédèrent du cap Bon au lac Triton un territoire de 75 lieues de long sur 60 de profondeur : c'est la Tunisie actuelle, avec une partie de la province de Constantine, pays richement doué et dont ils tiraient parti avec une habileté admirable. Aucun peuple, pas même les Romains, qui prirent plus tard leurs leçons, ne s'entendit aussi bien à faire rendre au sol tout ce qu'il

Digitized by Google

pouvait donner. Ils avaient des troupeaux, des plantations d'oliviers, des vignobles; tous les ans, de magnifiques moissons couvraient les plaines; comme la vieille terre de Canaan, l'Afrique regorgeait d'abondance. En grands seigneurs qu'ils étaient, ils ne cultivaient pas eux-mêmes; tout un peuple de serfs indigènes, qu'ils conduisaient de loin, peinait pour eux dans leurs latifundia ; c'était le sort que la conquête avait fait aux habitants de la zone occupée. Au delà, les tribus numides, plus belliqueuses et plus fières, n'étaient soumises qu'à une sorte de protectorat; on ne leur demandait que des soldats.

La constitution de Carthage, modifiée au cours des siècles, resta toujours profondément aristocratique. Elle ressemblait par plus d'un côté à celles des républiques marchandes dans l'Italie du moyen âge. Il y avait trois pouvoirs : le grand conseil, le sénat et les suffètes. Le grand conseil n'était pas, comme on pourrait le croire, une assemblée populaire; seules les vieilles familles puniques y avaient entrée. Le sénat, sorte de concentration de l'aristocratie, était le vrai maître; les suffètes, comme les éphores à Sparte, n'étaient que les instruments dociles d'une oligarchie toute-puissante. La population de race phénicienne s'exposait peu aux chances de la guerre; elle se renforçait par l'afflux constant des émigrants venus de la mère-patrie. Aussi la cité était-elle soigneusement fermée aux étrangers. L'orgueil national, commun à tous les peuples de l'antiquité, est ici plus exclusif que partout ailleurs. Aucun égard pour les services rendus; on traite durement les sujets, même les Libyphéniciens, ces frères bâtards; on ménage un peu plus les Numides, mais par prudence, et on ne les en méprise pas moins. Que si par hasard on a grand besoin d'un d'entre eux, on lui donne en mariage une fille carthaginoise, mais on ne l'élève pas pour cela à la dignité de citoyen[1].

1. Par exemple, le chef numide Narr'Havas, qui épousa la fille de Hamilcar.

Digitized by Google

Cependant, pour protéger au loin les grands intérêts engagés, pour tenir en respect l'Africain opprimé et les convoitises du Numide, il fallait une armée. Carthage paya, et elle eut des mercenaires : hoplites grecs armés de toutes pièces, Gaulois aux longues épées, frondeurs des Baléares ; comme ils coûtaient cher, ils formaient des corps spéciaux, une élite peu nombreuse. Des levées opérées parmi les paysans africains fournissaient une infanterie; les Numides envoyaient leur incomparable cavalerie, toujours prête à se ruer au combat et au pillage. La politique du sénat carthaginois contenait les uns par les autres. Les Numides, en vrais Berbères, étaient toujours divisés; au besoin, on poussait contre eux des masses d'infanterie. Si les laboureurs du nord s'insurgeaient, on lançait sur eux en razzia les goums numides. En temps de paix, les mercenaires étaient parfois un embarras; quand ils devenaient trop gênants, on les embarquait avec tous les mécontents dans quelque entreprise hasardeuse : ce fut une armée de ce genre que Hamilcar conduisit à la conquête de l'Espagne.

Lorsque s'ouvrirent les guerres puniques, l'empire carthaginois ne reposait que sur la force; il était haï de tous les peuples ses sujets. Rome, à vrai dire, ne traitait pas les siens avec plus de douceur; mais sa domination, moins anciennement établie, ne semblait pas encore insupportable. Si Hannibal était venu en Italie un peu plus tard, au temps de la guerre sociale, il aurait peut-être été plus heureux. Avec des ressources moindres, les Romains s'étaient donné une meilleure organisation militaire. Entourés de peuples belliqueux, ils s'étaient préparés pour la défensive ; leurs colonies militaires formaient autour de Rome comme les mailles d'un réseau d'acier. Carthage, qui méprisait les barbares ses voisins, n'avait pris aucune précaution de ce genre. Régulus, puis Scipion, comme autrefois Agathocle, la réduisirent d'abord aux extrémités dès qu'ils eurent débarqué en Afrique. La prévoyance pu-

Digitized by Google

nique paraît avoir été en défaut. Ils ne comprennent pas au début la gravité de la lutte où ils se sont engagés ; ils soutiennent peu leur glorieux Hannibal et le chassent au premier signe de l'étranger. C'est seulement la troisième guerre qui leur ouvre les yeux ; alors enfin ils s'aperçurent qu'il y allait pour eux non plus de la Sicile ou de l'Espagne ou de l'Afrique, mais de l'existence même. Ils combattirent avec un acharnement désespéré ; mais il était trop tard, Carthage fut prise et détruite. Le vainqueur, Scipion Emilien, Romain déjà pénétré d'hellénisme, soldat philosophe, ne put retenir ses larmes devant ce désastre immense. C'était plus qu'une ville qui s'écroulait, c'était tout un monde, une des vieilles civilisations antiques. Pendant les sept siècles de son existence, Carthage avait mis partout sa forte empreinte. Ceux mêmes qu'elle avait si durement opprimés restèrent fidèles à son souvenir. Dans toute l'étendue de son ancien territoire, les indigènes traversèrent la domination romaine en parlant la langue punique. Leur religion ne varia point. Baal, Tanit, Eschmoun continuèrent d'être adorés, et les dieux de la Phénicie ne disparurent que devant le triomphe du christianisme.

Digitized by Google

CHAPITRE III

LA DOMINATION ROMAINE

Les Romains n'occupèrent d'abord que le territoire laissé vacant par la chute de Carthage, la bordure du littoral depuis Tabarque jusqu'à la hauteur des îles Kerkenna; ils laissèrent subsister dans l'ouest le royaume de Mauritanie; ils permirent que la Numidie, récemment accrue par les envahissements de Massinissa, enveloppât de trois côtés leur étroite province. Certes il n'eût tenu qu'à eux de se faire la part plus belle, mais la victoire ne les enivrait pas, et leur politique ne se départissait pas de sa prudence traditionnelle. Strabon explique fort bien que le sénat ne voulut point en cette circonstance assumer un fardeau qui lui semblait trop lourd. Au lieu de se donner dans un pays étendu, difficile, mal connu, les soucis d'un gouvernement direct et d'une occupation militaire, on préféra conserver les royautés africaines. Chacun de ces petits princes se débrouillait avec ses sujets, faisait lui-même la police de ses États; mais ils étaient surveillés, tenus en main; la docilité était la condition de leur existence. Ils n'étaient pas plus indépendants que les souverains indigènes que l'Angleterre tolère encore dans les Indes.

Massinissa était mort avant la prise de Carthage; son successeur Micipsa était attaché à Rome par les liens de la reconnaissance et de l'intérêt; d'ailleurs les ambitions

Digitized by Google

de sa famille avaient été trop largement satisfaites pour qu'il lui restât quelque chose à désirer. Pendant tout son règne, de 149 à 118, il fut un allié fidèle au sens où l'entendait le sénat. Il laissa les commerçants et les banquiers italiens pénétrer chez lui, s'installer dans ses principales villes, dans sa capitale. Ses contingents de cavalerie servaient dans l'armée romaine et combattirent devant Numance. Après lui, les difficultés commencèrent; les deux fils qu'il avait laissés, Hiempsal et Adherbal, ne purent s'entendre avec leur cousin Jugurtha. Celui-ci reproduisait parmi ces figures effacées le type énergique du grand aïeul Massinissa. Brillant cavalier, chasseur intrépide, beau, brave, généreux, il s'était fait chez les Numides une popularité précoce. Au siège de Numance, il avait appris la guerre sous Scipion Emilien, qui l'estimait un de ses meilleurs officiers. C'était alors, pendant son séjour au camp romain, parmi cette jeune noblesse élégante et dépravée qui formait les états-majors, que son ambition avait mûri; il savait maintenant de quels hommes était faite cette aristocratie qui commandait au monde; avec de l'audace et de l'or, il croyait pouvoir tout tenter; peu s'en fallut qu'il n'eût calculé juste.

Il n'attend pas longtemps. Micipsa est mort en 118; en 117, Hiempsal est assassiné, Adherbal vaincu fuit en Italie. Jugurtha n'a pas encore la pensée d'une lutte ouverte contre Rome, il fait plaider sa cause devant le sénat, il accepte l'arbitrage de la république, seulement il a pris soin de préparer le terrain; les personnages les plus influents sont gagnés, gagnés aussi les commissaires envoyés en Numidie pour effectuer un nouveau partage. Il est absous du meurtre d'Hiempsal, et c'est à lui qu'on adjuge le meilleur lot; encouragé, il recommence la guerre. Adherbal, incapable de résister, se réfugie dans Cirta et appelle les Romains à son secours; pendant que les ambassades se croisent, Cirta capitule, Adherbal est égorgé, et avec lui les Italiens, soldats ou marchands, qui ont pris

Digitized by Google

son parti. L'indignation publique força le sénat à déclarer la guerre, mais le consul Calpurnius se laisse acheter et traite à des conditions dérisoires. Le traité n'est pas ratifié ; Jugurtha se rend alors à Rome et, faute de bonnes raisons, plaide sa cause avec des présents et des largesses. Mais la violence du Numide compromit un succès presque assuré ; on parlait de lui opposer un Massiva, son cousin ; il le fit poignarder. L'outrage était sanglant, et c'était trop compter sur la puissance de l'or ; la corruption romaine entendait sauver au moins les apparences. Il disait vrai quand il appelait Rome une ville à vendre, mais il n'était pas prudent de le crier si haut. Le sénat lui ordonna de quitter l'Italie.

L'ancien officier de Scipion connaissait l'armée dans laquelle il avait servi et la puissance de son organisation ; mais il connaissait aussi les ressources qu'offrait pour une guerre défensive la nature de son pays. Il en profita avec une remarquable intelligence ; il garnit ses places et battit la campagne à la tête de sa cavalerie ; évitant les batailles rangées, il multiplia les escarmouches, les surprises, les petits engagements où il risquait peu. Vaincu, il éparpillait ses troupes et disparaissait dans le sud ou au fond de la Mauritanie. Cette tactique lui réussit au début : il attira dans un piège une armée mal commandée et la défit. Mais il n'eut plus la partie si facile quand on eut envoyé contre lui des hommes tels que Métellus et Marius. Métellus repousse avec mépris ses propositions de paix, le bat sur le Muthul, lui prend ses villes l'une après l'autre. Marius châtie cruellement ses retours offensifs, le poursuit dans le sud et défait avec lui son allié Bocchus, roi de Mauritanie. Une trahison termine enfin cette lutte opiniâtre. Sylla, diplomate habile, séduit Bocchus, qui livre son gendre. Jugurtha va mourir dans les cachots du Tullianum.

On avait tenu à en finir avec lui, parce que l'honneur des armes romaines était engagé, mais on sembla dédaigner

Digitized by Google

ses dépouilles; Bocchus, en récompense du service rendu, reçut la Numidie occidentale; le reste fut laissé à la famille de Massinissa; un certain Gauda, frère de Jugurtha, sans talent et sans prestige, y régna obscurément. C'était toujours le même système de modération intéressée; de ces menus rois on pouvait tout attendre, on n'avait rien à craindre. Jugurtha détruit, aucun ne songera plus à secouer le joug; à la génération suivante, ils sont si bien incorporés au monde romain qu'ils partagent ses passions, se mêlent à ses guerres civiles; chacun, suivant ses affections ou ses haines, se fait le client d'un chef de parti. Comme ils se jalousent et se détestent, la pensée ne leur viendra jamais de s'entendre, de travailler tous ensemble à une délivrance commune. Il suffit que l'un d'eux serve une cause pour que son voisin se jette dans le camp opposé. En Numidie, Hiempsal II, partisan de Sylla, est renversé par les lieutenants de Marius, rétabli par Pompée; son fils Juba est pompéien ardent; par contre, les rois de Mauritanie, Bocchus et Bogud, se déclarent pour César. Après Pharsale, le champ de bataille est en Afrique; César y vient en personne et défait ses ennemis à Thapsus. Juba désespère comme Caton et se tue comme lui. La Numidie cette fois est complètement démembrée, la province romaine s'agrandit et aussi la Mauritanie : entre les deux, l'Ampsagas[1] sert de frontière. Cette immense Mauritanie, grande comme le Maroc et les deux tiers de l'Algérie, avait besoin d'être surveillée. Quand elle fut devenue vacante par l'extinction de ses rois, Auguste la donna à Juba II en échange de la Numidie qu'il lui avait un instant rendue. Il savait placer ses faveurs. Juba II, élevé à Rome, y avait reçu une haute culture intellectuelle; philologue, naturaliste, géographe, historien, il a composé des ouvrages dont les écrivains anciens parlent avec admiration. Cæsarea, sa

1. On désignait sous ce nom l'oued el Kebir depuis l'embouchure jusqu'à Constantine et au-delà de Constantine son affluent le Bou Merzoug.

Digitized by Google

capitale, se couvrit de monuments, la Mauritanie se transforma. Comme son aïeul Massinissa et son père Juba Ier, il fut un civilisateur, un éducateur de peuples; il dégrossit ses sujets, les façonna à un gouvernement régulier. Lorsqu'il rencontrait des résistances, on lui prêtait quelques cohortes; la forte main de Rome le soutenait, parce que c'était pour Rome qu'il travaillait. Quand il mourut après un règne de près de cinquante ans, les lois, les mœurs, la langue latines avaient fait la conquête de la Mauritanie; tout était prêt pour une annexion; elle se fût opérée d'une façon pacifique sans la brutalité de Caligula, qui fit étrangler le dernier roi Ptolémée et provoqua ainsi un soulèvement, d'ailleurs facilement réprimé. Dès lors, il n'y a plus en Afrique d'Etat indépendant, tout est romain de la Grande-Syrte aux Colonnes d'Hercule; mais cette prise de possession a mis deux siècles à se faire.

Après la troisième guerre punique, la province romaine avait été organisée dans le nord-est; après Thapsus, elle embrassa la Numidie; en l'an 40, elle absorba toute la Mauritanie. On distingua alors l'Afrique propre, la Numidie, la Mauritanie césarienne et la Mauritanie tingitane; l'Afrique propre se subdivisait en diocèses. Carthage, relevée de ses ruines, était le chef-lieu de toutes ces possessions, la résidence du proconsul. Ce magistrat était un sénateur désigné pour une année; à l'origine, il réunissait dans ses mains l'autorité civile et le commandement militaire. Caligula s'inquiéta de l'importance d'un personnage qui disposait à la fois de l'approvisionnement de Rome et de toute une armée [1]. Pour le diminuer, il plaça près de lui le *legatus proprætore;* c'était un officier qui relevait directement de l'empereur; il était le chef de la IIIe légion et des troupes auxiliaires, et en même temps il administrait la Numidie. Les procurateurs dans les deux Mauritanies, les légats dans les diocèses de l'Afrique propre étaient les

1. V. Boissière, l'*Administration romaine en Afrique.*

Digitized by Google

subordonnés du proconsul ; mais le *legatus proprætore* échappait à sa dépendance.

La réforme de Dioclétien partagea l'empire en grandes préfectures et en diocèses. L'Afrique forma un diocèse de la préfecture d'Italie. Elle comprenait alors six provinces : Tripolitaine, Byzacène, Zeugitane, Numidie, Mauritanie sitifienne et Mauritanie césarienne ; à l'est, la Cyrénaïque se rattachait au diocèse d'Orient ; de même, à l'ouest, la Mauritanie tingitane faisait partie du diocèse d'Espagne. Le proconsul subsistait ; mais au-dessus de lui le vicaire d'Afrique possédait la haute direction et correspondait avec les gouverneurs consulaires de Numidie et de Byzacène, avec les prœsides de Tripolitaine et des Mauritanies. L'administration civile était complètement séparée du commandement ; les troupes, réparties sur les frontières, avaient pour chefs seize *prœpositi limitum*. Un peu plus tard, la direction militaire fut centralisée entre les mains d'un comte d'Afrique.

Pendant presque toute la durée de l'empire, une seule légion garda l'Afrique, la IIIe Augusta, cantonnée à Lambèse. Il semble que c'était bien peu pour un pays qui comprenait l'étendue de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc. Mais la légion n'était pas la seule force dont on disposât. On la tenait en arrière rassemblée pour frapper les grands coups. Les troupes auxiliaires, douze corps d'infanterie, dix-huit de cavalerie, recrutés dans toutes les provinces et où devaient figurer bon nombre d'indigènes, étaient en première ligne. A l'intérieur du pays, les vétérans installés comme colons formaient une réserve solide. Enfin, en cas de besoin urgent, on appelait du dehors quelque autre légion qui venait pour un temps prêter main-forte.

Les siècles de la domination romaine ne furent point stériles pour l'Afrique ; la colonisation avait suivi de près les progrès de la conquête. César donna l'exemple en relevant Carthage. Après lui, on voit les empereurs, sur-

Digitized by Google

tout Auguste, Claude, Nerva, Trajan, Hadrien, accorder le droit de cité romaine ou de cité latine aux anciennes villes, en fonder de nouvelles, ouvrir des routes, bâtir des édifices, ordonner de grands travaux d'utilité générale. Les citoyens pauvres qui voulaient émigrer recevaient des concessions, se fixaient dans le pays et se mêlaient aux débris de la population phénicienne promptement romanisés. Dans les centres éloignés, là où il fallait défendre le sol en même temps que le cultiver, on installait de préférence des soldats vétérans; ils étaient tenus à l'entretien des ouvrages de défense et à un service de place; mais l'Etat leur donnait des esclaves, des bœufs de labour et les exemptait de l'impôt.

Carthage, rebâtie et repeuplée par ses vainqueurs, avait repris la physionomie d'une capitale; elle disputait à Alexandrie le second rang dans le monde romain. Autour d'elle, dans l'Afrique propre et la Numidie, se groupaient les villes importantes, les deux Leptis, les deux Hippone[1], Adrumète, Rusicada[2] sur le littoral, à l'intérieur la vieille Cirta sur sa plate-forme de rochers, Lambèse dont les ruines couvrent 600 hectares, Calama[3], Théveste[4], Thamugas[5], Diana. Elles étaient plus rares dans les Mauritanies, où l'élément romain ne pénétra jamais bien profondément; cependant on trouvait encore, en s'avançant vers l'ouest, Sitifis, fondation de l'empereur Nerva, Saldæ[6], Rusgunia[7], Auzia[8], Cæsarea, dix fois plus grande que notre Cherchell, et à l'extrémité Pomaria[9] et Tingis. Un réseau complet de routes couvrait le pays : le système en était simple et bien conçu; une grande voie longeant le littoral partait de Carthage et s'en allait d'un côté vers Tingis et

1. Hippo Zarytus, aujourd'hui Bizerte, et Hippo Regius, aujourd'hui Bône.
2. Philippeville.
3. Guelma.
4. Tébessa.
5. Thamgad.
6. Bougie.
7. Matifou, près de l'emplacement actuel d'Alger.
8. Aumale ou Aïn Bessem.
9. Tlemcen.

Digitized by Google

l'Atlantique, de l'autre vers la Cyrénaïque; des routes intérieures se développaient parallèlement et se reliaient à elle par des voies transversales; partout existaient des chemins, dont nous retrouvons encore les solides dallages; sur ce cadre étaient semés, dans les intervalles des grandes villes, les villages, les maisons de campagne, les camps, les postes militaires.

Les Romains avaient mis à profit les leçons de leurs prédécesseurs ; tous leurs agronomes reconnaissaient pour leur maître le Carthaginois Magon [1]. Dans les fermes et les exploitations rurales, on élevait, avec des troupeaux de moutons et de chèvres, des chevaux de selle, des bœufs de labour, des bœufs aux cornes larges et fortes, au cou musculeux, au fanon tombant, bien différents de la maigre race d'aujourd'hui. Des irrigations habiles combattaient la sécheresse; l'olivier, le dattier, le figuier, tous les arbres indigènes donnaient leurs fruits; la vigne était cultivée avec soin pour le raisin, pour la fabrication des vins ordinaires, des vins cuits, des vins de raisin sec. Dans les espaces découverts, dans le sol profond des plaines, on ne semait que du blé. La Numidie et l'Afrique propre étaient alors dans le monde romain ce que sont actuellement pour l'Europe les grands marchés à céréales de la Russie, de la Hongrie, de l'Amérique. Elles nourrissaient leurs habitants et versaient à l'Italie le trop-plein de leurs greniers et de leurs silos. C'est pour cela que la politique des empereurs attachait une telle importance à la possession de ces provinces. Là étaient les ressources de l'annone, le pain quotidien de la grande ville; qui tenait l'Afrique pouvait affamer Rome.

Les témoignages des contemporains et plus encore le spectacle grandiose des ruines donnent l'idée d'une remarquable prospérité. Partout des aqueducs, des thermes, des temples, des théâtres, des arcs triomphaux, les tra-

1. V. Columelle.

Digitized by Google

vaux utiles et les constructions luxueuses, tout ce qui indique l'aisance et les loisirs heureux. Les inscriptions viennent à l'appui en nous racontant l'existence des habitants. C'était une société paisible et satisfaite, tranquille sur les destinées du monde, vivant sans bruit de la vie municipale; sûrs du lendemain, tous ces bourgeois géraient avec calme leurs affaires et réservaient les plus longues heures pour le plaisir et les recherches du confort. Les plaisirs ne consistaient pas seulement dans les jeux du cirque, il y en avait de relevés, la culture intellectuelle était fort répandue. Carthage, au rapport de Salvien, possédait « des établissements pour toutes les fonctions publiques, des écoles pour les arts libéraux, des académies pour les philosophes, enfin des gymnases de toute espèce pour l'éducation; » les autres villes suivaient l'exemple de Carthage. Cette population composite, formée par le mélange des émigrants latins, des débris puniques, des indigènes assimilés, gardait au milieu de l'uniformité romaine son caractère distinct et comme une originalité de terroir. Dans la politique, dans la littérature païenne ou religieuse, les Africains, Septime Sévère, Fronton, Apulée, Tertullien, Augustin forment une race à part.

Qu'une pareille civilisation ait disparu sans rien laisser que des souvenirs et des ruines, l'esprit en est confondu. Mais, si l'on regarde de plus près, on s'aperçoit que tout cet éclat de prospérité n'était qu'à la surface. Les citadins brillants, les riches propriétaires ne formaient dans la population qu'une faible minorité. Comme tout le reste du monde romain, l'Afrique avait ses esclaves, les plus favorisés employés au service personnel des maîtres, les plus nombreux dispersés dans les champs, où ils travaillaient sous le bâton des commandeurs. A peine au-dessus des esclaves, presque confondue avec eux, était la classe des colons serfs de la glèbe. Anciens cultivateurs ruinés, d'abord métayers libres, leur engagement était devenu viager, puis héréditaire; là où ils étaient nés, il leur fallait

Digitized by Google

passer leur dure existence jusqu'à la mort; on les vendait avec la terre, ils faisaient partie du cheptel. Dans les anciennes provinces carthaginoises, cette plèbe agricole était depuis longtemps composée d'indigènes; ailleurs elle se recruta dans tous les éléments. Les Mauritanies, où la colonisation romaine ne dépassait pas beaucoup le littoral, les districts montagneux, difficiles et peu sûrs, ne subirent pas un aussi complet asservissement; mais les tribus avaient des chefs, protégés et clients du gouvernement, exploiteurs sans pitié; loin des grandes routes, dans le repli d'une vallée ou la gorge d'une montagne, se cachaient comme honteux les tristes hameaux, domiciles du paysan berbère. Des huttes sordides, quelques loques pour vêtement, à peine du pain. L'opulence de l'Afrique était faite de ces misères. De quel œil la multitude des affamés et des ignorants devait-elle regarder les villes somptueuses, et les portiques, et les thermes, et toute cette vie élégante et raffinée? De longues rancunes, d'inexpiables haines couvaient dans ces masses silencieuses et méprisées.

Les occasions de révolte ne manquaient pas, ni les exemples. Derrière la ligne des postes échelonnés s'agitaient les Gétules, aussi remuants que nos Sahariens, prompts à l'attaque et à la fuite, souvent vaincus, jamais soumis. L'intérieur et surtout le sud des Mauritanies ne furent à aucun moment pacifiés d'une manière complète. Pendant toute la durée de la domination romaine, des soulèvements périodiques attestèrent la turbulence ou le mécontentement des peuples indigènes. Dès le règne de Tibère, le déserteur Tacfarinas entraîne les Musulans et appelle à son aide les lointains Garamantes; il ose proposer à l'empereur un partage de l'Afrique. Difficile à atteindre, habile à se refaire, il fallut sept années pour le détruire. Puis c'est le tour des Mauritanies après le meurtre de leur roi Ptolémée; Suétonius Paulinus, en poursuivant les révoltés, conduit ses colonnes jusque dans

Digitized by Google

l'oued Guir[1]. Sous les Antonins, des irruptions des barbares limitrophes coïncident avec des prises d'armes fréquentes à l'intérieur des possessions romaines. L'anarchie militaire des trente tyrans ébranle l'Afrique comme tout le reste de l'empire ; l'énergique Probus y vient en personne et tue de sa main près du Kef un certain Aradion, chef des insurgés. Au temps de Dioclétien entrent en scène les habitants du Mons Ferratus, la confédération des Quinquegentiens. Le danger dut être grave. Maximien Hercule, un des Césars associés à l'empire, accourut avec des renforts, força ces Kabyles dans leur Djurjura, et pour prevenir de nouvelles révoltes, en déporta un grand nombre. Mais alors commencèrent les luttes religieuses. Le christianisme, apporté de bonne heure en Afrique, y avait trouvé des prosélytes enthousiastes ; une religion qui annonçait la bonne nouvelle, la justice divine renversant l'injustice sociale, l'égalité parmi les hommes, la religion des pécheurs et des publicains devait séduire tous ces déshérités. L'Eglise d'Afrique se constitua dans un esprit d'hostilité contre l'empire ; Tertullien est plein d'anathèmes jetés sur Rome et le vieux monde. Mais voilà que le christianisme devient la religion des oppresseurs, le culte officiel de l'Etat, aucun bouleversement ne se produit, les esclaves restent en bas et les maîtres en haut. Ce dut être, après de si grandes espérances, une immense déception. Aussi, dès le règne de Constantin, les chrétiens d'Afrique se divisent; la majorité des évêques, ayant en tête Donat des Cases noires, repousse les *traditeurs*, accusés d'avoir faibli pendant les mauvais jours. Ces intransigeants de l'Eglise, condamnés par les conciles, poursuivis par le pouvoir, trouvent un appui dans la plèbe. Bientôt la violence des passions se manifeste par la violence des actes, les excès populaires répondent aux persécutions; les donatistes exaltés, les circoncellions, se

1. V. Vivien de Saint-Martin, *Le nord de l'Afrique dans l'antiquité.*

Digitized by Google

répandent dans les campagnes; propriétaires ruinés par le fisc, colons révoltés, esclaves en rupture de chaîne, tous les réfractaires viennent grossir leur bande; ils s'annoncent comme devant établir la pureté de la foi, l'ère de l'égalité, le règne de Dieu. En attendant, ils tuent, ils pillent, ils détruisent; « quand ils rencontrent un maître monté sur un chariot et entouré d'esclaves, ils font monter les esclaves dans le char et forcent le maître à courir à pied [1]. » C'est une Jacquerie, mais une Jacquerie religieuse, comme celle des paysans anabaptistes, allumée à la fois par la misère et par le fanatisme. A la faveur de ces troubles, les insurrections renaissent. Firmus, un de ces grands chefs que l'empire conservait dans les districts montagneux, organise un mouvement général. Il joint à ses contingents les donatistes; il entraîne toutes les tribus de la Kabylie actuelle. Le comte Théodose, envoyé contre lui, n'en eut raison qu'après trois années de campagnes difficiles; encore fallut-il diviser les indigènes. Gildon, qui avait aidé à détruire son frère Firmus, obtint le commandement de toutes les forces en Afrique. Il prétendit alors se rendre indépendant, et sa tentative fut très près de réussir. Il succomba parce qu'on se servit contre lui de son frère Mascizel, comme on s'était servi de lui contre Firmus. On pouvait prévoir le moment où l'empire défaillant laisserait échapper l'Afrique.

1. V. Saint-Marc Girardin, *L'Afrique sous saint Augustin* (*Revue des Deux-Mondes*).

Digitized by Google

CHAPITRE IV

LES VANDALES. — LA RESTAURATION BYZANTINE

Un gouverneur mécontent en rébellion contre l'autorité centrale appela les barbares du nord. Les Vandales ne demandaient pas mieux que de quitter l'Espagne où ils étaient pressés entre les Wisigoths et les Suèves ; la réputation de cette Afrique fertile les attirait ; ils répondirent avec empressement aux ouvertures du comte Boniface. Celui-ci leur offrait les Mauritanies jusqu'à l'Ampsagas, à condition de lui garantir le reste. Ils franchirent le détroit et occupèrent sans résistance le pays qui leur était livré ; mais cette invasion avait bouleversé l'Afrique, de tous côtés les nomades accouraient au pillage, les donatistes se joignaient aux barbares, tous ceux que la société romaine écrasait de son poids se levaient pour la détruire. Il y a de la rage de sectaire dans les dévastations qui furent commises. L'ambitieux chef des Vandales Genséric ne s'arrêta pas à la limite qu'il avait d'abord acceptée. Boniface, effrayé de tant de catastrophes, avait fait sa paix avec Placidie ; il essaya de négocier avec les Vandales, qui ne voulurent pas entendre parler de s'en retourner. Il se décida à combattre, fut défait et rejeté dans Hippone. La conquête subit alors un temps d'arrêt. Les Vandales signèrent avec l'empire un traité qui leur reconnaissait moyennant un tribut la possession des territoires qu'ils avaient occupés. En 439, ils reprirent les

Digitized by Google

hostilités, se jetèrent à l'improviste sur Carthage qu'ils enlevèrent. Ils débordèrent jusqu'à la Tripolitaine, qui fut envahie à son tour en 456. Ils étaient conduits par un homme peu ordinaire, le plus remarquable peut-être de tous ces conquérants barbares. Il étendit ses entreprises au dehors, se créa une marine, prit les Baléares, la Corse, la Sardaigne, la Sicile. En 655, profitant de l'anarchie où se débattait l'Italie, il était venu débarquer à l'embouchure du Tibre et pendant quatorze jours et quatorze nuits avait procédé méthodiquement au pillage de Rome : l'or, l'argent, les statues des dieux et des héros, les étoffes, les meubles précieux, même le dôme en bronze doré qui recouvrait le Capitole, tout fut entassé sur ses vaisseaux. Cela ne l'empêcha pas plus tard de se mêler activement aux intrigues qui disposaient de l'Occident et d'intervenir dans le choix des empereurs. Attaqué par les Grecs, il les battit et força Zénon à lui demander la paix.

La conquête de l'Afrique ressemble à toutes celles que les barbares firent alors sur l'empire. A leur départ d'Espagne, les Vandales et les Alains, qui s'étaient joints à eux, ne formaient pas un effectif de 50 000 combattants ; ils menaient à leur suite leurs femmes, leurs enfants, leurs vieillards. C'était moins une nation qu'une armée. Genséric dut pourvoir à l'existence de ses guerriers : aux uns il distribua des terres, les autres furent installés chez les anciens habitants avec jouissance partiaire ; c'est ainsi que procédaient en Gaule les Wisigoths et les Burgundes. Il est possible qu'il y ait eu des spoliations et des violences, mais on ne voit pas que les possesseurs du sol aient été expropriés en masse. Il faut se défier des écrivains du temps, de leurs exagérations de langage, des termes excessifs qu'ils prodiguent à tout propos et que vient contredire ensuite leur propre témoignage. En Afrique aussi bien que dans le reste de l'empire, le ruineux impôt foncier avait eu pour conséquence l'abandon d'une partie des terres ; les biens séquestrés par le fisc

Digitized by Google

donnèrent à Genséric de quoi faire des largesses et se constituer à lui-même un magnifique domaine. Il est certain que la loi vandale reconnaissait deux classes de propriétaires : les propriétaires romains ou civils, payant une contribution en argent, et les propriétaires barbares, astreints seulement au service militaire. Ces derniers étaient toujours organisés comme pour la guerre. Leur nombre, accru par l'excédant des naissances et plus encore par de nouveaux afflux d'aventuriers, montait à 80 000. Le commandement était partagé, sous la direction suprême du roi, entre des comtes, des hundafath ou chefs de mille, des chefs de cent et de dix ; en temps de paix, les mêmes hommes exerçaient les pouvoirs civils et judiciaires, mais ils n'avaient d'autorité que sur les Vandales. A côté d'eux, l'ancienne administration subsistait avec ses cadres et sa hiérarchie ; les lois impériales continuaient d'être en vigueur ; c'étaient des fonctionnaires romains qui levaient l'impôt dans les mêmes formes qu'autrefois ; dans les villes, les municipalités conservaient leur large autonomie, le *defensor civitatis* siégeait toujours dans son tribunal, les appels étaient portés devant un magistrat suprême résidant à Carthage, le *præpositus judiciis romanis in regno Africæ Vandalorum*. Les Vandales n'eurent jamais la pensée de détruire la civilisation et d'imposer leurs institutions et leurs mœurs ; ils se considéraient comme une grande garnison, à qui le pays devait la subsistance. L'élément militaire ayant le pas sur l'élément civil, c'était leur chef, le roi des soldats, qui gouvernait. Ainsi la condition de la bourgeoisie romaine ne changea pas beaucoup. Quant aux indigènes, ceux des Mauritanies étaient depuis longtemps presque indépendants, Genséric les ménagea ; il les employait comme auxiliaires dans ses courses maritimes, cette vie d'aventures leur plaisait ; c'était déjà la grande piraterie barbaresque. Les paysans de l'Afrique et de la Numidie demeurèrent ce qu'ils étaient auparavant, esclaves ou

Digitized by Google

serfs de la glèbe ; ils travaillèrent à la fois pour les anciens et pour les nouveaux maîtres.

Comme chez les Francs, comme chez les Ostrogoths, la décadence commença à la mort du fondateur. Le peu d'aptitude des barbares à accepter une organisation régulière, la turbulence des guerriers, les divisions des chefs, ces causes partout les mêmes produisirent partout les mêmes effets. Dans cette Afrique débilitante, les Vandales, charmés par le climat, étourdis par les splendeurs d'une civilisation raffinée, perdirent en peu de temps leur énergie militaire. Ils s'habillaient avec recherche, abusaient de la bonne chère, couraient les thermes, les cirques, les théâtres. Les bons rapports que la politique prévoyante de Genséric avaient établis avec les indigènes ne furent pas entretenus. Des révoltes éclatèrent, non seulement en Mauritanie, mais dans la Numidie, en Byzacène, en Tripolitaine. Avec les gens de l'Aurès retranchés dans leurs montagnes, avec les nomades qui lançaient des traits à l'abri de leurs chameaux, les Vandales, lourds cavaliers, sans autres armes que l'épée et la lance, n'avaient pas la partie belle. Les places ayant été démantelées par Genséric, nul obstacle n'arrêtait les incursions. Enfin les passions religieuses, toujours ardentes en Afrique, avaient gagné les nouveaux venus ; les donatistes faisaient cause commune avec les ariens et les poussaient à des persécutions contre les catholiques ; ceux-ci, de leur côté, ne ménageaient pas les provocations. Genséric et ses successeurs immédiats se prononcèrent contre le clergé orthodoxe et lui fermèrent ses églises. Plus tard, Hildéric, élevé à la cour de Constantinople, ami personnel de Justinien, se prêta imprudemment à une réaction ; il devint impopulaire, et son parent Gélimer le renversa. Justinien prétendait alors revendiquer toutes les anciennes possessions de l'empire ; il jugea l'occasion favorable pour intervenir en Afrique. Un grand armement fut préparé. Bélisaire, qui le commandait, descendit avec 15 000 hommes

Digitized by Google

à Caput-Veda, sur les confins de la Tripolitaine et de la Byzacène. Les Romains étaient tout disposés à lui faire accueil ; pour les indigènes, ils étaient toujours les ennemis des maîtres du pays. Un premier combat ouvrit aux Grecs les portes de Carthage ; battu encore dans une affaire décisive, cerné dans l'Edough, où il s'était réfugié, Gélimer capitula ; l'empire vandale n'avait duré qu'un siècle.

Justinien songea aussitôt à organiser l'Afrique ; elle forma une préfecture du prétoire, comprenant comme divisions la Tingitane, la Numidie, la Proconsulaire, la Byzacène, la Tripolitaine et enfin la Sardaigne, également reconquise. Un préfet, chef de l'administration civile, résidait à Carthage ; il avait sous ses ordres les gouverneurs, *præsides* ou consulaires, et un personnel de 396 secrétaires et employés, dont l'empereur lui-même avait réglé le nombre et fixé les émoluments. Le commandement des troupes était à part. Il était dans chaque province confié à un duc ; il était recommandé aux généraux de tenir leurs effectifs au complet et de reconstituer par une sorte de colonisation militaire la garde des frontières. En même temps, on travaillait à rétablir les défenses, à réparer les places, à dresser de nouvelles forteresses. Les matériaux ne manquaient pas ; on ramassait pêle-mêle les décombres de maisons, les pierres tombales, les frises des temples, les statues, et on les empilait dans d'énormes murailles. On peut voir de ces étranges bâtisses à Madaure, à Tébessa, à Thamgad. La restauration byzantine est là tout entière, reconstruction informe ébauchée avec les débris du passé. Les vastes espérances de l'empereur ne se réalisèrent point ; jamais on ne put occuper la Tingitane et l'intérieur de la Césarienne ; partout ailleurs, la domination grecque à peine établie était déjà vacillante ; le fisc, réorganisé avec toute la rapacité du Bas-Empire, exaspérait la population romaine ; les persécutions religieuses chassaient les ariens. Procope estime que pendant le règne

Digitized by Google

de Justinien l'Afrique a perdu 5 millions d'habitants. Les insurrections indigènes recommencèrent ; la population ne faisait rien pour un gouvernement qu'elle détestait ; l'armée, formée de mercenaires, ne savait pas obéir. Les soldats, mutinés, renvoyèrent un gouverneur, Salomon ; il fallut Bélisaire, puis Germanus pour les faire rentrer dans le devoir. Salomon, réintégré, conduisit une colonne dans l'Aurès, pénétra jusqu'au Zab et revint par Sétif, mais il fut tué dans une bataille. Le soulèvement que raconte le poème de Corippus [1], composé en l'honneur du général Troglita, paraît avoir été formidable ; de l'Aurès jusqu'à la Tripolitaine, toutes les tribus étaient debout ; les Sahariens des oasis de l'extrême sud arrivaient à la rescousse. Jean Troglita sortit vainqueur d'une lutte acharnée ; mais de tels succès étaient éphémères. Du vivant même de Justinien, tout annonçait la ruine prochaine de cet établissement factice, qu'un hasard heureux lui avait permis de former dans l'Afrique du nord.

1. *La Johannide.*

Digitized by Google

CHAPITRE V

LE MOYEN AGE MUSULMAN

Justinien meurt en 565; moins d'un siècle après, dès 644, l'islamisme maître de l'Egypte poussait ses avant-gardes vers le Moghreb. Les Arabes ne se risquèrent d'abord qu'avec précaution dans ce « lointain perfide »; des razzias heureuses les mirent en goût, et ils revinrent bientôt en plus grand nombre. Le patrice Grégoire était alors gouverneur de l'Afrique; il s'entendait assez bien avec les indigènes, dont l'appui lui avait permis de se rendre indépendant. Aidé de leurs contingents, il essaya d'arrêter les pillards; il fut tué dans une sanglante bataille. Les villes, effrayées du sort de Tripoli et de Sufetula mises à sac, se cotisèrent pour acheter la retraite des vainqueurs. C'était le moyen de les attirer, une contrée aussi riche devant leur paraître une proie désirable. Les Khalifes ommiades songèrent sérieusement à en faire la conquête et y jetèrent 10 000 cavaliers. Sidi Okba fonda la place d'armes de Kairouan et s'enfonça dans le Sahara pour soumettre Ghadamès et les oasis du Fezzan. Dans une seconde expédition, il gagne les Ziban, les parcourt, puis, se lançant à l'aventure, traverse l'épée à la main tout le Moghreb. Les Grecs, enfermés dans leurs places de Lambèse, de Tiaret et de Tanger, laissèrent passer cet ouragan. Arrivé sur les bords de la « mer environnante », Okba pousse son cheval dans les flots, et, pris d'un sauvage en-

Digitized by Google

thousiasme : « Seigneur, crie-t-il, si cette mer ne m'arrêtait, j'irais dans les contrées éloignées en combattant pour ta religion et en tuant tous ceux qui ne croient pas à ton existence ou qui adorent d'autres dieux que toi ! » Le héros musulman ne brillait point par la tolérance et la modération. Son compatriote El-Mohadjer, qui l'avait un instant supplanté, était traîné à sa suite, chargé de chaînes ; il traitait cruellement les vaincus, faisait mutiler les chefs, « afin qu'on s'en souvienne, » abreuvait d'affronts immérités ceux qui s'étaient ralliés. Les haines qu'il avait amassées éclatèrent enfin, et à son retour les Berbères insurgés lui barrèrent le passage. Il avait renvoyé à Kairouan presque tous ses soldats, il ne lui restait que 300 hommes. C'était assez pour mourir [1]. Il dit sa prière, descendit de cheval et brisa le fourreau de son épée ; ses compagnons l'imitèrent et se firent tuer bravement autour de lui. L'auteur de la révolte était un grand personnage indigène, Koceila, chef reconnu de toutes les tribus de l'ouest ; mais une armée arabe s'avança pour venger Okba. Koceila périt les armes à la main. La résistance se concentra alors dans les montagnes de l'Aurès, autour d'une Débora africaine, Dihya la prophétesse (*Kahina*). Le général musulman Hassan enleva facilement Carthage aux Grecs ; mais, quand il voulut s'attaquer à l'Aurès, il fut battu et rejeté dans le désert de Barca. Au bout de cinq années, il reprit l'offensive ; cette fois, la Kahina succomba. Ses fils, dont elle avait elle-même préparé la soumission, passèrent au service des vainqueurs. Mouça-ben-Nocéir, comme autrefois Genséric, occupa au dehors l'ardeur belliqueuse des Berbères et, en faisant la conquête de l'Espagne, pacifia pour un temps l'Afrique.

Avant l'irruption islamique, les tribus de l'extrême ouest pratiquaient des cultes mal connus ; Kahina et ses

1. Okba a laissé son nom à une oasis située près de Biskra, où l'on montre son tombeau.

Digitized by Google

Djeraoua professaient le judaïsme [1]; mais la plupart des Berbères étaient chrétiens. Ils passèrent, avec une rapidité qui surprend, à la religion des envahisseurs; il est vrai qu'ils l'abandonnaient plus facilement encore; « ils apostasièrent jusqu'à douze fois, » dit le fils d'Abou Yezid [2]. En général, ces paysans africains ne devaient pas être de très grands clercs; le montanisme, le donatisme, l'arianisme et tant d'autres doctrines hétérodoxes leur avaient été présentés tour à tour comme la vérité suprême. L'islam leur arriva de l'Orient et leur parut une forme nouvelle de l'ancienne religion. Il annonçait un Dieu unique, l'égalité de tous les fidèles; tout musulman, quelle que fût son origine, pouvait être homme libre, propriétaire, dispensé de la capitation. Plus de privilèges de race, plus de gouverneurs étrangers, plus de fisc impérial; c'était une émancipation. De plus, il y avait gloire et profit à suivre les drapeaux des conquérants devenus des alliés, à marcher derrière eux au pillage de l'Europe. La conversion définitive date de Mouça-ben-Nocéir. Les Berbères devinrent musulmans comme ils étaient devenus chrétiens et à peu près pour les mêmes raisons.

Ils le furent à leur manière, portés aux exagérations, adeptes fanatiques des doctrines extrêmes; comme au temps de l'empire romain, la lutte contre l'orthodoxie servit de prétexte à la rébellion contre l'autorité centrale. Les Ommiades avaient substitué à la simplicité primitive des *Khalifes parfaits* un despotisme brillant et coûteux; ils avaient de grands besoins; leurs favoris, qu'ils envoyaient comme gouverneurs, pressurèrent la riche Afrique; l'un d'eux, Yézid, prétendit faire payer aux Berbères musulmans le *kharadj*, l'impôt de capitation, exigible seulement des infidèles. Vers 720, le mécontentement était devenu général; ce fut alors qu'arrivèrent dans le Moghreb les missionnaires ouabites. Soixante ans auparavant,

1. Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. de Stane.
2. Cité par Ibn-Khaldoun, *ibid.*

Digitized by Google

Abdallah-ben-Ouab s'était déclaré contre Ali, parce que celui-ci avait admis un arbitrage entre son compétiteur Moaouia et lui. Excommunié avec les siens, Ben Ouab en appela aux armes ; il fut écrasé ; mais les Kharidjites, les « séparés », survécurent à leur défaite et se réorganisèrent dans « la voie de secret » [1]. A les croire, tous les autres musulmans s'étaient écartés de la vraie foi, eux seuls l'avaient gardée intacte dans sa pureté. Ils professaient que le Coran, parole de Dieu, ne doit être ni corrigé ni commenté ; la révélation est une et immuable comme toutes les volontés divines ; les peines et les récompenses sont éternelles, l'homme est prédestiné aux unes ou aux autres par la grâce du Tout-Puissant. Tout ce qui n'est pas Allah n'est rien ; tous les musulmans sont égaux, égalité dans le néant ; tous doivent être humbles, simples de costume et de mœurs ; la probité, la continence, la sobriété, prescrites par le Coran, sont rigoureusement observées. Telle était la doctrine des Ouabites ibâdites ; les exaltés du parti, les Sofrites, pleins de haine contre les « unitaires » impurs, comme ils appelaient les autres musulmans, déclaraient qu'il était permis non-seulement de les combattre, mais aussi de piller leurs biens, de les achever et de les dépouiller sur le champ de bataille. Les Berbères retrouvaient à quelques siècles de distance la dure morale de Tertullien, les idées et presque le langage des donatistes, le zèle furieux des circoncellions. Ces doctrines convenaient à la fois à leur tempérament religieux et à leur situation politique. Ils les adoptèrent en masse. Dès 740, les insurrections commencent et gagnent depuis l'ouest jusqu'à la Tripolitaine ; des imams indigènes sont proclamés ; ils luttent avec succès parfois, toujours avec acharnement contre les troupes des Khalifes ; le sang coule à flots. Ibn-Khaldoun estime qu'il se livra 374 ba-

1. Voy. les appendices à la traduction d'Ibn-Khaldoun de de Stane. — Voy. aussi l'introduction que M. Masqueray a mise en tête de sa traduction de la chronique d'Abou-Zakaria.

Digitized by Google

tailles. La révolution qui déchira l'empire à l'avènement des Abbassides, les mutineries fréquentes des soldats et des chefs arabes, tout concourut à favoriser les progrès des Kharidjites. Leurs deux principales sectes réussirent à former des États indépendants; les Sofrites eurent pour capitale Sidjelmessa, dans le Figuig actuel; les Ibâdites eurent leur centre à Tiaret.

Fatigué du Moghreb, le Khalife Haroun-el-Raschid le donna comme une sorte de fief à Ibrahim-ibn-Aghleb. La famille des Aghlébites, de 800 à 908, se perpétua dans ce commandement. Les émirs reconnaissaient la suzeraineté de Bagdad, mais ils jouissaient en fait d'une indépendance absolue. Au témoignage d'Ibn-Khaldoun, ils réalisèrent une pacification relative. Leur armée, réorganisée, touchait une solde régulière; elle était assez forte pour réprimer les révoltes et faire au dehors la conquête de la Sicile. Cependant ils ne réussirent pas à reprendre les provinces de l'ouest, où les Edrissites, descendants d'Ali, venaient de fonder le royaume de Fez, ni à détruire les principautés de Tiaret et de Sidjelmessa, où s'était cantonné le kharidjisme. Mais déjà une secte nouvelle faisait son apparition. Elle était sûre de trouver des adeptes en Afrique, pourvu qu'elle fût ennemie de l'orthodoxie et des Khalifes. Les Chiites, ou partisans de la famille d'Ali, s'étaient maintenus et propagés dans tout l'Orient. Leur croyance était une sorte de mysticisme politique : le pouvoir légitime s'incarnait dans une série d'imams; le dernier de ces imams ayant brusquement disparu, on annonça qu'il reviendrait un jour pour établir l'ordre divin et faire triompher la vraie foi[1]. Mais cet « attendu », *montader*, n'arrivant pas, on imagina un précurseur, le *Mehdi*, ou envoyé qui devait faire la même besogne. A la fin du IXe siècle, les Ketama, puissante tribu berbère qui s'étendait de l'Aurès au littoral, travaillés depuis longtemps par les missionnaires

1. Voy. de Stane, Appendice à la traduction d'Ibn-Khaldoun.

Digitized by Google

chiites, se soulevèrent contre l'autorité des Khalifes. Abou Abdallah, qui leur avait prêché la révolte, les conduisit au combat, chassa de sa capitale le dernier des Aghlébites et fit reconnaître comme le Mehdi le Fathimite Obéid Allah. Le royaume de Sidjelmessa fut détruit, les Ibâdites s'enfuirent de Tiaret, livré aux flammes; les Edrissites firent leur soumission. Une prophétie attribuée à Mahomet annonçait qu'au IIIe siècle de l'hégire le soleil se lèverait à l'occident; le Mehdi prétendit la réaliser. Les soldats berbères allèrent occuper Alexandrie. Un de ses successeurs, El Moezz, reprit les mêmes projets. En 969, ses troupes victorieuses étaient maîtresses de l'Égypte, et la prière était dite en son nom dans la mosquée du Caire. L'invasion refluait de l'ouest à l'est.

Les Khalifes chiites transportèrent en Egypte leur résidence. Déjà en Afrique les soulèvements et les guerres civiles recommençaient. Les Fathimites avaient donné la suprématie aux Ketama, auteurs de leur élévation, et aux Senhadja, leurs alliés. Ce fut assez pour mécontenter une autre tribu berbère, celle des Zenata. Ils secondèrent dans sa révolte le Sofrite Abou-Yézid, « l'homme à l'âne »; dans l'ouest, un de leurs chefs, Ziri ben Atia, s'empara de Fez et de Sidjelmessa et y fonda un royaume. El Moezz avait délégué ses pouvoirs pour le gouvernement du Moghreb à une famille senhadja; ce commandement se fractionna en deux par la scission du prince senhadja Hammad. Il y eut ainsi dans l'Afrique du nord trois Etats, l'un dans le Maroc actuel, le second au centre avec Bougie pour capitale, le troisième à l'est, tous entre les mains de dynasties berbères; mais les Senhadja continuaient à reconnaître la suzeraineté des Khalifes chiites, tandis que les Zenata acceptaient celle des Ommiades de Cordoue.

Au XIe et au XIIe siècle se forment de grandes puissances purement berbères. Les tribus Louata, habitantes du Sahara occidental, sont prises d'une recrudescence de ferveur religieuse; elles se jettent à la fois sur le Soudan

Digitized by Google

et sur le Moghreb. Ces farouches apôtres prétendaient convertir par la force les noirs idolâtres et les musulmans peu fidèles; eux-mêmes se donnaient comme les zélateurs de la foi, ils étaient les marabouts (El Morabethin, Almoravides). Quand ils paraissaient, montés sur leurs grands meharis, la lance au poing, la face voilée du *litham* sombre, tout fuyait devant eux. Abou-Bekr, le chef de cette croisade musulmane, conduisit la guerre au sud et commença la propagande armée qui devait donner à l'islam l'intérieur de l'Afrique. Pendant ce temps, son cousin Youcef-ben-Tachefin envahissait le Moghreb, détruisait la dynastie zénatienne de Fez et poussait ses conquêtes jusqu'au milieu de notre Algérie. Le khalifat de Cordoue venait de s'écrouler; les musulmans d'Espagne, affaiblis par leurs divisions plus que par leurs défaites, appelèrent à l'aide le puissant Saharien. Youcef passa le détroit à plusieurs reprises, battit les rois chrétiens et fut maître de la péninsule jusqu'à Tolède. Il mourut centenaire, redouté comme un vainqueur et vénéré comme un saint. Mais son vaste empire ne devait guère lui survivre. Dans le pays des Masmouda, au fond du Maroc, une sorte de marabout sordide et cagneux osa s'attaquer à la puissance almoravide. Il était renommé par son savoir et son austérité; il se présenta aux montagnards de l'Atlas comme le *Mehdi* attendu. Ses partisans, « les Almohaddin, » furent bientôt assez nombreux pour constituer une armée. Lui mort, Abd-el-Moumen, qui avait été son élève chéri et son premier lieutenant, lui succéda. C'était un Zenata dont le père fabriquait pour vivre des soufflets de forge. Cet humble ouvrier devint un des plus puissants souverains du monde. Le Moghreb occidental, puis le royaume de Bougie, enfin Kairouan et Tunis tombèrent entre ses mains. Il fait grande figure dans l'histoire musulmane; il fonda les universités où l'Europe devait venir épeler les sciences; il eut une armée, une flotte, une administration régulière. De Tanger à Barka, tout le pays fut cadastré, un

Digitized by Google

impôt foncier, payable en nature, remplaça les impôts de consommation; les caravanes pouvaient partout circuler sans crainte; un soldat passant dans la campagne n'aurait pas osé arracher un épi de blé. Il y avait longtemps que l'Afrique n'avait connu cette discipline et cette sécurité.

Abd-el-Moumen mourut au moment où il préparait une formidable expédition destinée à l'Espagne. La péninsule absorbait l'attention et les forces des Almohades comme des Almoravides. Pourtant un grave danger menaçait le Moghreb. En 1045, les Senhadja de Kairouan, revenus à l'orthodoxie, avaient massacré les Chiites et s'étaient détachés de l'obédience fathimite. El-Mostancer, qui régnait alors en Egypte, voulut punir cette défection insultante. Il y avait dans le Saïd deux tribus arabes, les Hillal et les Soléim, déportées pour leurs méfaits et dont on ne savait que faire. Il les jeta sur l'Occident. « Je vous fais cadeau, leur dit-il, du royaume d'El Moëzz-Ibn-Baddis le Senhadjite, esclave qui s'est soustrait à l'autorité de son maître. Ainsi, dorénavant vous ne serez plus dans le besoin. » Ils ne se le firent pas dire deux fois; comme des loups affamés, ils se ruèrent sur la proie qu'on leur offrait. Derrière eux, tous les nomades besoigneux accouraient; d'abord on leur donnait une prime, ensuite on leur fit payer un droit pour franchir le Nil, tant l'affuence était grande. Jusque-là, l'Afrique n'avait été envahie que par de petites armées qui se fondaient dans la masse des indigènes. Cette fois, c'était une migration d'un million d'hommes, bédouins sauvages, marchant sans idée et sans but, détruisant pour détruire. Ils renversaient les villes, coupaient les arbres, brûlaient les récoltes, faisaient partout place nette pour leurs troupeaux. Les jardins, les vergers, les champs bien cultivés se changeaient en terres de parcours; ils apportaient le désert avec eux. L'émir de Kairouan voulut résister, il fut balayé. Après les Senhadja, les Zenata furent battus à leur tour. Seuls les Almohades auraient pu mettre une digue à cette inondation; Abd-el-Moumen

Digitized by Google

châtia rudement ces pillards arabes, mais il ne croyait pas leur présence si redoutable et n'avait de pensées que pour la conquête de l'Espagne. Les envahisseurs purent donc se maintenir dans l'*Ifrikia*, l'ancienne province d'Afrique, et, continuant leurs progrès, prolongèrent insensiblement leur mouvement vers l'ouest. Ils intervenaient dans toutes les querelles, vendaient au plus offrant leurs services mercenaires. Par leur action directe, et plus encore par l'effet dissolvant de leur exemple, ils précipitèrent la décadence des Etats berbères.

Comme si le maintien de l'unité était chose impossible dans l'Afrique du nord, l'empire des Almohades se divisait : les Beni-Merin Zenata, longtemps nomades, profitaient de son affaiblissement pour lui enlever Fez ; d'autres Zenata, les Beni-Zian, s'établissaient à Tlemcen; les Hafsides, installés à Tunis comme gouverneurs de province, se rendaient indépendants. En 1269, le dernier des Almohades périt dans une bataille, et le sultan mérinide entra dans Maroc. Trois royaumes se partagèrent de nouveau le Moghreb. Le plus important était celui de l'est : il s'étendait de Barca jusqu'au delà de Sétif et de Bougie; les deux autres acceptèrent longtemps sa suprématie. Après la chute de Bagdad, le sultan hafside, salué du titre d'Émir-el-Moumenim, reconnu comme tel par les chérifs de la Mecque, par tout le Moghreb, par l'Espagne musulmane, se trouva le chef religieux de tout l'islam orthodoxe. Tunis, devenue métropole et ville sainte, fréquentée par les voyageurs, les pèlerins et les savants, ouvrit des écoles et des bibliothèques, construisit des aqueducs, des mosquées et des palais. Tlemcen aussi avait alors ses jours de splendeur. « Les enfants de Yahgmoracen Ibn-Zian, l'ayant prise pour siège de leur empire, y élevèrent de beaux palais et des caravansérails pour les voyageurs; ils y plantèrent des jardins et des parcs, où des ruisseaux habilement dirigés entretenaient la fraîcheur. Devenue ainsi la ville la plus importante du Moghreb, Tlemcen

Digitized by Google

attira des visiteurs même des pays les plus éloignés; on y cultiva avec succès les sciences et les arts, on y vit naître des savants et des hommes illustres (Ibn-Khaldoun). » Elle compta un moment jusqu'à 125 000 habitants[1]. Mais les royaumes berbères semblaient condamnés à s'user les uns par des autres. Fez et Tlemcen surtout se faisaient une guerre acharnée; en 1299, le Mérinide Abou-Yacoub parut devant Tlemcen, l'entoura d'une circonvallation et fit de son camp la ville neuve de Mansoura. Il s'obstina à ce siège, que sa mort seule put interrompre au bout de huit ans. Ces luttes ruineuses et fréquemment renouvelées, les divisions des familles souveraines, l'influence néfaste exercée par les Arabes empêchèrent la société musulmane du Moghreb de se développer régulièrement. Elle ne resta pas même stationnaire et vit décroître en même temps sa civilisation et sa puissance. A la fin du xve siècle, l'empire mérinide s'était fractionné en trois petits Etats, le royaume de Tunis se démembrait à chaque instant, le royaume de Tlemcen n'avait plus ni prestige ni force. De toutes parts, les nomades soulevés dévastaient l'intérieur; les villes du littoral se rendaient indépendantes. L'anarchie était générale et semblait appeler la conquête étrangère. Les Portugais tenaient Ceuta et Tanger; les Espagnols prenaient Oran, Bougie, Tripoli, bâtissaient le Peñon d'Alger; tous les petits Etats indigènes reconnaissaient la suzeraineté du roi de Castille, payaient tribut et recevaient des garnisons dans leurs places.

1. Voy. l'*Histoire des Beni-Zian*, traduite par l'abbé Bargès, et le *Mémoire sur les tombeaux des émirs Beni-Zian*, de M. Brosselard.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

L'ALGÉRIE SOUS LES TURCS

Le cardinal Ximenès avait voulu poursuivre en Afrique la croisade espagnole ; il rêvait de fonder sur la côte sud de la Méditerranée un grand établissement militaire. Ses projets semblaient près de se réaliser, quand parurent les deux frères Barberousse. Ces aventuriers, pleins d'audace et de génie, changèrent les destinées de l'Afrique septentrionale.

Ils s'étaient déjà signalés dans cette guerre de pirates que se faisaient alors l'islam et les nations chrétiennes, lorsqu'Aroudj, en vrai condottiere, vint offrir ses services au roi de Tunis (1514) ; il se faisait fort de reprendre Bougie aux Espagnols ; il échoua deux fois et y laissa un bras. Malade et découragé, il s'était retiré à Djijelli, lorsque les habitants d'Alger sollicitèrent son concours ; ils voulaient détruire la forteresse espagnole bâtie au milieu de leur port, l'odieux Peñon, qui était « comme une épine plantée dans leur cœur[1] » ; Ferdinand venait de mourir, le moment semblait favorable. Aroudj ne prit pas le Peñon, mais avec ses Turcs il se rendit maître d'Alger. L'expédition conduite contre lui par don Diego de Vera manqua ; les Arabes et les Berbères, auxquels plaisait l'énergie de Barberousse, l'avaient vigoureusement soutenu. Il s'empara facilement de Ténès ; un parti nombreux l'appela à Tlemcen. Il commença par rétablir le vieux roi Abou Zian, puis,

1. Berbrugger, *le Peñon d'Alger*.

Digitized by Google

pour rester seul maître, il l'égorgea avec ses sept fils et un millier d'habitants. Les Espagnols, inquiets de ses progrès et menacés dans Oran, résolurent de se débarrasser d'un voisinage aussi redoutable. Le marquis de Comarès marcha sur Tlemcen; Aroudj se jeta dans le Méchouar, où il fut étroitement bloqué; réduit aux extrémités, il tenta de s'échapper pendant la nuit; il fut poursuivi, rejoint sur les bords du rio Salado et périt après une résistance désespérée. Il n'avait que quarante-quatre ans. Khéreddine, resté à Alger, recueillit la succession de son frère; il était doué de la même intrépidité, mais il y joignait d'éminentes qualités politiques. Il débuta par un coup de maître en faisant hommage de ses Etats au sultan de Constantinople. Sélim Ier lui conféra le titre de pacha, lui expédia 2000 hommes et proclama que tous ceux qui voudraient aller faire la guerre en Afrique auraient la paye et les privilèges des janissaires. Dès lors, Khéreddine n'était plus un simple chef de pirates, isolé et facile à accabler. Il avait derrière lui toute la puissance des Turcs, dont il était dans l'ouest la sentinelle avancée. Les Espagnols apprirent à leurs dépens que, si Aroudj était mort, il était remplacé. Hugo de Moncade fut battu devant Alger, comme l'avait été Diego de Vera. Le Peñon, après une héroïque résistance de sa garnison, fut pris et rasé; les matériaux provenant de la démolition furent employés à construire la jetée qui aujourd'hui encore rattache l'îlot à la terre et ferme le port au nord-ouest. Alger eut ainsi une petite darse qui devait servir de port à ses corsaires jusqu'en 1830. Les succès de Khereddine lui valurent un honneur inespéré. Soliman l'appela à Constantinople et lui donna, avec le titre de capitan-pacha, le commandement de sa marine. Il quitta dès lors Alger, mais il n'oublia pas le pays où il avait fondé sa fortune. En 1534, il vint détrôner le roi de Tunis Moula-Hassan et prit possession de la ville au nom du sultan. L'année suivante, il eut à s'y défendre contre Charles-Quint en personne; il

Digitized by Google

résista avec son énergie habituelle, mais il ne put empêcher la prise de la ville. Il répara cet échec par les coups d'audace dont il était coutumier. Malgré son âge avancé, on le vit longtemps encore commander les flottes ottomanes sur les côtes de France et d'Italie. Il mourut en 1547, chargé d'ans et d'honneurs.

Il avait été le véritable fondateur de la régence d'Alger; l'agha Hassan, qui commandait depuis son départ, avait réussi en 1541 à repousser une formidable attaque. Secondé par une tempête opportune, il avait obligé Charles-Quint à se rembarquer précitamment; Alger avait gagné la réputation d'imprenable. En même temps, la domination turque s'étendait dans tous les sens; à l'est, Khéreddine avait déjà fait occuper Djijelli, Collo, Constantine; les Espagnols se trouvèrent bientôt resserrés dans leurs garnisons du littoral. En 1552, le pacha Salah-Reïs leur enleva Bougie; en 1555, les chevaliers de Saint-Jean furent chassés de Tripoli; Tunis, prise et reprise, resta définitivement à partir de 1574 à un bey relevant du sultan. Dans l'ouest, les Turcs s'emparaient de Mostaganem et de Tlemcen et poussaient même jusqu'à Fez. Hassan-ben-Khéreddine ne put, il est vrai, emporter Oran et Merz-el-Kebir; mais les Espagnols, réduits à ces deux places, où ils étaient comme bloqués, perdirent l'espoir et les moyens de réaliser le plan de Ximénès. Vers la même époque, la dynastie des chérifs qui s'était installée à Fez chassait les Portugais des côtes du Maroc.

L'organisation du gouvernement d'Alger avait été ébauchée par Aroudj, elle se compléta plus tard en se modifiant; mais c'était et ce fut toujours une république militaire. La suzeraineté du sultan fut d'abord effective, mais il était difficile de maintenir de si loin une obéissance qu'on ne pouvait imposer. Dès 1556, la milice égorgeait un pacha; en 1561, elle embarquait de force pour la Turquie Hassan-ben-Khéreddine. Le pacha, quand on voulait bien l'accepter, ne pouvait rien sans l'assentiment de l'agha chef des troupes et de l'assemblée du divan, où tous les soldats

Digitized by Google

avaient accès ; au commencement du XVIIe siècle, son autorité était devenue toute nominale. L'agha, élu d'abord pour deux mois, investi plus tard d'un pouvoir viager, était le premier personnage de l'Etat ; il prit le nom de *dey*, oncle, patron, appellation familière qui se transforma ainsi en un titre officiel. La Porte se lassa bientôt d'envoyer à Alger des représentants qui étaient comptés pour rien. Le dey fut en même temps pacha ; c'était lui qui nommait les trois beys de Constantine, de l'Ouest et de Titteri. Il gouvernait avec son divan, sorte de conseil privé qui s'était substitué à la bruyante assemblée des premiers temps ; il y avait quatre ministres : le *khaznadji* pour les finances, l'*agha* pour la guerre, l'*oukil-el-hardj* pour la marine, et le *khodja*, chef du personnel administratif. Mais le véritable souverain était toujours la milice ; c'était elle qui choisissait le dey dans des élections tumultueuses ; les révoltes, les séditions, les meurtres rendaient fréquente la vacance du pouvoir. La plupart des deys mouraient de mort violente ; la situation des beys n'était guère plus solide : toujours menacés d'une disgrâce qui les envoyait au supplice, ils tremblaient devant le dey, qui tremblait lui-même devant ses soldats [1].

La milice se recrutait surtout dans les ports du Levant, mais elle ouvrait ses rangs aux aventuriers de toute provenance, pourvu qu'ils se fissent musulmans. Après trois ans, le jeune soldat était promu vétéran ; il obtenait alors l'un après l'autre les divers grades inférieurs qui se donnaient à l'ancienneté. Il y avait une solde fixe, plus élevée pour le vétéran, accrue dans les grandes occasions par des gratifications ; en service, les hommes touchaient des vivres ; ils n'étaient pas constamment en activité : chacun d'eux faisait successivement une année de *nouba*

1. Voy. Walsin Esterhazy, *De la domination turque dans l'ancienne Régence d'Alger*. Voy. également l'*Histoire de Barbarie et de ses corsaires*, du père Dan ; l'*Histoire du royaume d'Alger*, de Laugier de Tassy ; l'*Histoire et topographie d'Alger*, de Haëdo.

Digitized by Google

ou de garnison, une année de *mehalla* ou de colonne et une année de *krezour* ou de repos. Les noubas occupaient les villes importantes et les points stratégiques ; toutes ensemble donnaient un total de 1500 à 2000 hommes. Elles étaient régulièrement visitées et au besoin secourues par les colonnes mobiles. Ces petits corps d'armée étaient organisés pour les marches rapides, ils étaient partout à la fois ; leur armement et leur discipline leur assuraient une supériorité écrasante sur les populations indigènes. D'ailleurs ils avaient rarement l'occasion de combattre. Le gouvernement turc s'était créé des auxiliaires qui faisaient pour lui la police du pays et suffisaient presque toujours à réprimer les révoltes partielles. Les Zemoul et les Deira dans l'est, les Douairs et les Zmélas dans l'ouest, rendirent aux beys les plus signalés services. Leurs tribus étaient makhzen, c'est-à-dire indemnes d'une partie de l'impôt. Les autres, les raïas, payaient double ; mais le plus souvent il fallait lever les contributions les armes à la main. Jamais les Turcs ne purent obtenir la soumission de la Kabylie ; ils ne pénétrèrent qu'une fois dans l'extrême sud, avec Salah Reïs. Ils n'étaient obéis que là où ils se présentaient en force. Ce fut moins un gouvernement qu'une occupation militaire.

Les revenus réguliers consistaient dans les produits du domaine, les droits de douane et d'octroi, les confiscations, les amendes, les déshérences et surtout dans les tributs payés par les beys et les caïds. Mais ces revenus n'étaient rien moins qu'assurés. De plus, l'administration manquait à la fois d'ordre et de probité. Le système oriental des cadeaux, des gratifications intéressées détournait au profit des fonctionnaires de tout grade le meilleur des recettes. L'incurie et le gaspillage plus encore que le vol appauvrissaient le trésor. Ainsi manipulé, le produit des impôts ne pouvait suffire, la piraterie fournissait le surplus.

Les fondateurs de la régence n'étaient pas, à propre-

Digitized by Google

ment parler, des pirates. Ils faisaient la guerre sainte sur mer et respectaient les puissances en paix avec la Turquie. Mais bientôt le zèle religieux s'affaiblit; les armateurs et les capitaines, renégats pour la plupart, s'inquiétaient peu de l'islamisme et n'avaient que des pensées de lucre. Dans un pays où il n'existait ni industrie ni commerce, les particuliers ne pouvaient espérer de bénéfices qu'en participant aux armements ou en spéculant sur la vente des captures. Quand il n'y avait pas de prises, l'argent manquait pour la paye de la milice et les soldats se révoltaient; la sûreté de l'Etat dépendait donc des résultats de la course : aussi la piraterie devint-elle une institution. Quand les marins levantins compagnons de Barberousse eurent disparu, les équipages se recrutèrent au hasard dans la population mêlée qui remplissait la ville; des chiourmes d'esclaves ramaient sur les galères; chaque navire embarquait en outre un détachement de soldats commandé par un agha. Pendant le XVIe siècle, les Algériens n'eurent guère que des vaisseaux légers, galères ou galiotes; plus tard, le Flamand Simon Dansa leur apprit l'usage des vaisseaux ronds ou de haut bord avec lesquels on pouvait tenir la mer dans l'Océan. Ils osèrent alors franchir le détroit de Gibraltar; les navires portugais, anglais, hollandais, qui allaient en Guinée ou aux Indes, ne naviguèrent plus en sûreté; Madère fut pillée de fond en comble, les côtes de l'Angleterre furent insultées. En 1617, le reïs Mourad alla jusqu'en Islande d'où il ramena 400 prisonniers. Dans une période de huit ans, le nombre des bâtiments capturés s'élevait à 936, dont 193 français; pendant les saisons favorables, la valeur des prises se chiffrait par des millions. Les expéditions étaient de véritables entreprises commerciales, auxquelles s'intéressaient les riches particuliers, souvent le dey lui-même. Tout était réglé avec la plus grande précision. Au retour, un secrétaire des prises, assisté de chaouchs, de changeurs, de mesureurs, de

Digitized by Google

crieurs, faisait débarquer et vendre les marchandises et les esclaves ; ensuite il procédait à la répartition ; un droit fixe était prélevé par l'Etat ; le reste, les frais déduits, était partagé par moitié entre l'armateur et l'équipage. Personne à bord ne touchait de solde, on naviguait à la part.

Au temps de Haëdo[1] il n'y avait pas moins de 25000 esclaves ; on les vendait à la criée sur un marché spécial. Le prix variait beaucoup suivant qu'il s'agissait d'esclaves de travail ou d'esclaves de rançon. Les premiers, matelots, pêcheurs, paysans, étaient mis à la rame ou aux travaux de la campagne ; beaucoup se convertissaient et s'enrôlaient dans les équipages. Les captifs qui semblaient appartenir à la classe aisée étaient l'objet d'un commerce très important : on les achetait, on les revendait, on négociait leur rachat avec leurs familles ou avec eux-mêmes. D'ordinaire, ils étaient bien traités ; on les considérait comme marchandise précieuse, qu'il fallait se garder d'endommager. Comme partout, la condition des esclaves variait selon l'humeur des maîtres ; souvent on leur permettait d'aller par la ville en toute liberté, mais en leur laissant le soin de pourvoir à leur subsistance. Heureusement la vie n'était pas chère, la population se montrait assez charitable ; les deux ordres de la Trinité et de la Merci, installés à Alger dès le XVIIe siècle, faisaient d'abondantes aumônes. Excepté dans les jours d'effervescence, on ne voit pas qu'il y ait eu de persécutions exercées contre les captifs. Ces gens faisaient la course et la traite des blancs avec tranquillité, sans haine ni colère. C'était leur négoce et leur industrie.

Il reste aujourd'hui peu de chose de l'Alger des deys ; cependant les ruelles étroites de la haute ville peuvent encore en donner une idée. C'étaient les mêmes maisons basses, muettes, penchées les unes vers les autres, laissant à peine filtrer un rayon de lumière. Dans cet espace

1 Haëdo, *Topographie et histoire générale d'Alger*.

Digitized by Google

étroit grouillait toute une multitude : 100 000 habitants au temps de Haëdo, 200 000 d'après un résident français du XVIIe siècle, Turcs, Coulourlis, Arabes, Maures, Juifs, Kabyles, Biskris, renégats et captifs venus des quatre coins de l'Europe, assemblage confus des races les plus diverses et les types les plus opposés. L'arabe, le provençal, l'italien, l'espagnol, le français, toutes les langues et tous les idiomes se heurtaient dans cette Babel. Quand un navire entrait dans la darse, arborant fièrement le pavillon vert semé d'étoiles, tout se ruait vers la marine ; c'était le moment d'acheter, de vendre, de spéculer. Parfois, si l'on avait capturé quelque barque espagnole chargée de vin, les pauvres diables d'esclaves se grisaient à bon marché ; ils avaient aussi leur part de liesse[1]. A de certains jours, toute la ville devenait morne : les rues étaient désertes, les maisons closes ; la milice venait d'égorger le dey, les Coulourlis se révoltaient, une escadre européenne lançait à toute volée ses boulets et ses bombes ; mais, l'orage passé, on reprenait avec insouciance la vie accoutumée. Telle fut Alger pendant trois siècles, métropole de la piraterie, rendez-vous de tous les forbans, patrie cosmopolite des aventuriers sans scrupule, terreur des nations civilisées, qu'elle bravait avec l'audace d'une longue impunité.

Cette impunité est l'étonnement de l'histoire. Les Etats européens s'estimaient heureux de faire leur paix avec le dey et d'obtenir, même par des sacrifices d'argent et de dignité, une sécurité relative pour leur marine ; encore suffisait-il, pour amener une rupture, d'un changement de dey, d'un caprice des reïs ou des plus futiles prétextes. On dévorait tous les outrages. Quelquefois cependant, l'indignation était plus forte que la crainte. L'Espagne, qui avait beaucoup à souffrir de la piraterie, voulut au XVIIIe siècle essayer d'une répression énergique. Oran,

1. V. la relation de d'Aranda.

Digitized by Google

qui avait été abandonné en 1708, fut repris. Un grand armement fut dirigé contre Alger; mais le général O'Reilly ne fut pas plus heureux qu'autrefois Charles-Quint. En 1786, l'Espagne se résigna à acheter une paix qu'elle ne pouvait conquérir; six ans après eut lieu l'évacuation définitive d'Oran. Les puissances du nord faisaient des démonstrations presque toujours sans effet. Ce n'est qu'au XIXe siècle qu'on voit l'Angleterre tenter un effort sérieux; encore ne s'y décide-t-elle qu'à grand'peine. Le 27 août 1816, lord Exmouth vint s'embosser dans la rade et engagea un furieux duel d'artillerie avec les 300 bouches à feu qui défendaient la place. Il lui en coûta 800 hommes et d'assez graves avaries; mais, sous les 34 000 projectiles qu'il avait lancés, la flotte des Algériens et leurs batteries avaient été écrasées, l'arsenal et plusieurs quartiers étaient en feu. Cette rude leçon fut perdue; dès 1824, une nouvelle escadre était envoyée devant Alger; mais le bombardement était devenu plus difficile et il fallut se retirer sans avoir obtenu satisfaction.

La France était de toutes les nations chrétiennes celle qui entretenait avec la régence les rapports les plus suivis. Dès le XVIe siècle, des négociants de Marseille avaient fondé sur la côte barbaresque des pêcheries de corail, au Bastion de France, à la Calle, au cap Rose, plus tard à Collo[1]. L'existence de ces établissements était assez précaire; en cent cinquante ans, ils furent détruits cinq fois, mais on les reconstruisit toujours. C'est que l'entreprise était fructueuse. A la pêche du corail se joignait le commerce des grains, des laines, des cuirs, des cires. Vers 1630, la Compagnie avait une flottille de 3 tartanes et de 21 bateaux corailleurs; elle entretenait 27 employés, 100 ouvriers, 200 matelots et 100 soldats. Le gouverneur était alors le gentilhomme corse Sanson Napollon, qui venait de négocier avec une habileté supérieure un traité entre la

1. Voy. Féraud, *Histoire de la Calle.*

Digitized by Google

France et le dey. Au XVIIIe siècle, grâce à la paix maintenue avec les Algériens, les concessions ne furent ni pillées ni détruites; ce fut le temps de leur plus grande prospérité; vers 1775, le chiffre des affaires s'élevait à 4 millions 1/2; il y eut des années où les comptoirs d'Afrique expédièrent en France 200 000 hectolitres de blé. Après une longue interruption pendant les guerres de la République et de l'Empire, la Calle avait été restituée à la France en 1817, et les anciennes stations étaient de nouveau occupées, lorsque survinrent avec le dey Hussein les difficultés qui devaient amener l'expédition de 1830.

La question des établissements tient une grande place dans les négociations qui eurent lieu entre la France et le gouvernement d'Alger; mais elle n'était pas la seule ni la plus importante; on voulait surtout faire respecter par les corsaires la marine marchande et le littoral. En 1628, Sanson Napollon obtint pour la première fois un traité régulier [1]. A charge de réciprocité, les Algériens s'engagèrent à ne pas attaquer les côtes et les navires de la France. Mais la paix ne fut pas longtemps maintenue; de part et d'autre, on se livra à des agressions et à des représailles. Les ministres de Louis XIV estimèrent « qu'il était indigne de la grandeur du roi de traiter avec de la canaille et des corsaires ». On songea à former un établissement militaire sur la côte d'Afrique, mais l'incapacité du duc de Beaufort fit manquer l'expédition de Djijelli, qui coûta 1500 hommes et 100 canons. En 1682, Duquesne vint expérimenter contre Alger l'invention nouvelle des galiotes à bombes. L'exécution, interrompue par le mauvais temps, fut reprise l'année suivante. L'effet fut terrible. La population épouvantée força le dey à demander la paix. Mais, pendant les pourparlers, le reïs Mezzo-Morto soulève la milice et massacre le dey. Il fait savoir à Duquesne que, si le bombardement recommence, les Français présents à

1. Voir les remarquables articles de M. de Grammont dans la *Revue africaine*.

Digitized by Google

Alger seront mis à la bouche des canons. Le Père Le-Vacher, consul de France, et vingt-deux autres personnes périrent de cet effroyable supplice ; la sauvage énergie du nouveau dey ne se démentit pas un instant. Duquesne épuisa ses projectiles sans rien obtenir. Les ruines qu'il avait faites n'étaient pas encore réparées, lorsqu'en 1688, à la suite de nouvelles hostilités, l'amiral d'Estrées parut devant Alger. Du 1er au 13 juillet, on fit pleuvoir sur la ville 10 000 bombes ; de 10 000 maisons, 800 restèrent debout. Comme en 1683, les Algériens, exaspérés, ripostèrent en mettant à mort 43 Français, parmi lesquels le consul. Écraser une ville sous les bombes en frappant au hasard les forts et les faibles, les combattants et les non combattants, était alors un procédé inusité dont les Algériens s'indignaient avec quelque raison et qui légitimait presque leurs odieuses représailles. Il faut toutefois reconnaître que Duquesne et d'Estrées laissèrent aux gens de l'Odjak une salutaire impression de terreur. « Les Français, disaient les janissaires, peuvent faire cuire la soupe dans leur pays et venir la manger à Alger. » La haute idée qu'ils se faisaient de la France et de ses forces contribua beaucoup au maintien des relations pacifiques pendant la durée du XVIIIe siècle. Lors de la Révolution, ce fut la régence qui approvisionna de grains nos départements du Midi. Il fallut l'ordre formel de la Porte pour décider le dey à un simulacre de rupture. Mais la politique algérienne était changeante ; grâce à l'affaiblissement de notre marine, l'influence anglaise prit bientôt le dessus. En 1802, Bonaparte parla de jeter une armée sur la côte d'Afrique ; en 1808, il envoya en mission de reconnaissance le commandant Boutin ; une expédition contre Alger aurait été moins périlleuse et plus féconde en résultats utiles que la déplorable guerre d'Espagne ; mais Napoléon avait d'autres desseins ; les plans et les mémoires dressés par Boutin restèrent dans les cartons du dépôt de la guerre jusqu'en 1830.

Digitized by Google

LIVRE III

LA CONQUÊTE FRANÇAISE

CHAPITRE PREMIER

L'EXPÉDITION D'ALGER [1]

Le dernier dey algérien, Hussein, arriva au pouvoir en 1818. Son prédécesseur Ali Khodja avait châtié l'insolence de la milice et transporté sa résidence dans la haute Casba, d'où son artillerie dominait la ville. Hussein profita de ces avantages. Plein d'ignorance et de préjugés, il ne manquait pas de savoir-faire; il connaissait ses turbulents sujets et la façon de les conduire. Aucun dey ne fut si bien obéi. Sa politique étrangère fut moins heureuse, parce qu'il se faisait illusion sur sa force et croyait pouvoir braver impunément les puissances de l'Europe. Cette erreur causa sa perte.

Les relations avec la France, interrompues pendant l'Empire, s'étaient renouées en 1816; mais l'entente ne fut jamais bien cordiale, surtout après l'avènement de Hussein. Il voulait que la redevance annuelle payée pour les concessions fût de 300 000 francs, suivant la convention conclue en 1817 par le dey Omar. La France prétendait s'en tenir au chiffre de 90 000 francs, auquel était

1. Voir les *Relations de la prise d'Alger* de Pélissier, de d'Ault-Dumesnil, *La guerre d'Afrique* de Carette, *La conquête d'Alger* de Rousset, *La conquête d'Alger* de Nettement, etc.

Digitized by Google

revenu Ali-Khodja, qui avait régné entre Omar et Hussein. Le dey n'admettait pas que les établissements français fussent fortifiés; l'exécution de quelques travaux de défense l'avait vivement indisposé. Mais l'affaire Bakri plus que tout le reste lui tenait au cœur. Bakri et Busnah, deux Juifs algériens, avaient fait au Directoire d'importantes fournitures de blé qui n'avaient pas été payées intégralement; l'Empire donna quelques acomptes; en 1819, la créance fut réglée à sept millions; mais la convention alors conclue réserva expressément les droits des Français dont Busnah et Bakri étaient les débiteurs; des oppositions se produisirent, et une partie de la somme fut retenue en attendant la décision des tribunaux. Hussein, qui avait de gros intérêts dans l'affaire et qui n'entendait rien aux formes compliquées de la justice française, s'indignait de ces lenteurs. Il se croyait victime d'une intrigue ourdie contre lui par le consul Deval. Il s'adressa directement au gouvernement du roi, réclama les deux millions et demi qui restaient dus, ajoutant que les ayants droit n'auraient qu'à se présenter ensuite devant son tribunal pour obtenir justice. Il ne reçut pas de réponse, et ce silence lui parut un outrage. Dans son audience solennelle du 27 avril 1827, le consul s'étant présenté devant lui, il l'interpella avec vivacité. L'autre, qui s'exprimait bien en langue turque, répliqua sur le même ton. Le dey, furieux, le frappa de son éventail et le chassa de sa présence. Un consul plus prudent et plus digne n'aurait pas provoqué une pareille scène; mais Deval représentait la France : il fallait une réparation.

Une division navale parut devant Alger; le capitaine Colet, qui la commandait, demanda que l'oukil-el-hardj vînt à son bord présenter les excuses du dey, que le pavillon français fût arboré et salué de cent coups de canon. Hussein refusa absolument cette satisfaction toute de forme; il prétendait que c'était lui et non le roi de France qui avait à se plaindre. Il était décidé à rendre

Digitized by Google

hostilité pour hostilité ; le 15 juin, l'état de guerre fut déclaré ; aussitôt les comptoirs français de l'est, qu'on avait pris la précaution d'évacuer, furent pillés et détruits. Une croisière fut alors établie. Mais le blocus fut bientôt démontré inefficace : il imposait à notre marine un service pénible et dangereux, il coûtait jusqu'à vingt millions en trois ans, et le dey ne paraissait pas plus disposé à céder qu'au premier jour. On essaya encore de la conciliation ; après quelques pourparlers inutiles, le contre-amiral La Bretonnière, montant le vaisseau *la Provence*[1], vint faire une tentative suprême. « J'ai de la poudre et des canons, » lui répondit Hussein. La Bretonnière put s'en apercevoir ; son vaisseau, appareillant sous pavillon parlementaire, fut canonné par les forts ; il reçut leur feu sans riposter et, à force de sang-froid, put se tirer de ce guet-apens.

Dès 1827, Clermont-Tonnerre, alors ministre de la guerre, avait été d'avis d'agir avec vigueur. S'aidant du mémoire de Boutin, de renseignements fournis par les agents du consulat et les officiers de marine, il proposait de débarquer une armée à Sidi-Ferruch ; on prenait ainsi à revers les défenses d'Alger. Ce projet, d'abord écarté, fut repris après l'affaire de *la Provence*. L'Angleterre fit entendre des représentations presque impérieuses, auxquelles il fut répondu comme il convenait. En France même, les partis opposants désapprouvaient une expédition ; ils y voyaient, non sans quelque raison, un artifice politique pour détourner les esprits des affaires intérieures, mais ils oubliaient trop que l'honneur national était engagé. Ce qui donnait quelque force aux objections, c'était l'opinion des officiers généraux de la marine, unanimes à déclarer le succès impossible ; mais le ministre d'Haussez s'en rapporta plutôt aux capitaines de frégate qui avaient servi sur la croisière. Un amiral, Duperré, se décida enfin à

1. Voy. *Revue africaine*, la relation de l'interprète Bianchi.

Digitized by Google

accepter le commandement de la flotte; le ministre de la guerre Bourmont se réserva celui de l'armée, avec la haute direction de l'entreprise.

La décision une fois prise, les préparatifs furent menés avec vigueur; en trois mois ils étaient achevés. La flotte, comprenant 103 bâtiments, parmi lesquels 11 vaisseaux de ligne et 24 frégates, fut divisée en escadre de bataille, escadre de débarquement, escadre de réserve. Le convoi destiné au transport du matériel, des chevaux et des vivres était formé de 347 navires de commerce nolisés par l'État; 225 petits bâtiments constituaient la flottille de débarquement. L'armée montait à 37 000 hommes; le génie et l'artillerie y figuraient dans une assez forte proportion; la cavalerie n'y était représentée que par trois escadrons. Mais la principale force était dans l'infanterie, trois belles divisions dont les hommes avaient été choisis parmi les plus solides et les plus dispos. Bourmont avait pris pour chef d'état-major le général Desprez; Berthezène, Loverdo, Des Cars commandaient les divisions d'infanterie, Valazé le génie, Lahitte l'artillerie. Les troupes montraient de l'ardeur et de la confiance; mais il s'en fallait que l'entente fût parfaite entre les chefs, surtout entre Bourmont et Duperré. L'embarquement commença le 11 mai; le 25 seulement on sortit de Toulon. Ce n'était pas chose facile que le maniement de cette immense flotte; l'amiral avait conscience de sa responsabilité et ne voulait rien donner au hasard. On était déjà en vue des côtes d'Afrique lorsque, jugeant le vent contraire et la mer dangereuse, il rétrograda jusqu'à Palma; il attendit huit jours avant de reprendre sa route. Enfin, à la grande joie des officiers et des soldats entassés sur les vaisseaux depuis près d'un mois et impatients de combattre, on découvrit les maisons blanches d'Alger. La flotte défila lentement devant la ville et s'en alla à l'ouest mouiller dans la baie de Sidi-Ferruch : c'était l'emplacement indiqué par Boutin; on tournait ainsi le formidable front de défense qu'Alger pré-

Digitized by Google

sentait du côté de la mer. « La raison de la nouveauté, disait le mémoire, est aussi à mettre en ligne de compte; plusieurs tentatives ont été faites et ont échoué dans la rade, il faut donc s'adresser ailleurs. Les Turcs sont routiniers et superstitieux; ils ne manqueraient pas de dire : On voit bien que ce sont des Français, ils ne s'y prennent pas comme les autres [1]. » Ce calcul se vérifia; les Algériens attendaient l'attaque du côté de l'est, et l'agha Ibrahim avait déjà établi son camp à la Maison-Carrée, vers l'embouchure de l'Harrach. La flotte mouilla à Sidi-Ferruch sans avoir à tirer un coup de canon. Le 14 juin, à la pointe du jour, on organisa le débarquement; à peine à terre, les troupes se formaient en bataille et marchaient en avant. Trois batteries que l'ennemi avait construites un peu en arrière de la presqu'île furent éteintes et enlevées; on vit à peine quelques bandes de cavaliers et de fantassins qui venaient tirailler à distance; ce n'étaient pas tout à fait « les hordes nombreuses de cavalerie irrégulière couvrant leur front par des milliers de chameaux [2] » que le général en chef avait annoncées à ses soldats. Bourmont partageait les erreurs alors communes et, comme tout le monde, s'exagérait les difficultés de l'entreprise. Le soldat, plus insouciant, ne ressentait pas ces appréhensions; mais les chefs, hantés par des souvenirs sinistres, croyaient qu'on avait tout à craindre des éléments et des hommes. Le 16, le temps devenant mauvais, beaucoup prévirent un désastre. « Si la tempête avait duré deux heures de plus, c'en était fait de la flotte, » écrivait Duperré. Et le général Desprez prononçait le nom de Charles-Quint.

Avec de telles dispositions d'esprit, on était porté à la prudence. Il fut décidé que l'on fortifierait la presqu'île

1. *Mémoire de Boutin*. Ce travail, les cartes et plans qui le complétaient, admirables de netteté et de précision, avaient été faits de souvenir, Boutin ayant dû jeter tous ses papiers à la mer pour qu'ils ne tombassent pas aux mains des Anglais.

2. Ordre du jour en rade de Palma.

Digitized by Google

pour en faire un camp retranché, un asile en cas de revers. Cependant l'ennemi avait porté ses forces à Staouëli ; l'agha Ibrahim, gendre de Hussein, menait avec lui la milice turque, des Coulourlis et des Maures d'Alger, les contingents des beys et quelques milliers de Kabyles. Parmi les témoins oculaires, les uns évaluent cette armée à 60 000 hommes, d'autres à 20 000 seulement. La confusion des manœuvres, les mouvements rapides et désordonnés de la cavalerie arabe devaient donner l'illusion d'une immense multitude. A part les Turcs, toutes ces troupes sans cohésion faisaient assez mauvaise figure en bataille rangée. Le premier choc fut pourtant terrible; le 19 au matin, toutes les lignes françaises sont assaillies; mais l'attaque porte surtout sur les ailes, plus faibles et moins bien postées que le centre; la gauche fut un instant compromise : les Turcs se battaient avec une incroyable ardeur; les cavaliers enlevaient leurs chevaux et sautaient par-dessus les retranchements. Mais l'armée française avait l'avantage de la tactique et de la discipline. Après une lutte acharnée, les Algériens se replièrent sur le camp; le général en chef se décide à poursuivre ses avantages : il ordonne un mouvement tournant pour jeter l'ennemi à la mer ; mais la droite marche trop lentement, la gauche avec trop de précipitation. Cependant l'artillerie, brillamment dirigée, couvrait de ses feux les positions de l'agha. Les contingents kabyles, qui avaient à se plaindre des généraux turcs [1], lâchèrent pied les premiers ; le reste suivit. A midi, les hauteurs étaient conquises et le camp de Staouëli occupé.

Le dey et les habitants d'Alger ne doutaient pas du succès; à l'arrivée des fuyards, ce fut une consternation. « Les gens, raconte le médecin allemand Pfeiffer, qui était dans la ville comme captif, couraient par les rues comme des fous. Quelques-uns demandaient où étaient

1. *La prise d'Alger racontée par un captif.* Cet ouvrage a été publié en allemand, la traduction a paru dans la *Revue afrcaine.*

Digitized by Google

les infidèles et si l'on allait tuer tous les musulmans. » Les Kabyles et beaucoup d'Arabes s'en retournaient chez eux; les Turcs avaient fait des pertes sensibles et n'avaient plus de confiance; l'armée était comme dissoute. Si à ce moment les Français avaient marché droit à Alger, la ville était prise. On eût ainsi gagné du temps et ménagé un sang précieux. Mais Bourmont n'était pas informé de ce qui se passait; la partie du convoi qui portait les chevaux de la grosse artillerie n'était pas encore arrivée, on n'était pas en mesure d'exécuter une attaque en règle. On se borna donc à occuper les positions conquises. Cette inaction rendit aux Algériens toute leur assurance. Ils se hâtèrent de mettre en état le fort l'Empereur, qui défendait la ville au sud-ouest; des émissaires furent envoyés de tous côtés pour rallier les Arabes, les ulémas prêchèrent la guerre sainte. Le 24, les lignes de Staouëli furent attaquées; l'armée française repoussa facilement les agresseurs et en les poursuivant s'établit sur le plateau du Sidi-Khalef. Mais alors un nouveau chef remplaça Ibrahim; c'était le bey de Titteri, Mustapha-bou-Mezrag, qui ne manquait ni d'activité ni d'intelligence militaire. Les positions françaises étaient dominées par le mont Bouzaréa; il installa des batteries sur les pentes; il profita de la nature du pays, montueux, boisé, coupé de ravins pour faire une guerre d'escarmouches où ses troupes reprenaient leurs avantages. Les journées des 25, 26, 27 et 28 furent pénibles et meurtrières; un bataillon du 4e léger, surpris au moment où il nettoyait ses armes, perdit 120 hommes.

Mais le convoi attendu était enfin arrivé; on avait achevé le débarquement du matériel, une route praticable avait été ouverte par le génie depuis Sidi-Ferruch. Le 29 avant le jour, le mouvement offensif commença sur toute la ligne. Déjà un plein succès avait été obtenu, lorsqu'une méprise de l'état-major faillit tout compromettre. Les vapeurs matinales flottaient en brouillard au-

Digitized by Google

dessus de la Mitidja ; le général Desprez, parvenu sur les crêtes, crut voir la mer ; il en conclut que l'armée avait dépassé Alger et que la carte de Boutin, sur laquelle on s'était guidé jusqu'alors, était fautive. Sur son rapport, Bourmont ordonne un changement de direction vers la gauche ; ce mouvement, exécuté à travers des terrains difficiles, produit une confusion générale ; les troupes, empêtrées dans les ravins, vont et viennent en cherchant leur route ; les régiments et les divisions se mêlent ; beaucoup de soldats, accablés par la chaleur, abandonnent leurs armes. En cet instant critique, une attaque vigoureuse aurait pu amener un désastre. Par bonheur, l'ennemi était incapable d'une opération d'ensemble ; il se borna à des tirailleries inoffensives. L'armée eut le temps de se rallier, et le jour même on se mit à l'œuvre pour installer les batteries qui devaient servir au siège du fort l'Empereur ; la flotte canonnait la place et, sans causer de graves dégâts, ajoutait par cette démonstration opportune au trouble et à l'effroi de la population. Le 4 juillet, à quatre heures du matin, la tranchée fut ouverte contre le fort l'Empereur ; les batteries françaises subitement démasquées l'écrasèrent de leurs feux. La garnison se défendit avec la plus grande vigueur, mais la lutte des deux artilleries était par trop inégale ; au bout de quelques heures, les Turcs avaient leurs embrasures démolies, leurs pièces démontées, leurs canonniers hors de combat ; des fuyards s'échappaient vers la Casba, et déjà l'ordre était donné de battre en brèche, quand une formidable explosion se fit entendre. Le khaznadji avait fait mettre le feu aux poudres ; il espérait ensevelir une partie de l'armée française sous les décombres ; quelques hommes seulement furent atteints. Aussitôt les ruines sont occupées ; l'artillerie s'y installe et se prépare à foudroyer la Casba.

Le fort l'Empereur une fois pris, Alger ne pouvait plus tenir ; Hussein pourtant ne voulait pas encore céder ; il montrait dans l'adversité autant de fierté qu'aux jours

Digitized by Google

de sa puissance. Les commandants des forts reçurent l'ordre de tenir jusqu'au bout et d'imiter ensuite le khaznadji ; il déclarait qu'avant de se soumettre il ferait sauter la Casba et la ville. Mais la population, affolée de peur, ne voulait plus qu'on parlât de résistence, des symptômes de défection se produisaient dans les rangs de la milice, un émissaire alla proposer au général de lui apporter la tête du dey comme gage de réconciliation. Hussein, qui voyait clair, jugea qu'il était temps de négocier ; il offrit de fournir toutes les satisfactions refusées depuis 1827 et de payer les frais de la guerre. Bourmont déclina ses propositions et exigea la remise immédiate de la ville avec ses forts. Lorsque le vieil interprète Brascewitz, chargé de signifier l'ultimatum, en donna lecture devant les officiers turcs, des cris de rage éclatèrent, les sabres sortaient des fourreaux[1]. Mais Hussein avait pris son parti; le lendemain, il signait la capitulation, dont le texte définitif était ainsi conçu :

« Le fort de la Casba, tous les autres forts qui dépendent d'Alger et le port de cette ville seront remis aux troupes françaises ce matin, à dix heures.

« Le général en chef s'engage envers Son Altesse le dey d'Alger à lui laisser la liberté et la possession de ses richesses personnelles.

« Le dey sera libre de se retirer dans le lieu qu'il fixera, et, tant qu'il restera à Alger, il y sera, lui et sa famille, sous la protection du général en chef. Une garde garantira la sûreté de sa personne et celle de sa famille.

« Le général en chef assure à tous les soldats de la milice les mêmes avantages et la même protection.

« L'exercice de la religion mahométane restera libre. La liberté des habitants de toutes les classes, leur religion,

1. Brascewitz mourut, peu après, de l'émotion terrible qu'il avait éprouvée.

Digitized by Google

leurs propriétés, leur commerce et leur industrie ne recevront aucune atteinte; leurs femmes seront respectées. Le général en chef en prend l'engagement sur l'honneur, etc., etc.

« Au camp devant Alger, le 5 juillet 1830. »

La générosité envers l'ennemi vaincu est un sentiment bien français. Bourmont ne saurait être blâmé d'avoir traité avec courtoisie le vieux dey, si digne dans son malheur. Mais la capitulation faisait plus que le nécessaire; les Algériens se seraient estimés heureux qu'on leur garantît la vie sauve; il ne fallait pas s'embarrasser d'engagements téméraires; les deux derniers articles ne furent pas observés, et il était difficile qu'ils le fussent. Mieux aurait valu de promettre moins et de tenir davantage. Mais on ne prévoyait pas les difficultés de l'avenir, et ce fut un beau jour que celui où l'armée française, défilant par la Porte-Neuve, entra victorieuse dans cette ville, qui avait bravé Charles-Quint et Louis XIV.

Digitized by Google

CHAPITRE II

LES DÉBUTS DE LA CONQUÊTE [1]

La prise d'Alger semblait terminer l'expédition ; mais elle n'était que le commencement de la conquête. Par la présence de ses troupes sur le sol africain, la France allait se trouver entraînée à étendre de plus en plus le champ de son action. Malheureusement, il n'y eut pas dès le début un plan bien arrêté ; on se laissa mener par les événements au lieu de les conduire. Si dès 1830 on s'était décidé à fonder en Algérie un établissement durable, il y aurait eu économie de temps, d'argent et d'hommes. Mais savait-on ce qu'on voulait faire? Il n'est pas bien sûr que le gouvernement de la Restauration lui-même ait compris la portée du succès qu'il venait d'obtenir ; en tout cas, la révolution de 1830 ne lui laissa pas le loisir d'en poursuivre les conséquences. La royauté de Juillet, au milieu des embarras politiques et des dangers qui la menaçaient, parut d'abord peu soucieuse de conserver l'Algérie ; elle ne se décida pourtant pas à l'abandonner ; plus tard, elle crut y voir un dérivatif pour les instincts belliqueux de la nation, une école pour ses généraux, un terrain commode pour faire gagner leurs éperons aux jeunes princes d'Orléans. D'autre part, on craignait, si l'on s'étendait trop, de mécontenter l'Angleterre ; on se laissait toucher par les objections parcimonieuses d'une partie du Parlement ; on flottait entre les

1. Voy., pour ce chapitre et les suivants, les *Annales algériennes* de Pélissier de Raynaud ; Dieuzaide, *Histoire de l'Algérie*, et surtout le Tableau des Etablissements français dans l'Afrique du nord.

Digitized by Google

idées de conquête définitive, d'occupation restreinte ou de complète évacuation. Suivant l'opinion dominante, les effectifs étaient augmentés ou réduits; à chaque instant, l'armée changeait de chef et la colonie d'administrateur.

Au lendemain même de la prise d'Alger, les tâtonnements commencèrent. La chute de l'odjak avait consterné les indigènes, ils étaient prêts à accepter l'autorité du vainqueur. Les Turcs, mercenaires sans patrie, ne demandaient qu'à s'enrôler au service de la France. Le bey de Titteri venait se faire donner l'investiture; le bey d'Oran sollicitait une occupation de sa ville; seul, à Constantine, Ahmed gardait une attitude menaçante. Mais Bourmont connaissait mal l'Algérie; il marchait au hasard dans ce pays, dont il ignorait les traditions, les mœurs et les idées. Il se laissa persuader que les soldats turcs restés à Alger conspiraient; il les fit embarquer pour l'Orient et se priva ainsi d'auxiliaires qui eussent été précieux. Il négligea les avances que lui faisait le puissant chef kabyle Ben-Zamoun; malgré ses avis, il poussa jusqu'à Blida une reconnaissance qui fut ramenée à coups de fusil; aussitôt tous les Arabes des environs furent en armes; le bey de Titteri, qu'on avait froissé, devint le plus gênant de nos ennemis, parce qu'il était le plus proche. Sur ces entrefaites arriva la nouvelle des événements de Paris. Bourmont, qui espérait encore pouvoir relever le trône de Charles X, concentra ses forces et ramena à lui les détachements qu'il avait envoyés à Bône et à Oran. L'armée entière se trouva resserrée dans Alger; les maladies avaient diminué son effectif, mais le moral surtout était atteint. Le jour même de l'entrée dans Alger, des officiers avaient donné les plus fâcheux exemples. Le vol du trésor de la Casba est une légende; mais il s'était commis des désordres partiels que le général en chef n'avait su ni empêcher ni punir. La discipline, très molle pendant toute campagne, s'était relâchée davantage après la victoire. De toutes les façons, la situation était compromise.

Digitized by Google

Le général Clauzel, qui succéda à Bourmont, avait de brillantes qualités militaires; vétéran illustre des guerres de l'Empire, il apportait en Algérie l'ardeur d'un jeune homme. Il voulait organiser, négocier, conquérir; mais son activité s'égarait quelquefois; il écoutait trop facilement des conseils intéressés ou imprudents; enfin, comme politique et comme administrateur, il était de l'école impériale. Il n'était pas homme à se laisser enfermer entre les murs d'Alger; son plan fut vite dressé. Il voulait agir lui-même au centre, déposséder Mustapha-bou-Mezrag et le remplacer par une créature de la France; il voulait également installer dans les beylicks de l'est et de l'ouest des princes vassaux. Le 17 novembre, il sortit d'Alger avec un corps de 8000 hommes, pénétra de vive force dans Blida, puis aborda les montagnes. Le passage du Ténia, où Bou-Mezrag avait concentré ses forces, fut enlevé après un brillant combat; les gens de Médéa chassèrent eux-mêmes leur bey. Mais, pendant ce temps, les Kabyles de Ben-Zamoun se répandaient dans la plaine, détruisaient un convoi et pressaient vivement le colonel Rullière, resté à Blida. Leur attaque fut repoussée; les malheureux Blidéens payèrent pour eux, et un affreux massacre ensanglanta la ville.

Cette exécution et d'autres du même genre irritèrent les indigènes. La garnison laissée dans Médéa, harcelée sans relâche, difficilement ravitaillée, dut être ramenée. Cependant le bey nommé par la France put se maintenir quelque temps. Au mois de décembre, le général Damrémont alla occuper Oran, que nous livrait le vieux bey Hassan; un arrêté prononça la destitution du bey de Constantine, Ahmed. Un frère du bey de Tunis fut investi du gouvernement des deux provinces; il s'engageait à payer pour chacune une contribution annuelle de 1 million et à favoriser partout les intérêts français; quelques soldats tunisiens vinrent tenir garnison à Oran. Ce traité fut désapprouvé, et le ministère rappela Clauzel.

On lui reprochait d'avoir dépassé ses pouvoirs; le véri-

Digitized by Google

table grief était dans les inquiétudes que donnait à un gouvernement timide cet esprit entreprenant. Comme pour bien caractériser la politique qu'on voulait suivre, l'armée d'Afrique fut déclarée dissoute; il n'y eut plus dans la régence qu'une division d'occupation. Berthezène en eut le commandement; c'était un bon officier, mais en sous-ordre; d'ailleurs les instructions qu'on lui donnait et les faibles moyens dont il disposait lui interdisaient toute initiative vigoureuse. Ben-Omar, notre bey de Titteri, demandait des secours; une colonne pénétra jusqu'à Médéa, mais pour évacuer presque aussitôt la ville; le bey et beaucoup d'habitants suivirent la retraite. Elle ne se fit pas toujours en bon ordre; au passage du Ténia, il y eut un moment critique; dans la plaine, on profita de la nuit pour franchir la Chiffa. Cette expédition peu brillante rendit toute leur audace aux Arabes et aux Kabyles; on combattit presque aux portes d'Alger. Les événements ne prenaient pas une meilleure tournure aux extrémités qu'au centre; une tentative mal combinée sur Bône coûtait la vie à deux excellents officiers, Houder et Bigot; à Oran, le général Boyer ne faisait aucun progrès et rendait la domination française odieuse à force de cruautés[1].

A la fin de 1831, Casimir Périer arrivait aux affaires. L'armée d'Afrique fut renouvelée et augmentée. Berthezène rentra en France; mais il fut remplacé par le duc de Rovigo. On ne pouvait faire un plus mauvais choix; l'ancien chef de la police impériale, l'homme de Vincennes et de Bayonne, était peu préparé à une mission qui demandait sans doute de l'énergie, mais où il fallait surtout de l'intelligence, du tact et une modération calculée. Savary se conduisit avec cette brutalité aveugle qui sous l'Empire simplifiait tout : la politique, la diplomatie et l'administration. Malgré la pauvreté évidente des habitants d'Alger, il exigea d'eux une contribution

1. C'était un ancien officier d'Egypte, qui avait repris du service après 1830; dans l'armée, on le surnommait Pierre-le-Cruel.

Digitized by Google

énorme ; pour construire des routes, il bouleversa sans ménagement leurs propriétés et leurs cimetières. Il s'inquiétait peu de frapper juste, mais de frapper fort. Les émissaires douteux d'un chef saharien ayant été dévalisés, une colonne tomba sur la tribu soumise des Ouffia, tout à fait innocents de ce méfait ; hommes, femmes, enfants, tout fut exterminé. Le cheikh, échappé seul à cette tuerie, parut devant un conseil de guerre ; il n'eut pas de peine à se justifier, mais son acquittement eût été la condamnation de Rovigo ; il fut exécuté ; l'armée assista avec une stupeur indignée à cet assassinat juridique. Une autre fois, c'étaient deux caïds venus à Alger avec un sauf-conduit que l'on mettait à mort. Savary prétendait terrifier les Arabes, il les exaspéra ; les plus indécis se prononcèrent contre nous, la guerre sainte fut proclamée, on se battit sur toute la ligne. Dans la Mitidja, les Arabes subirent un échec à Boufarik, et une colonne alla saccager Blida. A l'est, les capitaines Yusuf et d'Armandy renouvelaient avec plus de succès la tentative du commandant Houder et s'emparaient de Bône. Mais à Oran le général Boyer se livrait à de tels excès que Rovigo lui-même s'en émut et le fit rappeler.

La commission d'enquête envoyée en Algérie en 1834 apprécia avec sévérité tout ce qui s'y était fait et surtout les actes de Savary. Celui-ci, gravement malade, avait dû s'absenter ; le général Voirol exerça l'intérim d'avril 1833 jusqu'en septembre 1834. Son administration fut habile et féconde ; il entrait en rapports avec les indigènes, les utilisait comme auxiliaires ; la tribu remuante des Hadjoutes, intimidée par une forte démonstration, accepta un caïd de sa main. Le général Trézel alla enlever la ville de Bougie et y laissa une garnison ; Monck-d'Uzer, envoyé à Bône, s'y maintenait victorieusement. L'influence française faisait de rapides progrès ; le cheikh de Tuggurt, ennemi déclaré d'Ahmed-bey, sollicitait une alliance ; autour d'Alger, les relations devenaient plus faciles, la sécu-

Digitized by Google

rité renaissait. La bonne foi et l'équité du général Voirol inspiraient la confiance. Quand il s'embarqua pour quitter l'Afrique, les habitants européens firent frapper une médaille d'or en son honneur, les caïds de la plaine vinrent lui offrir des présents d'adieu.

L'ordonnance du 22 juillet 1834, s'inspirant des conclusions de la commission d'enquête, institua un gouverneur général des possessions françaises d'Afrique. L'organisation qui fut alors adoptée prêtait à bien des objections ; mais elle semblait indiquer, dans l'esprit de ceux qui dirigeaient l'Etat, des desseins plus arrêtés et des résolutions plus fermes. On se décidait enfin à conserver l'Algérie. Le premier gouverneur fut Drouet d'Erlon ; il avait soixante-dix ans ; c'était encore une vieille gloire de l'Empire qu'on exhumait mal à propos. De caractère flottant, l'esprit affaibli par l'âge, il se laissa tirailler par toutes les influences et duper par toutes les intrigues. Dans la Mitidja, une rupture avec les Hadjoutes prit les proportions d'un grand événement. C'était une petite tribu pouvant mettre à cheval quelques centaines d'hommes, mais ils trouvèrent moyen de faire beaucoup de mal : ils couraient la plaine, se glissaient entre les postes, pillaient les fermes, enlevaient ou tuaient les isolés. Des colonnes étaient envoyées contre eux ; des bulletins annonçaient leur destruction ; mais ils reparaissaient toujours, audacieux et insaisissables. L'impuissance où l'on était de réduire ces faibles ennemis fut du plus déplorable effet. L'incertitude était partout et le désordre. A Bougie, un fonctionnaire civil entrait en pourparlers avec les indigènes sans l'aveu du commandant de la place, Duvivier. Celui-ci, trouvant mauvais qu'on négociât avec un ennemi qui faisait de son départ la condition de la paix, parla de se retirer ; on le prit au mot. Cette injustice et ce manque de dignité ne furent d'aucun profit ; les hostilités recommencèrent presque aussitôt. Mais c'était surtout dans l'ouest que des fautes graves étaient commises.

Digitized by Google

CHAPITRE III

LES ÉVÉNEMENTS DE L'OUEST. — COMMENCEMENTS D'ABD-EL-KADER

La chute de la domination turque avait laissé la province d'Oran dans une complète anarchie. Le pays n'était ni à la France, dont les troupes ne sortaient guère de l'enceinte d'Oran, ni à l'empereur du Maroc, qui, après avoir envoyé son khalifa, l'avait rappelé presque aussitôt. Un de ces chérifs qui excitaient autrefois contre les beys des insurrections périodiques exploita la situation au profit de sa famille. Les tribus sentaient vaguement le besoin d'un chef pour rétablir l'ordre et organiser la guerre sainte. Le vieux Maheddin répandit adroitement des prophéties et des prédictions qui désignaient comme le futur sultan son fils Abd-el-Kader. Quand il jugea le terrain assez préparé, il le présenta dans la plaine d'Eghris aux hommes des Hachem, des Gharaba et des Beni-Amer; ils l'accueillirent par des acclamations et l'escortèrent jusque dans Mascara. A dater de ce jour, une puissance indigène redoutable était fondée.

Le fils de Maheddin [1] n'était pas un ambitieux vulgaire; son éducation avait été soignée; il avait vu l'Égypte et l'Orient; mais ses connaissances et ses idées ne dépassaient pas les frontières de l'islamisme. Dans la zaouïa

1. Voy. Bellemare, *Histoire d'Abd-el-Kader*.

Digitized by Google

paternelle, il avait appris le Coran, étudié à fond la jurisprudence musulmane; son esprit s'était aiguisé aux subtilités de la casuistique. Nul mieux que lui ne citait à propos les textes sacrés en les interprétant toujours à son avantage; il savait aussi traduire à sa façon le texte d'un traité. De taille moyenne et bien prise, pâle, les traits fins, l'œil ardent, il avait toute la dignité élégante d'un aristocrate arabe avec la mine austère d'un saint. Brillant cavalier, il s'exposait bravement au péril, mais sa vaillance était plus raisonnée qu'instinctive; son tempérament était d'un thaleb, non d'un guerrier; son geste favori était celui de la prière quand de ses doigts effilés il maniait les grains d'un chapelet. La parole était un de ses moyens d'action; il montait en chaire et prêchait : alors sa cause devenait celle de Dieu même et du Prophète. Il ne faudrait pas voir en lui un imposteur habile. Sa foi était sincère; mais il y avait dans ce croyant un politique et un ambitieux. Il ne se servit si bien des passions religieuses que parce qu'il les ressentait. En général, les Français, après l'avoir estimé trop peu, l'ont ensuite élevé trop haut. On eut tort de le dédaigner comme un simple barbare; mais on se trompait également quand on lui prêtait les idées d'un homme d'État européen. Pour rusé diplomate, il le fut, comme beaucoup de ses compatriotes; il avait assez de pénétration pour voir très vite le faible d'un chacun; il devinait les vices et les faiblesses de ses ennemis et agissait en conséquence. Il montra de réelles qualités d'organisateur, énergique, actif, avec du coup d'œil pour choisir les hommes; mais son gouvernement ne fut guère qu'une copie un peu corrigée de celui des Turcs; il n'inventa rien de nouveau. Avec toute son intelligence, il ne sut pas comprendre les supériorités de la civilisation; il se renferma dans ce mépris haineux et invincible que ceux de sa religion presque tous éprouvent pour ce qui n'est pas musulman. Il n'avait pas dans le caractère la sauvagerie bestiale de tant d'autres chefs de révolte; mais le sang ne lui faisait

Digitized by Google

pas peur, pourvu qu'il ne fût pas inutile. Sa franchise et sa perfidie, sa clémence et sa cruauté, tout était calculé, tout lui semblait justifié par la sainteté du but. Pour trouver à un tel homme ses égaux et ses pareils, il faut remonter aux siècles théocratiques ; le moyen âge a produit, surtout parmi les politiques d'Église, de ces cerveaux vigoureux et étroits qu'emplissait une seule idée, hommes passionnés et froids, souples et violents, faisant servir leur habileté au triomphe de leurs croyances et leurs croyances à leurs ambitions. Tel était Abd-el-Kader, expression vivante de cette société musulmane si attardée dans son passé, si différente de la nôtre et que nous commençons à peine à connaître après un si long contact.

Malgré tous ses talents, il eut des commencements difficiles ; la plupart des chefs qu'il avait convoqués pour la guerre sainte refusèrent de reconnaître son autorité ; de tous côtés, il vit se dresser des ennemis : dans le Bas-Chélif, le marabout Si-El-Aribi ; au sud, les Ouled-Sidi-Cheikh ; à l'ouest, El-Ghomari, cheikh des Angad ; au nord enfin, à la tête des Douairs, des Turcs et des Coulourlis, le brave Mustapha-ben-Ismaël. Si les généraux français qui commandèrent alors à Oran avaient su mettre à profit ces rivalités, ils auraient eu bon marché d'Abd-el-Kader. Mais le général Boyer ne sortait point d'Oran. Desmichels, son successeur, après quelques démonstrations assez décousues, entra en rapports avec le jeune chef et fit la paix. Abd-el-Kader recevait un consul à Mascara et envoyait les siens à Alger, Oran et Arzeu ; de part et d'autre, on se restituait les prisonniers et les déserteurs ; tout Français qui voulait voyager dans l'intérieur devait avoir une autorisation revêtue du cachet de l'émir ; quant aux musulmans, ils étaient libres d'aller et de venir et il était spécifié « que le général commandant à Alger n'aurait pas de pouvoir sur ceux qui viendraient auprès de lui avec le consentement de leurs chefs ». Les Arabes pouvaient acheter et vendre de la poudre, du soufre, des armes, « tout ce qui

Digitized by Google

concerne la guerre. » Enfin le commerce maritime de l'ouest devait se faire par Arzeu, « sous le gouvernement du prince des croyants. » Ce traité nous ramenait au temps des capitulations avec les deys. Nous reconnaissions en Algérie « un prince des croyants », auquel toutes les populations devaient obéissance. Quant aux infidèles, ils occupaient quelques points de la côte où le souverain légitime voulait bien les tolérer jusqu'au moment où il jugerait à propos de les jeter à la mer. Tel était pour les indigènes le sens de ce traité. Cependant Abd-el-Kader, faiblement soutenu par l'inconstance de ses partisans, menacé à la fois par tous ses ennemis, se trouvait dans le plus cruel embarras. Tandis que Si-El-Aribi et El-Ghomari s'armaient, le chef des Douairs et des Smélas, Mustapha-ben-Ismaël, s'était mis en pleine révolte ; c'était un redoutable soldat que ce vieux cavalier à barbe blanche[1] ; il défit les contingents des Beni-Amer, commandés par Abd-el-Kader en personne. Heureusement pour celui-ci, son allié Desmichels était là. Il lui conseilla d'organiser un bataillon de fantassins réguliers, lui donna de la poudre et des fusils ; sortant lui-même d'Oran avec une partie de la garnison, il prit position près de Misserghin, de manière à en imposer aux Douairs et aux Smélas. Cette intervention sauva l'émir. Mustapha-ben-Ismaël se soumit ; mais, peu confiant dans la clémence du vainqueur, il alla s'enfermer dans le Méchouar de Tlemcen. Dès lors, Abd-el-Kader marche de succès en succès : le cheikh des Angad El-Ghomari, tombé entre ses mains, est traduit devant un tribunal d'ulémas qui le condamne à mort. Si-el-Aribi, après plusieurs défaites, se rend prisonnier et meurt en captivité. Ainsi, par la grâce du général Desmichels, le chef contesté de quelques tribus devenait un prince puissant ; à l'exception d'Oran, d'Arzeu et de Mostaganem, où nous étions, et du Méchouar de Tlemcen, occupé par Mustapha, toute la province de l'ouest reconnaissait l'autorité d'Abd-el-Kader.

1. V. Castellane, *Souvenirs de la vie militaire en Afrique.*

Digitized by Google

Si grand que fût alors l'aveuglement, de telles fautes ne pouvaient passer inaperçues; on cria à l'impéritie, le mot de trahison fut même prononcé. Drouet d'Erlon, bien inspiré cette fois, rappela Desmichels et envoya à Oran le général Trézel. Mais cette fermeté ne se soutint pas. Malgré des défenses réitérées, Abd-el-Kader alla occuper Miliana et Médéa et le fit impunément. Cependant Trézel, à peine arrivé, travaillait à réparer les erreurs commises avant lui; par la convention dite du Figuier, les Douairs et les Smélas se placèrent sous la protection de la France et reprirent leur ancienne position de tribus Makhzen. Aussitôt Abd-el-Kader, invoquant le traité Desmichels, les réclama comme des rebelles et des transfuges. Sa religion, disait-il, lui défendait d'admettre qu'un musulman fût sous le pouvoir d'un chrétien; en même temps, il se portait sur le Sig. Trézel savait combien peu il pouvait compter sur le gouverneur, qui se laissait alors circonvenir par les émissaires de l'émir. Il lui adressa une lettre où il exposait clairement la situation, montrant qu'une retraite était incompatible avec l'intérêt et l'honneur. Si sa conduite n'était pas approuvée, il offrait sa démission. Il avait établi son camp au Tlélat; le 22 juin 1835, un convoi qu'il faisait venir d'Oran fut attaqué; le 26, il se décida à marcher à l'ennemi. Il menait avec lui 2500 hommes et 6 canons; c'était peu, mais il ne croyait pas qu'Abd-el-Kader osât lui faire tête; cette confiance était exagérée. L'avant-garde, en pénétrant dans le bois de Muley-Ismaël, fut brusquement assaillie; après un instant de désordre, on reprit l'avantage, mais cet engagement avait coûté 50 tués et de nombreux blessés. Arrivé sur le Sig, Trézel s'y arrêta toute une journée, puis il résolut de se porter sur Arzeu pour y refaire ses troupes et y déposer ses blessés. Mais, au lieu de suivre simplement la route, il voulut passer par les gorges de l'Habra et de la Macta; le chemin était étroit, bordé de ravins et de marais; Abd-el-Kader avait mis en embuscade ses meilleures troupes.

Digitized by Google

De droite et de gauche, la colonne est attaquée, les détachements envoyés vers les hauteurs sont culbutés, le convoi reste à découvert; les conducteurs, pris de panique, coupent les traits des chevaux et s'enfuient; les blessés, criblés de balles ou sabrés, poussent des cris affreux; la terreur et la confusion sont partout. Seuls les artilleurs et quelques cavaliers font bonne contenance et en imposent à l'ennemi. Enfin on atteint la sortie du défilé; à la vue de la mer et d'Arzeu qu'on découvre dans le lointain, les soldats reprennent courage, les Arabes cessent leur poursuite. Mais on avait perdu près de 500 hommes tués ou blessés; l'impression était telle que sans Lamoricière, qui ramena quelques centaines de Douairs, on n'aurait pas osé retourner à Oran par la route de terre. Trézel fut remplacé; mais on se décida aussi à rappeler Drouet d'Erlon, dont l'insuffisance était évidente. Le maréchal Clauzel fut pour la seconde fois envoyé en Afrique.

Il arrivait avec la mission de venger l'échec de la Macta et de relever le prestige compromis de nos armes. Dès le mois de novembre, des troupes furent réunies à Oran; avec les Douairs et les Smélas, elles formaient un corps de 11 000 hommes. Le maréchal, accompagné du duc d'Orléans, vint prendre le commandement; on devait marcher sur Mascara, enlever à l'émir sa capitale et y installer un bey relevant de la France. Abd-el-Kader tint la campagne avec un corps volant; il comptait disputer les passages difficiles et peut-être renouveler l'heureuse attaque de la Macta. Mais Clauzel ne lui en fournit pas l'occasion, le déconcerta par l'imprévu et la rapidité de ses manœuvres. A son approche, la garnison arabe pilla Mascara et s'enfuit. L'armée française entra dans la ville sans résistance. Rien n'empêchait que le plan adopté à Oran ne fût exécuté jusqu'au bout. A la grande surprise de tous, Mascara fut évacué au bout de deux jours; il paraît que le duc d'Orléans était malade et qu'il fallait toute une armée pour escorter jusqu'à Oran ce fils de

Digitized by Google

France. En partant, on mit le feu à la ville. Quelques jours après, Abd-el-Kader reparaissait et ralliait ses partisans. Pour bien montrer que sa puissance n'avait pas subi d'atteinte, il alla assiéger dans le Méchouar de Tlemcen les 750 Turcs ou Coulourlis de Mustapha-Ismaël; les Angad s'avancèrent au secours, ils furent battus, et leur chef, le jeune El-Ghomari, fut tué. Le neveu de Mustapha, El-Mazari, insista vivement auprès du maréchal et le décida à entreprendre une expédition sur Tlemcen. Abd-el-Kader n'attendit pas la colonne; les défenseurs du Méchouar furent débloqués, et on leur laissa un bataillon, commandé par le capitaine Cavaignac. Mais il fallait des fonds pour l'entretien de cette troupe et pour solder les frais de cette campagne supplémentaire. On imagina alors de frapper une contribution dans laquelle tous les habitants, amis ou ennemis, devaient être compris. Les Coulourlis réclamèrent vainement, alléguant leur pauvreté; on leur fit donner les bijoux de leurs femmes et la bastonnade eut raison des récalcitrants. Cette affaire eut plus tard un grand retentissement et fit naître des interprétations blessantes pour l'honneur du maréchal. Il se justifia, et sa réputation de probité sortit intacte du débat; mais il ne put prouver qu'il n'avait pas commis une lourde faute, en maltraitant des alliés et en donnant une apparence d'avidité à la conquête française [1].

Une garnison avait été établie à Tlemcen; il fallait assurer son ravitaillement. La vallée de la Tafna formait une route naturelle, beaucoup plus courte que celle de Tlemcen à Oran; Clauzel voulut la rendre praticable et ouvrir de ce côté des communications; mais il trouva devant lui Abd-el-Kader; après quelques combats assez disputés, il retourna directement à Oran, sans renoncer toutefois à son projet. En partant pour Alger, il laissa au général d'Arlanges l'ordre d'installer un camp à l'embou-

1. Voy. le mémoire justificatif publié par le maréchal Clauzel.

Digitized by Google

chure de la Tafna et de s'appuyer sur cette base pour secourir le Méchouar. D'Arlanges avec 3000 hommes parvint jusqu'à la Tafna; mais, à peine arrivé il se vit entouré par les populations kabyles qu'Abd-el-Kader lançait sur lui. Il voulut se dégager; la sortie qu'il tenta lui coûta 300 hommes; le blocus se resserra, et la famine commençait à se faire sentir, quand le général Bugeaud envoyé de France débarqua avec trois régiments. Les assiégeants, déjà las de cette longue lutte, se dispersèrent presque aussitôt. Bugeaud put sans combattre ramener une partie des troupes à Oran, se rendre d'Oran à Tlemcen et revenir de Tlemcen au camp de la Tafna. Il y organisa un grand convoi de vivres, dont les défenseurs du Méchouar avaient le plus pressant besoin. Lui-même commanda l'escorte. Il déroba une marche à Abd-el-Kader, qui l'attendait dans les montagnes, passa l'Isser et remonta le torrent de la Sikkak. Cependant les troupes de l'émir accouraient, formées en deux corps, comme à la Macta, pour attaquer à droite et à gauche. Bugeaud accélère son mouvement, fait filer son convoi sur Tlemcen et, sortant des gorges, débouche sur un plateau assez large compris entre la Sikkak, l'Isser et la Tafna; les Arabes le suivaient; satisfait de les avoir attirés sur un terrain à sa convenance, il s'arrête et les canonne. Abd-el-Kader, s'apercevant du danger, essaye de replier ses troupes. Bugeaud lance alors sa cavalerie; ramenée une première fois, elle est soutenue par l'infanterie, se renforce des goums indigènes et charge de nouveau avec un irrésistible élan. Les Arabes sont sabrés, culbutés du haut des rochers dans les ravins de l'Isser; 250 sont tués, 1200 blessés; 130 réguliers, enveloppés de toutes parts, mettent bas les armes.

C'était la première fois qu'Abd-el-Kader subissait une défaite sérieuse; le départ du général Bugeaud et surtout l'expédition de Constantine, qui attirait d'un autre côté les forces françaises, lui permirent de la réparer. Bientôt nos garnisons se trouvèrent de nouveau resserrées dans les

Digitized by Google

places. Le général Brossard, qui venait d'arriver à Oran, se prêta alors à un étrange compromis : des vivres, fournis d'une manière plus ou moins directe par l'émir, furent introduits à Oran et dans le Méchouar; mais Abd-el-Kader reçut en échange de l'acier, du fer, du plomb, dont il manquait, et ses 130 réguliers pris à la Sikkak. Ce n'était là que le prélude d'autres négociations beaucoup plus importantes. Le général Bugeaud, sur sa demande, fut de nouveau envoyé dans la province de l'ouest ; ses instructions, d'ailleurs peu précises, le laissaient presque indépendant du gouverneur; il était libre de traiter ou de combattre; il semblait que pour un tel soldat le choix ne dût pas être douteux; mais Bugeaud savait que faire la paix était un moyen de faire sa cour. Il n'avait pas alors sur l'Algérie les opinions qu'il professa plus tard, lorsque, nommé gouverneur général, il trouva toutes sortes de raisons pour préconiser la conquête. Pour le moment, il était partisan de l'occupation restreinte; sa conduite fut d'ailleurs peu correcte dans toute cette affaire, et le procès du général Brossard, accusé de concussion, donna lieu à des révélations attristantes. Bugeaud lui-même avoua qu'il avait vendu à un négociant d'Oran le secret de la paix; qu'il avait demandé à Abd-el-Kader 100 000 boudjous (180 000 fr.); il ajoutait que cet argent avait été donné à ses compatriotes d'Excideuil pour leurs chemins vicinaux ou distribué aux principaux officiers de l'état-major [1].

Préparée dans de telles conditions, la paix ne pouvait être avantageuse. Par le traité de Tafna, qui fut signé le 30 mai 1837, Abd-el-Kader déclarait « savoir que le sultan est grand ». C'est ce qu'on appelait, dans la traduction française, une reconnaissance de souveraineté. Les instructions du gouvernement prescrivaient d'exiger des ôtages et un tribut annuel; d'ôtages, il n'en fut pas question; un peu de blé et d'orge, quelques milliers de bœufs une fois

1. Voy. *Annales algériennes*. Voy. également les journaux du temps.

Digitized by Google

donnés tinrent lieu de tribut. La France abandonnait Rachgoun et le camp de la Tafna, Tlemcen et le Méchouar. Elle se réservait Oran, Arzeu, Mostaganem, Mazagran et leur banlieue; autour d'Alger, le Sahel et la Mitidja, « bornée à l'est jusqu'à l'oued Keddara et au delà ». Tout le reste était laissé à l'émir, dont on reconnaissait formellement l'autorité sur la province d'Oran, sur celle de Titteri et sur celle d'Alger. La manière très vague dont était indiquée dans cette dernière province la limite de nos possessions prêtait à l'équivoque; ce fut plus tard l'occasion de la rupture; mais ce n'était là qu'un inconvénient de détail. Le plus grave, c'est que la France consacrait une fois de plus les prétentions du sultan de l'Algérie; la paix de la Tafna n'était que la reproduction considérablement aggravée du traité Desmichels. Nos généraux se montraient médiocres diplomates.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

CONSTANTINE

Le gouvernement ratifia le traité de la Tafna; la seule excuse d'une telle faute, c'est qu'on avait besoin de la paix dans l'ouest pour venger l'échec subi devant Constantine par le maréchal Clauzel.

Clauzel avait voulu agir sur tous les points à la fois. Il n'avait rien terminé dans la province d'Oran; autour d'Alger, les incorrigibles Hadjoutes n'avaient pas été détruits; de deux beys nommés à Cherchell et à Médéa, le premier n'avait pu s'installer, le second n'avait pu se maintenir. A Constantine, le bey Ahmed, bien que sa destitution fût prononcée depuis 1830, continuait de régner. C'était un homme d'intelligence et d'énergie; Hussein-dey, qui, malgré sa qualité de Coulourli, lui avait confié une province, le tenait en haute estime. Il avait su se débarrasser des Turcs, qui ne l'aimaient pas, et les avait remplacés par des fantassins kabyles et des cavaliers sahariens tout à sa dévotion. Les indigènes sentaient en lui un maître. Malgré les haines que sa cruauté avait amassées, il était docilement obéi [1]. Ce n'était pas là un adversaire méprisable, et, si on voulait l'attaquer, il fallait s'attendre à une rude résistance. Il n'était pas urgent de le combattre; la garnison de Bône, bien commandée par Monck d'Uzer, se suffisait parfaitement. L'ennemi redoutable était dans l'ouest; il était sage d'en finir d'abord avec lui; on aurait

1. V. Vâyssette, *Histoire de Constantine.*

Digitized by Google

ensuite le temps de songer à Constantine. D'ailleurs, puisqu'on persistait dans l'idée d'organiser des Etats indigènes sous la suzeraineté de la France, pourquoi ne pas traiter avec Ahmed? Mais, si l'on eût traité avec Ahmed, il n'aurait pas été possible de nommer Yusuf bey de Constantine.

Yusuf était entré au service de la France dès les premiers temps de la conquête. Sa connaissance de la langue et des mœurs arabes, son intelligence militaire, sa brillante bravoure l'avaient mis à même de rendre d'excellents services; il en avait été récompensé par un avancement rapide; il était devenu en quelques années capitaine, puis chef d'escadron. Mais son ambition aspirait plus haut; il avait su plaire à Clauzel et au duc d'Orléans; ce qui eût paru très ordinaire de la part d'un officier français semblait admirable venant de ce cavalier monté à la turque, paré du costume indigène, entouré d'un caracolement de spahis. Yusuf est le premier qui ait compris et exploité notre naïf amour de la fantasia. Sur le conseil du duc d'Orléans, on le nomma donc bey de Constantine; il se faisait fort de soulever les indigènes et de provoquer la chute d'Ahmed; on l'envoya à Bône, d'où le général Monck d'Uzer avait été rappelé. Il fit occuper la Calle, installa en avant de Bône le camp de Dréan, entra en relation avec quelques ennemis du bey. Mais il entendait le gouvernement de la même manière que ce dernier : ses razzias, ses exactions et ses violences indisposèrent les tribus; des défections se produisirent. Loin de se déconcerter, il proposa une expédition contre Constantine. Clauzel, qui s'était avancé en le désignant comme bey, ne voulut pas reculer. Il demanda au gouvernement 10 000 hommes de renfort; comme on les lui refusait et qu'on acceptait l'offre de sa démission, il se ravisa et déclara qu'il agirait avec les ressources dont il disposait. Le ministère désapprouvait l'entreprise; il l'autorisa cependant; mais, en la laissant faire avec des moyens insuffisants, il rendit un échec presque inévitable. Clauzel, de son côté, faisait preuve de légèreté en essayant

Digitized by Google

une opération difficile avec des forces que lui-même avait jugées trop peu considérables. Il est vrai que Yusuf ne lui avait pas ménagé les promesses; à l'en croire, sa politique avait aplani les voies, aucun obstacle n'arrêterait l'armée, Constantine devait ouvrir ses portes au premier coup de canon. Il prenait pour des réalités ses propres illusions; l'événement allait lui infliger un cruel démenti.

En tirant des troupes d'Alger et d'Oran, en y joignant celles qu'on avait déjà dans l'est, on rassembla à Bône environ 8000 hommes; les bêtes de somme étant en petit nombre, on n'emporta que peu de munitions. L'artillerie avait en tout 1460 coups à tirer; elle se composait de 14 canons de montagne ou de campagne; pas une pièce de siège. Les pluies d'automne, toujours torrentielles en Algérie, commencèrent cette année-là avec le mois d'octobre. Le mauvais temps et les fièvres éprouvèrent l'armée avant qu'elle se mît en route; 2000 hommes entrèrent aux hôpitaux. Cependant le maréchal Clauzel et le duc de Nemours, qui devait prendre part à l'expédition, étaient arrivés à Bône; l'avant-garde avait été dirigée sur Guelma; le 13 novembre, le quartier général et le gros des troupes commencèrent leur mouvement. On fit route par Guelma, Medjès-Amar, Ras-el-Akba et l'oued Zenati; le 22 seulement, on arriva devant Constantine. Pendant ces huit jours, il n'y eut pas un seul engagement sérieux; mais des combats sanglants n'auraient pas fait le mal que causèrent les intempéries. La pluie n'avait pas cessé de tomber à flots, défonçant le sol, gonflant les torrents, exténuant les bêtes et les gens. Après des journées écrasantes, où il avait fallu s'atteler aux voitures du convoi, marcher dans l'eau glacée des rivières, le bois manquait pour allumer des feux de bivouac. Dans la nuit du 20 au 21, la neige se mit de la partie; des soldats, fous de souffrance, se poignardaient avec leur baïonnette; plusieurs moururent de froid. Les malades étaient nombreux, les autres n'étaient guère plus valides. Sans avoir vu l'ennemi, l'armée était harassée. Le maréchal

Digitized by Google

s'affectait peu de ce qu'il considérait simplement comme un contre-temps désagréable. Avant de quitter Bône, il il avait rédigé une proclamation que Yusuf s'était chargé de faire parvenir aux habitants de Constantine et sur l'effet de laquelle il n'avait aucun doute. Il était si sûr de son fait qu'il alla tranquillement avec son état-major se présenter devant la porte d'El-Kantara. Il fut reçu à coups de canon ; Ahmed avait quitté la ville ; mais son khalifa Ben-Aïssa, soldat énergique, y était resté ; tout était prêt pour la résistance.

La position de Constantine est formidable : elle se dresse au sommet d'un rocher âpre, escarpé, presque isolé ; sur trois faces, des ravins lui forment un fossé naturel ; le Rummel, s'élançant par cascades, roule et gronde au fond. La communication de plain-pied n'existe que d'un côté, vers le plateau du Koudiat-Aty. En 1836, il y avait là trois portes percées dans un gros mur, garni de casemates et défendu par une batterie. Le pont d'El-Kantara, jeté sur le Rummel, aboutissait à une quatrième porte ; il était enfilé par le feu de la place. Avec les faibles moyens dont on disposait, des munitions et des vivres en petit nombre, des troupes surmenées, il ne fallait pas songer à un siège en règle. On prépara une attaque de vive force. Le mauvais état des routes n'avait pas permis de conduire les canons jusqu'au Koudiat-Aty ; on les installa sur le plateau de Mansoura, et l'on ouvrit le feu contre la porte d'El-Kantara. Le soir du 22, elle paraissait suffisamment ébranlée ; mais les sous-officiers du génie envoyés en reconnaissance reconnurent qu'en arrière il existait une autre porte entièrement intacte. L'assaut fut remis au lendemain. Mais l'ennemi était en éveil ; la lune, dans son plein, dénonçait tous les mouvements. Cependant le colonel du génie Lemercier conduit ses soldats chargés de sacs à poudre et d'échelles ; une vive fusillade les accueille ; par un ordre mal compris, les troupes de soutien sont lancées trop tôt, une horrible confusion se produit, les sacs à poudre s'égarent, les hommes qui

Digitized by Google

portent les échelles sont tués. Le général Trézel accourt ; il reçoit une balle dans le cou. Ni l'escalade ni la mine ne peuvent plus être essayées ; le colonel Lemercier, voyant presque tout son monde hors de combat, remonte tristement du ravin. La diversion tentée vers le Koudiat-Aty avait coûté inutilement la vie à beaucoup de soldats et à de braves officiers. Clauzel ramena à lui les troupes détachées de ce côté et ordonna la retraite.

A peine le mouvement s'est-il dessiné que les Arabes sortent en foule, les cavaliers d'Ahmed-bey se rapprochent ; les malades et les blessés, laissés en arrière, sont massacrés. Au premier moment, une poursuite trop vive pouvait devenir dangereuse ; mais les chefs de bataillon Changarnier et Rigaud, placés à l'arrière-garde, rabattirent l'audace de l'ennemi par un feu bien dirigé et par une charge à la baïonnette. Pendant toute la retraite, Clauzel, en vigoureux soldat qu'il était, fut sans cesse à cheval, veillant à tout, se portant sur les points menacés, relevant les courages par sa tranquille vaillance. Tous les généraux ne surent pas conserver ce sang-froid ; le soir du 25, le général de Rigny, prenant pour des Arabes de grands chardons à tête blanche, annonça que son arrière-garde était enfoncée. « Il n'y a qu'un parti à prendre, disait-il, c'est d'abandonner l'artillerie et de nous en aller comme nous pourrons[1]. » Le même général continua de donner l'exemple le plus démoralisant ; après la campagne, il devait être le premier à accuser le maréchal. Heureusement, la panique dont il était saisi ne se communiqua pas aux troupes. On put revenir à peu près en bon ordre par le chemin qui avait été suivi à l'aller. Le 1er décembre, l'armée rentra à Bône, 450 hommes manquaient, on ramenait 300 blessés, on perdit encore du monde des suites de la campagne ; l'expédition avait coûté près d'un millier d'hommes, soit le huitième de l'effectif engagé.

1. V. Wathled, *Cirta-Constantine*. Expédition et prise de Constantine, d'après les documents laissés par Berbrugger, Hollières et Latour du Pin.

Digitized by Google

Il était plus difficile de ramener l'armée que de prendre Constantine, disait le général Pelet. Effectivement, Clauzel avait fait preuve d'une remarquable fermeté ; mais on pouvait lui reprocher de la crédulité et de l'imprudence ; enfin il avait contre lui de n'avoir pas réussi. Le commandement lui fut retiré. Le général de Damrémont, qui le remplaça comme gouverneur, avait pour instruction de négocier d'abord ; il ne devait combattre que si la paix était réellement impossible. Il se rendit à Bône et se mit en rapport avec Ahmed, qui semblait de son côté disposé à un accommodement. On demanda au bey de céder une partie de sa province, de se reconnaître le vassal de la France, de payer les frais de la guerre et un tribut annuel. Il s'étonna qu'on lui fît des conditions moins avantageuses qu'à Abd-el-Kader ; comptant sur un secours de la Turquie qui devait lui arriver par Tunis, espérant d'ailleurs se tirer d'un second siège aussi bien que du premier, il traîna les choses en longueur et conclut par des propositions inacceptables. Mais Damrémont s'était préparé à la lutte. Duvivier, installé à Guelma depuis l'année précédente, s'y maintenait avec succès et ouvrait la route ; des troupes furent rassemblées à Bône, un camp fut formé à Medjez-Amar. Dès que le gouverneur n'eut plus à craindre d'être désavoué comme l'avait été Clauzel, il ordonna la marche sur Constantine. Cette fois, l'armée était forte de 12 000 hommes ; elle menait avec elle, outre 16 pièces de campagne, un parc de siège composé de 17 bouches à feu ayant chacune 200 coups à tirer. Le convoi, traîné par un nombre suffisant de bêtes de somme, portait pour dix-huit jours de vivres. Damrémont commandait en personne ; il avait pour chef d'état-major Perrégaux ; le général Valée, honorablement connu par ses campagnes et ses travaux techniques, dirigeait l'artillerie ; le général Rohault de Fleury était à la tête du génie. Le point de départ était le camp de Medjez-Amar, que l'on quitta le 1er octobre. Le 6 au matin, l'avant-garde débou-

Digitized by Google

chait sur le plateau de Mansoura. De même que l'année précédente, l'ennemi n'avait pas essayé de tenir la campagne et avait concentré dans la ville tous ses moyens de défense ; cette fois, le temps fut moins défavorable : on n'eut de pluie que le premier et le dernier jour ; aux passages difficiles, l'énergique général Valée sautait à bas de son cheval, saisissait le fouet d'un conducteur et animait tout le monde du geste et de la voix. On arriva sous les murs de Constantine avec des forces et des espérances que rien n'avait encore entamées.

Ahmed courait le pays avec ses cavaliers ; c'était encore Ben-Aïssa qui conduisait la résistance. Il avait son infanterie régulière composée de Turcs et de Kabyles, une milice urbaine bien armée, des volontaires accourus du dehors, en tout 6000 hommes ; avec cela, des munitions et des vivres pour deux mois. Une enceinte continue entourait la place ; la Casba et la porte d'El-Kantara avaient été réparées ; du côté du Koudiat-Aty s'élevait une épaisse muraille de granit défendue par des batteries casematées. Quand les Français parurent, des drapeaux s'élevèrent sur les portes El Djerid et El Oued ; les muezzins, debout dans les minarets, lancèrent leur appel ; les femmes, entassées sur les terrasses, poussèrent des clameurs stridentes. Au loin, les villages, incendiés par leurs habitants, mettaient des reflets rouges sur le ciel nuageux. « C'est la résidence du diable, » s'écria un officier.

Le Koudiat-Aty était tout indiqué comme point d'attaque ; on décida que la batterie de brèche y serait établie, mais on résolut d'armer le Mansoura pour prendre à revers les défenses de la place. Les assiégés tentèrent à plusieurs reprises de troubler les travaux ; mais leurs sorties et les diversions qu'opérait la cavalerie d'Ahmed furent également repoussées. Le 10, les batteries du Mansoura ouvraient leur feu ; le 11, les batteries de brèche étaient prêtes sur le Koudiat-Aty. Le général en chef

Digitized by Google

envoya alors une sommation qui fut portée par un soldat du bataillon turc. Ben-Aïssa répondit fièrement qu'il ne manquait ni de poudre ni de vivres, qu'il en donnerait aux Français s'ils en avaient besoin, mais qu'il se défendrait jusqu'à la mort. Le moment suprême approchait, quand, dans la journée du 12, Damrémont fut atteint par un boulet pendant qu'il examinait l'état de la brèche. Perrégaux, qui accourait, fut renversé sur son corps avec une blessure mortelle. Mais le feu des batteries ne fut pas même interrompu ; Valée prit le commandement et ordonna l'assaut pour le lendemain.

Trois colonnes d'attaque avaient été formées sous la conduite du lieutenant-colonel Lamoricière, du colonel Combe et du colonel Corbin; le duc de Nemours devait diriger l'ensemble des mouvements. A sept heures du matin, huit coups de canon et les fanfares de la légion étrangère donnent le signal. Lamoricière, suivi de ses zouaves, escalade la brèche et se précipite dans la ville; des rues barricadées, des fenêtres étroites, des maisons crénelées s'échappe une fusillade terrible; un mur s'écroule, écrasant dans sa chute le commandant Sérigny et tout un peloton du 2e léger. Cependant on continue d'avancer; à mesure que la première colonne fait des progrès, des détachements viennent la soutenir; on évite ainsi le désordre de l'encombrement; tout à coup, une violente détonation éclate, un magasin à poudre vient de sauter, les cartouchières des soldats prennent feu, la mort jaillit de tous côtés. Lamoricière, brûlé, aveuglé, est conduit à l'ambulance. Combe prend sa place, fait battre la charge et lance en avant les troupes, un instant ébranlées. Blessé mortellement en deux endroits, il redescend de la brèche et va rendre compte au duc de Nemours du succès déjà certain. A l'intérieur, le combat se poursuit avec acharnement de ruelle en ruelle, de maison en maison; on enfonce les portes à coups de hache, on applique des échelles, on pénètre par les terrasses; enfin la caserne des janissaires,

Digitized by Google

principal centre de la résistance, est emportée. Au moment où le général Rullière, qui vient d'entrer dans la ville, prépare un mouvement d'ensemble, un homme se présente à lui agitant une lettre. C'étaient les notables qui faisaient leur soumission; plusieurs chefs étaient tués, les deux cadis étaient blessés, Ben-Aïssa avait pris la fuite. Un grand nombre d'habitants, en essayant de s'enfuir par les parties non accessibles de l'enceinte, s'étaient brisés dans une horrible chute au fond des ravins. Ahmed, qui suivait du haut d'une colline les phases diverses de la bataille, tourna bride et partit au galop dans la direction du sud. Il ne disparut pas encore de la scène; mais, en perdant sa ville, il avait perdu sa puissance; il ne fut plus dès lors qu'un chef de partisans.

Digitized by Google

CHAPITRE V

PUISSANCE D'ABD-EL-KADER. — BUGEAUD GOUVERNEUR

Abd-el-Kader avait signé avec joie le traité de la Tafna. Il aurait été satisfait à moins. Il sentait qu'il avait besoin de la paix pour préparer une action décisive; son fanatisme savait attendre; avec toute l'activité dont il était capable, il mit à profit le répit qu'on lui accordait et travailla tout ensemble à étendre son autorité, à détruire ses ennemis et à organiser ses forces. La province de l'ouest s'accoutumait à lui obéir; mais l'ancien beylick de Titteri était moins fait à la soumission; les tribus qui ne voulaient pas payer l'impôt, que ce fût à la France ou à l'émir, formèrent une confédération. Il marcha contre elles, les battit et, par un coup de politique habile, leur donna comme agha le chef qu'elles-mêmes s'étaient choisi. Interprétant ensuite à sa manière le traité de la Tafna, il osa intervenir dans les affaires de la province de Constantine; son lieutenant El Barkhani alla chasser de Biskra Ahmed-Bey. C'était encore une influence rivale qu'il détruisait à son profit. Mais, tandis qu'il s'étendait de l'ouest à l'est, le sud semblait lui échapper; le marabout Tedjini, chef d'une confrérie importante qui englobait tout le Sahara, refusait nettement son concours pour la guerre sainte. Après quelques négociations inutiles, l'émir se décida à employer la force. Tedjini n'avait que 700 hommes, mais son ksar d'Aïn-Mahdi, défendu par une muraille et par des jardins

Digitized by Google

de palmiers, avait déjà soutenu un siège contre un bey d'Oran; ses gens étaient dévoués, bons tireurs, habiles à profiter des avantages que leur donnait le terrain. Abd-el-Kader essaya de tous les moyens; mais les assiégés supportèrent sans grand dommage le feu de son artillerie, repoussèrent ses colonnes d'assaut, éventèrent les mines qu'il avait pratiquées et lui firent essuyer de fortes pertes. Les Larbâa, affiliés à la confrérie de Tedjini, coupaient ses convois et menaçaient de l'affamer; ses troupes commençaient à se décourager; il n'était pas sans inquiétudes du côté du Tell, des difficultés s'étant déjà engagées sur l'interprétation du traité de la Tafna. Une rupture avec la France l'aurait mis aux abois. Nos fautes pourvurent à son salut : Ben-Arrach, qu'il avait envoyé à Paris, lui apporta des présents offerts par le roi Louis-Philippe; d'Alger, on lui expédia 400 obus. Il reprit toute son assurance, s'acharna devant Aïn-Madhi. Tedjini, jugeant que cinq mois de siège étaient pour les siens une assez longue épreuve, consentit à traiter. Il partit avec ses fidèles. Abd-el-Kader fit ensuite son entrée dans Aïn-Madhi, fier de réussir là où avait échoué la puissance des Turcs. Aucun chef indigène ne songea plus à lui résister.

Il compléta alors l'organisation politique, seulement ébauchée après le traité Desmichels. Le pays qui reconnaissait son autorité était partagé en huit gouvernements administrés par des khalifas. Chacun des khalifas avait sous ses ordres les aghas et les caïds, chefs de tribu ou de groupes de tribus. Tous avaient pour tâche principale la perception de l'impôt; au printemps, ils levaient le zekkat, à l'automne l'achour; ils ne faisaient leurs tournées que bien accompagnés, de façon à arracher par la force ce qu'on ne donnerait pas de bon gré; des razzias punissaient les récalcitrants. Avec les revenus qu'il se procurait ainsi, Abd-el-Kader montait son armée. Il avait 10 000 réguliers dont 8 000 fantassins, 2 000 cavaliers et 240 artilleurs avec une vingtaine de pièces; des poudre-

Digitized by Google

ries fonctionnaient à Mascara, à Miliana, à Médéa, à Tagdempt; une manufacture d'armes était installée à Miliana, une fonderie de canons à Tlemcen. Sebdou, Saïda, Tagdempt, Boghar, Biskra formaient de l'ouest à l'est une ligne de places qu'il avait construites ou réparées; c'étaient autant de forteresses pour mâter les tribus, de magasins où s'amassaient les approvisionnements, de retraites en cas de guerre malheureuse.

A l'égard de la France, sa politique était un mélange habile d'audace et de ruse. Il soutenait hardiment que le traité de la Tafna ne nous permettait pas de nous étendre à l'est de la Mitidja; l'ambiguïté des termes prêtait à la contestation; cependant nous ne pouvions nous interdire les communications par terre entre Constantine et Alger. Valée, devenu maréchal et gouverneur, demanda un remaniement du traité. Abd-el-Kader évita toute réponse catégorique; il était parfaitement informé de tout ce qui se passait à Paris, où dominait alors le système de l'occupation restreinte; on caressait l'idée impossible de conserver une zone étroite voisine du littoral, d'y installer la colonisation et de gagner peu à peu, par le commerce et les relations pacifiques, la masse des populations indigènes. L'émir adressa à Louis-Philippe une lettre savamment composée; il y protestait de son amour pour la paix; flattant les chimères françaises, il se posait en prince éclairé et en propagateur de civilisation. Cela ne l'empêchait pas d'écarter ses Arabes de notre contact; il punissait durement ceux qui entraient en rapport avec les infidèles. Ses lieutenants commettaient à chaque instant des violations de territoire. La paix qu'il voulait maintenir était une paix armée, dans laquelle grandissaient tous les jours à nos dépens son prestige et sa puissance.

Le maréchal Valée commençait à voir clair dans ce jeu perfide; il comprit qu'il fallait sortir d'une situation aussi fausse. Mais le moyen qu'il employa n'était qu'un assez pauvre expédient. Au mois d'octobre 1839, accompagné du

Digitized by Google

duc d'Orléans, il se rendit par mer dans la ville nouvellement créée de Philippeville et de là à Constantine. On forma une colonne qui, s'avançant par Mila et Sétif, franchit le défilé des Portes-de-Fer, passa par les Beni-Mansour et les Issers et vint au Fondouk rejoindre les troupes d'Alger. Le passage des Portes-de-Fer, célébré alors comme une marche triomphale, ne fut qu'une promenade militaire très rapide, presque furtive et que rendit facile l'étonnement de l'ennemi. On croyait avoir ainsi tranché toutes les difficultés et qu'Abd-el-Kader s'inclinerait devant le fait accompli. Le gouverneur fut bientôt détrompé; il était arrivé à Alger le 2 novembre; le 3, il reçut une lettre où l'émir lui reprochait d'avoir rompu la paix et lui annonçait la reprise prochaine des hostilités. Valée répondit par l'envoi d'un émissaire; comptant sur le succès des négociations qu'il engageait, il ne prit aucune des précautions que la prudence commandait. Le 20 novembre, une nouvelle lettre dénonça formellement le traité de la Tafna; le même jour, 3000 cavaliers débouchant à la fois de l'ouest, de l'est et du sud se ruèrent sur la Mitidja. Les établissements agricoles, déjà florissants, furent saccagés et brûlés, les colons massacrés, les petits détachements et les convois enlevés; les troupes qui gardaient le camp d'Oued-el-Alleg, compromises par une sortie imprudente, perdirent plus de 100 hommes. L'épouvante succéda à la confiance. Alger se crut menacée, le maréchal lui-même fit démeubler sa campagne de Mustapha. C'était manquer de sang-froid après avoir manqué de prévoyance. On avait 20 000 hommes autour d'Alger; on pouvait tout au moins nettoyer la Mitidja et châtier les pillards. Le gouverneur se borna à ordonner quelques mouvements de concentration, pendant lesquels se livra le combat de Boufarik. Au printemps seulement, après avoir reçu des renforts, il se décida à prendre l'offensive. Il occupa Cherchell, puis marcha sur Médéa. Abd-el-Kader avait fortifié le passage du Ténia, rassemblé sur ce point

Digitized by Google

ses meilleures troupes; mais les colonnes françaises, lancées par Duvivier, Changarnier et Lamoricière, escaladèrent les crêtes, franchirent les retranchements et culbutèrent les réguliers à l'arme blanche. Une garnison fut installée à Midéa; au mois de juin, on s'empara presque sans combat de Miliana. Mais les troupes laissées à Miliana, à Médéa et à Cherchell se trouvèrent bientôt étroitement bloquées; elles périssaient de misère et d'ennui. Il fallait les secourir, les approvisionner, les renouveler; chaque ravitaillement nécessitait une campagne. Les hostilités avaient également recommencé dans les provinces de Constantine et d'Oran; le frère de l'émir, El-Hadj Mustapha, fut battu près de Sétif; dans l'ouest, le combat de Mazagran eut un retentissement glorieux; 123 hommes du premier bataillon d'Afrique, établis dans un fortin, repoussèrent les 2000 soldats du khalifa Ben-Tami.

Le 22 février 1841, le général Bugeaud, nommé en remplacement du maréchal Valée, vint prendre possession de son commandement. Le nouveau gouverneur n'était pas un inconnu en Algérie; il s'y était assez tristement signalé par le traité de la Tafna, et depuis lors il n'avait pas manqué une occasion de se prononcer contre l'occupation. Le rôle qu'il avait joué en gardant à Blaye la duchesse de Berry, l'épisode sanglant de la rue Transnonain ne lui avaient pas valu en France plus qu'en Algérie les sympathies de l'opinion. Ambitieux, sans grands scrupules, sa probité même avait pu être contestée. Il passait alors pour l'homme à tout faire de la monarchie de Juillet. Plus tard, il n'y eut plus pour lui que des éloges, et la gloire du conquérant de l'Algérie couvrit tout. Bugeaud fut un de ces hommes qui ont conscience de leur supériorité, qui veulent avoir les moyens de la déployer et à qui rien ne coûte pour s'ouvrir la carrière. Des services de toute nature lui gagnèrent les bonnes grâces de Louis-Philippe; on lui donna pour sa récompense une haute

Digitized by Google

situation; mais, quand il y fut parvenu, il s'en montra tout à fait digne. Depuis 1815, la France n'a pas eu un militaire de cette trempe. Il possédait les qualités extérieures du commandement : allure imposante, vigueur physique, santé invincible à la fatigue et à la vieillesse. Brave et réfléchi, résolu et prudent, il savait combiner et agir. Doué d'une remarquable aptitude aux choses de la guerre, plein de confiance en lui-même, il n'était pas de ceux auxquels en impose l'autorité de la routine; son bon sens aidé de son expérience personnelle lui paraissait supérieur à toutes les traditions. Il fit à son usage une tactique et une stratégie nouvelles, et ses leçons, qu'il appuyait d'éclatants exemples, n'ont pas encore perdu de leur actualité [1]. Il tenait assez à ses idées pour les imposer, mais il aimait mieux les faire partager; officiers et soldats, tout le monde était instruit d'avance de ce qu'on allait faire et n'en montrait que plus d'intelligence et d'ardeur. Les troupes savaient où il les menait; sûr de lui-même, il leur communiquait son assurance. Vigilant et actif, il s'occupait des moindres détails, parce qu'il savait qu'à la guerre il n'en est point d'insignifiants. Bien qu'il fût de nature peu tendre, il veillait avec le plus grand soin au bien-être du soldat; il y voyait avec raison l'élément essentiel du succès. Malgré ses imperfections morales et une âpreté d'humeur dont ses lieutenants eurent souvent à souffrir, il se fit une réelle popularité militaire. Le « père Bugeaud » fut pour l'armée d'Afrique ce qu'avait été pour la grande armée le « petit caporal ».

Au commencement de 1841, l'effectif des troupes d'Afrique était de 63 000 hommes; il fut porté et maintenu à 100 000; on ne ménageait pas à Bugeaud les moyens d'action, mais il avait le mérite de savoir s'en servir. A peine arrivé, il alla inspecter les possessions de l'est, revint au centre pour conduire des convois à Médéa et à

1. Les instructions et les manuels militaires du maréchal Bugeaud sont encore utilisés dans l'armée.

Digitized by Google

Miliana et livra en passant quelques petits combats, dont le succès fut d'un bon effet sur le moral des troupes. Mais il n'entendait pas se borner à des opérations de ravitaillement. Il résolut de marcher contre les places qu'Abd-el-Kader avait occupées ou construites à la lisière des hauts plateaux. Pendant qu'une colonne organisée à Blida se dirigeait droit au sud, le gouverneur se porta dans l'ouest, où devaient se frapper les plus grands coups. La colonne de Blida trouva évacuées et incendiées les villes de Boghar et de Thaza ; ce qui en restait fut détruit par la pioche et la mine. Bugeaud, parti de Mostaganem, arriva en huit jours devant Tagdempt, qu'il traita de la même manière. Il se rabattit ensuite sur Mascara, où il entra sans résistance ; mais il ne renouvela pas la faute de Clauzel : une forte garnison fut laissée dans cette ville, qui devait devenir la base de nos opérations dans toute la région. Abd-el-Kader se refusait toujours à une bataille ; mais il ne put éviter quelques engagements, où il eut toujours le dessous. Les tribus qui lui restaient fidèles voyaient brûler leurs récoltes, enlever leurs troupeaux et commençaient à trouver que la guerre coûtait cher.

Occuper dans l'intérieur même du pays des positions solides, autour desquelles rayonneraient de fortes colonnes, c'était l'idée dans laquelle Bugeaud se confirmait de plus en plus. En janvier 1842, il alla lui-même s'emparer de Tlemcen et poussa une pointe sur Sebdou, qu'il ruina. Le général Bedeau resta à Tlemcen tandis que Lamoricière, avec les troupes disponibles de la division d'Oran, s'établissait à Mascara. La présence au milieu d'eux des troupes françaises donnait à réfléchir aux indigènes ; dès l'année précédente, la grande confédération de l'Yacoubia, située bien loin dans le sud, s'était soumise. Au nord, les Gharaba, les Beni-Chougran, les Bordjia, pris entre les garnisons d'Oran, de Mascara et de Mostaganem, jugèrent à propos de suivre cet exemple. On songeait alors à agir plus fortement sur les populations, en suscitant un rival à

Digitized by Google

Abd-el-Kader; mais le prétendu sultan Mohammed-ben-Abdallah ne joua qu'un personnage assez insignifiant; ses menées furent beaucoup moins efficaces que les opérations des généraux[1]. Bedeau, tout en s'affermissant à Tlemcen, infligea plusieurs échecs à l'émir, détacha de sa cause les Kabyles de Nedroma et lui coupa la route du Maroc, où il allait chercher un refuge et des renforts; d'Arbouville soumettait les tribus du Bas-Chélif et bataillait au sud du fleuve contre les Flittas; Lamoricière dégageait les environs de Mascara et poursuivait la tribu d'Abd-el-Kader, les Hachem. Des razzias, des troupeaux enlevés, le pillage des silos ruinaient les partisans de l'émir et nous donnaient des alliés qu'attirait l'appât du butin. De nombreux indigènes figuraient comme auxiliaires dans la colonne avec laquelle le gouverneur, partant au mois de mai de Mostaganem, remonta lentement la vallée du Chélif. A l'oued Rouina, il fit sa jonction avec les troupes qu'amenait d'Alger le général Changarnier. Ce mouvement rappelait l'expédition des Bibans, mais avec un caractère plus sérieux; il se rattachait à un ensemble d'opérations dont il était la conséquence et le complément.

Pendant que la domination française s'étendait ainsi à l'ouest et à l'est, où le général Négrier occupait Msila en 1841 et Tébessa en 1842, on ne négligeait pas de l'affermir au centre. Au commencement de 1842, la sécurité était encore loin de régner dans la Mitidja. Le 15 avril, un détachement de 22 hommes escortant la correspondance de Boufarik à Blida fut soudainement enveloppé par 300 cavaliers arabes. Sommé de se rendre, le sergent Blandan, chef de la petite troupe, répond d'un coup de fusil; un combat désespéré s'engage; cinq hommes restaient debout quand les secours arrivèrent. Il ne fallait pas que de semblables agressions pussent se renouveler aussi près d'Alger. Bugeaud s'empressa d'y mettre ordre; il com-

1. Cet auxiliaire médiocre fut plus tard un ennemi gênant. Voy. au chapitre VII.

Digitized by Google

bina avec Changarnier un double mouvement dans lequel se trouvèrent enveloppées toutes les tribus limitrophes de la plaine. Les Mouzaïa, les Soumata, les Beni-Sala, même les indomptables Hadjoutes sollicitèrent l'aman. Dès lors, les environs d'Alger furent tranquilles. Dans un rayon plus étendu, les marches et les razzias de Changarnier dans la plaine du Chélif, les négociations engagées par le colonel Comman au sud de Médéa, une démonstration conduite aux abords de la Grande Kabylie par le gouverneur, donnèrent lieu à de nombreuses soumissions.

Abd-el-Kader se sentait hors d'état de tenir franchement la campagne; il évitait soigneusement les rencontres décisives. Il abritait bien loin dans le sud sa smala, où étaient sa famille, ses troupeaux et une multitude d'émigrants de toutes les tribus. Lui-même, avec une poignée de cavaliers, courait le pays, passait entre nos colonnes; paraissant tout à coup dans les régions nouvellement pacifiées, il ramenait les indécis, réveillait les dévouements, punissait les défections. Les indigènes les moins belliqueux tremblaient de le voir tomber sur leurs douars; moitié par peur, moitié par entraînement, tous revenaient à lui au premier appel. A plusieurs reprises, Bedeau et Lamoricière le serrèrent d'assez près, mais il échappait toujours. Même dans le Tell, il avait des asiles dans tous les massifs montagneux; l'Ouarensenis surtout était comme sa forteresse centrale. Trois colonnes parties de Miliana y marchèrent; après quelques combats, une des tribus les plus remuantes, celle des Beni-Ourar, fit sa soumission. Abd-el-Kader était déjà loin. Dès les premiers jours de 1843, il se montrait dans la plaine du Chélif; en même temps, son lieutenant El-Barkani soulevait les montagnards des environs de Cherchell. Il fallut couvrir la Mitidja. Mais on n'était plus au temps du maréchal Valée : les Beni-Ménacer furent vigoureusement refoulés. Bugeaud, comprenant la nécessité de garder solidement le Chélif entre Miliana et Mostaganen, choisit le point stra-

Digitized by Google

tégique d'El-Esnam pour y établir un camp permanent, qui devint bientôt Orléansville. Ténès fut également occupée et reliée à Orléansville par une route; on coupait ainsi en deux tronçons l'énorme quadrilatère montagneux qui s'étend au nord du Chélif depuis Cherchell et Miliana. L'expérience des précédentes campagnes prouvait l'insuffisance de la ligne de postes formée par Médéa, Miliana, Mascara et Tlemcen ; on s'enfonça plus avant dans l'intérieur, des garnisons furent installées sur la lisière des hauts plateaux, à Boghar, à Téniet-el-Had, à Tiaret et à Sidi-bel-Abbès. On était loin de l'occupation restreinte, jadis si chère au général Bugeaud.

L'armée d'Afrique, bien dirigée, se formait à ce genre de guerre tout spécial, qu'indiquaient la nature du pays et les mœurs de ses habitants. Au lieu des lourdes colonnes d'autrefois, toujours empêtrées dans des marches pénibles, toujours attaquées et harcelées, on avait des troupes alertes, capables d'offensive, menant aussi lestement que les Arabes eux-mêmes les razzias et les coups de main. Au mois d'avril, tandis que Lamoricière détournait vers lui l'attention de l'émir, le duc d'Aumale partit de Boghar pour tâcher de surprendre la smala. Il la chercha d'abord vers Goudjla, puis à Taguin, où elle était réellement. Laissant en arrière son convoi et presque toute son infanterie, il marcha rapidement avec la cavalerie, les zouaves et l'artillerie de montagne. Il n'avait sous la main que ses cavaliers, 600 sabres environ, quand, dans la journée du 16, il se trouva en présence de la smala. C'était comme une grande ville de tentes, où campaient avec leurs femmes, leurs enfants, leurs troupeaux, des fractions de tribus et des tribus entières; il y avait là 60 000 personnes, dont 5000 en état de combattre. On ne leur laissa pas le temps de se reconnaître; Morris avec les chasseurs, Yusuf avec les spahis chargent ensemble. En voyant les burnous rouges, les femmes croient reconnaître l'escorte du maître; elles poussent des cris joyeux, qui se changent bientôt en cris de

Digitized by Google

terreur; toute cette foule est prise de panique; quelques-uns veulent résister, mais la confusion paralyse leurs efforts. Cependant la cavalerie française, isolant une partie de la smala, laisse écouler tout le resté, qu'elle ne peut entourer; elle a perdu une vingtaine de tués ou de blessés, mais elle a tué 300 hommes, fait 3000 prisonniers et enlevé un immense butin.

Cette surprise, vivement conduite, eut les conséquences d'une grande victoire. En même temps, des expéditions dirigées par le gouverneur, le général Bourjolly, le colonel Pélissier, tenaient en respect les tribus de l'Ouarensenis. D'autres colonnes pénétraient dans le sud et donnaient la chasse à l'émir; à deux reprises, celui-ci faillit être enlevé par le général Géry. Son meilleur lieutenant, Ben-Allal, serré de près, se retourna, livra un furieux combat et se fit tuer après avoir vu écraser ses troupes. Abd-el-Kader était aux abois; les populations épuisées ne voulaient plus combattre; les bataillons réguliers, formés avec tant de peine, étaient à peu près détruits; la smala, après le grand coup de filet de Taguin, faisait chaque jour en détail de nouvelles pertes. Il se décida à quitter momentanément l'Algérie. Le Maroc pouvait lui fournir les moyens de recommencer la lutte; à tout événement, il était sûr d'y trouver un refuge pour réparer ses forces. Il opéra une razzia sur les Hamyan, alors en guerre avec l'empereur Abd-er-Rahman, et envoya à Ouchda les prisonniers et le butin. Après cet acte de courtoisie arabe, il franchit la frontière et installa de l'autre côté du chott Rarbi ce qui restait de la smala.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

BUGEAUD ET ABD-EL-KADER. — CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE

Bugeaud, qui venait d'être fait maréchal de France, déclara l'Algérie domptée et la guerre finie; ces assurances étaient prématurées; Abd-el-Kader n'avait pas dit son dernier mot. Retiré au Maroc au milieu des tribus fanatiques de la frontière, il travailla à armer contre la France l'empereur Abd-er-Rahman. Celui-ci était médiocrement disposé à courir les chances d'une pareille lutte; on lui força la main; les Khouans de Mouley-Taïeb [1] et des Aïssaoua allèrent partout prêcher la guerre sainte; l'agitation gagna de proche en proche jusqu'aux rivages de l'Atlantique. Dès le mois de mars 1844, l'émir, jugeant le terrain suffisamment préparé, manœuvra de façon à provoquer de la part des Français quelque démarche agressive. Il courut razzer les Sedama, qui l'avaient abandonné l'année précédente, et rentra aussitôt sur le territoire du Maroc. Les généraux français, sans donner tout à fait dans le piège et sans franchir la frontière, se mirent en devoir d'empêcher le renouvellement de cette incursion. Lamoricière fut chargé d'établir un camp permanent entre Nemours et Tlemcen, à la zaouïa de Lella-Maghrnia. Or les Marocains revendiquaient comme limite la ligne de la Tafna; la zaouïa de Lella-Maghrnia, située en deçà, était

1. Voy., sur les Khouans et leur influence, le livre de M. Brosselard.

Digitized by Google

une des plus vénérées du pays : on cria à l'usurpation et au sacrilège. L'empereur Abd-er-Rahman, assourdi de ces clameurs, ne put se dispenser d'envoyer quelques troupes à Ouchda. Taïeb-el-Guennaoui, qui les commandait, était chargé de négocier plutôt que de combattre, mais il ne put contenir les passions de ses soldats. Le 30 mai, les cavaliers noirs de la garde, sous prétexte d'opérer une reconnaissance, vinrent attaquer nos troupes de Lella-Maghrnia ; vigoureusement accueillis, ils tournèrent bride et ne s'arrêtèrent qu'à Ouchda.

Bugeaud, se croyant libre de ses mouvements, avait employé les premiers mois de l'année à tâter la Kabylie. Dès qu'il apprit ce qui se passait, il se hâta de conclure un accommodement avec les tribus des environs de Dellys. Le 12 juin, il était à Lella-Maghrnia ; bien qu'il eût sous la main des forces suffisantes, il engagea d'abord des pourparlers ; il invita El-Guennaoui à une conférence, où il se fit représenter par le général Bedeau. Bien en prit au parlementaire français d'être venu en nombreuse compagnie. La conférence, à peine commencée, fut interrompue par une attaque de la cavalerie marocaine. Au bruit de la fusillade, Bugeaud accourt avec des renforts, recueille l'escorte de Bedeau et reprend l'offensive ; les Marocains payèrent leur perfidie de la perte de 300 hommes. Il n'y avait pas à négocier plus longtemps ; pour ces fanatiques, la modération était faiblesse. Après un échange de lettres avec El-Guennaoui, il lui adressa son ultimatum : maintien de l'ancienne frontière entre l'Algérie et le Maroc, internement d'Abd-el-Kader dans l'ouest de l'empire. En même temps, les troupes se mettaient en mouvement, et le 17 juin elles faisaient leur entrée à Ouchda. Le consul de France à Tanger, M. de Nion, n'avait pas été plus heureux que le gouverneur dans ses tentatives d'accommodement. Les agents anglais encourageaient Abd-er-Rahman à la résistance. L'arrivée sur la côte du Maroc d'une escadre commandée par le prince de Joinville, l'attitude résolue

Digitized by Google

que le ministère français, devant les réclamations de la presse et des chambres, se décidait enfin à adopter, leur donnèrent à réfléchir. Ils engagèrent l'empereur à faire la paix, mais lui laissèrent croire qu'il pouvait en dicter les conditions. A l'ultimatum signifié par le prince de Joinville il fut répondu que l'on punirait d'une façon exemplaire les chefs marocains coupables d'agression sur notre territoire, mais qu'on exigeait expressément la destitution du maréchal Bugeaud, pour avoir franchi la frontière et occupé Ouchda. Ces propositions étaient dérisoires. Bugeaud et Joinville furent autorisés à agir par les armes.

Le maréchal avait en face de lui non plus seulement El-Guennaoui, mais le fils même de l'empereur, Mouley-Mohammed. Le prince avait amené de nombreux renforts, et son armée, qui grossissait tous les jours, formait déjà une masse de trente à quarante mille hommes. Abd-el-Kader, qui voulait tenter une diversion en Algérie, s'était heurté partout à des colonnes et avait dû rentrer au Maroc. Mais il était à craindre qu'il ne renouvelât cette manœuvre avec un meilleur succès. L'ennemi avait assez de cavalerie pour faire des détachements sur les flancs de la petite armée française, pour soulever le pays autour d'elle et lui couper les vivres. Bugeaud se décida à prendre l'offensive; il appela à lui la cavalerie du colonel Eynard et le général Bedeau, avec lequel il fit sa jonction sur l'oued Derfou. 18 bataillons d'infanterie, 19 escadrons de cavalerie, constituant ensemble un effectif d'à peu près 11 000 hommes avec 16 bouches à feu, c'était assez pour combattre et pour vaincre.

A l'ouest d'Ouchda, l'oued Isly [1], venant du sud, décrit une légère courbe pour recevoir son affluent l'oued Chaïr; il continue ensuite sa marche vers le nord, mais en changeant son nom pour celui d'oued Bou-Naïm; dans la boucle formée par l'Isly et le Chaïr s'élèvent quelques collines;

1. Voy. la carte de la frontière du Maroc du commandant Titra.

Digitized by Google

c'est là que Mouley-Mohammed avait installé son camp. Pour l'aborder en venant du nord-est, il fallait franchir d'abord l'oued-Bou-Naïm, puis l'Isly. L'armée française commença son mouvement dans l'après-midi du 13 août, le suspendit à la tombée de la nuit et se remit en marche à deux heures du matin [1]. Elle était disposée en un grand losange avançant par un de ses angles; les 18 bataillons d'infanterie formaient autant de petits carrés avec une compagnie sur chaque face et une compagnie de soutien au milieu; la cavalerie se tenait à l'intérieur du grand losange. Lamoricière commandait en second; le général Bedeau, les colonels Cavaignac, Pélissier, Gachot dirigeaient l'infanterie; la cavalerie avait pour chefs les colonels Tartas, Morris, Yusuf. L'ordre de bataille adopté permettait de soutenir aussi bien dans les mouvements que dans les haltes l'attaque des cavaliers marocains; quant à leurs fantassins, il n'y avait pas à s'en préoccuper. Au point du jour, on passa l'oued Bou-Naïm; à huit heures en arrivant à l'Isly on aperçut les camps marocains; sur la colline la plus élevée, on distinguait le parasol et les étendards de Mouley-Mohammed. Des masses de cavalerie se dirigeaient vers les gués pour en disputer le passage. Après quelques minutes de halte, les clairons sonnèrent, et l'armée s'avança au pas accéléré, l'Isly fut franchi sans beaucoup de peine, l'artillerie de campagne ouvrit aussitôt le feu sur la butte où était le prince marocain. Mais alors l'immense cavalerie de l'ennemi, s'ébranlant au galop, essaye de nous déborder; les flancs et la queue de la colonne sont assaillis; l'infanterie reçoit la charge avec une solidité inébranlable. pas un homme ne faiblit; les tirailleurs, à cinquante pas en avant, attendent de pied ferme; les carrés font des salves, l'artillerie vomit sa mitraille. L'ennemi s'arrête et tourbillonne. Le grand losange toujours formé reprend sa marche; il s'ouvre pour laisser passer la cavalerie. Yusuf

1. Voy., pour le récit de la bataille, le rapport de Bugeaud.

Digitized by Google

à gauche avec les spahis balaye ce qu'il trouve devant lui et s'élance vers les camps marocains ; 3 escadrons de chasseurs viennent le soutenir et l'aident à sabrer sur leurs pièces les canonniers que leur infanterie a abandonnés. Sur la droite, le colonel Morris, dans un mouvement audacieux pour briser une nouvelle charge de l'ennemi, se trouve engagé avec 550 chasseurs au milieu de 6000 cavaliers ; il ne recule pas, lance ses escadrons l'un après l'autre et, soutenu par 3 bataillons, reprend enfin l'avantage. Un dernier effort de Mouley-Mohammed, qui a rallié quelques milliers d'hommes sur la rive gauche de l'Isly, est facilement repoussé. A midi, la bataille était gagnée ; elle avait été peu meurtrière même pour l'ennemi, à qui elle ne coûtait que 800 hommes ; mais l'armée marocaine avait perdu ses canons, ses drapeaux, ses munitions et surtout sa jactance. On ne pouvait songer à la remettre en ligne.

Dès le 6 août, l'escadre du prince de Joinville avait bombardé Tanger [1]. Les batteries des remparts et des forts avaient été rapidement démantelées ; le quartier européen fut respecté, mais une partie de la ville indigène et tous les ouvrages de défense furent ruinés. Les 11, la flotte arriva devant Mogador : le mauvais temps l'obligea quelques jours à manœuvrer au large, mais le 15 elle put s'embosser et ouvrir le feu ; la résistance fut plus énergique qu'à Tanger ; mais des compagnies de débarquement s'emparèrent de l'île qui est située au sud-ouest du port ; un autre détachement descendit dans la ville même, noya les poudres, encloua les canons et acheva de détruire les fortifications, déjà fort endommagées par le bombardement.

Cette double exécution et la bataille d'Isly enlevaient au Maroc toutes ses velléités de résistance. Il demanda la paix ; le gouvernement avait hautement déclaré qu'il ne voulait point faire de nouvelles conquêtes, mais il fit preuve

1. Voy. Fillias, *Récits militaires*.

Digitized by Google

d'une indulgence par trop bénévole. Le traité de Tanger, conclu le 10 septembre 1844, n'imposa au Maroc aucune indemnité pécuniaire. Abd-er-Rahman s'engageait à interner Abd-el-Kader dans une ville de l'ouest, « au cas où il tomberait dans les mains de ses troupes. » L'événement montra ce que valait cette promesse. L'émir, mandé à Fez, ne bougea pas et resta sur les confins de l'Algérie, attendant une occasion d'opérer sa rentrée. La délimitation des frontières devait être conforme à celle qui existait au temps des Turcs. Mais le général de La Rüe, chargé de négocier la convention spéciale qui intervint ensuite, se laissa jouer par les plénipotentiaires marocains. Il abandonna la limite traditionnelle de la Molouïa pour un tracé bizarre qui coupe en deux des tribus et n'oppose aucune barrière aux incursions des maraudeurs et aux razzias des dissidents. Vers le sud, il laissa au Maroc Yiche et Figuig, c'est-à-dire la route du Touat et du Sahara par l'oued Guir. Les fautes qui furent alors commises sont de celles dont les conséquences se font sentir longtemps ; après un intervalle de trente-six années, nous en portons encore le poids.

L'agitation religieuse n'était pas apaisée en Algérie ; les Khouans de tous les ordres et surtout les Derkaoua travaillaient à l'entretenir. L'attaque tentée en plein jour sur le camp de Sidi-bel-Abbès montra combien les passions ennemies avaient encore de puissance. Abd-el-Kader, qui étudiait de loin ces symptômes, crut le moment propice pour reparaître; mais les troupes établies à Sebdou, à Daïa, à Saïda et à Frenda lui interdirent l'entrée du Tell; des colonnes s'avancèrent dans le sud; il dut rétrograder et aller attendre au Maroc une occasion plus favorable qui ne tarda pas à se présenter.

Le Dahra, ce pays montagneux qui borde le nord du Chélif entre Mostaganem, Orléansville et Ténès, est habité par une population d'origine berbère, remuante et belliqueuse. Ce fut là qu'éclata en avril 1845 le soulèvement de

Digitized by Google

Bou-Maza[1]. Ce n'était point, comme Abd-el-Kader, le descendant d'une grande famille, l'héritier d'une haute influence traditionnelle; c'était un aventurier obscur, une sorte de mendiant dévot, d'origine inconnue, d'intelligence médiocre, d'instruction nulle, mais tout plein d'une ardeur sauvage, se présentant et se regardant comme l'envoyé de Dieu; il fut le premier de ces chérifs qui ont surgi périodiquement dans tous les coins de l'Algérie, fanatiques furibonds ou imposteurs grossiers, dont la foule crédule acclame les divagations et les jongleries, pendant que les habiles font d'eux les instruments de leurs intrigues. Bou-Maza gagna d'abord la confiance des gens du Dahra par ses pratiques pieuses, il vécut comme une manière d'ermite, puis un beau jour il commença ses prédications; le bruit courut qu'il faisait des miracles, et, les Khouans aidant, on vit bientôt en lui le vengeur messianique, le « maître de l'heure » qui devait balayer l'infidèle et faire triompher l'islam; de tous côtés on lui envoyait des offrandes et des soldats; il courait les tribus, promettant à ceux qui voudraient le suivre la victoire et le pillage. Il avait déjà 500 hommes quand le colonel Saint-Arnaud le battit à Aïn Meran; ses émissaires publièrent partout qu'il avait été vainqueur. L'insurrection s'étendit vers le nord jusqu'aux portes de Ténès; mais la répression fut énergique et prompte. Pendant que Ladmirault manœuvrait autour de Cherchell, Saint-Arnaud dégageait Ténès et poursuivait le chérif, qui venait d'échouer devant Orléansville. Le gouverneur lui-même alla faire campagne dans le Chélif et dans l'Ouarensenis. Bientôt il crut pouvoir rentrer à Alger, laissant à ses lieutenants le soin d'en finir avec les débris de la révolte. Le colonel Pélissier opérait dans le Dahra contre les Ouled-Ria; ceux-ci se réfugièrent dans des grottes d'où il était difficile de les déloger; comme ils refusaient de se rendre, on fit allumer

1. Voy. Richard, *La révolte du Dahra;* P. de Castellane, *Souvenirs de la vie militaire en Afrique;* Saint-Arnaud, *Correspondance.*

Digitized by Google

de grands feux à l'entrée; la fumée les asphyxia; ils avaient avec eux leurs femmes et leurs enfants. L'opinion publique en France s'indigna de cette cruauté; nous n'étions pas venus en Afrique pour rivaliser de barbarie avec les Arabes.

Bou-Maza avait disparu sans laisser de traces; on le disait mort; il démentit bientôt ces bruits en massacrant près de Mazouna l'agha El-Hadj Ahmed, un des plus dévoués serviteurs de la France. A l'instant, la révolte éteinte se rallume partout; chassé du Dahra, Bou-Maza se réfugie dans l'Ouarensenis et y tient la campagne. Abd-el-Kader, qui a reconstitué sa smala et qui compte maintenant 6000 tentes, franchit la Tafna. Le lieutenant-colonel Montaignac, qui commandait à Djema-Ghazouat, eut l'imprudence de sortir avec 430 hommes; le 23 septembre, il se trouva en présence de l'émir; la petite colonne, affaiblie encore par un fractionnement malencontreux, est écrasée; le capitaine Géreaux, retranché avec une compagnie dans le marabout de Sidi-Brahim, dédaigne les sommations, repousse les attaques et tient jusqu'au 26; il essaye alors de se faire jour jusqu'à Djema-Ghazouat et périt avec presque tout son monde. 12 hommes seulement purent entrer dans la place. 92 prisonniers étaient aux mains de l'ennemi, le reste était mort. Quelques jours après, un détachement de 200 hommes mettait bas les armes devant le khalifa Bou-Hamedi. Cette double catastrophe, amplifiée par les récits des indigènes, mit en émoi toute la province de l'ouest; l'insurrection sembla un moment devenir générale. Bugeaud, alors en France, se hâta de revenir; le 15 obtobre, il était à Alger. Il agit avec la décision et la vigueur que réclamaient les circonstances. 15 colonnes furent sur pied à la fois. Dans l'est, Bedeau et d'Arbouville réprimaient les troubles du Dira; au centre, Saint-Arnaud et Comman tenaient le pays entre Ténès et Orléansville; le maréchal lui-même opérait dans la vallée du Chélif et, par sa seule présence, retenait ou ramenait les tribus; à

Digitized by Google

l'ouest, tandis que Cavaignac, pivotant autour de Tlemcen, manœuvrait de Djema-Ghazouat à Sebdou, de forts détachements allaient dégager les postes un instant bloqués de Bel-Abbès, de Daïa et de Saïda.

Après avoir ainsi couvert le Tell, Bugeaud songea à poursuivre Abd-el-Kader, qui s'était jeté dans le sud. Alors commença une véritable chasse à courre. Bedeau à gauche s'avançait par Boghar, Lamoricière à droite par Tiaret; le gouverneur marchait au centre, poussant devant lui une colonne légère de 1500 hommes. L'émir, manœuvrant avec une incroyable rapidité, feint de s'enfoncer dans le Sahara, puis apparaît dans la vallée du Chélif. Mais les tribus qu'il appelle à lui ne bougent pas, les colonnes se rapprochent pour l'envelopper. Il se dérobe avant que le cercle se soit fermé, court au sud, fait un crochet vers l'est et va rejoindre en Kabylie son khalifa Ben-Salem. Mais ce mouvement était prévu, des précautions avaient été prises pour protéger la Mitidja; le général Gentil, qui gardait le col des Beni-Aïcha, fut en mesure d'infliger un échec assez grave à Ben-Salem en présence d'Abd-el-Kader, qui faillit être pris. Quelques jours après, Bedeau et d'Arbouville puis le maréchal arrivaient sur l'Isser. La Kabylie était l'espoir suprême d'Abd-el-Kader; elle n'avait pas encore été entamée; dans ses rudes montagnes, elle pouvait nourrir une longue résistance. Mais les Kabyles ne voulaient pas reconnaître l'autorité de l'émir; en gens avisés qu'ils étaient, ils refusèrent de se compromettre dans une querelle qui n'était pas la leur et pour une cause qui leur semblait perdue. Mal accueilli par eux, Abd-el-Kader se mit en retraite vers le sud-ouest. Il trouva quelque temps un refuge chez les Ouled-Naïl, puis chez les Harrar. Ces tribus ayant fait leur soumission, il gagna les Ksours des Ouled-Sidi-Cheikh; mais on ne le laissa pas s'y reposer longtemps; le colonel Renault, s'avançant par le Ksel et Chellala, pénétra jusqu'à El-Abiod. Abandonné successi-

Digitized by Google

vement par tous ses alliés, voyant diminuer son intrépide escorte, l'émir fugitif se décida à rentrer au Maroc par Figuig. Pendant qu'il était dans le sud de l'Algérie, les gens de sa déira restés sur la frontière égorgeaient les prisonniers français; les officiers et quelques soldats attachés à leur personne furent seuls épargnés; plus tard, on les remit en liberté moyennant rançon. Abd-el-Kader s'est, dans la suite, défendu d'avoir ordonné ce massacre; mais les faits ne semblent pas déposer en sa faveur; il n'était pas cruel par tempérament, mais il était capable de le devenir par politique ou par exaspération [1].

Bou-Maza, devenu le lieutenant d'Abd-el-Kader, avait partagé sa fortune et l'avait suivi au Maroc. Au commencement de 1847, il reparut en Algérie chez les Ouled-Naïl, puis dans les Ziban. Les généraux Marey et Herbillon se mirent aussitôt en campagne et ramenèrent le pays dans l'obéissance. Bou-Maza se dirigea alors vers le Dahra, où il espérait renouveler l'insurrection de 1845; mais, lorsqu'il y arriva, les menées de ses agents étaient découvertes, le plus actif avait été tué. Pris alors de découragement, il se rendit au colonel Saint-Arnaud. Pendant ce temps, Abd-el-Kader, resté au Maroc, se brouillait avec Abd-er-Rahman; celui-ci, qui commençait à voir en lui un compétiteur dangereux, se décida enfin à exécuter sérieusement les promesses du traité de Tanger. Il le somma de se remettre entre ses mains ou de s'en aller dans le désert; une armée appuya ces injonctions; les montagnards du Rif, à qui l'on faisait espérer le pillage de la déira, accouraient à la curée. Abd-el-Kader tenta de surprendre le camp marocain. Repoussé avec perte, il fit passer sa déira sur le territoire français et couvrit vaillamment la retraite. La déira devait faire sa soumission; lui-même, avec la poignée de fidèles qui lui restaient, comptait s'ouvrir un chemin vers le désert. Mais Lamoricière suivait tous ses

1. Voy. Schmitz, *Les prisonniers d'Abd-el-Kader.*

Digitized by Google

mouvements ; quand il se présenta au col de Kerbous, il le trouva gardé par des spahis qui le reçurent à coups de fusil; la nuit était obscure, la pluie tombait à torrents; l'officier qui commandait le poste avait peine à reconnaître, dans ce groupe de cavaliers fugitifs, le puissant émir et ses compagnons d'armes. Cette dernière déception acheva d'abattre l'énergie d'Abd-el-Kader; après tant de luttes, il désespéra enfin de lui-même et de sa cause. Il offrit de se rendre, pourvu qu'on lui permît de se retirer avec sa famille à Alexandrie ou à Saint-Jean-d'Acre. Lamoricière accepta ces conditions et, comme gage de sa parole, envoya son sabre et le cachet du bureau arabe de Tlemcen. Le 23 décembre 1847, le chef musulman se remettait aux mains du colonel Montauban; le lendemain, il fut présenté au duc d'Aumale, qui venait de remplacer Bugeaud comme gouverneur; deux jours après, on l'embarqua pour Toulon. La promesse qui lui avait été faite ne fut tenue que quelques années plus tard. Cependant on ne peut pas dire que la France ait manqué envers lui de générosité ; la curiosité et la sympathie qu'il inspira allèrent même jusqu'à l'engouement. Mais dès lors il disparut de la scène. Il avait été pendant quinze ans le plus redoutable et le plus persévérant de nos adversaires ; il avait su se créer des ressources et discipliner à son profit un peuple indisciplinable ; vaincu, il avait longtemps déjoué toutes les poursuites ; fugitif et émigré, il nous avait causé autant d'embarras qu'aux jours de sa plus grande puissance. Il avait sur ses compatriotes une supériorité que tous comprenaient instinctivement et qui les dominait ; la dignité un peu théâtrale de son maintien et de son langage en imposait même à ses ennemis. On peut dire, et c'est à son éloge, que du jour de sa capture date vraiment la conquête de l'Algérie par les Français. Après cela, il y eut encore des soumissions à obtenir et des révoltes à comprimer, mais la résistance sérieuse était finie et la période des grandes guerres d'Afrique définitivement fermée.

Digitized by Google

CHAPITRE VII

CONQUÊTE DU SAHARA ET DE LA KABYLIE
LES INSURRECTIONS

En 1848, l'Algérie pouvait être considérée comme domptée; seules la lointaine région du Sahara et dans le Tell la montagneuse Kabylie échappaient encore à la conquête. Ces contrées devinrent naturellement les derniers centres de la résistance, les foyers où s'allumaient les insurrections. En réprimant les révoltes, la France se trouva amenée à les poursuivre jusque dans leurs refuges; c'est ainsi que s'opéra graduellement l'occupation du Sahara et que la Kabylie fut d'abord entamée, puis pénétrée dans tous les sens et enfin définitivement soumise.

Dans le sud, les divisions des indigènes nous avaient longtemps fourni d'utiles points d'appui pour combattre l'influence d'Ahmed-bey et celle d'Abd-el-Kader. En 1844, pendant que le général Marey installait à Laghouat, comme khalifa relevant de la France, Ahmed-ben-Salem, le duc d'Aumale s'était avancé jusqu'à Biskra. La soumission des Ziban avait entraîné celle de l'Aurès. Mais l'administration française mal renseignée commit ou laissa commettre des fautes graves. La lezma, l'impôt des palmiers, avait été jusqu'alors répartie en tenant compte de la fertilité des oasis et du rendement habituel; on en fit une redevance uniforme, la même pour tous les arbres, quelle que fût leur valeur productive. A sept lieues au

Digitized by Google

nord-ouest de Biskra se trouve Zaatcha; le personnage important de l'endroit, un certain Bou-Zian, ancien cheikh d'Abd-el-Kader, profita du mécontentement de ses compatriotes et les excita contre la France. L'agitation fut bientôt générale dans toute la contrée; un officier du bureau arabe, le lieutenant Seroka, essaya d'y couper court en enlevant le principal meneur; mais le coup de main manqua, les gens de Zaatcha ayant pris la défense de Bou-Zian; le colonel Carbuccia voulut les châtier : il fut repoussé avec des pertes sensibles. Cela se passait au mois de juillet 1849; à l'automne, le général Herbillon s'avança avec 4000 hommes [1]. Comme toutes les oasis, Zaatcha formait un enchevêtrement de jardins, de clôtures, de fossés d'irrigation, obstacles naturels faciles à défendre; la ville même était entourée d'une enceinte; les habitants, bien armés et très animés, opposèrent une résistance vigoureuse; deux assauts tentés le 20 octobre n'eurent pas de succès. Il fallait un siège en règle; des renforts amenés d'Aumale et de Sétif permirent un investissement complet; mais les assiégés, exaspérés par la destruction de leurs palmiers, défendaient le terrain pied à pied et exécutaient des sorties furieuses; les oasis voisines faisaient de leur mieux pour les secourir; les nomades gênaient nos communications et menaçaient nos derrières. Enfin, le 28 novembre, les brèches furent reconnues praticables; trois colonnes d'assaut sont lancées; le colonel Canrobert avec 4 officiers et 16 hommes d'élite enlève la première, tous les officiers et 12 des soldats qui l'entourent sont blessés, lui seul n'est pas atteint. Une fois dans la ville, on se bat avec rage; les rues et les maisons sont successivement emportées. Bou-Zian avec 150 personnes s'était réfugié dans une mosquée; un feu terrible empêche l'escalade, un canon est mis en batterie, mais les artilleurs sont tués, la mine fait enfin sauter un

1. Voy. Baude Zaatcha, *Revue des Deux-Mondes*.

Digitized by Google

mur, tout est massacré. Aucun habitant de Zaatcha ne fut épargné, la ville et l'oasis furent entièrement détruites. Ce Saragosse saharien nous avait tué ou blessé 1500 hommes, sans compter les ravages exercés par le choléra. Il fallut encore combattre pour réduire l'Aurès, qui s'était soulevé; la petite ville de Narra, dans la vallée de l'oued Abdi, fut prise d'assaut et incendiée.

Mohammed-ben-Abdallah, le prétendu chérif que nous avions voulu autrefois opposer à Abd-el-Kader, revenait alors de la Mecque. La Turquie, toujours prête à concevoir de chimériques espérances, croyait le moment venu de ressaisir l'Algérie ; Mohammed-ben-Abdallah fut le principal instrument de ses sourdes intrigues. Il débarqua à Tripoli, entra dans le Sahara par Ghadamès et organisa à Ouargla un centre d'agitation ; son çof, d'abord vaincu, reprit le dessus et s'empara de Laghouat; il se hâta d'accourir, mais ses succès s'arrêtèrent là. Le général Pélissier, parti d'Oran, fit sa jonction avec la colonne Yusuf; tous deux ensemble rejetèrent les insurgés dans la ville. Les batteries furent aussitôt dressées et le 4 décembre 1852 l'attaque commença; le feu avait été ouvert à sept heures, à dix heures les brèches étaient praticables : les troupes s'élancent aussitôt et après un violent combat demeurent maîtresses de la place. Comme à Zaatcha, le carnage fut horrible [1]; les soldats, exaspérés par l'acharnement de la résistance, ne faisaient pas de quartier. Mais cette fois, les difficultés étant moindres et les moyens d'action plus puissants, la victoire nous coûta moins cher. Mohammed-ben-Abdallah s'était échappé avec quelques cavaliers; il fut poursuivi; Si-Hamza, le chef des Ouled Sidi-Cheikh, qui s'était mis décidément au service de la France, alla le chercher dans l'extrême sud, le défit et s'empara d'Ouargla. Les Mozabites, qui avaient pris parti pour le chérif, se hâtèrent de faire leur soumission; à la fin de 1854, nos troupes en-

1. Voy. Fromentin, *Un été dans le Sahara.*

Digitized by Google

traient dans Tuggurt; l'oued Rir et l'oued Souf, sur les confins de la Tripolitaine, reconnaissaient la domination française; les exécutions de Zaatcha et de Laghouat avaient répandu partout la terreur; le sud fut pacifié pour dix ans.

L'occupation de Bougie (1833), de Djijelli (1839), de Collo (1843) nous avait mis de bonne heure en contact avec la Kabylie. Abd-el-Kader, au temps de sa puissance, y entretenait un khalifa, mal obéi à la vérité, mais dont l'influence pouvait toujours devenir dangereuse. Dès 1844, Bugeaud organisa une colonne, s'empara de Dellys et battit la grande tribu des Flissas. Interrompue par la campagne du Maroc, l'expédition fut reprise quelques années plus tard; elle était désapprouvée par les Chambres, à peine autorisée par le ministère; mais Bugeaud tenait à son idée. Il s'était préparé de longue main à combattre ces montagnards ,et il ne jugeait pas que leur indépendance fût compatible avec la sécurité de la colonie. Il prit tout sous sa responsabilité. Il partit d'Aumale, tandis que son lieutenant Bedeau partait de Sétif; la résistance la plus vive fut opposée par les Beni-Abbès; mais quand ils eurent vu escalader leur village fortifié d'Arzou, brûler leurs maisons, couper leurs arbres fruitiers, ils demandèrent l'aman et cinquante-quatre tribus suivirent leur exemple. En 1849, l'agitation qui se traduisait dans le Zab par la révolte de Zaatcha se manifesta également en Kabylie, la confédération des Zouaoua, poussée par le cheikh Si-Djoudi et par le marabout Si-Amkran, se prononça contre nous, entraînant avec elle les Guechtoula et les Beni-Mellikeuch. La tribu soumise des Beni-Messaoud fut attaquée; on la secourut; les généraux Blangini, de Salles, Saint-Arnaud dirigèrent des colonnes contre les rebelles; en même temps, le sous-lieutenant Beauprêtre, du bureau arabe d'Aumale, détruisait par un coup de vigueur un faux Bou-Maza, Bou-Sif, qui troublait le versant sud du Djurjura. Mais un autre chérif ne tarda pas à paraître : c'était Bou-Baghla, l'homme à la mule; quelques mensonges

Digitized by Google

audacieux, des sortilèges grossiers séduisirent les Kabyles; il eut bientôt plusieurs milliers d'hommes autour de lui; en mai 1851, il osa se porter sur Bougie; la petite garnison le mit en déroute, mais il eut bientôt refait ses forces. Il aurait fallu agir contre lui avec vigueur, on n'envoya de ce côté qu'une colonne accessoire qui put le battre, non le détruire. Pendant ce temps, le corps principal opérait dans le massif de la Petite Kabylie, entre Philippeville, Djijelli et Mila; on avait voulu ménager à Saint-Arnaud, déjà choisi par Louis-Napoléon pour être son complice, une occasion de se distinguer. Avec une division entière, il fit une campagne de quatre-vingts jours, eut des engagements fréquents et meurtriers et reçut quelques demandes d'aman; on l'appela ensuite à Paris comme ministre de la guerre, et ce fut là le seul résultat appréciable de l'expédition. Dès le mois d'octobre de la même année, Bou-Baghla reparaissait dans le Sébaou. Pélissier, qui commandait alors la division d'Alger, Bosquet en 1852, le gouverneur général Randon en 1853 durent marcher successivement contre lui; il trouvait toujours un asile chez les Zouaoua. Enfin, en 1854, il fut tué dans un combat contre un des Mokrani.

Au temps du maréchal Bugeaud, on aurait pu éviter d'entrer en lutte avec les Kabyles; en 1851, il aurait été possible de les dompter si l'expédition Saint-Arnaud avait été dirigée sur le Djurjura. On n'avait fait ni l'un ni l'autre. De la part de ces montagnards turbulents qu'on n'avait pas laissés dans leur neutralité et qu'on n'avait pas su soumettre, il fallait s'attendre à de fréquentes reprises d'hostilité. En 1857, les Beni-Iraten, auxquels nous avions déjà eu affaire trois années auparavant, se soulevèrent de nouveau. Randon, qui était alors gouverneur, résolut d'en finir. 35 000 hommes de troupes régulières furent rassemblés; pendant que des corps d'observation établis à Dra-el-Mizan, chez les Beni-Mansour, chez les Beni-Abbès et au col de Chellata, cernaient la Grande Kabylie, trois divisions avec de la cavalerie et de l'artillerie l'abordèrent de

Digitized by Google

front. Les Beni-Iraten, attaqués les premiers, se défendirent avec vigueur; mais, écrasés sous le nombre, ils cédèrent après une lutte de deux jours; parmi les tribus voisines, plusieurs se hâtèrent de demander l'aman; mais les Beni-Menguillet, retranchés dans leur village d'Icheriden, soutinrent le 24 juin un sanglant combat contre la division Mac-Mahon. Leur défaite entraîna celle des Beni-Yenni; l'affaire du 11 juillet et la capture de la prophétesse des Illilten Lella-Fathma furent les derniers épisodes de la campagne. Elle avait duré soixante jours. Toutes les tribus livrèrent des otages et payèrent la contribution de guerre. Le fort Napoléon, construit sur le plateau de Souk-el-Arba, chez les Beni-Iraten, dominait le pays jusqu'au Djurjura; des routes militaires s'ouvraient au milieu des montagnes. La Kabylie était domptée, mais elle conservait ses institutions municipales, ses Djemaas, ses Amins et ses Kanoun [1].

Le traité de Tanger nous avait donné comme voisines, sans les soumettre à notre autorité, les tribus remuantes des Beni-Snassen et des Angad; c'étaient d'incorrigibles pillards, toujours en révolte même contre le Maroc et qui ne connaissaient ni traités ni frontières. En 1859, les Angad et d'autres Marocains se permirent des incursions sur le territoire français; des isolés furent assassinés, des détachements et des postes assaillis. Ces agressions insolentes devaient être réprimées. C'était le temps du ministère de l'Algérie; le général de Martimprey était alors commandant des forces de terre et de mer; il agit avec vigueur. Un camp fut formé à l'Oued Kiss, et, malgré les ravages que le choléra faisait dans leurs rangs, les divisions Walsin et Yusuf enlevèrent le plateau d'Aïn Taforalt et le village de Tagma, où s'étaient retranchés les Beni-Snassen. En plaine, la cavalerie du général Durrieu châtiait les Angad et leurs complices les Maya. La fron-

1. Voy. Carrey, *Récits de Kabylie;* Letourneux et Hannoteau, *La Kabylie.*

Digitized by Google

tière avait besoin d'être nettoyée au sud aussi bien qu'au nord; une petite colonne, composée de quelques soldats français et de contingents indigènes, sortit de Géryville et exécuta sur les Beni-Guil une brillante razzia.

La région du sud-ouest, depuis Géryville jusqu'à Ouargla, avait été érigée en un grand commandement au profit des Si-Hamza; c'était donner une importance excessive à cette famille déjà trop puissante par l'ascendant religieux qu'elle exerçait non seulement sur les Ouled Sidi-Cheikh, mais sur toutes les populations de notre Sahara; on se ménageait pour l'avenir de redoutables complications. Tout alla bien tant que vécut le khalifa Si-Hamza; son fils aîné, Si-bou-Beker, servit aussi la France avec ardeur et dévouement, mais il mourut quelques mois après son père. Si-Sliman, qui le remplaça, était jeune, d'un orgueil facilement irritable, disposé à subir les entraînements du fanatisme et de l'ambition. Quelques froissements éprouvés dans ses rapports avec les officiers français l'avaient mécontenté; son oncle Si-Lala le poussait à la défection. Dès le mois de février, son attitude ne laissa plus de doute [1]. Au premier bruit, le lieutenant-colonel Beauprêtre, commandant supérieur de Tiaret, se porte vers le Djebel-Amour; mais les goums des Harrar le trahissent et ouvrent son camp à l'ennemi; le colonel et son infanterie, une centaine d'hommes, sont massacrés. Leur résistance désespérée a coûté la vie à Si Sliman; mais Mohammed Ben Hamza, son frère, lui succède; à la nouvelle de l'anéantissement d'une colonne française, les tribus du Djebel-Amour se soulèvent, l'agitation s'étend jusque dans le Tell. L'insurrection avait bien choisi son moment, elle nous prenait au dépourvu; la meilleure partie de l'armée d'Algérie était au Mexique ou en Cochinchine; le gouverneur général Pélissier, alourdi par l'âge, n'avait plus son énergie d'autrefois. Les premières opérations, exécutées avec des forces insuffisantes,

1. Voy. Trumelet, *Histoire de l'insurrection de* 1864.

Digitized by Google

ne donnèrent pas de résultats décisifs. Le général Deligny, qui avait marché vers les Ksours, n'obtenait que des succès contestables et se voyait obligé de rétrograder jusqu'à Géryville. En même temps, le marabout Si-Lazreg, en relations avec les Ouled-Sidi-Cheikh, soulevait la belliqueuse tribu des Flittas; le caravansérail de la Raouïa, sur la route de Mostaganem, fut attaqué et brûlé avec ses défenseurs; les villages d'Ammi-Moussa et de Zemmora eurent à subir le pillage et l'incendie; les coureurs du marabout se montraient jusqu'aux environs de Relizane. Le maréchal Pélissier mourut sous le coup de ces mauvaises nouvelles. Martimprey, nommé gouverneur par intérim, montra de l'activité. Quatre colonnes opérèrent à la fois contre les Flittas; la mort de Si-Lazreg, tué par un boulet, les avait déconcertés; après quelques combats, ils déposèrent les armes.

Mais on n'en avait pas fini avec le sud. Dans la province d'Alger, les généraux Yusuf et Liébert avaient contenu les populations hésitantes, enlevé aux rebelles une partie de leurs troupeaux et recueilli de nombreuses soumissions. On était moins heureux dans la province d'Oran, où le général Jolivet éprouvrait un échec à El-Beïda et où Si-Lala, remontant la vallée de la Mékerra, portait le ravage et la terreur aux portes de Sidi-bel-Abbès. Ce fut seulement après la mort de Si-Mohammed, qui périt le 4 février 1865 dans un engagement contre le général Deligny, que l'insurrection entra dans la période de décroissance. Les Ouled Sidi Cheikh continuèrent cependant la lutte; pendant les années 1866 et 1867, ce fut entre eux et nous un échange de razzias, de surprises et de coups de main où nous n'avions pas toujours l'avantage. En 1869, un parti de 3000 chevaux et de 800 fantassins s'avança jusqu'à Taguin; on les rejeta dans le désert, mais au mois de janvier 1870 ils tombèrent sur les Hamyan. Ils trouvaient un refuge au Maroc, où trois puissantes tribus, les Beni-Guil, les Ouled-Djérir et les Doui-Ménia, attachés

Digitized by Google

à eux par la clientèle religieuse, formaient sous leurs auspices une redoutable confédération. Le général Wimpffen, triomphant non sans peine des hésitations du gouvernement, obtint d'aller poursuivre ces pillards de l'autre côté de la frontière. Il organisa rapidement une petite colonne de 3000 hommes, dont il prit la direction avec les généraux Chanzy et de Colomb pour lieutenants[1]. Le 29 mars 1870, on partait d'Aïn-ben-Khelil, au sud des chotts; le 1er avril, on entrait sur le territoire marocain; le 13, après une marche assez pénible, les troupes venaient camper sur le plateau d'El-Bahariet en face de l'Oued Guir. C'est là que l'ennemi avait concentré ses forces. 8000 hommes environ occupaient sur la rive droite de l'oued une position assez bien choisie, formée par une ligne de dunes, couverte en avant par des fossés d'irrigation. Leur confiance était entière. « Va dire au général, répondaient-ils à un marabout chargé de leur offrir la paix, que nous avons compté le nombre de ses soldats et qu'il ait la sagesse de fuir au plus vite. » Ce n'était pas pour cela que Wimpffen était venu de si loin. Le 15, au point du jour, la rivière est passée à gué; les zouaves attaquent de front, pendant que Chanzy et Colomb se portent sur les ailes. On se battit toute la journée, la résistance fut surtout vive au centre; mais, tournés à droite et à gauche, les Doui-Ménia lâchèrent pied. Leurs chefs se soumirent aussitôt sans conditions. La colonne se rabattit alors vers le nord pour châtier aussi les Beni-Guil; ceux-ci ne l'attendirent pas en rase campagne et se retranchèrent dans leur oasis d'Aïn-Chaïr. Le 25, l'oasis est enlevée et ses défenseurs rejetés dans le Ksar; le 26, ils demandaient l'aman et s'engageaient « à vivre en amitié avec nos Sahariens et à ne plus prêter leur appui aux Ouled-Sidi-Cheikh. » Ces promesses et celles qui furent faites ensuite par les Doui-Ménia furent longtemps respectées.

1. Voy. Fillias, *Récits militaires*.

Digitized by Google

La guerre de 1870 ne nous laissa pas les moyens de poursuivre dans le sud-ouest cette politique vigoureuse, et elle détermina par contre-coup une des crises les plus redoutables qu'ait eues à traverser la colonie. Il ne faut pas chercher ailleurs la cause de l'insurrection de 1871. Les indigènes s'étaient courbés sous notre domination, parce que la force les y avait contraints ; ils avaient gardé de leurs défaites passées une sorte de terreur admirative ; à leurs yeux, il n'y avait pas de puissance qui pût être comparée à celle des Français, à leurs armées innombrables, à leurs fusils rapides, à leurs gros canons, à leurs vaisseaux cuirassés. Tout ce prestige s'évanouit quand arriva la nouvelle de nos désastres ; nous n'étions donc pas invincibles ; l'heure de la catastrophe avait sonné pour le grand empire des Roumis, elle appelait les fidèles à la revanche et à la délivrance. Tandis que ces idées s'agitaient confusément dans les esprits, notre organisation semblait se dissoudre. La guerre était survenue au moment où l'on préparait des réformes que le gouvernement de Tours, avec plus de bonne volonté que d'à-propos, avait voulu effectuer sans tarder. Le désarroi administratif était complet ; les bureaux arabes, attaqués avec violence, maintenus cependant dans leurs difficiles fonctions, n'avaient plus ni sang-froid ni autorité ; les grands chefs, qui sentaient leur position menacée, étaient mécontents ou indécis. Avec cela plus de troupes, des généraux et des officiers démoralisés par la défaite, une population civile que la douleur patriotique agitait en mouvements désordonnés. Telle était la situation ; ce dont il faut s'étonner, ce n'est pas que l'insurrection ait éclaté, c'est qu'elle ait tardé si longtemps à le faire.

Les premiers symptômes se montrèrent seulement en janvier 1871. Une smala de spahis cantonnée sur la frontière tunisienne refusa de s'embarquer pour la France et entraîna la tribu des Hannenchas dans une démonstration contre Souk-Arrhas. Un mois après, le poste d'El-Milia

Digitized by Google

entre Constantine et Collo était attaqué. Pour faire de ces troubles partiels un soulèvement général, il ne fallait plus qu'un chef. Mokrani se présenta.

Depuis 1852, il était bach-agha de la Medjana; l'influence traditionnelle de sa famille s'étendait bien au delà des limites de son commandement. Il avait rendu des services et en avait été récompensé par des distinctions de toute nature. Mais ce grand seigneur indigène, amoureux du luxe et des larges dépenses, était fort mal dans ses affaires; les spéculations où il s'était lancé n'avaient pas réussi, ses biens étaient grevés d'hypothèques. Il jugea l'occasion favorable pour liquider sa situation. Si la révolte réussissait, elle faisait de lui une manière de souverain; en cas d'échec, il savait comment la France avait traité Abd-el-Kader. Il s'aboucha avec le cheikh des Khouans de Sidi-Abderrahman, le vieux El-Haddad, que ses fils entraînèrent; l'influence politique et l'influence religieuse travaillèrent ensemble la Kabylie. Quand tout fut prêt, Mokrani envoya à l'autorité française sa démission de bach-agha et une déclaration de guerre; il donnait comme prétexte à sa défection l'avènement du régime civil. Le 16 mars, avec 8000 hommes, il parut devant Bordj-bou-Arreridj. Il saccagea sans peine le village; mais le bordj où s'étaient réfugiés les habitants tint bon. Déjà toute la Kabylie était debout. Fort-National, Dellys, Tizi-Ouzou, Dra-el-Mizan, Beni-Mansour, Bougie, Djijelli, Mila, les villes, les villages, les forts furent investis. Les insurgés se ruaient sur les places à coups de fusil; repoussés, ils organisaient des sièges réguliers, menaient des approches, pratiquaient des mines, montraient un ensemble et un acharnement qu'on ne leur avait encore jamais vus. Les exploitations isolées, les fermes étaient brûlées. Palestro, emporté après une vive résistance, était détruit et les habitants massacrés avec des raffinements de cruauté. L'insurrection essaya de déborder hors des montagnes où elle était chez elle : Sétif, Batna, Aumale

Digitized by Google

furent menacés; une pointe audacieuse fut tentée vers Alger. La colonne Fourchault, formée à la hâte de quelques soldats de ligne, de mobilisés et de francs-tireurs, devança à peine les Kabyles au village de l'Alma. S'ils avaient passé, toute la florissante Mitidja eût été mise à feu et à sang. Le combat du 22 avril leur barra la route. Le colonel Fourchault, avec une poignée d'hommes, poussa audacieusement jusqu'à Palestro, où il ne trouva plus que des ruines et des cadavres.

Avec ce qu'on avait de troupes en Algérie, avec des mobiles, des mobilisés, des miliciens, des francs-tireurs, on organisa deux colonnes actives, l'une dans la province de Constantine sous le général Saussier, l'autre dans la province d'Alger sous le colonel Cérez. Ce dernier, en manœuvrant pour couvrir Aumale, rencontra à l'oued Soufflat les contingents de Mokrani; le bach-agha gravissait une colline pour reconnaître à quelles forces il avait affaire lorsqu'une balle lui traversa le cou. Sa mort décapita l'insurrection. Cérez combina ses mouvements avec ceux du général Lallemand, qui venait de quitter Alger; tous deux ensemble débloquèrent les places et désarmèrent les tribus. Etouffée au centre, l'insurrection éclata alors dans l'ouest, tandis qu'elle redoublait d'intensité dans l'est. Les Beni-Ménacer se portent sur Vesoul Bénian, menacent le chemin de fer d'Alger à Oran et bloquent Cherchell; leur exemple pouvait entraîner le Dahra et les Flittas; on se hâta de les réduire. Dans la province de Constantine, six colonnes, sous le commandement supérieur du général Saussier, opérèrent à la fois contre Bou-Mezrag, qui avait succédé à son frère Mokrani. Après une campagne de cinq mois, les insurgés furent écrasés au combat de Bou-Thaleb; le général de Lacroix poursuivait leurs derniers adhérents jusque dans l'extrême sud. La Kabylie fut durement châtiée; elle eut à payer des indemnités de guerre, elle se vit enlever son autonomie municipale; une partie des terres mises sous le séquestre

Digitized by Google

furent affectées à la colonisation, qui pénétra seulement alors dans ses fertiles vallées.

La révolte d'El Amri en 1876, celle de l'Aurès en 1879 ne furent que des mouvements isolés dirigés beaucoup moins contre l'autorité française que contre les chefs indigènes dont elle tolérait les abus. L'une et l'autre d'ailleurs furent facilement réprimées. Mais le sud-ouest n'était toujours pas pacifié. L'expédition de l'oued Guir avait laissé une impression assez profonde pour empêcher un mouvement qui, en coïncidant avec la prise d'armes kabyle, eût pu nous causer les plus graves embarras. Quelques brigandages se produisirent; la marche du général Galliffet jusqu'à El-Goléa les interrompit pour un temps. Des négociations avaient été entamées avec les Ouled-Sidi-Cheikh, elles n'aboutirent pas, et les incursions recommencèrent. Les malheureux Ksouriens étaient obligés de payer l'impôt et à la France et aux dissidents ; nos tribus frontières se voyaient à chaque instant pillées sans qu'il leur fût permis d'user de représailles. Dans ces dernières années, une action vigoureuse était devenue nécessaire ; c'est parce qu'on a trop tardé à l'entreprendre que la situation s'est aggravée, Bou-Hamema, le marabout de Moghar, mettant à profit le mécontentement des populations et notre apparente faiblesse, a entraîné plusieurs tribus dans une révolte depuis longtemps préparée. On sait le reste : les illusions officielles, les forces insuffisantes, les chefs de colonne médiocres; un succès à Chellala a permis au marabout de pousser une pointe hardie sur les hauts plateaux et de commettre ces dévastations dont l'opinion s'est tant émue. Mais du jour où le commandement a été tenu par une main plus ferme, l'accès des territoires colonisés lui a été fermé et il lui a fallu se rejeter au Maroc.

Il ne faut pas croire cependant que tout soit fini de ce côté. Pendant le dernier été et pendant le rude hiver qui a suivi, nos colonnes ont fait une campagne peu dangereuse mais horriblement pénible, et aussi stérile que péni-

Digitized by Google

ble. On a coupé des palmiers, détruit quelques koubbas de marabouts; l'ennemi s'est dérobé; suivant son habitude il s'est abrité derrière la frontière, prêt à reparaître, quand le moment lui paraîtra propice. On ne peut pourtant pas maintenir une armée en permanence dans cet affreux pays des Ksours. Si l'on veut des résultats, il n'y a qu'un moyen, celui dont on s'est déjà servi en 1859 et en 1870, quand on est allé chercher les dissidents partout où ils se trouvaient et qu'on a fait sentir le poids de nos armes à leurs complices. On obtiendrait ainsi quelques années de repos. Mais on ne peut se flatter de résoudre d'une manière définitive cette irritante question du sud-ouest tant qu'on n'aura pas adopté une politique vigoureuse à l'égard du Maroc. C'est du malencontreux traité de 1844 que vient tout le mal, il faut réviser ce traité et rectifier l'absurde tracé de la frontière. L'empereur du Maroc n'est pas un souverain européen, il ne tient guère à des territoires où son autorité n'a jamais été reconnue et qui ne sont pour lui qu'une cause d'embarras. On obtiendra la rectification le jour où notre diplomatie parlera haut et ferme. Il y a des cas où l'énergie est prudence.

Digitized by Google

Digitized by Google

LIVRE IV

LES HABITANTS

CHAPITRE PREMIER

STATISTIQUE DE LA POPULATION

La population de l'Algérie, d'après le recensement le plus récent, celui de 1876, s'élève au chiffre de 2 867 626 personnes. Sur un territoire que les renseignements officiels évaluent à 318 334 kilomètres carrés, on a donc une densité de 9 habitants par kilomètre carré. La population spécifique est beaucoup plus forte dans la plupart des pays d'Europe; elle est pour la Belgique de 181 habitants par kilomètre, pour l'Allemagne de 76, pour la France de 70. Mais l'Algérie est un pays neuf; elle a encore de vastes espaces, presque entièrement inhabités; il convient de la mettre en parallèle avec des contrées placées dans des conditions à peu près analogues, l'Australie par exemple, les Etats-Unis, la Russie. La densité en Australie est de 1,21 par kilomètre carré, aux Etats-Unis de 4, en Russie de 13. L'Algérie peut donc soutenir la comparaison.

En 1876, le territoire civil et le territoire de commandement se partageaient la population de l'Algérie d'une façon à peine inégale. Le territoire civil, sur une superficie de 42 000 kilomètres carrés, comptait 1 316 517 habitants; le territoire de commandement, dans une immense étendue

Digitized by Google

de 276 000 kilomètres carrés, contenait 1 551 109 personnes. Les rattachements commencés en 1880 et maintenant presque terminés enlèvent au territoire militaire 58 000 kilomètres carrés, et 926 000 habitants; il n'occupe donc plus qu'une surface de 218 000 kilomètres carrés avec 625 000 habitants. Le territoire civil comprend maintenant 100 000 kilomètres carrés et 2 242 000 habitants.

La plupart des habitants de l'ancien territoire de commandement sont des nomades; on n'en compte pas moins de 1 514 795. La population sédentaire est de 1 352 831, dont 51 051 pour l'armée, 8890 pour la population en bloc, 1 292 890 pour la population civile proprement dite. Les agglomérations urbaines concentrent 395 510 habitants; 897 380 sont épars dans les habitations rurales, villages, fermes isolées, douars, etc.

Les statistiques distinguent dans la population plusieurs éléments : les indigènes musulmans, les israélites naturalisés, les étrangers naturalisés, les Français, les étrangers. Il y avait en 1876 en Algérie :

Indigènes musulmans	2 487 941
Israélites naturalisés	33 506
Étrangers naturalisés	4 020
Français	194 772
Étrangers	158 387

ce qui donne pour 100 habitants la proportion suivante :

Indigènes musulmans	86,6
Israélite naturalisé	1,1
Étranger naturalisé	0,1
Français	6,7
Étrangers	5,5

Cette distinction est légitime; la population de l'Algérie est encore très loin de former un tout homogène. La diversité des origines se traduit par des différences très tranchées dans le langage, les mœurs, les institutions civiles et religieuses, même dans la condition des per-

Digitized by Google

sonnes. Il convient donc de considérer à part chacun de ces groupes, qui coexistent sans presque se mêler.

Le nom d'indigènes s'applique à tous ceux qui se trouvaient en Algérie avant 1830, à eux et à leurs descendants. A part les israélites, naturalisés par un décret du gouvernement de Tours, et un petit nombre de musulmans naturalisés individuellement, les indigènes continuent de former une masse compacte étrangère à nos idées et à nos mœurs. Toutefois eux-mêmes sont divisés en Arabes, Berbères, Maures, Coulourlis, nègres, que réunit surtout le lien d'une commune religion.

La population coloniale comprend tous ceux que l'immigration a depuis la conquête amenés ou implantés en Algérie. Elle se compose en bonne partie de Français, mais d'un nombre presque aussi grand d'étrangers : Espagnols, Italiens, Maltais, Allemands, Suisses.

Digitized by Google

CHAPITRE II

LES ARABES

Il s'en faut que les Arabes constituent, comme on l'a cru longtemps, le fonds même de la population indigène ; ils n'apparaissent dans l'Afrique du nord qu'au VIIe siècle; encore les compagnons d'Okba et de Hassan étaient-ils peu nombreux. L'invasion du XIe siècle amena un flot d'émigrants que les historiens musulmans évaluent à un million. Ces nouveaux venus se répartirent dans tout le Moghreb, plus serrés à l'est, plus clair-semés à l'ouest. Aujourd'hui encore, l'élément arabe est bien moins important au Maroc que dans la Tunisie ou la Tripolitaine. En Algérie, on arrive difficilement à une estimation précise; les deux tiers au moins des indigènes parlent exclusivement la langue du Prophète; mais la langue ne prouve pas l'origine; d'après des opinions autorisées, la race arabe comprendrait à peine un sixième de la population musulmane [1]. Malgré cette infériorité numérique, l'élément arabe est le plus important. Quand un peuple a fait adopter sa langue, sa religion, ses institutions et ses mœurs, il n'est plus en minorité; la plupart des autochtones, qui parlent, pensent et vivent à sa manière, finissent par faire corps avec

1. Carette et Hanoteau disent un tiers. On comprend que les évaluations varient; mais dans tous les cas on s'accorde à reconnaître que les Arabes sont en minorité.

Digitized by Google

lui. C'est ce qui est arrivé en Algérie, où les populations berbères se sont presque partout assimilées aux Arabes.

L'Arabe pur sang est grand, mince, élancé, musculeux; il offre un mélange remarquable d'élégance et de vigueur; les extrémités sont fines, les membres allongés, souples et forts. La figure est d'un ovale un peu tiré avec des traits réguliers : le nez aquilin, l'œil vif, les dents éclatantes; seul le front, étroit et fuyant, manque de noblesse. Le grand air, la poussière, le soleil tannent la peau et lui donnent cette belle teinte bronzée qui se marie si bien au dessin énergique du visage. C'est surtout parmi les nomades, dans l'aristocratie saharienne, que ce type se retrouve dans toute sa beauté; on voit réellement un magnifique spécimen de l'espèce quand un homme de grande tente apparaît drapé dans ses burnous; le vêtement aux larges plis, sans gêner l'aisance des mouvements, les enveloppe d'une ampleur majestueuse; le haïk blanc, serré par la corde en poil de chameau, encadre le visage et en fait ressortir la chaude coloration. Ce n'est pas à dire que tous les Arabes ressemblent aux superbes cavaliers de Fromentin. La race est le plus souvent altérée par des mélanges ou abâtardie par la misère et le vice. Il est rare cependant qu'elle n'ait pas conservé ses qualités physiques, sa vigueur, son étonnante agilité. On a beaucoup vanté les cavaliers arabes; mais les piétons, il faut les voir sur quelque route poudreuse, en plein soleil, marcher de leur pas allongé, égal, infatigable. Ils supportent les privations et les peines avec une force de résistance qu'on ne trouve chez aucun autre peuple; enfants, on les a laissés à eux-mêmes, exposés tout nus au chaud, au froid, au vent, au soleil, à la pluie; la sélection s'est faite toute seule; ce qui était mal venu, imparfaitement constitué, a succombé; les survivants sont comme l'acier trempé. Même la maladie ne peut les terrasser. Des tribus entières, empoisonnées par la syphilis, ne semblent pas s'en ressentir; on ne se douterait pas de la présence du fléau si

Digitized by Google

un individu plus maltraité que les autres ne montrait son masque hideusement déformé. Les affections cutanées, les maux d'yeux, les rhumatismes, produits par la mauvaise hygiène et la malpropreté, sont des compagnons incommodes, mais qu'on accepte assez gaillardement ; quand viennent les épidémies : fièvre, variole, typhus, ils n'essayent pas de se préserver ou de se défendre, ils meurent par milliers avec plus d'indifférence encore que de résignation.

Parmi les Arabes et les Berbères assimilés, l'élément nomade est le plus nombreux. Ils sont nomades par disposition héréditaire, mais surtout parce que la nature du pays leur impose ce genre d'existence. En l'état actuel, la plus grande partie du Sahara et de la région des plateaux n'est pas susceptible d'une culture régulière. Ces grands espaces nus et brûlés pendant la saison sèche, couverts après les pluies d'une belle végétation, forment des pâturages intermittents, des terrains de parcours. La richesse des nomades consiste dans leurs troupeaux; il faut qu'ils leur trouvent de la nourriture et de l'eau; de là les migrations régulières du sud au nord et du nord au sud concordant avec le mouvement des saisons. Aux approches de l'été, les caravanes se mettent en route vers le Tell; elles y arriveront après la moisson faite; les bêtes trouveront encore leur pâturage dans les champs dépouillés. A l'automne, quand tombent les premières pluies, on revient sur les hauts plateaux et dans le Sahara. C'est un curieux spectacle que celui d'une tribu en marche : les chameaux s'avancent gravement, en file, portant les provisions, les tentes, les ustensiles de ménage; puis viennent quelques bœufs ou vaches maigres, les chèvres et la masse serrée des moutons qu'entoure un nuage de poussière ; les femmes, leurs enfants sur le dos, cheminent à pied; seules les grandes dames du désert prennent place dans l'*attatouch*, le palanquin installé sur le chameau. Les hommes, le fusil au poing, sont en avant pour éclairer la route ou

Digitized by Google

en arrière pour la protéger, d'autres courent sur les flancs de la longue colonne, surveillant les bêtes, les empêchant de s'égarer ou d'être volées. Le soir, on s'arrête et l'on campe.

La demeure du nomade, c'est la tente; un grand poteau et deux perches, quelques pieux fichés en terre supportent ou assujettissent la grande pièce d'étoffe formée de *felidj* cousus ensemble. Le *felidj* est une longue bande de laine et de poil de chameau que les femmes tissent dans les journées où l'on n'est pas en marche. La tente, si belle qu'elle soit, est un médiocre abri; elle défend mal ses habitants contre le soleil, la pluie, la neige, mais elle est portative et légère. Elle leur suffit, et ils l'aiment; le nomade repose mal sous un toit, il a horreur de nos maisons de pierre. Un jour, un général en tournée dans le sud engagea quelques chefs à se construire des maisons, ils obéirent à un conseil qu'ils considéraient comme un ordre; quand le général passa de nouveau, les maisons étaient bâties, mais leurs propriétaires campaient à côté. L'ameublement d'une tente est d'une simplicité rudimentaire : deux pierres pour former le foyer, des tellis où sont les provisions, des peaux de bouc goudronnées pour l'eau, une marmite en terre, quelques plats en bois ou en halfa, des nattes grossières et chez les riches un tapis. On a vu des caïds s'offrir le luxe d'une table avec des couverts, mais chez les nomades on peut compter ces sybarites. La nourriture habituelle est le kouskous, sorte de gruau que les femmes fabriquent elles-mêmes avec de la farine d'orge ou de froment; des galettes légères assez semblables à nos crêpes tiennent lieu de pain. Le lait, le miel et les dattes figurent pour une grande part dans l'alimentation. Rarement on mange de la viande; il faut pour cela une grande occasion, une fête religieuse, une cérémonie familiale, une diffa offerte à des étrangers. Alors on égorge un mouton, on le dépouille, on le traverse d'une sorte de broche et on le fait tourner doucement devant un feu de

Digitized by Google

broussailles en l'arrosant de beurre fondu; c'est le mets le plus succulent de la cuisine indigène.

Les nomades cultivent peu, l'élevage est leur grande affaire, le mouton leur donne de la viande; la chèvre, la vache, la chamelle leur fournissent du lait. Avec la laine ou le poil de ces animaux ils ont la matière première de leurs vêtements et de leurs tentes. Le commerce leur est aussi de quelque secours; ils échangent des dattes récoltées dans les oasis du sud contre les céréales du Tell, ils vendent pour l'exportation une partie de leurs troupeaux; ils n'achètent guère que des grains, quelques armes et des bijoux pour leurs femmes. En somme, ils ont peu de besoins et savent presque toujours y suffire eux-mêmes.

L'instinct nomade se retrouve chez les sédentaires du Tell, ils se meuvent dans un rayon moins étendu, mais ils se déplacent facilement; en été, la plupart habitent sous la tente; l'hiver, le froid les oblige à se fabriquer des gourbis, les murs sont en terre ou en sable grossièrement maçonné, la toiture en diss ou en halfa. Ni portes, ni fenêtres, ni cheminées; le sol n'est pas même battu. Bêtes et gens s'entassent pêle-mêle dans cet abri moins léger que la tente, mais plus malpropre et plus malsain. Avec ses tentes ou ses gourbis rangés en cercle, à l'écart des routes et des chemins fréquentés, gardé contre les fauves et les intrus par ses chiens maigres toujours grondants, le douar a moins l'air d'un village que d'un campement. Les chefs, plus sensibles aux avantages du confort, se bâtissent, quand ils le peuvent, de vraies maisons où il y a des portes, des fenêtres, des murs solides soigneusement blanchis à la chaux; l'installation est celle d'une ferme très simple, on utilise presque toutes les chambres comme magasins à grains et à fourrage; quelques meubles français, tout dépaysés, se mêlent aux nattes, aux tapis et aux coffres indigènes.

Les Arabes du Tell ont des bœufs, des chèvres, des moutons, mais l'élevage n'est pour eux qu'une occupation

Digitized by Google

accessoire ; en général, ils sont cultivateurs. Beaucoup sont employés dans les exploitations européennes; ceux qui sont propriétaires font valoir leur fonds, mais ils mettent rarement la main à la charrue; le travail est fait par les khammès, métayers partiaires qui sont payés du cinquième de la récolte ; la condition des khammès et des bergers, ces prolétaires de la société arabe, est assez misérable, le petit propriétaire lui-même est bien loin d'être riche. Malgré sa fertilité, le sol cultivé maladroitement donne une production très irrégulière; depuis que le commerce leur est devenu facile, les indigènes ont perdu l'habitude d'entasser des réserves de grains dans leurs silos; les années mauvaises les trouvent sans épargne, sans défense contre la misère.

Ce qui réunit les pasteurs du sud et les laboureurs du Tell, c'est la religion; tous sont musulmans; les mosquées, les zaouïas, les koubbas des marabouts leur servent de points de ralliement. La plupart sont enrôlés dans les confréries de Sidi-Abd-el-Kader [1], de Mouley-Taïeb, de Tedjini, des Snoussi, des Aïssaoua, associations puissantes et souvent dangereuses. Très attachés à leur foi, il en est peu qui n'observent fidèlement les rites extérieurs, ablutions, prières, jeûne du Rhamadan. Chaque année, des milliers s'embarquent pour faire le voyage de la Mecque; les uns meurent en route, les autres reviennent malades, épuisés de fatigues et de privations; mais ils ont gagné la sainteté, ils peuvent ajouter à leur nom le titre vénéré de *hadji*. Cette ferveur religieuse est le principal obstacle que nous ayons rencontré en Algérie; elle a suppléé à l'esprit national pour animer les colères et encourager les résistances; presque toutes les révoltes ont été dues à des prédications de marabouts; pour la guerre contre l'infidèle

1. La plus dangereuse de ces confréries, celle dont l'hostilité contre nous est la plus prononcée est celle des *Snoussi*, qui a son centre dans la Tripolitaine. L'ordre de Tedjini au contraire nous serait plus favorable.

Digitized by Google

les divisions cessent, les haines de tribu s'oublient. Telle est la cause toujours agissante, dont on peut atténuer les effets, mais qu'il est bien difficile de détruire. La conversion des Arabes au christianisme que quelques-uns ont rêvée n'est qu'une chimère dangereuse. L'islam d'ailleurs, avec la simplicité de son dogme et la clarté de sa morale, n'est pas tellement inférieur aux autres conceptions monothéistes. Comme elles, il a un caractère exclusif et il crée la division parmi les hommes. Le musulman est fanatique et intolérant, mais l'est-il plus que les Hébreux de la Bible et les chrétiens du moyen âge? A côté de paroles violentes, de sanglants appels à la force, le Coran contient des préceptes de charité et de justice. En cherchant bien, on peut trouver les mêmes oppositions dans l'Ancien Testament ou dans les Évangiles. La forme théocratique est un état inférieur des sociétés humaines; quand la religion règne seule, quand elle n'est pas tempérée, équilibrée par l'activité économique et intellectuelle, partout elle produit les mêmes résultats. Elle fait des nations inertes, momifiées dans le formalisme, incapables de comprendre tout ce qui n'est pas elles, pleines d'horreur et de haine pour tout ce qu'elles ne comprennent pas. Le moyen de combattre l'influence excessive de l'islamisme n'est donc pas dans un prosélytisme dépourvu de toute chance de succès. Les Arabes cesseront d'être des fanatiques le jour où ils seront gagnés à la civilisation; quand les réalités de la vie sociale auront chassé les rêveries superstitieuses, quand les voyages d'affaires auront succédé aux pèlerinages, quand des idées vivantes secoueront ces esprits assoupis, alors le problème sera résolu. L'indigène sera peut-être encore musulman comme le Français est catholique, mais avant tout il sera un homme moderne, un contemporain du siècle.

En attendant le peuple arabe se modifie lentement; avec ses croyances religieuses, il a conservé ses anciennes institutions. Le Coran, les commentaires qu'il a

Digitized by Google

inspirés, les coutumes qu'il a créées ou admises constituent toujours la loi civile. Comme au temps de la conquête, malgré l'établissement des douars communes et des communes mixtes, l'unité sociale est la tribu[1]. Ce groupe étendu, pareil au γένος grec et à la *gens* romaine, comprend, avec les descendants de l'ancêtre éponyme agnats les uns des autres, des familles rattachées par le lien de l'affranchissement ou de la clientèle. Si elle est nombreuse, la tribu se fractionne en ferkas et en douars; si elle est faible, elle noue des alliances. Elle a son nom, ses chefs, son existence propre; elle est personne civile; son domaine, l'*arch*, ne peut sortir de ses mains ni par vente, ni par donation, ni par testament; les détenteurs ne sont que les usufruitiers héréditaires d'une propriété collective. Autrefois, le commandement appartenait toujours par droit de naissance à la famille du fondateur; il n'en est plus ainsi dans le Tell, où les caïds deviennent de plus en plus de simples fonctionnaires. Mais les chefs de fraction portent encore le titre de *cheïkh* (vieillard) qui atteste le caractère patriarcal de leur autorité.

Dans la famille proprement dite, le père est un maître plus respecté qu'aimé, plus craint que respecté; nul ne s'assied en sa présence, il mange seul, et c'est seulement quand il est rassasié que la femme et les enfants ont leur tour. La condition des femmes est mauvaise; le mariage est un marché, les parents de l'épousée sont les vendeurs, le mari achète, paye et dispose à sa guise de ce qu'il a payé. La femme arabe n'a point de jeunesse ni de maturité; encore enfant lorsqu'on la marie, elle vieillit vite au dur métier de servante qu'on lui fait faire. La polygamie est loin d'être générale, on compte à peine 20,000 ménages polygames parmi les indigènes sédentaires[2]; c'est que pour avoir plusieurs femmes, il faut d'abord être en mesure de

1. V. le code de Sidi-Khelil traduction Seignette et l'excellente introduction qui précède l'ouvrage.
2. V. Ricoux, Démographie figurée de l'Algérie.

Digitized by Google

les nourrir. Un Arabe n'a qu'une seule femme pour les mêmes raisons qui obligent un Européen à n'avoir qu'un domestique ; la plupart des pauvres gens, bergers ou khammès sont condamnés, par leur pauvreté même, à un perpétuel célibat. Le législateur musulman qui connaissait le peuple auquel il avait affaire a essayé de protéger les femmes contre les abus de la force. Il n'a pas interdit la polygamie, mais il l'a limitée ; un musulman ne doit pas avoir plus de quatre femmes, et, s'il n'en a qu'une, cela est mieux. Dans les cas de divorce ou de veuvage, un douaire doit être assuré à l'épouse. Mais ici les mœurs ont été plus fortes que la loi, et les artifices juridiques ne manquent pas pour tourner le Coran au détriment des femmes[1]. Elevées dans l'ignorance, maltraitées, frustrées, celles-ci se vengent du mieux qu'elles peuvent. Malgré une surveillance jalouse, malgré des châtiments terribles, les cas d'adultère sont fréquents. Les occasions ne manquent pas, elles sont saisies avec un cynisme et une audace qui confondent. Si l'on veut croire à la pureté des mœurs primitives, il ne faut pas venir la chercher parmi les Arabes de la tente. Hommes et femmes, adolescents ou vieillards, la corruption est la même chez tous; l'enfance même n'est pas respectée ; des spectacles dégoûtants et d'ignobles exemples la dépravent dans sa fleur.

La brutalité sensuelle n'est pas le seul vice des Arabes ; ils n'ont en aucune façon le respect du bien d'autrui. A leurs yeux, le vol est une action indifférente en elle-même, bonne quand on est adroit, mauvaise pour qui se fait prendre. Ils sont âpres au gain, licite ou non ; pour mieux dire, ils n'en connaissent point d'illicite. Ils ont des habitudes de ruse qui les rendent souvent dissimulés et dangereux. Malgré la fierté de leurs allures, ils sont souples et flexibles devant la force ; ils mentent avec une effronterie sans égale, ils flattent avec une abondance de langage

1. V. le code de Sidi-Khelil.

Digitized by Google

inépuisable. Leurs passions inconstantes les ballottent sans cesse de la fidélité à la révolte et de la révolte à la soumission. Avec cela, de vraies vertus : la bravoure, le mépris de la mort, l'héroïque insouciance devant le danger; malgré la réputation de paresse qu'on leur a faite, ils supportent les plus durs labeurs; à part quelques favorisés, ils vivent presque de rien et s'en contentent. Il faut les juger sans engouement romantique, mais sans aveugle prévention. Tout vieux qu'ils soient comme peuple, ce sont de grands enfants; ils ont de l'enfance les convoitises, les naïves grossièretés, les appétits irraisonnés, la mobilité des sensations; ils en ont aussi parfois la facilité d'humeur et la droiture naturelle.

Digitized by Google

CHAPITRE III

LES BERBÈRES

Les vrais indigènes de l'Afrique du nord, ce sont les Berbères. Mais en Algérie la plupart ont oublié leur langue et leurs origines. Tous ceux qui n'étaient pas cantonnés dans les montagnes ou perdus dans le Sahara lointain, tous ceux que n'isolait pas leur position géographique ou un plus âpre amour de l'indépendance, se sont mélangés et confondus avec l'envahisseur arabe. En 1859, les idiomes berbères n'étaient plus parlés que par 850 000 hommes[1], et depuis ils ont encore perdu du terrain. Pour retrouver cette race, qui n'a plus conscience d'elle-même, il faut aller la chercher dans ses derniers refuges, dans la Kabylie, si longtemps impénétrable, dans les massifs de l'Aurès, dans la Chebkha du Mzab.

Il existe deux types kabyles[2] : l'un blond ou roux avec un teint blanc et des yeux clairs, l'autre à peau brune, la barbe et les cheveux noirs ; on remarque davantage le premier, qui fait travailler les imaginations ; le second est de beaucoup le plus fréquent. En général, les formes sont massives, la tête carrée, les traits gros. Ces paysans n'ont pas la finesse de race des Arabes, mais leurs allures sont

1. V. Hanoteau, *Grammaire temacheq*.
2. Parmi les nombreux ouvrages concernant les Kabyles on consultera surtout avec fruit le livre de MM. Letourneau et Hanoteau, devenu classique, et l'étude intéressante de M. Devaux, les *Kebaïles* du *Djerdjera*.

Digitized by Google

plus naturelles et leur physionomie plus vivante. Nulle prétention à l'élégance : une méchante chemise d'étoffe commune, le *thadjellabt*, constitue à peu près le costume ordinaire ; en voyage, ils endossent le commode burnous, à la fois manteau, couverture et garde-manger ; pour la guerre, ils se plastronnent du *tabenta*, le tablier de cuir qui leur valait, avec les plaisanteries de nos soldats, le surnom de cordonniers ; d'ailleurs ils ne tiennent pas à leurs habitudes ; dans nos villes, ils adoptent volontiers le pantalon et la blouse de l'ouvrier européen. Ils ne cherchent pas à se draper et à prendre des poses ; la propreté même leur est indifférente. Même absence de recherche dans leur alimentation ; les Arabes se moquent de leur kouskous noir apprêté avec de l'huile rance ; ils mangent peu de viande, beaucoup de légumes et de fruits ; cela coûte moins cher ; les pauvres gens de la haute montagne ne se nourrissent guère que de farine de gland.

Dans ce pays tourmenté, aux hivers prolongés et rigoureux, la vie nomade ne serait pas possible. Le Kabyle n'habite pas sous la tente, il se bâtit des maisons en pierre. Sur les crêtes rocheuses où on les a perchés pour ménager la bonne terre et défier les surprises, leurs villages se détachent tout blancs dans le bleu profond du ciel ou le gris sombre des nuages. De loin, l'aspect est pittoresque ; mais, si l'on s'approche, on retrouve là toute la malpropreté des douars de la plaine ; pas de rues, des ruelles étroites encombrées de débris et de fumier. Les maisons ne sont que des huttes mal couvertes par des toits en chaume pourri ; ce sont aussi des étables : les bestiaux y habitent avec la famille, à peine séparés par un mur d'un mètre ; en hiver, quand tout est clos, on se demande comment la vie est possible dans cet air vicié où la fumée du foyer se mêle à l'odeur des bêtes et des gens. Aussi se tient-on le plus possible au dehors. Les femmes elles-mêmes ne sont pas condamnées à toujours rester au logis ; plus libres d'allures que les femmes arabes, elles

Digitized by Google

mangent en présence du mari, elles se montrent à visage découvert, elles vont et viennent par le village ; une partie de leur temps se passe à la fontaine, qui est leur lieu de réunion, leur salon de conversation. Mais elles ne méritent pas le reproche d'oisiveté ; outre les soins du ménage, elles mettent la main à la grosse besogne, cultivent les jardins potagers. Hommes et femmes, les Kabyles n'épargnent pas leur peine ; ils ont affaire à un sol ingrat qui demande beaucoup et qui donne peu. Mais rien ne rebute ces durs travailleurs : quand les terrains sont trop déclives pour qu'on puisse s'y tenir d'aplomb, ils s'attachent à des cordes et, suspendus par la ceinture, labourent à la pioche. Ce sont de pauvres récoltes que celles qu'ils gagnent ainsi, ils ne vendent pas de céréales, à peine en ont-ils assez pour eux ; les arbres fruitiers, la vigne et surtout l'olivier leur donnent davantage. Ils s'arrangent pour avoir peu de besoins, fabriquent eux-mêmes leurs étoffes, leurs cuirs, leurs poteries, leurs bijoux, leurs armes, leur poudre. Ils s'ingénient à trouver des ressources, élèvent des abeilles, font du miel, de la cire, de l'huile ; autrefois, ils faisaient de la fausse monnaie, qu'ils écoulaient ensuite en pays arabe. Ils s'entendent au commerce et aux échanges avantageux ; ils vont par caravanes ou isolément trafiquer dans les marchés du Tell. Les *iattaren*, les colporteurs, forment chez eux une corporation nombreuse qui vit gaiement de ses profits de hasard. Tous les ans, ils descendent par milliers, louent leurs bras pour la moisson, s'emploient dans les fermes et les exploitations européennes. Comme nos Auvergnats et nos Savoyards, ils rapportent au pays le petit pécule amassé dans la plaine.

A première vue, l'organisation ressemble assez à celle des Arabes. La *kharouba*, la famille, est un groupe assez étendu d'hommes du même sang ; plusieurs kharoubas forment le *touffik* ou hameau ; la réunion des touffiks constituent le village, *thaddart*. Chaque tribu comprend

Digitized by Google

plusieurs villages et s'associe avec d'autres en confédération, *takebilt*. Mais cette ressemblance est tout extérieure ; la tribu kabyle n'a qu'une existence factice, purement politique ; elle ne constitue pas un ensemble compact ; les parties qui la composent conservent leur existence propre et ne se laissent pas absorber. La véritable unité, c'est le thaddart, la commune kabyle ayant, comme les petites cités anciennes, son esprit exclusif, son patriotisme de clocher et ses orages intérieurs. Avant 1871 quand la Kabylie possédait encore ses institutions municipales, la vie publique y était très intense. Chaque village avait son forum où s'assemblaient dans des comices armés tous les hommes valides ; là se discutaient les affaires d'intérêt local ou général, les alliances, les traités, les déclarations de guerre ; des élections tumultueuses désignaient l'amin chargé d'administrer le thaddart en temps de paix, de conduire les contingents si l'on avait à combattre. Tous ces débats étaient suivis avec une ardeur passionnée, les arguments s'assaisonnaient d'injures, et bien souvent les séances finissaient à coups de fusil. Les partis étaient constitués, la majorité allait de l'un à l'autre suivant l'occasion ; le plus faible, pour n'être pas écrasé, prenait des points d'appui au dehors. Il se formait ainsi des ligues dans la tribu, dans la confédération ; la Kabylie tout entière se trouvait ainsi divisée en çofs. Les membres d'un même çof se devaient un mutuel appui, se soutenaient réciproquement avec un dévouement aveugle. « Aide les tiens, dit un adage kabyle, qu'ils aient tort ou raison ! »

Les Kabyles sont musulmans, mais non pas tout à fait à la manière arabe. En matière civile, le droit coutumier des Kanoun a plus d'autorité que le Coran ; ils avaient aussi au temps de leur indépendance toute une législation pénale absolument distincte. Ils se soumettent aux prescriptions de la loi religieuse, non sans se permettre un peu de contrebande. Il y a beaucoup de sangliers dans

Digitized by Google

leurs montagnes, mais le Coran défend comme impure la chair de cet animal. Voici le subterfuge qu'ils ont imaginé : « L'interdiction, disent-ils, ne s'applique pas à l'animal entier, mais seulement à une partie. Laquelle? C'est ce que le législateur n'a pas précisé. » Quand ils dépouillent un sanglier, ils coupent un morceau de viande et le jettent au loin, en priant Dieu de leur pardonner s'ils n'ont pas mis la main sur la partie défendue. Cela fait, ils mangent le reste en toute tranquillité. Ce ne sont pas là des plaisanteries de libres penseurs; les peuples les plus croyants ont de ces compromis entre leurs appétits et leur conscience. Les Kabyles n'en sont pas moins très attachés à l'islamisme : ils le prouvent bien en nourrissant dans leur pauvre pays tout un clergé régulier, les marabouts, comparables à des moines, mais à des moines qui feraient souche. Dans ces familles privilégiées, la sainteté est héréditaire et aussi tous les avantages temporels qu'elle comporte. Au temps de l'indépendance, les marabouts n'étaient pas tenus de porter les armes; ils étaient exemptés de presque toutes les contributions. Maintenant encore, rien d'important ne se décide sans leur avis; quand ils daignent parler, on les écoute avec déférence. Epars dans les villages ou groupés dans leurs zaouïas, ils vivent grassement d'aumônes et d'offrandes. Le Kabyle, si intéressé d'ordinaire, ne compte pas avec eux; il a trop peur de les offenser et d'attirer sur sa tête leur malédiction. Son avarice est grande, mais sa superstition est la plus forte. Le pauvre diable croit à tout, aux amulettes, aux maléfices, aux sortilèges. Aussi se laisse-t-il aisément fanatiser; les prétendus chérifs, Bou-Baghla et les autres, n'ont pas eu besoin de jongleries bien compliquées pour frapper les esprits et attester par des miracles la vérité de leur mission.

Les montagnards de l'Aurès[1] sont les frères des Kabyles;

1. Voy. sur l'Aurès et ses habitants les études que M. Masqueray a publiées dans la *Revue africaine* et la notice sur les Aoulad-Daoud du même auteur.

Digitized by Google

leurs idiomes, le tamzira et le zenatia, sonnent à peu près comme celui du Djurjura; ce sont bien les dialectes d'une même langue. La conformation physique est semblable : les types blonds se rencontrent en grand nombre. Là aussi, les envahisseurs étrangers, Romains, Arabes, Turcs, se sont heurtés à d'énergiques résistances; à part un seul groupe, celui des Ouled-Zeian, toutes les tribus : Oudjana, Ouled-Daoud, Ouled-Abdi, Achèches, Beni-Bou-Sliman, ont une filiation berbère bien établie. La conquête française, en introduisant avec la langue arabe la législation musulmane, a effacé les institutions locales; mais elle ne les a pas entièrement abolies, et ce qui en subsiste, ce que nous en connaissons rappelle les lois, les mœurs, l'état social de la Kabylie. L'Aurès avait ses communes et ses djemâas, ses tribus administrées par des conseils d'*imokhranen*, ses confédérations divisées en çofs, toujours en lutte les unes contre les autres. Des Kanoun particuliers réglaient la vie civile, les mariages, les divorces, les successions. Le droit pénal était un droit coutumier, admettant presque toujours des compensations pécuniaires; chaque délit était tarifé; dans quelques localités, le meurtre même était puni d'une simple amende, analogue à la *dia* kabyle. L'islamisme n'allait pas sans un cortège de cérémonies et de superstitions locales, plus anciennes que lui. Aujourd'hui encore, les Aurasiens célèbrent aussi solennellement que les grandes fêtes musulmanes le *Bou-Ini* ou bonne année, le *Innar* (janvier), la fête du printemps, la fête de l'automne, usages romains, juifs, chrétiens, souvenirs persistants des cultes oubliés.

Comme en Kabylie, les villages sont bâtis sur les crêtes dans des positions dominantes qui surveillent tout le bas pays. Des tours encore debout, observatoires d'où les vedettes interrogeaient l'horizon, révèlent la préoccupation de la défense; les maisons se groupent autour de la guelâa, sorte d'acropole rustique, à la fois forteresse et entrepôt. Le sol de l'Aurès est plus pauvre encore que celui de la

Digitized by Google

Kabylie; la culture ne suffirait pas à nourrir les habitants, mais les pâturages se trouvent en abondance et selon les saisons, tantôt le long des oueds, tantôt sur les croupes et les sommets; les troupeaux sont donc d'élevage facile, ils constituent la vraie et presque la seule ressource. Aussi les maîtres n'abandonnent-ils pas à d'autres le soin de les conduire, eux-mêmes dirigent les pérégrinations et les déplacements fréquents. Pendant une bonne partie de l'année, les villages sont désertés; chaque maison n'est plus alors qu'un magasin où l'on enferme les provisions. Les nécessités de la vie obligent les habitants de l'Aurès à n'être pas tout à fait sédentaires; il y a longtemps qu'il en est ainsi. Le nom de Chaouïa qu'on leur donne signifie les pasteurs, les bergers nomades. Marmol parle des « Chaviens errant sous la tente comme des Arabes ».

Il suffit de voir un Mozabite[1] pour reconnaître que cette population n'est pas arabe; ces formes ramassées, cette figure aplatie d'un brun pâle et mat, ce gros nez, ces grosses lèvres sont les traits caractéristiques de la race berbère. Ceux-là n'ont subi ni altérations ni mélanges. Ils descendent en droite ligne des Zenata ibâdites; plutôt que de renoncer à leurs croyances, leurs ancêtres se sont retirés au désert, d'abord dans les bas-fonds d'Ouargla, puis sur les plateaux arides de la Chebkha. A force de persévérance et de travail, ils ont transformé cet affreux pays. Ils ont construit des digues pour barrer les vallées, creusé des puits dont l'eau se déverse de tous côtés dans des rigoles. Ces irrigations permettent la culture de quelques céréales et l'entretien de magnifiques jardins, où les arbres fruitiers ombragent les plants de légumes, et qu'abritent sous leur voûte immense 180 000 palmiers. Les Mozabites sont aussi d'actifs commerçants; ils ont des marchés dans chacune de leurs villes; eux-mêmes fréquentent ceux d'Ouargla, de Metlili, de Tuggurt, du Souf

1. Voy. Coyne, *le Mzab*. Masqueray, Introduction à la traduction de la *Chronique* d'Abou-Zakaria.

Digitized by Google

et de la Tunisie. Un bon tiers de la population émigre dans le Tell; ils s'établissent dans les villes comme épiciers, bouchers, marchands de paniers, de cordes, de spartes, vendeurs de légumes, baigneurs. L'échoppe d'un « moudchou » est un petit bazar où se vendent avec les denrées tous les menus objets de ménage; il se tient là toute la journée, immobile, grave, sans paraître se douter qu'il existe au monde des distractions et des plaisirs; il a peu de besoins, s'habille une fois pour toutes de sa gandoura multicolore, se nourrit à peine, couche n'importe où; il se contente aisément d'un faible bénéfice; instruit avec cela, sachant lire, écrire, tenir ses comptes, régulier et probe, il fait bien ses affaires. Quelques-uns réalisent des fortunes assez rondes.

Ce qui a conduit les Mozabites dans l'extrême sud, ce qui les a empêchés de se confondre avec les autres populations, c'est la religion. Elle domine encore toutes leurs institutions civiles et politiques. Chaque ville du Mzab nomme une djemâa qui répartit et perçoit l'impôt, fait la police, juge les crimes, les délits et les contraventions. Toutes les villes ensemble forment la confédération; des délégués de toutes les djemâas réunis en conseil administrent les intérêts généraux. En apparence, rien n'est plus simple et plus démocratique que ce gouvernement; mais la réalité du pouvoir appartient au clergé; la puissante corporation des tolbas est maîtresse partout : c'est le cheikh des tolbas qui dans chaque ville préside la djemâa, c'est le cheikh-baba ou grand pontife qui préside le conseil de la confédération; aucune décision n'est valable si le tolba président ne l'a approuvée comme conforme à la doctrine. Les tolbas ont leurs biens de main-morte, les *habbous* ou propriétés des mosquées, entretenues par des dotations spéciales ou des donations pieuses. Ils vivent du revenu de ces fonds inaliénables; ils n'exercent pas de profession manuelle, leur métier est d'étudier et de maintenir le dogme et la tradition ibâdite. Ils l'ensei-

Digitized by Google

gnent dans leurs écoles, ils l'appliquent dans les jugements qu'ils rendent en matière civile. Ils sont chargés de faire respecter la religion et les mœurs. Une censure sévère est exercée sur la vie de chacun; les femmes sont séquestrées, quand elles sortent elles doivent s'envelopper soigneusement du haïk; il leur est interdit de quitter le territoire de la confédération; l'adultère est puni des peines les plus rigoureuses. La famille est fortement constituée, le père a toute autorité sur ses enfants, un fils ne peut posséder en propre du vivant de son père s'il n'a été affranchi par lui. Quand la conduite d'un Mozabite paraît répréhensible, il est frappé de la *tébria*, qui le prive à la fois de la communion religieuse et de ses droits civils. C'est encore aux tolbas qu'il appartient de prononcer ou de lever la tébria.

Ce despotisme théocratique ne semble plus destiné à subsister longtemps. Jusqu'à présent, le Mzab a seulement reconnu la suzeraineté de la France, à laquelle il paye un tribut d'environ 50 000 francs. Mais un parti toujours plus nombreux travaille à préparer une annexion : c'est le parti des *Haouam* ou laïques, dont beaucoup ont vécu parmi nous, qui veulent être libres de leurs allures et prétendent jouir à leur guise des biens qu'ils ont acquis. Pour le moment, les deux influences, l'ancienne et la nouvelle, sont en lutte et leur conflit se traduit fréquemment par des collisions sanglantes.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

LES BERBÈRES (SUITE).

Il n'y a pas si longtemps que l'Arabe, poétisé par toutes les « orientales », était l'objet de notre admiration; on commence à en rabattre; c'est aujourd'hui le Berbère qui est à la mode. On convient que l'Arabe, par les influences d'hérédité et de milieu, par tous ses instincts et toutes ses croyances, est réfractaire à notre civilisation, mais en même temps on affirme que le Berbère n'a avec nous que des affinités et des ressemblances; l'un est nomade, polygame, fanatique, aristocrate, inintelligent, farouche, paresseux; l'autre est sédentaire, monogame, presque indifférent en matière de religion ; il a des institutions démocratiques; son esprit est ouvert, ses habitudes laborieuses; c'est un homme moderne, peut-être notre consanguin, pour sûr notre pareil et presque notre égal. Voilà l'opinion courante, formulée d'abord timidement comme un paradoxe, admise aujourd'hui comme une vérité reconnue. Elle pourrait produire, elle a déjà produit des méprises dangereuses. Malgré l'autorité considérable de quelques-uns de ceux qui l'admettent, elle nous paraît reposer sinon sur des erreurs, du moins sur un examen superficiel et une interprétation forcée de la réalité.

Que le Berbère soit sédentaire, cela n'est pas exact

Digitized by Google

d'une manière absolue; avant l'invasion musulmane, à toutes les époques de l'antiquité, il y avait dans l'Afrique du nord des populations nomades; ces nomades étaient des Berbères. De nos jours, nous voyons les Kabyles et les Mozabites avoir des demeures fixes; mais en est-il ainsi des Chaouïa, dont le nom même est bien significatif? En dehors de l'Algérie, est-ce le cas des Touareg? Et pourtant nul ne conteste que les Chaouïa et les Touareg soient des Berbères. Cette division en nomades et en sédentaires, aussi ancienne que l'histoire même, ne se retrouve-t-elle pas également chez les Arabes? Les influences de race y sont pour peu de chose, elle est déterminée par les nécessités géographiques les plus évidentes, elle résulte de la nature même du pays. Quelle que soit leur origine, les pasteurs du Sahara et des plateaux se déplacent toujours avec leurs troupeaux; les laboureurs du Tell s'attachent toujours au sol qu'ils cultivent.

La polygamie, admise par les Arabes, n'existe cependant chez eux qu'à titre d'exception; d'autre part, on pourrait en trouver des exemples dans le Mzab et même, en cherchant bien, parmi les Kabyles. Mais l'important n'est pas d'établir la proportion plus ou moins grande des ménages multiples chez les deux peuples, c'est de savoir si la condition faite à la femme par chacun d'eux se présente avec des différences essentielles. La femme mozabite est aussi rigoureusement cloîtrée que la femme arabe; pendant le voyage que fit au Mzab M. Coÿne, deux curieuses étaient montées sur une terrasse pour voir comment étaient faits des Français; « quelques instants après, j'entendis des cris perçants et j'appris qu'elles avaient été arrêtées séance tenante et conduites à la mosquée, où elles avaient été fustigées. » En pays kabyle, la femme n'est pas tenue de se couvrir le visage, elle a plus de liberté apparente; mais la place qu'on lui donne dans la famille et dans la société est bien infime. Sa naissance est accueillie froidement, tandis que la venue d'un enfant mâle se célèbre par des

Digitized by Google

fêtes. Fille, sa famille n'attend pas toujours qu'elle soit nubile pour la vendre après marché débattu à un homme vieux ou jeune. Le mari est pour elle un maître, il peut la maltraiter ; d'après les Kanoun, il a le droit de la tuer en cas d'adultère. S'il est fatigué d'elle ou qu'il ait envie de changer, une simple déclaration de divorce suffit ; il n'est pas nécessaire de fournir des raisons ou d'alléguer des prétextes ; bien entendu, la réciprocité n'existe pas. La femme divorcée ne peut contracter un nouveau mariage que si la dot versée à ses parents est remboursée par eux ou par elle. Les Kanoun de la Kabylie et de l'Aurès ne reconnaissent pas à la femme la capacité d'hériter ; elle n'a droit qu'à la subsistance, qui lui est fournie tant bien que mal, fille ou répudiée par sa famille, orpheline ou veuve par les héritiers mâles de ses parents ou de son mari. Il ne semble pas que la femme arabe ait grand'chose à envier au sort de la femme berbère, comme elle dédaignée et asservie, comme elle sans fortune propre, comme elle atteinte dans ses intérêts, dans sa dignité, dans sa sécurité même, par les mœurs et les lois d'une société brutale.

C'est méconnaître les Berbères que parler de leur tiédeur religieuse ; aucune race n'a versé aussi abondamment son sang pour des querelles de secte ; donatistes et kharedjites, sofrites et circoncellions ont fait preuve de la même ardeur fanatique. Il y a actuellement en Algérie une société qui est une pure théocratie, et c'est une société berbère. Dira-t-on que les Mozabites ne sont pas des vrais musulmans, parce qu'ils se séparent de l'orthodoxie? C'est comme si l'on disait que les Genevois de Calvin n'étaient pas des chrétiens. Quant aux Kabyles, on sait que penser de leur prétendue indifférence : leur crédule enthousiasme pour les faux chérifs, leur affluence dans les confréries de Khouans en donnent l'exacte mesure. A voir les zaouïas semées dans les montagnes, les marabouts pullulants et révérés, on se croirait dans une Espagne isla-

Digitized by Google

mique. Il ne faut pas s'y tromper : les Berbères ont un penchant naturel à l'hétérodoxie, ils sont tous portés à n'être pas musulmans de la même façon que les autres, mais ils n'en sont que plus passionnés dans leurs croyances, plus acharnés dans leurs superstitions, plus enfoncés dans leurs préjugés.

On s'émerveille devant leurs institutions politiques, comme si elles dénotaient une aptitude toute particulière à la civilisation ; mais les peuples les plus voisins de la barbarie, dès qu'ils ont été sédentaires, se sont naturellement groupés d'après l'emplacement de leurs demeures et organisés en villages. Les Germains dans leur *vicus*, les Italiens de la *civitas* primitive, même les Peaux-Rouges de l'Amérique avaient des djemâas. Chez les Mozabites, nous savons que l'influence cléricale domine tout ; en pays kabyle ou chaouïa, les influences aristocratiques existaient plus qu'on ne pense. Les personnages importants, descendants des grandes familles ou possesseurs d'une richesse relative, étaient plus écoutés dans les délibérations ; c'est parmi eux qu'on choisissait les amins et les imokhranen ; jamais un çof n'aurait mis à sa tête un inconnu ni surtout un pauvre ; ne fallait-il pas des largesses faites par le chef pour amener des recrues et empêcher les défections ? Ce qu'on a appelé « un régime parlementaire », les discussions furibondes à main armée, les débats tumultueux dégénérant en batailles sanglantes, qu'était-ce autre chose qu'une perpétuelle anarchie ? Jamais les sociétés berbères ne se sont élevées à une conception générale, jamais elles n'ont été capables de former une nation ; elles ont vécu divisées, enfermées dans le cercle étroit des petits intérêts, des mesquines passions, des agitations stériles, se démenant sur place, n'avançant, ne progressant pas. Prétendre que ces groupes haineux et turbulents ressemblent à nos grandes démocraties, c'est faire de celles-ci la satire la plus violente. Elles ne méritent pas l'injure d'un tel rapprochement.

Digitized by Google

Les fameuses vertus berbères dont des auteurs bienveillants avaient fait la découverte ne sont pas bon teint ; elles ne résistent pas à l'épreuve des faits. Demandez à nos officiers et à nos magistrats ce qu'ils pensent de la franchise kabyle ; sur cent témoins interrogés dans une affaire, cinquante affirment, cinquante nient avec le même aplomb. Ils sont aussi violents que les Arabes, mais plus sournois et plus vindicatifs. En 1871, les Kabyles tant vantés ont montré quel fond on pouvait faire sur leur fidélité. L'Arabe est violent et tue, le Berbère est féroce et raffine sa cruauté. Les horreurs de Palestro ont été accomplies par des Kabyles. Quand on parle de tortures et de mutilations commises sur des blessés ou des prisonniers, soyez sûrs que cela se passe dans les montagnes, c'est-à-dire en pays berbère. Ce sont des Berbères aussi ces Touareg, ces prétendus chevaliers du désert, qui viennent de se révéler comme des maîtres dans l'art de trahir. Ils sont venus chercher Flatters jusqu'à Alger, lui ont prodigué les avances, les promesses, les protestations ; quand ils l'ont eu attiré dans leur guet-apens, les guides dévoués sont devenus des assassins ; la tuerie étant restée incomplète, le poison a achevé l'œuvre. Des élèves de Machiavel n'auraient pas fait mieux.

Pour être vrai, reconnaissons au Berbère, particulièrement au Mozabite et au Kabyle, les qualités qu'il possède réellement, l'énergie, la patience, l'habitude et le goût du travail. Sa supériorité sur l'Arabe consiste dans la tournure plus pratique de son esprit, dans une intelligence plus souple, dans une remarquable aptitude à comprendre où est son intérêt. Dans les premiers jours de la conquête, quand les autres s'écartaient moroses et raides, ceux-ci s'approchaient curieusement, essayaient de baragouiner notre langue. Ce n'était pas chez eux sympathie, mais calcul : il pouvait y avoir quelque chose à gagner avec les Roumis. Quand ils se seront aperçus que l'instruction est une force toute-puissante, ils chercheront à

Digitized by Google

s'instruire, beaucoup y sont déjà tout disposés. C'est par là que nous avons prise sur cette race dure, difficile à manier ; mais positive, portée à transiger avec les réalités de la vie. Qu'il soit possible de les amener à nous dans un temps relativement court, que le rapprochement soit moins malaisé à opérer avec eux qu'avec les autres indigènes, on ne le conteste pas. Mais comme il serait puéril de se payer d'illusions, il faut reconnaître que la tâche est ardue et que ces gens-là, pour différents qu'ils soient des Arabes, sont presque aussi différents de nous que les Arabes eux-mêmes.

Digitized by Google

CHAPITRE V

LES MAURES, LES COULOURLIS, LES NÈGRES

Les Maures ou Hadars sont les indigènes qui habitent les villes. Grands et bien faits quand l'embonpoint ne les alourdit pas, le teint blanc ou brun clair, les yeux et les cheveux noirs, les traits réguliers, ils ne reproduisent ni le type arabe ni le type berbère; ils ressembleraient plutôt aux populations du midi de l'Europe. Prenez un Languedocien ou un Napolitain, habillez-le de la veste collante, du *seroual* bouffant, qu'il mette ses pieds nus dans les *sebabath*, roule autour de sa tête le large turban, qu'il imite s'il peut la gravité de la démarche et la lenteur des allures, rien ne le distinguera d'avec un véritable Hadar. Les Maures ne sont pas une race, mais un résidu de toutes les races; le sang phénicien, berbère, romain, arabe, turc se mêle dans leurs veines; l'Europe a fourni son contingent, surtout au temps de la piraterie, quand les renégats et les captifs se comptaient par milliers. Cette population n'a jamais joué un grand rôle en Algérie; les Turcs la méprisaient, la conquête française n'a trouvé chez elle ni résistance ni concours. Ces hommes gras et lymphatiques ne sont pas de ceux qui créent les événements, ils les subissent avec une passivité indifférente. Ils sont paisibles et assez doux; mais c'est à leur indolence qu'on doit savoir gré de leur tranquillité. Les professions qu'ils affec-

Digitized by Google

tionnent sont celles qui exigent le moins d'effort, la plupart sont boutiquiers ; pas à la manière européenne ; point d'étalage ni de réclame ; le marchand, gravement assis, fume sa pipe ou boit son café ; il ne fait rien pour attirer l'acheteur ; c'est à peine s'il ouvre la bouche pour dire le prix qu'il demande ; vendre ou ne pas vendre paraît lui être tout à fait indifférent. Ceux qui se croient de bonne naissance aspirent aux magistratures indigènes, aux fonctions religieuses, aux emplois administratifs ; cadis, imams, commis, ils n'ont pas à s'ingénier ni à se fatiguer l'esprit : ils sont les rétribués du gouvernement. D'autres, d'ambition plus humble, se font khodjas, garçons de bureau, agents de police et portent partout la même docilité molle. Quelques Maures ont fait preuve d'une réelle valeur, mais ils sont l'exception ; en général, cette même paresse qui empâte les chairs alourdit les intelligences. Depuis longtemps mêlés aux Européens, ils n'ont modifié ni leur costume, ni leur manière d'être ; quant aux idées, ils ne prennent guère la peine d'en avoir ; dans un monde où tout se transforme, ils ne changent pas, ils gardent leur lenteur apathique au milieu de notre société affairée. Cette immobilité leur sera fatale ; les grandes familles, par l'émigration, la ruine ou la mort, ont presque toutes disparu ; les autres végètent et s'éteignent lentement.

On appelait Coulourlis les enfants nés de l'union des Turcs avec les femmes du pays ; en 1830, ils étaient en assez grand nombre. La constitution de l'odjak les excluait des hauts emplois et des grades supérieurs, à peine si on les acceptait dans les rangs de la milice ; ils supportaient avec impatience la condition subalterne qui leur était faite ; une fois, ils faillirent mettre la main sur Alger ; c'était une population énergique, avec toute la bravoure et toute la fierté des Turcs. Assez maltraités par ceux-ci, ils les préféraient cependant aux indigènes et les servaient bien, quitte à se révolter contre eux de temps en temps. Après la chute du dey, menacés comme les Turcs eux-mêmes

Digitized by Google

par les tribus arabes ou kabyles, ils devinrent les auxiliaires de la France ; beaucoup s'enrôlèrent dans les zouaves et les corps indigènes; on connaît la vigoureuse résistance que ceux de Tlemcen opposèrent à Abd-el-Kader. Aujourd'hui, ils ont cessé de former un groupe distinct, ils se sont confondus avec les Hadars, dont ils avaient déjà le costume et les usages. On ne voit plus guère de Coulourlis; néanmoins, dans quelques villes, à Tlemcen par exemple on retrouve des visages aux traits accentués, à l'expression plus mâle, et on entend des noms de consonnance turque.

Autrefois, l'Algérie faisait avec le Soudan un commerce actif que la traite des noirs alimentait; les caravanes qui traversaient le Sahara du sud au nord amenaient vers le Tell cette marchandise humaine, qui se transportait toute seule, coûtait peu et se vendait cher. Les esclaves, une fois arrivés à destination, étaient traités avec une certaine douceur; on les convertissait à l'islamisme quand ce n'était pas déjà fait; on les affranchissait volontiers; les négresses devenaient les femmes de leurs maîtres, et les enfants qu'elles en avaient naissaient libres et héritaient comme les autres. Le décret du 27 avril 1848 ne trouva pas un grand nombre d'esclaves à libérer en Algérie. Les nègres exercent actuellement les diverses professions manuelles qui demandent peu d'activité intellectuelle et beaucoup de force musculaire : ils sont maçons, portefaix, manœuvres; dans la province de Constantine, on les emploie pour les travaux de routes et de chemins de fer; les femmes sont masseuses dans les bains maures, servantes, devineresses, ou bien, accroupies au coin des rues, elles vendent quelques fruits et des pains de leur façon. Cette race a conservé sa gaieté enfantine, sa facilité d'humeur et aussi ses vieilles superstitions; que ce soit fête française ou musulmane, la musique des « négros » promène par les villes son tapage assourdissant. Les indigènes, surtout les femmes, consultent les sorcières négresses et comptent

Digitized by Google

beaucoup pour éloigner le mauvais sort et guérir les maladies sur l'effet de leurs sacrifices et de leurs incantations. Dans les oasis du sud, la population arabe ou berbère est fortement teintée de sang noir; les nègres et les métis supportent mieux que les autres les chaleurs sahariennes et les miasmes des bas-fonds. Il serait à désirer que cette race de travailleurs solides et dociles, acclimatable partout, comptât en Algérie un plus grand nombre de représentants.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

LES ISRAÉLITES NATURALISÉS

Les israélites algériens sont très anciens dans le pays; la première invasion arabe trouva devant elle des populations entières qui professaient le judaïsme; il y avait là, avec les descendants des Juifs que Marcius Turbo avait chassés de la Cyrénaïque sous le règne d'Hadrien, de nombreux prosélytes qu'ils avaient gagnés à leur religion[1]. Déserté pour le culte des conquérants, le judaïsme garda pourtant quelques fidèles et se maintint pendant tout le moyen âge dans l'Afrique du nord; au XIVe et au XVe siècle, il fut renforcé par l'émigration espagnole; les nouveaux venus se mêlèrent à leurs coreligionnaires; plus instruits, plus cultivés, ayant mieux gardé leurs traditions, ils prirent bien vite une influence prépondérante ; aujourd'hui, le juif purement africain ne se trouve plus guère que dans l'extrême sud, où il partage les mœurs et la vie des nomades; au nord et dans les villes, l'élément espagnol domine, et il a conservé dans les noms dont il fait usage, dans sa langue et dans ses coutumes le souvenir de l'ancienne patrie. Sous les Turcs, les juifs furent astreints à porter un costume spécial; les avanies et les vexations ne leur furent pas ménagées; il est vrai que la condition des citadins maures n'était pas beaucoup meilleure. La conquête

1. Voy. Ibn-Kaldoun. Histoire des Berbères. — Cahen, Les Juifs de l'Algérie (*Bulletin de la société Archéologique de Constantine*).

Digitized by Google

française fut pour eux une délivrance, ils l'accueillirent avec joie. On leur laissa alors, comme à tous les autres indigènes, leur statut personnel, et ils continuèrent à vivre sous le régime des lois rabbiniques. En 1870, un décret du gouvernement de Tours les a naturalisés collectivement; depuis, ils ont les droits et les devoirs des citoyens français.

Le décret de 1870 a soulevé des polémiques violentes; c'était assurément chose grave que d'introduire tout d'un coup dans le corps politique une masse compacte, dont l'éducation n'était point faite, qui n'avait complètement adopté ni les mœurs, ni les idées, ni même la langue française. Ce n'était point là toutefois, comme on l'a dit à tort, une fantaisie de M. Crémieux; la naturalisation des israélites était réclamée avant 1870 par les colons eux-mêmes dans les cahiers algériens et dans l'enquête agricole du comte Lehon. On comprend qu'en son temps la mesure ait été jugée trop générale et qualifiée de prématurée; ce que l'on comprend moins, c'est qu'après plus de dix ans écoulés quelques-uns parlent encore de revenir sur le fait accompli. Quand la révolution de 1848 a établi le suffrage universel, quand elle a donné le droit de vote aux nègres dans les colonies, on pouvait trouver qu'elle allait bien un peu vite en besogne; mais le moyen de retirer des droits acquis à ceux qui en sont devenus légitimes possesseurs? Si l'on révisait le décret de Tours, les juifs qui ont payé l'impôt du sang cesseraient-ils d'être électeurs? les replacerait-on, après les avoir régis par les lois françaises, sous l'empire du statut personnel? On voit tout de suite les conséquences, les froissements, les bouleversements. Une fois que de pareils pas ont été franchis, le plus dangereux est d'essayer un retour en arrière.

Puisqu'il faut tenir compte des résultats, ceux que la naturalisation a produits sont-ils donc si mauvais? Le grand grief contre les israélites, c'est leur influence électorale. Il est certain que beaucoup d'entre eux, par igno-

Digitized by Google

rance ou par esprit de secte, se groupent ensemble et votent collectivement; des meneurs s'emparent de la masse inconsciente et la dirigent beaucoup plus au gré de leurs propres passions que dans le sens de l'intérêt général. Mais la faute n'en est-elle pas aussi à ceux qui, réveillant mal à propos des préjugés assoupis, soulevant des questions aussi irritantes qu'insolubles, excitent imprudemment les méfiances et les haines? Sans leurs provocations et leurs violences, les abus qu'ils signalent auraient déjà disparu. Malgré tout, ils s'atténuent tous les jours, à mesure que parmi les juifs l'élément jeune et intelligent prend le dessus sur le vieil élément indigène. On ne peut contester que cette population, presque stationnaire de 1830 à 1870, n'ait accompli depuis lors de remarquables progrès. L'ancien costume est presque abandonné, les modes européennes sont adoptées, quelquefois même avec un empressement excessif. Riches et pauvres envoient leurs enfants dans les écoles et s'imposent pour leur instruction les plus durs sacrifices; les jeunes filles des familles aisées cultivent les arts d'agrément; les jeunes gens, soumis au service militaire, rapportent de l'armée, avec la fierté virile qui manquait à leurs pères, le sentiment de la patrie française. Par l'effet d'habitudes séculaires, les israélites s'adonnent surtout au commerce, mais quelques-uns essayent déjà de la culture ou de l'industrie, d'autres embrassent les professions libérales, d'autres exercent des métiers manuels. Les stigmates du passé s'effacent d'une génération à l'autre. Avant qu'il soit longtemps, avec cette facilité d'adaptation que possède leur race, ils se seront aussi complètement assimilés que leurs congénères de France, et rien ne les distinguera plus des autres citoyens.

Digitized by Google

CHAPITRE VII

LES FRANÇAIS

Les Français en Algérie composent la majeure partie de la bourgeoisie urbaine; ils sont fonctionnaires, médecins, hommes de loi, négociants, industriels. Hors des villes, un grand nombre appartiennent à la classe agricole, cultivent ou font cultiver comme colons et propriétaires; on en trouve dans les professions manuelles et surtout dans les industries du bâtiment. Les colons, les commerçants, les propriétaires, tous ceux qui ont dans le pays leurs intérêts, forment l'élément fixe, installé d'une façon définitive. Les fonctionnaires sont naturellement moins stables; toutefois, sans parler de ceux qui, appartenant à l'administration algérienne proprement dite, ne sauraient être employés ailleurs, il est certain qu'ils n'ont pas la même mobilité que dans la métropole. La plupart habitent l'Algérie sans esprit de retour; ils se sont attachés à son climat, à son genre de vie spécial; ils ne pourraient plus se faire à d'autres habitudes. Beaucoup de retraités, civils et militaires, viennent réchauffer leurs vieux jours aux rayons du soleil africain. Cet attrait est général, il s'exerce sur les hommes de toutes les classes. Même les nomades de l'industrie, ces ouvriers qui vont du nord au sud et de village en village, ne rentrent pas volontiers en France, « l'armée roulante » tient garnison en Algérie.

Pendant longtemps, les départements du Midi ont été presque les seuls à recruter l'émigration. Les « vieux Al-

Digitized by Google

gériens, » comme ils s'intitulent avec quelque fierté, sont pour la plupart Marseillais, Provençaux, Languedociens ou Corses. Les récents ravages du phylloxera ont amené une précieuse affluence de vignerons de l'Hérault, du Gard, de Vaucluse. Quelques Francs-Comtois groupés en villages à Vesoul-Benian, à Saint-Hippolyte, à Jemmapes, des Alsaciens-Lorrains venus depuis 1871 représentent les provinces du nord-est. Les déportés politiques de 1848, de 1851 et de 1858 appartenaient un peu à toutes les régions; ils ont su se refaire une patrie sur la terre d'exil; les fonctionnaires et ceux des habitants qui exercent des professions libérales viennent aussi des diverses parties de la France. Mais déjà il existe des générations de vrais Algériens, enfants du sol, nés dans le pays même; leur nombre va naturellement en grossissant. En 1876, ils étaient déjà 64 512, ce qui représente environ les deux cinquièmes de la population française, défalcation faite de l'armée.

Chaque région de la France a donc fourni son contingent à l'Algérie; les types différents sont venus s'y fondre comme en un creuset. Les croisements avec les étrangers ont été fréquents, les mariages mixtes s'étant produits dans la proportion de 1 sur 5, c'est un élément de variété de plus. Aussi le créole algérien ne ressemble-t-il exactement ni au Français du Midi ni à celui du Nord; les traits sont plus réguliers que dans le Midi, le teint plus clair, les physionomies sont plus vivantes et plus colorées que dans le Nord. Le costume européen s'est conservé, mais avec quelque chose de libre et de dégagé; les citadins abandonnent le disgracieux chapeau de soie pour le casque indien; les colons portent le feutre gris à larges bords, quelques-uns adoptent le commode burnous; les femmes s'habillent d'étoffes légères à couleurs vives en harmonie avec la lumière ambiante; souvent jolies, elles ont toutes en partage la grâce et l'élégance. L'Algérienne est la Parisienne de l'Afrique.

Les mœurs ont eu longtemps une assez méchante répu-

Digitized by Google

tation; une colonie nouvelle n'a jamais la tenue d'une société bien assise. Pendant les premières années, les émigrants étaient des aventureux et parfois des aventuriers, gens hardis que ne gênait pas le respect humain. Les fonctionnaires envoyés en Algérie étaient le plus souvent ceux dont les allures effarouchaient les vieilles cités pudibondes de la métropole. On cherchait dans des spéculations fiévreuses les mines d'or d'une autre Californie, on s'enrichissait, on se ruinait, on ruinait les autres; l'argent, facile à acquérir, se dépensait sans compter. Alger surtout était la ville des plaisirs. Ayant besoin soi-même de tolérance, chacun fermait les yeux sur les fautes d'autrui. Les ménages réguliers étaient en petit nombre; pendant longtemps, on fut obligé d'admettre dans les réunions officielles avec les maris gradés les épouses d'occasion. Tout a bien changé depuis; la vie ne se mène plus à grandes guides; on bâtit moins vite et plus solidement; les faillites et les catastrophes financières ne sont plus des événements de tous les jours. On ne compte plus les fortunes sérieuses et les maisons de commerce honorables; la considération est recherchée et accordée à bon escient. La famille s'est enfin constituée; la proportion des naissances illégitimes, autrefois formidable, s'est abaissée jusqu'à un taux presque normal : de 165 pour 1000, elle est descendue à 91; elle est à peine supérieure à celle qu'on observe en France. Avant peu, le niveau moral sera le même; on gardera toujours en Algérie des manières plus libres, on continuera à en prendre à son aise avec les hypocrisies et les conventions; mais on aura autant de sérieux dans les affaires, autant de probité dans la conduite, autant de dignité dans la vie privée.

On doit la vérité aux hommes de valeur et aux peuples d'avenir. Nos Franco-Algériens ont pris au contact des populations parmi lesquelles ils vivent des habitudes fâcheuses. Ils sont souvent exclusifs et intolérants; libres penseurs fervents, ils sont volontiers agressifs, oubliant que

Digitized by Google

toutes les convictions sincères ont droit au respect; Français, civilisés et instruits, ils dédaignent trop les ignorants, les arriérés et les pauvres d'esprit. Les préjugés de race inconnus dans la mère-patrie s'épanouissent en toute vigueur; les philosophes du XVIIIe siècle, les hommes de la Révolution qu'on revendique comme des maîtres n'entendraient pas sans étonnement le langage que tiennent certains de leurs disciples. Tel démocrate prononcé vous dira qu'il ne considère pas les indigènes comme des hommes, sans s'apercevoir qu'il fait ainsi une profession de foi aristocratique au premier chef. Dans la bouche des enfants, les noms d'Arabe, de Juif, d'Espagnol, de Maltais sont des termes de mépris. Des publicistes, des hommes politiques ne rougissent pas de surexciter ces détestables passions. Qu'on y prenne garde, il y a là un reniement des traditions généreuses de la France moderne, il y a aussi un grave danger pour la paix sociale et pour l'avenir de l'Algérie.

En ce pays, presque tout est de création gouvernementale : villages, routes, chemins, conduites d'eau; même aujourd'hui, les départements et les communes ont peine à se suffire avec leurs ressources propres; la tutelle officielle, quelquefois nécessaire, est réclamée plus que de raison; l'Etat fait beaucoup, mais on lui demande davantage. Individuellement ou collectivement, on est quémandeur : les particuliers sollicitent des places ou des concessions; les localités veulent des secours, des travaux, des immunités; on voit des villes se disputer avec acharnement une garnison ou un tribunal. L'horizon se rétrécit, les questions générales disparaissent, les élections ne sont plus que des batailles d'intérêts. Si l'on a à choisir un conseiller général ou même un député, on recherchera moins l'homme le plus instruit et le plus capable, mais le plus influent, le plus habile à agir sur l'administration [1]. Les choses n'ont

1. Il y a évidemment d'honorables exceptions, mais la tendance générale que nous signalons n'est que trop visible.

Digitized by Google

pas toujours été ainsi; attachés avec passion aux idées démocratiques, les Algériens les ont servies vaillamment; au risque d'encourir les rancunes de l'Empire, ils votaient *non* au plébiscite de 1870. Mais, depuis que la République est hors de cause, ils se sont divisés; l'ancien accord presque unanime a disparu et avec lui les enthousiasmes et les nobles élans. Il n'y a plus de partis, mais des çofs à la manière indigène; chefs et soldats mettent en commun moins leurs idées et leurs principes que leurs passions, leurs convoitises et leurs haines. L'animation qu'on apporte dans les discussions et les polémiques n'en est que plus vive, les injures tiennent lieu de raisons, les voies de fait suivent souvent les injures. Peu s'en faut qu'en temps d'élection, chaque cité algérienne ne ressemble à une commune kabyle. Ces mœurs politiques sont peut-être celles de l'Amérique du Nord ou de l'Amérique du Sud, elles ne conviennent pas à des hommes libres ni à une démocratie respectueuse d'elle-même.

Il faut séjourner quelque temps en Algérie pour s'apercevoir de ces travers. Le nouveau venu ne les soupçonne pas; avant qu'il ait pu se reconnaître, il est séduit et charmé; toutes les maisons lui sont hospitalières; il suffit d'une recommandation, d'une rencontre, du moindre prétexte pour qu'on lui fasse partout l'accueil le plus cordial. L'aménité, l'entrain, la belle humeur, toutes les aimables qualités du caractère français, bien loin d'avoir perdu à la transplantation, ont été ravivées et stimulées par l'excitation du climat. Pas de garnison lointaine, pas de petit coin où ne s'épanouissent la vie de société et les plaisirs mondains.

Même enjouement, même insouciance intrépide chez les colons; des villages prospèrent en plein pays indigène, au milieu des souvenirs menaçants de l'insurrection récente. Dans des fermes isolées, on trouve des femmes qui vivent seules, entourées d'Arabes. Elles n'ont aucune appréhension; vienne le danger, elles se défendront comme des

Digitized by Google

hommes. Ces jours-ci [1], sur un chemin de fer de la province de Constantine, la femme d'un garde-barrière est menacée par deux bandits indigènes; elle les tient en respect, fait les signaux d'usage sans se laisser intimider; puis, quand le train a passé, elle se retourne et les tue à coups de revolver. L'âge ni le sexe n'y font rien, tous sont résolus et braves; jusqu'aux enfants qui ont déjà la crânerie d'allure de leurs aînés. Il a fallu ce courage brillant et aussi l'énergie résistante qui supporte les assauts quotidiens de la fatigue, de la maladie, de la misère. On se sent pris d'admiration à la vue de cette Mitidja florissante, quand on songe aux vaillants qui l'ont les premiers défrichée. Nulle sécurité, l'ennemi toujours présent, le pillage, le meurtre, l'incendie en perspective, chaque année la fièvre plus redoutable encore; avec cela, un maigre pécule, d'insuffisantes ressources, des espoirs incertains. N'importe, ils ont tenu bon et ils sont restés victorieux; mais combien avaient succombé pendant la lutte! La hardiesse fameuse du pionnier américain, la ténacité anglo-saxonne ne sont-elles pas au moins égalées? Aujourd'hui, la tâche est moins rude, mais l'élan est donné et ne s'est pas ralenti. Le colon algérien est travailleur, amoureux de la terre, tout comme le paysan français de qui il sort, mais il n'a pas sa timidité routinière. Il ne retarde pas sur le siècle, il le devancerait plutôt; instruit, intelligent, il aime les nouveautés, les initiatives hardies; procédés, inventions, machines, il essaye de tout, modifiant ses façons de faire d'après l'expérience, poursuivant de plus grands résultats par de plus grands efforts.

Cette population algérienne a ses défauts que le temps et la réflexion pourront corriger; elle les compense largement par les qualités brillantes et solides qu'elle a acquises ou reçues en héritage. Elle ressemble à ces enfants remuants, mal élevés, tapageurs, pleins de sève et de santé,

1. Septembre 1881, journaux de l'Algérie.

Digitized by Google

la joie et la terreur de leurs mères. La France s'étonne parfois de ces allures impétueuses, de cette intensité de la vie algérienne; mais elle peut se réjouir, car elle a mis au monde sur la terre d'Afrique un rejeton vigoureux, fortement constitué, taillé pour la lutte et qui ne succombera pas de si tôt dans les combats de la concurrence vitale.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

LES ÉTRANGERS

La population étrangère de l'Algérie provient surtout des pays méditerranéens. Sur un total de 158 387, le recensement de 1876 indiquait 92 510 Espagnols, 25 759 Italiens, 14 220 Anglo-Maltais; on constatait à la même date la présence de 5722 Allemands; le reste se répartissait entre des nationalités diverses : Suisses, Belges, Anglais, etc.

La supériorité numérique appartient sans contredit aux Espagnols; ils forment les trois cinquièmes de la population étrangère, le quart de la population civile européenne. Ils sont répandus dans toute l'Algérie, mais leur densité va en augmentant de l'est à l'ouest; ils sont 3500 dans le département de Constantine, 34 660 dans celui d'Alger; 55 877 habitent la province d'Oran, où l'on trouve seulement 55 296 Français. Cette affluence s'explique par la proximité du pays d'origine; en huit heures, un paquebot va de Carthagène à Oran; il ne faut qu'une vingtaine d'heures et un vent favorable pour amener des côtes valenciennes ou baléares des balancelles chargées de passagers. L'Espagne est pauvre; depuis quelques années, ses provinces méridionales ont été durement éprouvées, les impôts sont lourds pour son indigence; aussi le mouvement d'émigration vers l'Algérie va-t-il en s'accentuant;

Digitized by Google

en quatre ans, de 1872 à 1876, il a amené près de 24 000 individus; depuis, l'insurrection est venue l'enrayer, mais pour quelque temps seulement; il n'est pas douteux qu'il ne reprenne bientôt son cours [1].

Ce n'est pas en général l'élite d'une nation qui se déplace avec tant de facilité. L'Algérie recueille ainsi bon nombre de vagabonds et de gens sans aveu à qui l'existence est devenue impossible dans leur patrie; parmi les Européens qui comparaissent devant les tribunaux pour attentats contre les personnes ou les propriétés, on relève une forte proportion d'Espagnols. Tous les émigrants venus de la péninsule ne rentrent pas dans cette catégorie malfaisante, tant s'en faut. Mais, pour la plupart, ils apportent dans la colonie des mœurs presque aussi rudes et aussi farouches que celles des indigènes. Le quartier espagnol d'Alger, le faubourg Bab-el-Oued, est un des plus malpropres et des plus turbulents; les habitants, fort honnêtes gens d'ailleurs, jouent volontiers du couteau dans les rixes ou les querelles de jalousie. Avec cela, l'Espagnol possède des qualités précieuses : énergie au travail, sobriété, endurance du climat; laboureur, jardinier, maçon, terrassier, charbonnier, halfatier, il s'accommode de tous les métiers, même des plus pénibles; il vivra sous un gourbi comme un Arabe, fera ses repas de quelques pastèques et d'un peu de poisson séché. Quelquefois il réussit dans ses affaires. A Bel-Abbès, on voit le dimanche des hommes bien portants, coiffés du grand chapeau mou et vêtus de la veste ronde en drap luisant, l'air solide et cossu : ce sont les « Pepe », les fermiers ou propriétaires espagnols qui ont prospéré. Dans les villes du littoral, principalement à Oran, il existe toute une classe de négociants espagnols, dont plusieurs très opulents et qui figurent avec honneur dans les premiers rangs de la société.

1. C'est chose faite aujourd'hui. Du mois de septembre à la fin de 1881, le mouvement de l'immigration espagnole dans la province de l'ouest a été de 5493.

Digitized by Google

Murcie, Alicante, Valence, les provinces du sud-est alimentent surtout l'émigration; on voit quelques Andalous, peu de Castillans. Les gens des Baléares, les « Mahonnais », comme on les appelle indistinctement, ne font pas corps avec les autres Espagnols; ils ont des habitudes plus paisibles et des instincts moins violents. Cette population laborieuse se livre de préférence au jardinage; autour d'Alger et des autres grandes villes, presque tous les maraîchers sont des Mahonnais. Jour et nuit au travail, ils gagnent bien les bénéfices que leur donne la vente des primeurs. Leurs potagers, sans cesse bêchés, fumés, arrosés, sont tenus comme des plates-bandes; leurs maisons, soigneusement blanchies à la chaux, ont la propreté éclatante d'un intérieur hollandais. De tous les éléments étrangers que la conquête française a attirés en Algérie, il n'en est pas d'aussi estimable.

Les Italiens, inversement aux Espagnols, sont rares dans la province d'Oran, clairsemés dans celle d'Alger, nombreux dans celle de Constantine; cette dernière en a reçu 6400 de 1872 à 1876. Sur les ports et dans les marchés à poisson, on entend les notes accentuées du patois napolitain; la plupart des pêcheurs, des mariniers, des matelots sont originaires des Deux-Siciles. Dans les villages de l'intérieur, quelques Sardes se livrent à la culture; les entrepreneurs de travaux publics, pour avoir la main-d'œuvre à bon marché, ont fait venir des fournées d'ouvriers piémontais; ceux-ci sont restés dans le pays, plusieurs sont devenus patrons à leur tour, d'aucuns ont fait fortune; mais ils constituent l'exception; la population italienne est généralement besoigneuse; elle exerce des métiers rudes et dangereux, se nourrit mal, s'entasse sans souci des précautions hygiéniques dans des taudis malsains, ce qui ne l'empêche pas de se reproduire et de pulluler. Elle est plus bruyante que dangereuse, bien que ses mœurs soient assez grossières. Très attachée aux pratiques pieuses, elle se joint aux Espagnols pour rem-

Digitized by Google

plir les églises, recruter les confréries, faire cortège aux processions. Elle forme ainsi le plus frappant contraste avec le Français, indifférent ou franchement irréligieux.

Les Maltais ne se dépaysent guère en venant en Algérie; leur type est à peine différent de celui des indigènes; leur dialecte est, à peu de chose près, un idiome berbère. Hardis, industrieux, baragouinant toutes les langues, ils vont partout et partout savent se tirer d'affaire. Quelques-uns restent sur le littoral, où ils sont matelots, pêcheurs, plus rarement jardiniers; mais la plupart ont plus de goût pour le petit commerce, ils sont épiciers, débitants, cantiniers. Adroits et économes, ils arrivent à l'aisance, même à la fortune; il existe à Alger et dans la province de Constantine des maisons de commerce maltaises qui comptent parmi les plus solides. Le Maltais nouvellement débarqué ou qui vit dans l'intérieur n'est pas encore un civilisé. Il est rude de manières, ignorant, superstitieux, violent. Mais cette population fruste se dégrossit assez facilement; à la seconde génération, le Maltais des grandes villes est devenu un véritable Européen.

Les Allemands ont peuplé plusieurs villages aux environs d'Alger et d'Oran; quand ils peuvent résister au climat, ce sont d'assez bons cultivateurs; n'étant alimentés ni par un excédant de naissances ni par un courant d'émigration continu, ils tendent à disparaître ou à fusionner avec le reste de la population; ils ne constituent pas, comme les Espagnols ou les Italiens, un groupe distinct. Il en est de même des autres étrangers : Suisses, Belges, Polonais, etc., dont la proportion n'est pas assez forte pour qu'ils puissent se maintenir à l'écart et qui d'ailleurs ne cherchent pas à vivre isolément. Il faut mentionner aussi, mais comme un élément flottant, les touristes et les hiverneurs, en majorité anglais, que la douceur de l'air et la beauté des sites attirent chaque année en Algérie.

Il serait injuste et puéril de contester les services rendus à la colonisation par l'élément étranger; certes

Digitized by Google

l'agriculture, les diverses industries, les entrepreneurs de travaux, les constructeurs de chemins de fer, les concessionnaires des mines ou des chantiers de halfa se trouveraient fort en peine s'il leur fallait se passer de la main-d'œuvre espagnole. Il est évident d'autre part que la présence de tant d'étrangers constitue un embarras dans le présent et un péril pour l'avenir. Sur ce sol que la France a conquis, qu'elle a payé des millions de son budget et du sang de ses soldats, il y a en foule des hommes qui se groupent autour d'autres drapeaux que le sien, qui se réclament d'autres nationalités. Cette année même[1], les Espagnols de la province d'Oran ont trop laissé voir qu'ils se considéraient comme chez eux, et leur gouvernement n'a pas fait preuve de beaucoup de réserve dans ses démonstrations diplomatiques et militaires. Malgré les facilités toutes spéciales apportées à la naturalisation par le sénatus-consulte de 1865, qui, en Algérie, n'impose d'autres conditions que l'âge de vingt-et-un ans et une résidence de trois ans, le nombre des naturalisés est encore bien restreint. Les Allemands et les Suisses sont les plus empressés, les Italiens viennent ensuite, et tout à fait en dernier lieu les Espagnols. Dans le courant de 1879, il s'est produit 387 demandes : 161 émanaient d'Allemands, 107 de Suisses, 73 d'Italiens, 89 d'Espagnols. De 1865 à 1879, pendant une période de quatorze années, on a compté 999 naturalisations allemandes, 1141 italiennes, 731 espagnoles. C'est-à-dire que les Allemands se sont faits naturaliser dans la proportion de 1 sur 6, les Italiens dans celle de 1 sur 22, les Espagnols dans celle de 1 sur 120. Ce sont là de bien médiocres résultats. A la vérité, on peut espérer davantage des croisements. Sur 21 449 mariages, contractés par les étrangers de 1830 à 1877, les deux conjoints étaient étrangers dans 14 568 cas; 6881 fois l'un d'eux était Français.

1. Il s'agit des incidents déplorables qui se sont produits pendant l'été de 1881 à propos de l'insurrection du sud-ouest.

Digitized by Google

Une fois sur trois environ les étrangers s'allient avec nous. Il est à remarquer qu'il est plus fréquent de voir des Français épouser des étrangères que des étrangers des Françaises. Les unions mixtes se font donc le plus souvent au bénéfice de la nationalité française.

Indépendamment de la fusion par naturalisation ou par croisement, bien des causes contribuent à rapprocher de nous les étrangers établis en Algérie. L'élément français exerce seul les fonctions publiques et les professions libérales; c'est devant les tribunaux français et par les lois françaises que se jugent les affaires, c'est l'instruction française qui est donnée dans les écoles. Les fils d'Espagnols nés en Algérie, à moins d'aller faire dans leur pays d'origine un service plus long et plus pénible, sont appelés sous les drapeaux avec le contingent algérien; de même les sujets anglais, à la deuxième génération, sont soumis à l'impôt du sang, s'ils ne font connaître d'une façon formelle leur désir de conserver leur nationalité. Enfin ce qu'il importe surtout de considérer, c'est que tous les étrangers ne sont pas des émigrants nouvellement débarqués. En 1872, on en comptait 48 488 nés en Algérie, contre 67 028 nés en Europe; bientôt la proportion se sera renversée en faveur de l'élément créole. Ces hommes, qui sont nés et qui ont toujours vécu en terre française, parlent encore la langue maternelle; mais leurs enfants ne la sauront plus. Eux-mêmes élevés dans nos écoles, condisciples et compagnons d'armes, unis à nous par la communauté des idées et des mœurs, par les relations sociales et la connexité des intérêts, sont déjà presque des compatriotes.

On peut donc espérer beaucoup de la marche naturelle des choses, du mouvement insensible, mais continu qui rapproche les Européens de toute origine. Cependant il y a des précautions à prendre pour que l'élément national ne soit pas débordé; nous n'avons pas conquis l'Algérie pour en faire un pays cosmopolite; terre française elle est,

Digitized by Google

terre française elle doit rester. Il faudrait d'abord surveiller soigneusement l'arrivée des émigrants, surtout des Espagnols, n'admettre que les gens pourvus de papiers en règle et de moralité constatée, expulser sans merci les vagabonds et les dangereux; toute l'hospitalité du monde ne saurait nous obliger à recevoir chez nous le rebut des autres peuples. Ne pourrait-on pas aussi, en ce qui concerne l'Algérie, faire réviser les conventions internationales? Il serait juste et raisonnable qu'à la seconde génération tous les étrangers établis en Algérie fussent de plein droit citoyens français, à moins de volonté contraire nettement manifestée. C'est affaire à la diplomatie; mais dès à présent, sans nous départir de la cordialité nationale, il est bon de faire comprendre à nos hôtes qu'ils ne sont que des hôtes tant qu'ils ne sont pas entrés dans la famille française. On ne voit pas bien par exemple pourquoi les étrangers non naturalisés ont accès dans les conseils municipaux; ils ont des intérêts considérables dans le pays; mais on peut se servir du même argument pour les introduire dans les conseils généraux; de là à neutraliser l'Algérie et à y créer un droit de cité spécial, comme le proposait quelqu'un, il n'y a qu'un pas. En l'état, les personnes et les biens des résidents étrangers sont garantis par nos lois et au besoin par leurs consuls; s'ils tiennent à être autre chose que des résidents, libre à eux; ils subissent déjà la plupart des charges; on ne demande pas mieux que de leur faire part de tous les droits. Il ne s'agit pas de pratiquer le *compelle intrare* et d'imposer la naturalisation à qui n'en veut pas; mais le droit public ne doit pas laisser naître des équivoques dangereuses; au point de vue politique, il n'y a point d'Algériens, il y a des Français et des étrangers; il faut être l'un ou l'autre; que tous ceux qui ne se sentent plus étrangers cessent donc de l'être officiellement et deviennent en droit ce qu'ils sont déjà en fait : des Français.

Digitized by Google

CHAPITRE IX

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION

On a toujours eu des données précises sur la population européenne, mais il n'y a pas longtemps qu'on a essayé de recenser les indigènes. En 1866, on évaluait leur nombre à 2 652 072; en 1872, on n'en trouvait plus que 2 125 051; il n'en fallut pas davantage pour conclure qu'ils étaient en voie d'extinction et que « la loi supérieure » qui fait disparaître les peuples arriérés se vérifiait une fois de plus. On calculait déjà le nombre d'années que nécessiterait une disparition totale lorsqu'est survenu le recensement de 1876; cette fois, on comptait 2 462 936 indigènes, soit en chiffres ronds 340 000 de plus qu'en 1872; la fameuse « loi supérieure » recevait un vigoureux démenti.

On n'a pas assez pris garde qu'entre 1866 et 1872 il s'était placé des années comme 1867 avec famine et typhus, comme 1871 avec insurrection et répression. En 1867, la mortalité fut épouvantable; les routes étaient semées de cadavres, des spectres se disputaient un morceau de pain; les hôpitaux, trop pleins, laissaient déborder sur les villes et les villages une horrible cohue de moribonds; en 1871, le sang arabe et kabyle coula à flots. De tels faits sont exceptionnels; la déperdition qui s'est produite de 1866 à 1872 est une anomalie, on ne saurait en déduire des conséquences générales. D'autre part, l'énorme différence qui existe entre les chiffres de 1872 et de 1876 est assez surprenante; pour

Digitized by Google

l'expliquer, il faudrait admettre une natalité formidable qui ne paraît pas être le fait des indigènes. La vérité, c'est que jusqu'à présent ces recensements n'ont eu qu'une valeur très approximative; les administrateurs civils ou les officiers des affaires arabes chargés d'établir les statistiques sont obligés de s'en rapporter aux renseignements fournis par les indigènes. L'Arabe est naturellement méfiant, il ne voit pas trop pourquoi le beylick veut savoir combien de personnes habitent sa tente ou son gourbi; à tout hasard, il aime mieux ne pas dire l'exacte vérité. Même s'il est de bonne foi, il peut lui arriver de tromper les recenseurs. « Combien as-tu d'enfants? demandait-on à un indigène. — Trois. » Il y avait là en effet trois garçons, mais aussi deux petites filles. « Et celles-ci ne sont-elles pas à toi? — Oui, mais ce sont des filles. »

Les gens très pauvres, ne pouvant acheter une femme, ne se marient pas; il leur est aussi difficile d'entretenir des liaisons durables, ils sont donc nuls pour la reproduction; en outre, les maladies épidémiques ou contagieuses, celles qui résultent du manque de soins et d'une mauvaise hygiène, font d'assez grands ravages. Par contre, les indigènes mariés ont généralement des familles nombreuses; les individus qui ont échappé aux périls qui menacent la première enfance sont fortement constitués, beaucoup arrivent à un âge très avancé. Ces forces contraires se font équilibre. C'est pour cela qu'il est difficile de croire soit à une rapide augmentation par l'excédant des naissances, comme semblerait l'indiquer le recensement de 1876, soit à une diminution normale s'effectuant dans les proportions de celle qui a été signalée en 1872. Il semble plutôt que la population indigène demeure à peu près stationnaire; pour le moment, faute de documents certains, on est obligé de s'en tenir à ces probabilités. Mais il paraît au moins démontré que les musulmans d'Algérie ne sont pas en train de disparaître; pour l'honneur de la France, on doit s'en féliciter. Ces prétendues fatalités historiques

Digitized by Google

n'ont jamais été que des excuses commodes pour justifier l'écrasement des peuples faibles.

Depuis 1830, on a pu mesurer avec une précision parfaite les mouvements de la population européenne. Les statistiques n'ont pas toujours été encourageantes ; « les cimetières sont les seules colonies toujours croissantes de l'Algérie, » disait le général Duvivier, et cette lugubre boutade était alors l'expression de la stricte vérité. Elle ne se justifie plus aujourd'hui ; c'est que dans l'histoire du peuplement il faut distinguer deux périodes, l'une tout à fait néfaste, l'autre de plus en plus satisfaisante. L'année 1856 marque la séparation.

De 1830 à 1856, le nombre des Européens monta de 602 à 169 186, mais cet accroissement n'était dû qu'à l'immigration ; il y avait eu en effet 87 240 décès et seulement 75 207 naissances ; pour 1000 naissances, on comptait de 1830 à 1834 1138 décès ; de 1834 à 1840, 1428 ; de 1841 à 1850, 1416 ; de 1851 à 1856, 1170 ; c'est-à-dire que la population coloniale, bien loin d'augmenter, aurait aussitôt disparu si chaque année de nouveaux arrivants n'étaient venus combler les vides faits par la mort. Cette déperdition était due à l'insalubrité alors réelle du climat, aux difficultés de l'existence dans une contrée presque sauvage, à l'action meurtrière des défrichements, à l'ignorance de l'hygiène et de la thérapeutique locales. Parmi les nombreuses victimes que fit alors l'Algérie, combien ont succombé à des fièvres gagnées dans les régions marécageuses, combien à la misère et à l'épuisement, combien aussi à de simples imprudences, comme l'abus des liqueurs fortes ou des boissons glacées ; sans compter les meurtres commis au nom de la science par la méthode de Broussais !

Ce sont là les premières épreuves de l'acclimatement. Si la mortalité était dans son plein, la natalité, par contre, subissait l'effet de conditions défavorables. La plupart des immigrants, employés de l'Etat ou chercheurs

Digitized by Google

de fortune, arrivaient célibataires. Le nombre des femmes n'égale pas encore aujourd'hui celui des hommes, mais il y a eu un temps où la disproportion était énorme. C'est du reste ce qui arrive dans toutes les colonies de création nouvelle.

Après 1856, la croissance de la population continue : elle monte à 205 888 en 1861, à 235 222 en 1866, à 291 173 en 1872, à 356 502 en 1876, déduction faite de l'armée. Mais ce progrès n'est plus dû seulement au phénomène artificiel de l'émigration, l'excédant des naissances y contribue pour sa part. Pendant la première période, il fallait toujours pour produire une augmentation de 1000 habitants, plus de 1000 nouveaux arrivants ; aujourd'hui, dans un gain de 1000, l'immigration ne figure plus que pour un coefficient égal à 806,2 ; l'excédant des naissances compte pour 193,8. Depuis 1856, d'un recensement à l'autre, le chiffre des naissances a été constamment supérieur à celui des décès. Nous trouvons en effet :

De 1856 à 1862.....	35 709	naissances,	31 573	décès.
De 1862 à 1867.....	43 095	—	31 298	—
De 1867 à 1872.....	53 371	—	51 120	—
De 1872 à 1877.....	42 416	—	34 719	—

Ce qui donne un total de : 174 591 naissances contre 148 710 décès, soit un bénéfice de 25 881 naissances.

Si l'on examine la proportion, on voit :

De 1859 à 1862, pour	1000	décès.....	1273	naissances.
De 1862 à 1867, —	1000	—	1294	—
De 1867 à 1872, —	1000	—	1081	—
De 1872 à 1877, —	1000	—	1174	—

L'accroissement normal, sans tenir compte de l'émigration, a été :

Digitized by Google

De 1859 à 1862.....	de	8,90 par 1000 habitants.
De 1862 à 1867.....		9,25
De 1867 à 1872.....		2,90
De 1872 à 1877.....		5,93 [1]

Dans ce mouvement de la population européenne, il est intéressant de savoir quelle est la part de chacune des nationalités ; cette analyse a été faite avec beaucoup de précision par M. Ricoux dans ses *Etudes de démographie*, auxquelles nous empruntons la plupart de nos renseignements.

Les israélites algériens recensés avec la population européenne sont depuis longtemps installés et acclimatés ; aussi leur mortalité est-elle très faible ; ils se marient presque tous de bonne heure, et leurs unions sont généralement fécondes ; ils ont des excédants considérables.

En 1872, pour 1000 hab., ils avaient.....			42,4 nais.,	21,3 décès.
De 1872 à 1876, — 1000		—	49	24,36 —
En 1876,	— 1000	—	53,5	26,06 —

Leur accroissement normal serait donc en moyenne de 24,39 par 1000 habitants chaque année. De fait, ils étaient 21 048 en 1856, 34 000 en 1872. Le chiffre de 33 506 donné en 1876 ne peut s'expliquer que par des erreurs de recensement, soit qu'on ait fait figurer en 1872 parmi les Algériens des étrangers tunisiens ou marocains, soit qu'en 1876 on ait compté comme Français un certain nombre d'israélites naturalisés.

1. Mouvement de la population européenne de 1877 à 1880 :

	Naissances.	Décès.	Excédant des naissances.
1877.....	11 904	10 223	1681
1878.....	11 881	9 798	2083
1879.....	12 323	9 823	2500
1880.....	13 123	11 648	1475
Total.....	49 231	41 492	7739

Ce qui donne pour 1000 décès 1186 naissances et un accroissement normal de 5,49 pour 1000 habitants.

Digitized by Google

Les populations originaires de l'Europe méridionale subsistent et se reproduisent parfaitement en Algérie. Les Espagnols, qui n'ont chez eux qu'une moyenne de 4,51 enfants par ménage, arrivent à 6,26; les Italiens, qui ont 4,35 en Europe, atteignent 5,74. Les épidémies, la malpropreté, les mauvaises conditions hygiéniques occasionnent une mortalité assez forte, mais la natalité donne toujours des excédants considérables. La comparaison avec le pays d'origine est favorable à l'Algérie.

Les Espagnols ont pour 1000 décès :

En Espagne.....	1297	naissances.
En Algérie.....	1334	—

Les Italiens ont pour 1000 décès :

En Italie.....	1232	naissances.
En Algérie.....	1497	—

Les Maltais ont pour 1000 décès :

A Malte.....	1375	naissances.
En Algérie.....	1479	—

La natalité française est beaucoup moins exubérante; elle ne donne encore qu'une moyenne de 3,67 enfants par ménage. Mais cette partie de la population vit mieux, se soigne davantage; sa mortalité, d'abord effrayante, a toujours été en diminuant; aujourd'hui, elle n'est plus guère que de 25 par 1000 habitants, inférieure par conséquent à celle des étrangers méridionaux. L'excédant des naissances s'est établi à partir de 1865 et s'est maintenu depuis. Tandis qu'en France on relève seulement 1139 naissances pour 1000 décès, on en compte maintenant 1315 en Algérie. L'accroissement annuel, qui n'est dans la mère patrie que de 3,16 pour 1000 habitants, est arrivé dans la colonie au chiffre éloquent de 8,89.

On observe pour les Allemands des phénomènes d'ordre inverse; tandis qu'en Prusse la proportion moyenne est

Digitized by Google

de 1422 naissances contre 1000 décès, ils ont en Algérie 1195 décès pour 1000 naissances. La natalité reste beaucoup au-dessous de la mortalité; le mouvement est un mouvement de décroissance : sur 1000 habitants, ils en perdent chaque année 7.

De cet ensemble de faits on peut, dès à présent, déduire les conséquences suivantes :

1° Les Européens du bassin de la Méditerranée : Espagnols, Italiens, Maltais, appartenant d'ailleurs à des races très croisées où entre pour sa part l'élément africain, vivent et se reproduisent en Algérie aussi bien et mieux qu'en Europe.

2° Les Européens du nord et notamment les Allemands, bien que ce peuple en particulier ait dans son pays d'origine une fécondité remarquable, se maintiennent difficilement en Algérie.

3° Les Français, après avoir traversé des périodes critiques, semblent s'être acclimatés. Ils ont régulièrement de forts excédants de naissances; leur fécondité est plus grande, leur accroissement annuel plus rapide que dans la métropole.

D'une manière générale, le problème de l'acclimatement paraît donc résolu. Mais, si l'Algérie prise dans son ensemble est habitable pour les Européens, il ne s'ensuit pas que toutes ses parties le soient; des colons ne s'installeraient pas impunément dans le Sahara. Même dans le Tell et les hauts plateaux, il est encore nécessaire de choisir le terrain, d'assainir le climat, de multiplier les précautions hygiéniques. Parmi les immigrants nationaux, il faut attirer surtout ceux qui sont originaires des départements du midi et du centre; autant que possible, il faut les établir dans des sites qui leur rappellent le pays natal; moins le changement sera violent, plus l'adaptation au nouveau milieu sera facile. Enfin les croisements avec les Espagnols, les Maltais, les Italiens, qui présentent un si grand intérêt politique, ne sont pas moins à désirer en vue de l'acclimatement.

Digitized by Google

LIVRE V

LA POLITIQUE

CHAPITRE PREMIER

LES INSTITUTIONS POLITIQUES [1]

L'organisation de l'Algérie n'a pas été créée d'un coup ; elle résulte d'essais, de tâtonnements, de remaniements successifs et souvent incohérents ; elle est faite de pièces et de morceaux. Avant de la décrire telle qu'elle est dans le présent, il importe de rappeler les transformations par où elle a passé.

Au début, la France paraît embarrassée de sa conquête, ne sachant trop si elle va la conserver, l'abandonner ou l'étendre ; tout a un caractère provisoire ; le chef de l'armée est en même temps le chef de la colonie naissante, il est seulement assisté d'un comité de gouvernement que préside l'intendant militaire. Un peu après, on essaye de constituer un pouvoir administratif indépendant du commandement, mais cette dualité produit bien vite des conflits ; pour y mettre un terme, on subordonne l'intendant civil au général en chef. La première organisation à peu près régulière fut celle de 1834. Le commandement et la haute administration des « possessions françaises dans l'Afrique du nord » étaient confiés à un gouverneur

1. Voy. Ménerville, *Législation algérienne*, et, pour les dernières années, les recueils de M. Sautayra et de MM. Hugues et Lapra.

Digitized by Google

général. Aidé d'un conseil consultatif où figuraient les principaux chefs de service, il préparait les budgets, élaborait et promulguait les ordonnances royales ; dans les cas d'urgence, il avait le droit de prendre des arrêtés. Sous lui, l'intendant civil dirigeait un personnel de sous-intendants faisant fonctions de sous-préfets, de commissaires civils et de municipalités nommées par le gouvernement. En 1838, l'intendance civile fut dédoublée en direction de l'intérieur et direction des finances, les sous-intendants prirent le nom de sous-directeurs.

En 1845, le gouverneur subsiste avec les mêmes attributions, mais on institue un directeur général des affaires civiles ayant sous ses ordres le directeur de l'intérieur, le directeur des finances et le procureur général, chef de la magistrature. Ces quatre fonctionnaires, réunis à un nombre égal de militaires : commandant de la division, commandant de la marine, intendant, directeur des affaires arabes, et assistés de trois conseillers rapporteurs, forment le conseil supérieur d'administration. Ils sont appelés tous ensemble à émettre un avis sur les questions intéressant l'Algérie ; mais cet avis est purement consultatif. Tout se trouva ainsi dans la main du gouverneur, de qui dépendait expressément le directeur des affaires civiles. Il y avait trois provinces : Alger, Oran, Constantine ; on y distinguait des territoires civils, mixtes, indigènes. Les territoires civils étaient administrés par des sous-directeurs d'arrondissement, des commissaires civils et des municipalités ; les Européens avaient le droit d'y faire des achats et des ventes, d'y former des établissements de toute nature ; mais les citoyens français ne retrouvaient pas leurs droits politiques et les garanties légales assurées à chacun d'eux dans la métropole. Le gouverneur général pouvait les exclure soit d'une localité déterminée, soit de la colonie entière. Les territoires mixtes, où l'on arrivait dès qu'on dépassait la banlieue des grandes villes, étaient confiés à l'autorité militaire. Les commandants de place

Digitized by Google

réunissaient tous les pouvoirs, civils et judiciaires; ils en usaient quelquefois d'une manière tout à fait étrange; celui-ci s'en référait à une ancienne édition du code, la seule qu'il possédât, pour prononcer des divorces; tel autre, voyant des époux qu'il avait unis faire mauvais ménage, trouvait tout simple d'arracher du registre de l'état civil la feuille où le mariage avait été porté. Les Européens pouvaient s'établir en territoire mixte, mais l'accès des territoires indigènes ne leur était permis « que dans un but d'utilité publique et en vertu d'autorisations spéciales et personnelles ». Cette séparation systématique des deux populations avait été inaugurée par Abd-el-Kader, qui avait bien ses raisons pour la maintenir; mais on ne voit pas trop quel intérêt pouvait y trouver la politique française.

En 1847, après le départ du maréchal Bugeaud, l'ordonnance royale de septembre supprima les directions de l'intérieur, des finances et celle plus récente des travaux publics; par contre, elle institua dans chaque province un directeur civil assisté d'un conseil. C'était une sorte de décentralisation en même temps qu'un acheminement à des réformes plus importantes. La constitution de 1848 déclara l'Algérie partie intégrante du territoire français et lui accorda une part dans la représentation nationale. Le gouvernement de l'Algérie fut conservé; mais un simple secrétaire général remplaça à la fois le directeur des affaires civiles et le directeur des affaires arabes. On supprima les territoires mixtes; dans chaque province, le territoire civil fut érigé en département avec préfet, sous-préfets, commissaires civils et maires; le territoire militaire était administré par le général commandant la division, par les chefs de subdivision, les bureaux arabes et les chefs indigènes.

La tentative de 1858 est mémorable par son insuccès. La création d'un ministère de l'Algérie et des colonies confié au prince Napoléon eut pour conséquence logique

Digitized by Google

et presque immédiate de faire disparaître le gouvernement général avec gouverneur, secrétaire et conseil; on laissa seulement à Alger un commandant supérieur des forces de terre et de mer. On supposait que l'Algérie, difficile à conduire sur place, serait mieux administrée de loin; en effet, il sembla que tout fût simplifié par les distances; on se mit à trancher sommairement les questions les plus compliquées, on décréta, on modifia, on changea, on réforma; on ne connaissait d'ailleurs ni les hommes ni les choses, et on faisait usage d'un personnel presque entièrement improvisé. Le désordre fut bientôt général. En 1860, lors du voyage de l'Empereur en Algérie, le parti militaire, hostile au nouveau système, n'eut pas de peine à en faire ressortir les multiples inconvénients. Le 10 décembre de la même année, un décret rétablit le gouvernement général. Le ministre de l'Algérie avait vécu.

On en revint à peu près à l'organisation d'avant 1858. Toutefois le gouverneur général hérita d'une partie des attributions qu'avait eues le ministre de l'Algérie : il correspondait directement avec le souverain. Il avait auprès de lui un sous-gouverneur militaire, un directeur général des affaires civiles, un conseil consultatif composé de chefs de service et de conseillers-rapporteurs, un conseil supérieur où entraient des délégués des conseils généraux, lesquels n'étaient pas alors électifs. Mais là ne devait pas s'arrêter la réaction produite par les fautes de 1858. Plein de défiance contre l'élément civil, Napoléon III rendit le sénatus-consulte de 1863 et livra entièrement la colonie au pouvoir militaire; en 1864, la direction générale est supprimée et remplacée par un secrétariat subordonné, non seulement au gouverneur, mais aussi au sous-gouverneur; les généraux de division reprennent le titre de généraux commandant la province; les préfets, jusqu'alors leurs égaux, sont placés dans leur dépendance. Ces mesures rétrogrades avaient pour prétexte l'intérêt des indigènes, menacés, disait-on, par les envahissements des colons; il fut un

Digitized by Google

moment question de liquider la colonisatiou pour laisser toute latitude au royaume arabe. L'affreuse famine de 1867 infligea un cruel démenti aux prétendus arabophiles, qui n'avaient su ni la prévoir ni l'atténuer. L'enquête agricole conduite par le comte Lehon dans les trois provinces révéla les vices du régime militaire et fit connaître les vœux presque unanimes des Algériens. En dehors même de l'opposition, un puissant courant d'opinion se forma; déjà la réforme était commencée, les préfets avaient été affranchis de toute subordination à l'égard des généraux; après les conseils municipaux, les conseils généraux devenaient électifs. Mais 1870 arriva, et l'Empire fut emporté avant d'avoir pu réparer le mal qu'il avait fait.

Au milieu des préoccupations terribles dont il était obsédé, le gouvernement de la Défense nationale trouva le temps de songer à l'Algérie. Mais les décrets qu'il rendit à la hâte pour improviser une organisation nouvelle n'avaient pas été suffisamment mûris. La plupart des dispositions qu'il édicta ne reçurent pas d'effet ou furent bientôt annulées par des décisions contraires; l'abolition du régime militaire proprement dit, le rétablissement de la députation algérienne eurent seuls un caractère définitif. Dès le mois de mars 1871, le gouvernement général était rétabli. Il avait fonctionné depuis lors sans subir de modification essentielle, lorsque sont survenus en septembre 1881 les décrets dits de rattachement. L'Algérie est à peu près assimilée à la métropole; les différents services relèvent désormais de leurs ministères respectifs; le budget spécial, autrefois annexé à celui de la guerre, puis de l'intérieur, perd son unité et se fractionne entre les divers départements.

Il existe toujours un gouverneur général; mais ses attributions ont changé, au moins en apparence. Il n'a plus de part au pouvoir législatif, il semble entendu qu'il ne rendra plus de décrets. Au lieu d'un budget complet, il prépare des fragments de budget. Il n'administre plus qu'en

Digitized by Google

vertu de délégations spéciales à lui, données par chacun des membres du cabinet. Les ministres, responsables de ses actes devant le Parlement, ont le droit de les contrôler et de les annuler. Mais ce contrôle lointain ne peut être qu'illusoire. D'autre part, le gouverneur a plus que jamais la haute main sur le personnel employé en Algérie, aucune nomination ou mutation ne devant se faire sans son avis.

L'Algérie continue d'être partagée en territoire civil et en territoire de commandement, ce dernier toutefois étant considérablement réduit. La hiérarchie administrative que domine le gouverneur est donc double; elle comprend : 1° un personnel civil composé d'un secrétaire général de gouvernement, de préfets, de sous-préfets, d'administrateurs de commune mixte, de maires et de cheikhs ou adjoints indigènes; 2° un personnel militaire, composé du chef d'état-major général, des généraux de division, des généraux de brigade dans les subdivisions, des commandants supérieurs de cercle, des bureaux arabes, et enfin des chefs indigènes [1].

La population française, tout en conservant d'importantes immunités qui adoucissent pour elle le service militaire et la dispensent de tout ou partie des divers impôts, jouit de tous les droits et de toutes les garanties que possèdent les citoyens dans la métropole. Elle est justiciable des tribunaux ordinaires et du jury; elle est représentée dans les chambres par trois sénateurs et six députés, elle nomme dans les communes de plein exercice le conseil municipal et dans les départements le conseil général. Ces assemblées locales ne sont pas composées exclusivement de Français : les indigènes et les étrangers ont des représentants élus dans les conseils municipaux; dans les conseils généraux siègent des assesseurs musulmans désignés par le gouvernement général.

1. Le décret du 26 novembre 1881 avait confié au commandant du 19e corps l'administration des indigènes en territoire militaire, mais ce décret vient d'être rapporté et les choses ont été remises en l'état.

Digitized by Google

Avec le gouvernement général ont survécu deux conseils spéciaux. Le premier, le conseil de gouvernement, formé de hauts fonctionnaires et de rapporteurs, est pourvu d'attributions purement administratives. L'autre, le conseil supérieur, comprend, avec les douze membres du conseil de gouvernement, les 3 préfets, les 3 généraux commandant les divisions et enfin 18 délégués des conseils généraux, 6 pour chaque département. Il se réunit tous les ans dans une session de vingt jours au plus, examine les projets budgétaires, l'assiette et la répartition des impôts, les prévisions de dépenses d'après le travail préparé par le gouverneur général. En outre, il émet des vœux sur les questions intéressant l'Algérie. Les résultats de ses délibérations sont transmis par le gouverneur aux chambres et au pouvoir central.

Digitized by Google

CHAPITRE II

DU GOUVERNEMENT DE L'ALGÉRIE

Le gouvernement de l'Algérie doit-il être civil ou militaire? Voilà une question qui a longtemps passionné les esprits dans la colonie et qui les divise encore dans la métropole. Les uns affirment que le prestige de l'uniforme est nécessaire pour en imposer à l'imagination enfantine des indigènes, que d'ailleurs l'Algérie a besoin longtemps encore d'être maintenue par la forte main de l'armée : d'où cette conclusion qu'il faut pour gouverneur un général. Les partisans de la thèse opposée répondaient que la colonisation est une œuvre essentiellement civile; qu'à un pays en voie de formation ce qu'il faut surtout c'est la liberté. A les en croire, tous les mécomptes jusqu'alors éprouvés, toutes les lenteurs, tous les échecs étaient imputables à une seule et même cause : la mauvaise volonté du pouvoir militaire. Cette cause écartée, tout irait pour le mieux, on marcherait à pas rapides dans la voie du progrès. L'expérience commence à faire justice de toutes ces exagérations; le problème algérien n'est pas tellement simple qu'il puisse se résoudre par un changement de costume. Il est bien vrai d'une part qu'une société d'origine européenne, pleine d'ardeur et de force expansive, civilisée et civilisatrice, supporte mal d'être gouvernée militairement. Mais il est aussi incontestable qu'il faut compter en Algérie avec l'élément indigène, avec une population qui n'est pas prête à nous accepter franchement et sans arrière-pensée de révolte. On s'aperçoit

Digitized by Google

maintenant que même un gouverneur civil est obligé d'employer l'administration militaire, ne fût-ce que d'une façon provisoire. Là où on la fait disparaître, peut-être avec quelque précipitation, on juge à propos de conférer aux fonctionnaires qui la remplacent ce qu'on appelle des pouvoirs disciplinaires. Ce n'est pas la personne du gouverneur qui fait le régime, mais bien les nécessités de la situation. Gouverneur civil ne veut pas toujours dire régime civil. A tout prendre, il paraît préférable pour les intérêts de l'Algérie, pour son développement pacifique, que le chef de l'administration local n'appartienne pas à l'armée. Toutefois, il convient d'ajouter qu'il n'y a point là de principe essentiel; l'important, c'est que le gouverneur de l'Algérie, civil ou militaire, soit un homme de valeur, connaissant bien le pays, sachant par lui-même ses besoins et ses aspirations, habile à manier les affaires et les hommes, capable d'étudier et surtout d'agir [1].

Le débat entre les assimilateurs et les autonomistes a une toute autre importance. Il y avait déjà des assimilateurs au temps du maréchal Bugeaud, et il faut reconnaître que, jusqu'à ces dernières années, presque toute la population était de leur avis. Ils demandaient l'application du droit commun à l'Algérie, la suppression du gouvernement général, le rattachement des différents services aux ministères compétents; plus de colonie ayant son unité administrative, mais trois départements français avec leurs préfets et leurs conseils généraux. Ce programme au premier abord semble l'expression même de la logique et du bon sens; on comprend surtout qu'il ait séduit les colons d'autrefois, lorsque, vivant sous le régime de l'arbitraire, leur principale préoccupation était d'obtenir les libertés et les garanties dont jouissaient déjà leurs concitoyens

1. En tout cas, on ne saurait admettre comme bonne et définitive la solution qu'avait prétendu donner le décret du 26 novembre 1881. Tout le monde en Algérie s'est accordé à condamner un système qui présente les inconvénients ordinaires du dualisme et soulève dans l'application d'inextricables difficultés.

Digitized by Google

dans la métropole. Mais aujourd'hui les conditions ont changé pour les Algériens, et il leur est loisible d'étudier avec plus de sang-froid les questions qui les intéressent. Ils ont appris aussi à se défier des solutions trop simples et des formules faciles.

Toute la théorie de l'assimilation, si on l'examine de près, repose sur une équivoque sentimentale. « L'Algérie, dit-on, est le prolongement de la France, » et voilà les prémisses dont on fait découler tout le reste. Sans doute, l'Algérie appartient à la France, qui l'a certes bien payée; moralement, politiquement, elle en est partie intégrante; dans un avenir que nous travaillons à rendre prochain, elle se confondra dans son unité, rien ne l'en distinguera plus. Il y aura une Algérie comme il y a une Bretagne ou une Provence, membres inséparables d'un même organisme national. Mais pour le moment il serait puéril de prendre nos espérances pour des réalités et de considérer comme un fait accompli ce qui n'est encore qu'un souhait patriotique; on peut modifier les faits, on ne les supprime pas tout d'un coup. Or les Français ne forment pas toute la population de l'Algérie, ils y sont à peine 200 000; et à côté d'eux il y a un nombre presque égal d'étrangers, il y a une masse de deux millions et demi d'indigènes. Si l'on veut l'assimilation complète, absolue, il faut faire de tous ces gens-là des citoyens, c'est une conséquence extrême devant laquelle les plus décidés reculent. On reconnaîtra donc qu'il faut en Algérie, au moins pour ce qui n'est pas français, autre chose que l'application pure et simple des lois de la métropole. Mais les Français eux-mêmes ne vivent-ils pas plongés au milieu de ces autres éléments? ne s'établit-il pas à chaque instant entre Français, indigènes et étrangers des rapports que la loi n'a pu ni prévoir ni régler? Quand les conditions du climat, de la propriété, de la sécurité, quand l'état naturel et l'état social sont si différents, est-il sage de réclamer dans l'organisation politique une entière uniformité?

Digitized by Google

On a quelquefois reproché aux adversaires de l'assimilation d'être des séparatistes; rien n'est moins justifié. Pendant la crise de 1871, au temps de la ligue du Midi et de la Commune de Paris, l'Algérie aussi a eu son heure d'égarement; c'est alors qu'a germé dans quelques cerveaux surchauffés l'idée d'une république latine. Aujourd'hui, ces conceptions extravagantes sont ensevelies dans le même oubli avec toutes les folies contemporaines. Qu'elles reposent en paix; il n'y a pas lieu de combattre des opinions qui ne sont avouées par personne. L'antithèse de l'assimilation, c'est l'autonomie; ses partisans voudraient pour l'Algérie un régime analogue à celui qui a fait la grandeur des colonies anglaises; un gouverneur continuerait à représenter la métropole, mais il subirait le contrôle d'un parlement local qui ferait les lois et voterait le budget. Ce système serait susceptible d'application immédiate, et il aurait cet avantage d'établir une situation nette; mais les liens ne seraient plus si intimes entre la colonie et la mère patrie; le péril de la séparation, nul dans le présent, pourrait être à craindre pour l'avenir. On est trop bons Français en Algérie pour n'être pas sensibles à de telles considérations; aussi les véritables autonomistes sont-ils assez rares, de même que les assimilateurs à outrance. Entre les deux opinions extrêmes, il n'est pas impossible de trouver un terrain de conciliation.

Les récents décrets, par lesquels on vient, une fois de plus, de réorganiser l'Algérie, sacrifient trop à la chimère de l'assimilation. Les services administratifs relèvent des différents ministères, comme en France; les ministres sont solidairement responsables pour l'Algérie comme pour la France; le régime législatif est le même qu'en France, le gouverneur perdant le droit qu'il avait de rendre des décrets. En réalité, aucun des besoins reconnus ne reçoit de satisfaction sérieuse. Le premier intérêt d'une colonie, c'est que ses affaires, étudiées avec compétence, soient expédiées avec promptitude; étant donnés les rat-

Digitized by Google

tachements, que va-t-il se passer? Si les solutions préparées à Alger sont acceptées telles quelles par les bureaux de Paris, on aura créé une complication inutile par où l'exécution sera toujours retardée ; si au contraire l'administration *centrale* se mêle de tout examiner à nouveau, il lui arrivera forcément d'émettre des avis différents ; ce seront alors des conflits interminables et des ajournements indéfinis. Notre droit constitutionnel n'admet pas l'absence de contrôle ; les Chambres se plaignaient de n'avoir aucune prise sur l'Algérie lorsqu'elles trouvaient devant elles, non le gouverneur, mais le ministre de l'intérieur, qui n'en pouvait mais. En sera-t-il autrement à l'avenir, parce qu'on aura étendu au cabinet tout entier la fiction de la responsabilité? Jamais le gouverneur de l'Algérie ne sera sérieusement le subordonné d'un ministre ; jamais les Chambres ne renverseront un ministère pour des faits qui échappent à son action directe et même à sa compétence. Le gouverneur, qu'on jugeait trop puissant, acquiert plus d'autorité qu'autrefois, le personnel administratif étant placé tout entier dans sa main. Il est bon que les lois votées par le Parlement soient applicables de plein droit à l'Algérie ; mais agit-on sagement quand on enlève au pouvoir local toute initiative? C'est chose longue et pénible que la gestation d'une loi ; une fois qu'elle existe, on ne la remanie pas volontiers. A l'Algérie, pays en formation, où la face des choses se renouvelle sans cesse, où chaque jour se manifestent des besoins imprévus, les lois ne suffisent pas. Les décrets qu'on pouvait presque improviser, qu'il était facile de rapporter ou de modifier suivant les nécessités du moment, permettaient de préciser, de compléter ou de suppléer la loi. Au lieu de les supprimer, il vaudrait mieux en régler l'usage et en prévenir l'abus.

Le Parlement, dépositaire de la souveraineté nationale, l'exerce : 1° en contrôlant les actes du pouvoir exécutif, 2° en votant le budget et les lois. Pour l'Algérie, nous

Digitized by Google

venons de voir que le contrôle n'a jamais eu de valeur effective et qu'il n'en aura pas davantage avec l'organisation nouvelle. Les Chambres trouvent devant elles les ministres chefs des différents services, pourquoi ne pourraient-elles également appeler le gouverneur, chef de l'administration algérienne? Lui seul peut discuter en connaissance de cause les affaires de son département, lui seul est en état de fournir les explications; à lui seul doivent revenir les blâmes ou, s'il y a lieu, les éloges. On objecte que pour cela il faudrait lui donner rang de ministre; et pourquoi non? On craindrait pour lui une trop grande instabilité, la constitution déclarant tout le cabinet solidaire; rien n'empêche de convenir qu'il sera un ministre spécial, un ministre à part, se retirant sans entraîner ses collègues et survivant à leur chute; point n'est besoin pour cela de réviser la constitution, c'est l'affaire d'une entente parlementaire. Tant que le gouverneur ne sera pas directement responsable, il n'y aura pour personne de situation nette, et la prétendue action des Chambres sera toujours illusoire.

La plupart des membres de nos assemblées ignorent l'Algérie, ce n'est pas leur faire injure que de le constater. Un pays aussi différent de la France et aussi compliqué ne se devine pas; pour s'y reconnaître il faut en avoir fait une étude spéciale. Mais comment légiférer sur ce qu'on ignore? Il y a bien dans les Chambres des représentants de l'Algérie; mais s'en rapporter aveuglément à eux, n'est-ce pas donner trop d'importance à six députés et à trois sénateurs? D'ailleurs ils peuvent se diviser, et alors comment savoir qui a tort ou qui a raison? Si encore on avait le loisir d'apprendre ce qu'on ne sait pas, mais on est absorbé par tant d'affaires sérieuses, sans parler des petites préoccupations de la vie parlementaire. Aussi les projets de loi relatifs à l'Algérie, arrivés difficilement à la lumière de la discussion publique, sont-ils expédiés avec une indifférence ennuyée; ils ne sont ni suffisamment

Digitized by Google

mûris, ni débattus avec attention. Il en serait autrement si on ne les présentait qu'après une étude préalable, faite à loisir et sur place ; la besogne arriverait toute préparée, les matériaux seraient rassemblés, il n'y aurait plus qu'à conclure ; les affaires s'instruiraient à Alger et se décideraient à Paris. Aucune atteinte ne serait portée de ce chef à la souveraineté des Chambres ; depuis longtemps, les choses se passent ainsi pour le budget ; personne n'a jamais songé à s'en plaindre, et pourtant il n'y a pas de prérogative qui soit plus essentielle.

Le même corps qui travaille déjà à l'élaboration des budgets serait chargé d'élaborer les projets de loi. Le conseil supérieur, devenu ainsi une sorte de conseil d'Etat algérien, aurait une section permanente à laquelle seraient soumis les décrets. De cette manière, on conserverait un instrument législatif souple et commode sans rien abandonner à l'arbitraire du gouverneur.

Il va de soi qu'en élargissant les attributions du conseil supérieur il faudrait aussi en modifier la composition. Les chefs de service, placés dans la dépendance du gouverneur, sont mal à l'aise pour le contrôler ; on leur laisserait l'entrée du conseil, où ils apportent leurs connaissances techniques, mais ils auraient seulement voix consultative. Quant aux membres élus, au lieu de les faire désigner par les conseils généraux, il serait préférable de les faire nommer par un vote direct au scrutin de liste dans chaque département. Les élections au conseil général sont dominées par les préoccupations politiques ou les intérêts de clocher ; les élections au conseil supérieur ne tiendraient compte ni des unes ni des autres ; on rechercherait surtout les hommes les plus instruits et les plus compétents en matière algérienne. Enfin, dans ce conseil tout local, sans attributions politiques, on pourrait introduire avec discrétion une représentation indigène qui serait choisie, soit par les électeurs municipaux, soit par une catégorie spéciale d'électeurs présentant des conditions de capacité.

Digitized by Google

CHAPITRE III

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DES INDIGÈNES

Dans les premières années de la conquête, on n'eut pas beaucoup d'indigènes à gouverner ; cependant, par intermittence, quelques tribus se soumettaient pour se révolter bientôt ; on préposa aux rapports qui pouvaient s'établir un « agha des Arabes ». Ce fut tantôt un indigène, et alors il trahissait, tantôt un officier français, et alors il n'avait aucune action sur ses prétendus administrés. En 1832, pendant l'intérim du général Avizard, on avait institué le bureau arabe, dont le premier titulaire fut Lamoricière. Supprimé, puis rétabli à plusieurs reprises, ce service fut définitivement organisé en 1843. Il y avait auprès du gouverneur un directeur général des affaires arabes, de qui relevaient trois directions provinciales ; des bureaux, dits bureaux arabes, étaient établis au chef-lieu des subdivisions et sur chacun des points occupés par l'armée où le besoin en était reconnu. Plus tard, la hiérarchie fut légèrement modifiée ; elle comprit et elle comprend encore un bureau politique siégeant à Alger, des bureaux divisionnaires, des bureaux de subdivision et des bureaux de cercle et d'annexe. Le personnel se compose d'officiers détachés de l'armée et pouvant toujours rentrer dans les cadres ; leur mission n'est pas d'administrer, mais seulement d'élaborer les affaires. Ils sont les auxiliaires du commandement, ses intermédiaires auprès des chefs indigènes et de la population. L'autorité réelle doit

Digitized by Google

résider entre les mains des généraux de division, des généraux de brigade chargés des subdivisions et des commandants supérieurs des cercles.

L'organisation de 1844 est l'œuvre de Bugeaud ; il entrait dans ses vues de laisser aux chefs indigènes les postes secondaires. « Eloigner du pouvoir les familles influentes, c'était, disait-il, se faire des ennemis dangereux ; il valait mieux les avoir dans le camp qu'au dehors. » Il conserva à peu près la hiérarchie établie par Abd-el-Kader. Les grandes circonscriptions étaient confiées à des khalifas et à des bach-aghas, elles se partageaient en subdivisions avec des aghas ; dans l'aghalik, chaque tribu avait son caïd, et, si elle était importante, elle était fractionnée en ferkas dirigées par des cheikhs. Les bach-aghas et les aghas, nommés par le roi, recevaient un traitement fixe ; les caïds et les cheikhs, désignés par les généraux commandant les provinces, avaient une remise sur le produit des impôts et des amendes. Depuis, il s'est introduit quelques modifications ; il n'y a plus de khalifas[1] ; les bach-aghas et les aghas, à mesure qu'ils s'éteignent, ne sont plus guère remplacés ; en général l'autorité française est directement en rapport avec les caïds. Mais, dans tout le territoire militaire, les commandements indigènes subsistent toujours. En territoire civil, ceux des indigènes musulmans qui habitent des communes de plein exercice sont administrés par le maire et par le conseil municipal, dans lequel ils sont d'ailleurs représentés. Quand la population européenne est encore peu nombreuse, la commune est dite mixte. Elle est alors confiée à un administrateur et à un adjoint relevant de l'autorité préfectorale ; il n'y a pas de conseil élu, mais une commission municipale, nommée par le gouvernement et composée à la fois d'Européens et d'indigènes.

1. Au moins au sens où on l'entendait autrefois ; aujourd'hui les fonctionnaires indigènes revêtus de ce titre sont simplement les adjoints des caïds.

Digitized by Google

Tout a été dit sur et contre l'organisation des territoires militaires; les bureaux arabes surtout ont été attaqués avec violence ; les reproches qu'on leur a adressés n'étaient pas toujours immérités. Cette institution, après avoir rendu d'éclatants services, fut, comme beaucoup d'autres, corrompue par l'Empire. Intelligents, instruits, connaissant le pays et la population, les officiers des affaires arabes s'exagérèrent leur propre valeur; dans l'armée, on les appelait le parti de l'admiration mutuelle. Chargés seulement d'instruire les affaires, ils étaient devenus assez puissants pour s'emparer du gouvernement; il semblait que l'Algérie fût leur domaine. La colonisation fut traitée par eux en ennemie, leur influence néfaste inspira à Napoléon III la théorie du royaume arabe et le sénatus-consulte de 1863. Energiques et résolus, quelques-uns poussèrent la vigueur jusqu'à la cruauté; les violences de Beauprêtre furent pour beaucoup dans l'insurrection de 1864; l'exercice d'un pouvoir illimité, l'absence de tout contrôle sérieux étaient des tentations dangereuses. Plusieurs affaires fâcheuses furent dévoilées, aucune n'eut le retentissement du procès Doineau. On vit un capitaine de l'armée française condamné en cour d'assises pour avoir attaqué une diligence sur la grande route. Il s'en fallait même alors que tous les officiers des affaires arabes fussent des Doineau. Mais l'homme est ainsi fait que, lorsqu'on lui abandonne une autorité absolue, il est porté à en abuser. Etant données les attributions si étendues des bureaux arabes, l'aveuglement ou la complaisance du gouvernement général, les incidents déplorables ou scandaleux ne pouvaient manquer de se produire.

Les griefs ne manquent pas contre les commandements indigènes. « Les grands chefs, dit-on, constituent une féodalité redoutable; ils nuisent également à la domination française, qu'ils compromettent ou qu'ils trahissent, et à la population musulmane, qu'ils oppriment ou qu'ils éga-

Digitized by Google

rent. En temps ordinaire, ils commettent des rapines sans nombre, ils font payer à leurs administrés beaucoup plus que ceux-ci ne doivent; suivant l'énergique métaphore arabe, ils les mangent. Vienne une insurrection, et alors, si les chances leur paraissent favorables, ils usent de l'autorité qui leur a été confiée pour propager la révolte et tournent contre nous les armes mêmes que nous leur avons données. » Ici encore, il faut reconnaître que toutes les accusations ne sont pas imaginaires. Plusieurs soulèvements, celui de l'Aurès par exemple, n'ont pas eu d'autre cause que les pilleries des caïds. Dans les tribus, il n'y a point de comptabilité régulière, et il arrive souvent que le chef chargé des recouvrements fasse payer plus ou veuille faire payer deux fois. En 1871, ce fut le bach-agha Mokrani, officier de la Légion d'honneur, comblé de distinctions et de dignités, qui donna le signal de l'insurrection. Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de chefs fidèles; beaucoup ont fait leurs preuves de dévouement. Il y en a aussi d'intègres, bien que, dans les idées arabes, l'administration ne se comprenne pas sans un peu de concussion. Au fond, ce ne sont pas tant les hommes auxquels on trouve à reprendre, mais le système.

Les inconvénients des bureaux arabes et des commandements indigènes étant bien établis, on se demande comment on a pu, sinon instituer, du moins laisser subsister les uns et les autres. Car enfin, malgré les tentatives qui ont été faites pour les abolir, les bureaux arabes existent toujours en territoire militaire et les caïds aussi. D'où vient qu'on n'étende pas à toutes les populations de l'Algérie le régime dont bénéficient celles qui vivent en territoire civil? Serait-ce par hasard parce que ce régime lui-même présente ses défauts et ses imperfections?

Nous avons vu qu'en territoire civil on distingue la commune de plein exercice et la commune mixte. Dans la première, les indigènes sont administrés par le maire; on sait ce qu'est en France un maire de village; les magis-

Digitized by Google

trats municipaux dans les communes rurales d'Algérie sont aussi le plus souvent d'honnêtes cultivateurs, dont les connaissances ne vont pas très loin. Or il leur faut conduire non seulement les affaires de leurs concitoyens, mais encore celles d'une population qui leur est étrangère par sa langue et ses mœurs, avec laquelle ils n'ont rien de commun, tant s'en faut. Comment veut-on qu'ils se tirent bien d'une pareille besogne? Sans compter qu'il y a presque toujours antagonisme entre colons et indigènes, les uns et les autres détestant ou méprisant ce qu'ils connaissent mal et comprennent peu. Dans de telles conditions, on ne peut pas dire que les indigènes possèdent les garanties d'une administration impartiale et éclairée.

Dans les communes mixtes, ce n'est plus un élu des colons, c'est un fonctionnaire nommé par le gouverneur, qui dirige les affaires. Cet administrateur doit réunir un ensemble bien rare de qualités : il ne le faut pas trop jeune, car on pourrait craindre de la présomption et de la légèreté; il ne faut pas qu'il soit alourdi par l'âge, car les habitudes laborieuses et l'activité physique lui seront également nécessaires. Du travail de bureau, il devra passer à l'action, sauter à cheval, courir d'une traite sur les points où sa présence est nécessaire. Les circonscriptions sont immenses; elles ont de 20 000 à 180 000 hectares et comptent de 10 000 à 20 000 habitants; les intérêts les plus divers, souvent les plus opposés, s'y entrecroisent. Sans parler des connaissances administratives toujours indispensables, de la langue arabe ou kabyle qu'il faut posséder, quel mélange de vigueur et de modération, de fermeté et de prudence pour manier à propos tant d'hommes et tant de choses, pour appliquer les pouvoirs disciplinaires et n'en pas abuser! En fait, ce qu'on a créé dans les communes mixtes, ce sont des bureaux arabes civils; seulement l'administration militaire avait sous la main un personnel tout formé, l'administration civile a été obligée d'improviser le sien. Certains de ses choix ont été

Digitized by Google

excellents, d'autres médiocres; « il s'en vit de mauvais, exemplum ut..... » Mais il ne pouvait en être autrement.

On commence à s'apercevoir qu'on a été un peu vite en besogne lorsqu'on a tout à coup transporté en territoire civil 6 millions d'hectares et 1 million d'indigènes [1]. On a détruit ainsi sur une grande étendue une organisation qui était loin d'être parfaite, mais qui avait pour elle sa longue existence et la qualité d'un personnel fort amélioré depuis 1870. Jusqu'à présent, l'expérience ne prouve pas qu'on l'ait remplacée avec avantage. En tout cas, une vérité apparaît clairement, c'est qu il est présentement impossible de soumettre les populations indigènes à l'empire du droit commun. De longtemps encore on n'y pourra songer. Il faut pour eux quelque chose d'exceptionnel, un régime *sui generis*. Que ce régime soit civil ou militaire, qu'il fonctionne avec les bureaux arabes ou avec les administrateurs de commune mixte, qu'il fasse ou non emploi des chefs indigènes, il aura toujours ses inconvénients et ses dangers. Gouverner les Arabes à la manière expéditive et par des procédés arbitraires, c'est heurter nos habitudes européennes, aller contre nos sentiments d'équité. Que si au contraire on veut leur donner les garanties légales que possèdent les nations civilisées, les ressorts se détendent, le commandement s'affaiblit, on risque de voir les populations échapper à toute prise de l'autorité. Là est la difficulté, et ce n'est pas par des changements d'étiquette ou d'uniforme qu'on la fera disparaître. C'est qu'il faut ici autre chose que des réformes administratives; il ne s'agit pas d'un régime à modifier, mais d'un peuple à transformer dans ses institutions sociales, dans ses mœurs et dans ses idées.

1. Le programme général du 25 août 1880 comprenait exactement dans les rattachements à opérer une superficie de 5 834 609 hectares et une population de 926 329 indigènes. Au 1er octobre 1881, il ne restait plus, pour que l'exécution fût complète, qu'à créer deux communes mixtes.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

LA QUESTION DES INDIGÈNES

Si l'on se demande quels sont les progrès accomplis par les indigènes de l'Algérie depuis la conquête, on reste confondu du peu de résultats obtenus jusqu'à ce jour. Quelques-uns sont venus à nous, mais en si petit nombre! Dans la masse, il ne s'est pas opéré de changement. La condition matérielle est à peu près la même; pour presque tous, l'existence, pénible en temps normal, est à la merci des moindres accidents; dans chaque mauvaise récolte il y a une menace de famine; les mœurs sont aussi grossières, les esprits aussi incultes qu'avant 1830. Malgré une domination de cinquante ans, après les résistances brisées, les révoltes avortées, ils persistent avec un entêtement de brutes dans leurs chimères religieuses. A leurs yeux, la conquête française n'est qu'un accident passager, toutes les occasions leur paraissent bonnes pour la rébellion. Qu'un chef de bande obtienne le plus mince avantage, ils verront en lui le maître de l'heure, le fléau d'Allah; ils accourront en foule sous ses drapeaux. Misère, ignorance, superstition, haine fanatique, voilà l'état matériel et moral de nos sujets algériens en l'an de grâce 1882.

Il y a une opinion brutale qui résout le problème par la suppression des indigènes; elle ne vaut pas l'honneur d'être discutée. Rien ne paraît moins démontré que cette prétendue loi qui ferait disparaître les races inférieures devant les nations plus civilisées. Quand un peuple s'éteint, c'est qu'on a travaillé à le détruire; les Espagnols

Digitized by Google

aux Antilles, les Anglo-Saxons en Australie en savent quelque chose. Du reste, il est aujourd'hui parfaitement certain que ni les Berbères ni les Arabes ne sont en voie d'extinction. Ils ne s'éliminent pas d'eux-mêmes; faudra-t-il donc les exterminer? La générosité française répugne à de semblables idées; ajoutons que, si nous voulions et si nous pouvions faire cette odieuse besogne, nous irions directement contre nos intérêts. Deux millions d'hommes représentent une valeur sociale, une force économique précieuse. Supprimer une force est inepte, il faut savoir se l'approprier pour en faire usage. Même aujourd'hui, il est incontestable que les Européens établis en Algérie tirent parti des indigènes; voit-on l'agriculture obligée de se passer de la main-d'œuvre arabe ou kabyle?

Avant de déclarer, comme on est trop porté à le faire en Algérie, qu'on ne peut rien obtenir des indigènes, avant de passer sur eux condamnation, il faudrait pouvoir dire qu'on a essayé pour les transformer tout ce qui était humainement possible. La tâche n'est pas des plus simples; mais rien ne nous autorise à la déclarer irréalisable. En faisant de ces peuples nos sujets, nous avons contracté l'obligation de les civiliser, de les rendre meilleurs, plus instruits et plus heureux. Ils en sont à peu près au même point que l'Europe du moyen âge; ils n'ont eu ni Renaissance, ni Réforme, ni Révolution; on ne peut espérer de leur faire franchir d'un bond tout le chemin marqué par ces étapes glorieuses; on s'expose à des déceptions quand on parle de les assimiler du jour au lendemain; mais, si on les dirige bien, on peut au moins les rapprocher de nous. Nous ne pouvons ni ne voulons détruire les indigènes; s'ils demeurent tels qu'ils sont, ils constituent pour nous le plus grave des périls; tant que nous ne les aurons pas réconciliés avec notre domination, nous resterons à la merci d'une révolte, nous ne serons pas vraiment les maîtres du pays, nous ne serons pas installés en Algérie, mais campés. Pénétrons-nous donc bien de ces idées, et mettons-

Digitized by Google

nous à l'œuvre. Ce rôle d'éducateurs qui nous est imposé par la situation même demande des qualités que nous avons déjà; le caractère sympathique de notre nation nous assure de réelles facilités; mais il faut aussi de la méthode, de l'esprit de suite, du sang-froid et avant tout de la patience.

Jusqu'à présent, c'est surtout la patience qui a manqué; on a voulu trop exiger à la fois. Par exemple, on s'étonne et on s'indigne du peu d'empressement que mettent les indigènes à demander la naturalisation; de 1865 à 1878, en treize ans, 428 seulement se sont fait naturaliser; on en conclut qu'ils dédaignent le titre de citoyens français. On ne réfléchit pas qu'il y a là pour eux autre chose qu'une simple formalité ou même qu'un changement de nationalité. Quand un étranger européen se naturalise, il peut lui être pénible de renoncer à son ancienne patrie; mais, ce sacrifice de sentiment une fois consenti, il n'en a plus d'autres à faire; il se confond avec une population dont il partage les idées et les mœurs. L'indigène musulman, lui, est obligé d'abandonner son statut personnel; le régime des successions, celui des mariages, l'organisation de la famille, les institutions les plus intimes, tout cela est différent dans la loi française; il lui faut déraciner ses habitudes héréditaires, modifier ses usages domestiques, refaire de fond en comble sa vie bouleversée. Nous ne mettons pas en question la supériorité de notre état social, mais encore devons-nous laisser aux gens le temps de s'en convaincre. Du Coran au Code civil, il y a loin, et l'on comprend très bien que les Arabes ne fassent pas d'un coup tout le chemin. Une telle révolution dans les mœurs ne peut être que l'œuvre du temps. En attendant que nous ayons formé des générations nouvelles imprégnées de notre esprit, n'y aurait-il pas quelque chose à tenter pour les anciennes? Après tout quel besoin avons-nous de tant d'uniformité; que nos Musulmans règlent comme ils l'entendent leurs héritages, qu'ils aient, si bon leur semble, plusieurs femmes, qu'ils pratiquent le divorce, peu nous

Digitized by Google

importe pour le moment; l'essentiel est qu'ils deviennent de bons et loyaux Français, le reste viendra ensuite, on verra plus tard, chaque jour suffit à sa peine.

Puisque les indigènes ont tant de raisons qui les font reculer devant la naturalisation ordinaire, pourquoi ne pas créer pour eux une naturalisation spéciale? Ils pourraient devenir citoyens sans renoncer à leur statut personnel; comme tels ils participeraient au droit commun en matière d'impôts, de service militaire, etc. Bien entendu, il ne faudrait pas les associer sans ménagement à l'exercice du pouvoir politique; ceux qui présenteraient des garanties de capacité, qui sauraient lire et écrire en français seraient admis à voter pour la nomination des conseils locaux : conseil municipal, conseil général, conseil supérieur. L'élément indigène aurait ainsi sa part sérieuse de représentation et pourrait s'initier à la vie publique. On leur ouvrirait aussi les grades inférieurs de l'armée et les emplois secondaires dans l'administration. Les hauts grades, les fonctions importantes seraient réservés avec l'électorat et l'éligibilité politiques pour les citoyens *optimo jure* qui auraient accepté sans restriction aucune le régime des lois françaises. Il y aurait donc pour les indigènes une naturalisation à deux degrés; rien ne les empêcherait de demander le premier degré qui leur conférerait de précieux avantages sans leur imposer de trop grands sacrifices; plus tard, le désir leur viendrait tout naturellement de s'élever jusqu'au second. Ils y arriveraient tous, les uns après les autres; rien alors ne les distinguerait plus des vrais Français, l'assimilation cesserait d'être une utopie, parce qu'on aurait su ménager les transitions nécessaires.

Dans toutes les questions qui intéressent les indigènes, il faut porter ce même esprit de prudence qui ne cherche pas à brusquer les solutions et sait compter avec les réalités. Ce serait s'en départir que de céder au mouvement d'opinion un peu factice qui réclame actuellement la suppression de la magistrature musulmane. On sait que

Digitized by Google

les affaires civiles entre indigènes, à moins que les deux parties ne s'accordent à préférer la juridiction française, sont jugées par les *mahakmas* ou tribunaux des cadis. On peut appeler des sentences rendues par la *mahakma*, soit devant le *medjelès*, sorte de comité consultatif formé de plusieurs cadis, soit devant la chambre musulmane qui existe dans les tribunaux de première instance. Les accusations les plus graves sont portées contre les cadis; à chaque instant, on dénonce leur vénalité; certains, dit-on, remplacent les balances de Thémis par une paire de babouches, chaque plaideur verse son écot dans l'une des chaussures, le juge soupèse ensuite et prononce en faveur de celui qui a donné le meilleur poids d'arguments sonnants. Peut-être généralise-t-on un peu trop facilement; mais, en tenant ces reproches pour fondés, il y a lieu de s'étonner que les indigènes, qui devraient pourtant être édifiés, n'aillent pas toujours devant les tribunaux français. C'est que la justice des cadis, avec tous ses défauts, est expéditive et peu coûteuse; un auteur algérien très compétent en la matière, M. Ernest Mercier [1], établit que dans un litige de minime importance le demandeur qui s'adresse au cadi obtient une satisfaction presque immédiate, moyennant une dépense de 6 fr. 60. S'il avait recours à notre justice de paix, le même demandeur, pour la même affaire, devrait débourser 75 francs, attendrait trois mois et le plus souvent n'arriverait à aucun résultat. Il importe de remarquer que les Arabes et aussi les Kabyles sont de nature très processive; l'objet de leur différend est presque toujours d'une valeur insignifiante; obliger ces pauvres gens à passer par nos formalités légales, ce serait les ruiner en frais de procédure. Sans compter que les juges de paix en Algérie sont généralement des jeunes gens qui débutent dans la carrière; beaucoup arrivent de France et ne connaissent ni la langue ni les coutumes du pays où ils sont appelés à exercer leurs délicates fonctions; plus honnêtes que les

1. Voy. Ernest Mercier, *L'Algérie en* 1880.

Digitized by Google

cadis, ils n'ont ni leur expérience ni leur liberté d'allure.

Les cadis ne sont pas seulement des juges ; ce sont eux qui dressent les actes de mariage et de divorce, les contrats de vente ou de partage ; ils font à la fois fonctions d'officiers ministériels et d'officiers d'état civil. Nous avons vu combien il serait prématuré de soumettre les indigènes à notre état civil. Si on les contraignait à faire établir tous leurs actes par les notaires, ce seraient encore pour eux des formalités sans fin et des dépenses souvent supérieures à la somme engagée. Notre organisation compliquée et coûteuse convient à une société comme la nôtre, où de gros intérêts sont constamment en jeu, où l'on désire avec raison tout un luxe de précautions et de garanties. Mais pour un peuple dont les conditions d'existence sont très simples et les ressources très précaires, il faut un mécanisme facile, rapide et économique.

La magistrature musulmane a certainement son utilité ; il importe d'y mettre la main, non pour la détruire, mais pour l'améliorer. Les cadis et leurs assesseurs les adels et les bach-adels font leurs études dans les écoles supérieures dites *médressas*, d'où ils sortent avec une instruction médiocre, avec des idées étroites et une moralité douteuse. Ne pourrait-on pas les former à l'école de droit d'Alger où seraient institués pour leur usage des répétitions et des cours spéciaux ; ils apprendraient toujours le droit musulman, mais ils seraient à même d'acquérir aussi des connaissances générales ; au contact de leurs maîtres et de leurs condisciples européens, ils prendaient d'autres habitudes d'esprit et des sentiments de probité. Une fois en fonctions, les parquets exerceraient sur eux une stricte surveillance ; le moindre manquement serait puni d'une révocation ; ceux qui auraient fait preuve de lumières et d'intégrité seraient récompensés par un avancement honorable. Un contrôle sévère, une direction ferme feraient plus pour la répression des abus que des clameurs banales ou des récriminations passionnées.

Digitized by Google

CHAPITRE V

L'INSTRUCTION DES INDIGÈNES

On ne refait pas l'histoire : les préjugés, les coutumes, les croyances, toutes les influences héréditaires sont contre nous. C'est pour cela que la tâche est si difficile dans le présent ; ceux des indigènes qui sont arrivés à l'âge d'homme se rapprocheront peut-être de nous, ils ne s'assimileront pas, mais rien n'empêche de préparer l'avenir. Pour transformer les idées d'une race et avec ses idées ses mœurs et toute sa manière d'être, nous avons des moyens puissants dont l'effet est certain. Emparons-nous des jeunes générations, pétrissons-les à notre guise, façonnons-les à notre image ; après nos soldats et nos colons, c'est à nos instituteurs qu'il appartient d'achever la conquête de l'Algérie.

Jusqu'à ces dernières années, l'enseignement n'a guère été donné aux indigènes que dans les zaouïas et les médressas. La zaouïa, c'est quelque chose comme le couvent catholique du moyen âge ; elle est placée sous l'invocation d'un saint marabout, on s'y livre à la prière, on y donne ou l'on y vend l'hospitalité ; par surcroît, l'on y tient école. Les enfants, accroupis en cercle, apprennent par cœur et récitent en nasillant les surates du Coran ; de temps en temps, le maître, le Taleb, allonge sa main armée d'une baguette et procède à une exécution sommaire ; pas de remarques, pas d'explications, rien qui éveille ou exerce l'intelligence. La médressa est d'un ordre plus relevé, les

Digitized by Google

études portent surtout sur la théologie et la jurisprudence musulmane; le programme ne diffère pas beaucoup de celui de nos universités au XIIe siècle; seulement les professeurs ont moins de talent; dans ces citadelles du passé soigneusement closes pour la science moderne, dans cet air lourd où pas un souffle vivant ne circule, les meilleurs esprits se débilitent et s'étiolent. Les zaouïas sont tolérées par l'administration française; quant aux médressas, ce sont des institutions officielles, classées dans la catégorie de l'enseignement supérieur, entretenues aux frais de l'Etat.

Pour créer quelque chose qui répondît à notre enseignement secondaire, on avait fondé à Alger, puis à Constantine et à Oran, de fastueux établissements connus sous le nom de collèges arabes-français; de jeunes musulmans soigneusement préservés de tout contact européen venaient y languir pendant quelques années et en sortaient pleins d'ennui, avec une instruction nulle ou très incomplète. L'amiral de Gueydon supprima les collèges arabes et fit bien. Aujourd'hui on enferme une centaine d'élèves indigènes au lycée d'Alger; ils y forment d'ailleurs une division spéciale, avec un costume différent, des études, des dortoirs, des réfectoires distincts; ils ne se rencontrent guère avec les Européens que dans les cours et les classes, encore sont-ils portés à faire bande à part pendant les récréations. On perd ainsi le bénéfice d'une éducation en commun. En général, les résultats obtenus ne sont guère plus brillants qu'avec les collèges arabes.

C'est qu'on n'a pas commencé par le commencement. Ces descendants d'un peuple ignorant depuis des siècles ne peuvent pas du premier coup se mettre au niveau d'une race cultivée. Sauf quelques-uns exceptionnellement doués, leur intelligence est gauche et boiteuse; ils ont conscience de leur infériorité, ils ne se sentent pas de force à saisir toutes ces choses compliquées qu'on leur présente; après des débuts souvent heureux, la plupart

Digitized by Google

retombent à plat et s'endorment dans une indifférence morne. Avant de leur faire apprendre et l'histoire et la littérature et les sciences, parfois les langues anciennes, qu'on leur donne donc d'abord l'instruction primaire; mais celle-là ne doit pas être mesurée à quelques fils de chefs, il faut la prodiguer généreusement à tous. Le succès n'est possible qu'à la condition d'agir sur des masses.

Le gouvernement actuel, mieux inspiré que ses prédécesseurs, semble décidé à entrer dans la bonne voie. On se préoccupe moins de fonder des collèges indigènes que de simples écoles arabes-françaises. Le nombre en est encore bien restreint : on en compte en tout 22, renfermant 1061 garçons et 88 filles; pour toute l'Algérie musulmane, avec ses deux millions et demi d'habitants, c'est un total de 1150 élèves, pas tout à fait un élève par 2000 habitants. On peut et on doit faire mieux. La difficulté à trouver des maîtres, d'abord très réelle, va toujours s'amoindrissant; la langue arabe s'enseigne dans les écoles normales; l'établissement d'une prime a encouragé les instituteurs à l'apprendre. D'ailleurs, dans les villes et dans tous les centres où se trouvent des Européens, il n'est point nécessaire de créer des écoles spéciales aux indigènes; tout au contraire, il y a un intérêt politique de premier ordre à rapprocher dès le plus bas âge les enfants de race différente, l'éducation commune effacera les préjugés et leur apprendra à vivre ensemble; après avoir été les élèves d'une même école, ils seront plus facilement les citoyens d'une même patrie. En plein pays arabe, on pourrait instituer des écoles où les programmes d'enseignement seraient réduits à leur plus simple expression; à défaut d'un personnel suffisamment nombreux, on les confierait à de simples moniteurs indigènes; plus tard, on perfectionnera cette organisation, on multipliera les écoles de plein exercice; pour le moment, l'essentiel, c'est que tous les enfants, dans un pays désormais français, sachent parler, lire et écrire en français. On obtiendra davantage

Digitized by Google

de la prochaine génération, et ainsi graduellement on élèvera le niveau intellectuel, on remaniera, on élargira ces durs cerveaux, qui sont faits pourtant de la même matière que les nôtres.

Nous savons qu'on s'occupe de cette grave question; des rapports ont été publiés, des projets sont à l'étude. Mais il importe de ne pas s'en tenir aux préliminaires et de passer promptement à l'exécution; assez de temps a été perdu depuis que la France est maîtresse de l'Algérie. Pourquoi aussi ne songer qu'à la Kabylie? Le pays tout entier, qu'il soit kabyle ou arabe, a les mêmes besoins; il faut agir sur tous les points à la fois. L'installation matérielle dans les conditions tout à fait rudimentaires où elle serait faite n'exigerait pas de bien grandes dépenses; on a déjà fait payer des centimes additionnels aux communes indigènes pour des affectations qui les touchaient de moins près. Les écoles une fois établies, il ne serait pas difficile d'y amener des élèves sans même avoir recours à une loi coercitive. Beaucoup de musulmans en relations d'affaires avec les Européens comprennent les avantages de l'instruction; quelques menus secours, des vivres, des vêtements distribués aux enfants encourageraient l'assiduité. S'il y avait des récalcitrants, un ordre émanant de l'autorité militaire ou civile suffirait pour les décider; on ne s'y prenait pas autrement pour peupler les collèges arabes.

L'instruction primaire largement organisée est la base solide sur laquelle on pourrait ensuite appuyer tout le reste. Dans cette foule d'enfants à qui l'on distribuerait les notions élémentaires, il se rencontrerait des intelligences plus vives, des aptitudes particulières. On ferait un triage des meilleurs élèves : les uns seraient envoyés dans les écoles d'agriculture, d'autres dans les écoles d'arts et métiers; on donnerait aux mieux doués des bourses dans les lycées. On aurait ainsi dans les établissements d'instruction secondaire non plus quelques douzaines de jeunes

Digitized by Google

gens ramassés au hasard, mais une véritable élite qui suivrait plus tard avec succès les cours du haut enseignement ou les carrières libérales. Leur nombre, petit d'abord, irait en grandissant. En face de l'aristocratie d'hérédité ou de fortune, on constituerait ainsi parmi les indigènes une aristocratie d'intelligence à laquelle passeraient peu à peu l'influence et l'autorité morale. C'est alors que nous aurions en Algérie de véritables partisans, tenant à nous moins par le lien fragile de la crainte que par un dévouement sincère et une conviction raisonnée.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

LES INTÉRÊTS MATÉRIELS

Ce n'est pas seulement par l'éducation qu'on agit sur l'esprit d'un peuple, la satisfaction donnée aux intérêts matériels est une grande cause d'apaisement ; ceux qui se trouvent heureux sous un régime, qui auraient à perdre dans un changement, ne sont guère des fauteurs d'insurrection. Les fréquentes révoltes des indigènes s'expliquent, mais en partie seulement, par le fanatisme religieux ; la misère y est bien aussi pour quelque chose.

Nous avons conservé ou peu s'en faut l'organisation financière qui existait au temps des Turcs et qu'Abd-el-Kader leur avait empruntée. Les indigènes payent, aujourd'hui comme alors, l'*achour* ou dixième du produit net de la récolte ; le *zekkat*, impôt sur le bétail ; le *hokkor*, impôt foncier particulier à la province de Constantine ; dans le sud, l'impôt sur les palmiers ou *lezma ;* en Kabylie, on prélève seulement une capitation. Celles de ces contributions qui étaient autrefois perçues en nature sont maintenant exigibles en argent, d'après des tarifs de conversion fixés par le gouverneur général. Outre le principal, les indigènes ont à acquitter des centimes additionnels ordinaires pour les dépenses dites d'utilité commune et des centimes extraordinaires pour l'exécution de la loi sur la propriété.

Pour plus de clarté, citons quelques chiffres. Le paysan arabe paye pour une charrue, soit en moyenne 10 hectares, un achour qui varie suivant la qualité de la récolte :

Digitized by Google

88 francs si elle est cotée très bonne, 66 francs si elle est bonne, 44 francs si elle est passable, 22 francs si elle est mauvaise, rien si elle est nulle. Ces estimations de récolte ne sont pas, comme on pense, faites en détail et d'une façon minutieuse. On juge de toute une région par quelques exemples, et il peut arriver que les exemples ne soient pas bien choisis. Dans la province de Constantine, l'achour ne subit pas de variations, il est uniformément de 25 francs par charrue ; mais le hokkor qui s'y ajoute se montant à 20 francs, le principal de la contribution foncière est à peu près égal à la moyenne des autres provinces. Dans toute l'Algérie, le tarif du zekkat est fixé à 4 francs par tête de chameau, 3 francs par tête de bœuf, 25 centimes par chèvre, 20 centimes par mouton. La lezma n'est pas la même partout ; elle est, suivant les localités, de 25, de 30, de 35, de 40 ou de 50 centimes par pied de palmier ; quelques territoires ont une lezma fixe établie pour une période déterminée de cinq à dix ans. La capitation dans la Kabylie du Djurjura est levée sur tous les hommes en état de porter les armes ; d'après l'état de fortune, elle est de 15, de 10 ou de 5 francs par an. Sur certains points, elle se paye par feu, à raison de 20 francs, comme à Bordj-bou-Arreridj, ou de 22 francs, comme autour de Sétif ; ailleurs encore, la tribu acquitte une redevance invariable dont les djemâas font la répartition entre les individus. Les centimes additionnels ordinaires sont de 18 par franc ; ils portent sur l'achour et le hokkor et se confondent en Kabylie avec la capitation ; les centimes additionnels pour la constitution de la propriété sont de 4 par franc sur le principal de l'achour et du hokkor et de 20 par franc sur le principal de la capitation kabyle.

Le pays kabyle et la région des oasis où se paye la lezma sont des exceptions ; la très grande majorité des indigènes est soumise au régime contributif de l'achour avec ou sans hokkor et du zekkat. Le propriétaire d'une charrue, un très petit propriétaire en Algérie, doit donc

Digitized by Google

dans les années moyennes : 1° 45 francs environ en principal ; 2° 22 centimes additionnels par franc, soit $45 \times 0,22 = 9,90$, ce qui fait en tout à peu près 55 francs. Supposons-lui trois bœufs, une vingtaine de moutons, autant de chèvres, on lui réclamera pour le zekkat $3 \times 2 = 6 + 20 \times 0,20 = 4 + 20 \times 0,25 = 5$, soit 15 francs ; au total, il aura à payer 70 francs d'impôts directs. L'Arabe, par son genre de vie, n'est pas amené à acquitter beaucoup d'impôts indirects de consommation ou autres ; mais, en territoire civil, il est soumis aux taxes et prestations municipales. Il a des cheikhs, des caïds, des adjoints indigènes ; il a coutume de leur offrir des présents qui ne sont pas toujours volontaires, pas plus que nos redevances féodales du moyen âge ; il est tenu à des réquisitions et à des corvées ; il encourt des amendes : autant de contributions casuelles qui viennent s'ajouter au fardeau de l'achour, du zekkat et du reste. Nous ne parlons ici que de ce qui se passe régulièrement, en omettant à dessein les exactions et les abus de pouvoir fréquemment signalés dans l'administration indigène.

Etant donnée l'extrême pauvreté de la population, cet impôt peut être qualifié d'excessif. Là où il est de quotité, c'est à peine s'il est proportionnel ; là où il est de répartition, cette répartition ne se fait pas avec les garanties les plus indispensables. Pour la perception, on se trouve entre deux écueils : en territoire militaire, elle est confiée aux chefs indigènes, elle s'opère alors avec promptitude, mais le contribuable est souvent lésé ; en territoire civil, l'administration française observe toutes les formes, mais les rentrées s'exécutent difficilement. L'Etat abandonne aux départements, qui n'ont guère d'autres ressources, la moitié du principal, dont l'emploi est fait par les conseils généraux ; quant aux centimes additionnels ordinaires, ils servent à différents usages, entre autres à l'entretien des établissements d'assistance publique, dont profitent assez peu les contribuables indigènes. Pendant ce temps, la po-

Digitized by Google

pulation européenne, généralement plus aisée, ne paye ni l'achour, ni le zekkat, ni rien d'équivalent.

Il serait temps de remplacer ces vieilles institutions turques par un système financier plus rationnel et plus équitable. Provisoirement, la capitation en territoire kabyle et la lezma des palmiers pourraient être conservées avec quelques remaniements. Partout ailleurs, on soumettrait les habitants de l'Algérie sans distinction d'origine à un impôt foncier qui tiendrait compte non seulement de l'étendue, mais de la valeur productive et marchande des terres ; l'Etat n'y perdrait pas ; la justice et l'intérêt public s'en trouveraient bien. La répartition serait faite par les conseils généraux avec représentation indigène ou adjonction de commissaires spéciaux. Quant à la perception, on pourrait pour quelques années combiner les deux systèmes ; en pays arabe, on conserverait les chefs indigènes avec la rémunération accoutumée d'un dixième ; mais ils seraient tenus d'observer des formalités régulières, de faire payer suivant des rôles personnels, de délivrer des quittances, de tenir des livres en ordre. Plus tard, on étendrait partout l'action directe de l'administration française.

La conquête française n'a pas trouvé l'Algérie à l'état de terrain vague ; la propriété avait le caractère d'instabilité que donnait à toute chose un mauvais gouvernement, mais elle existait [1]. On distinguait les biens de l'Etat, les biens de main-morte ou habbous, les terres *melk* possédées individuellement comme chez nous, les terres *arch* appartenant aux tribus. Cette dernière forme de la propriété était de beaucoup la plus générale ; chaque tribu avait son arch : les territoires de parcours et les pâturages restaient dans l'indivision comme nos communaux ; les parties cultivables formaient des lots attribués aux différentes familles.

1. Voy. documents officiels relatifs à la constitution de la propriété en Algérie ; la loi de 1873, avec le commentaire de M. Robe ; Cammartin, *La propriété immobilière en Algérie,* discours de rentrée de la cour d'Alger (1875).

Digitized by Google

Ce n'était pas là exactement le communisme ni même la collectivité agraire, comme dans le *mir* russe, où la répartition se fait à nouveau tous les ans. Le lot de terre cultivable était toujours exploité par le même détenteur et, après sa mort, passait à ses héritiers naturels. Ce n'était pas non plus la propriété individuelle telle qu'elle est établie en France; la terre *arch* ne pouvait être transmise ni par vente, ni par donation, ni par testament. En cas de déshérence, elle revenait non pas à l'Etat, mais à la tribu. Depuis 1830, les anciens biens du beylick et les habbous sont devenus propriétés domaniales; les anciens melk ont subsisté; les terres maghzen, où les Turcs installaient les tribus qui leur faisaient la police, et les azels, donnés autrefois en fermage par le gouvernement, se sont la plupart confondus avec les arch.

Les spéculations nombreuses tentées par les émigrants européens, les contestations qui en résultaient à chaque instant, la nécessité d'avoir des terres disponibles pour coloniser, appelèrent l'attention du législateur. A plusieurs reprises, on essaya de mettre de l'ordre dans ce chaos; mais les ordonnances de 1844 et de 1846 ne reçurent qu'un commencement d'exécution, la plupart des dispositions qu'elles édictaient ayant été reconnues impraticables. La loi de 1851 déclara la propriété inviolable, qu'elle fût indigène ou française, individuelle ou collective. Cependant il fallait bien reconnaître que les terres arch ne rentraient pas tout à fait dans le droit commun; en principe, elles appartenaient aux tribus, mais les droits étaient mal établis, les limites toujours incertaines; d'immenses étendues qui auraient pu être productives demeuraient incultes, parce que les territoires étaient trop vastes pour la population qui les détenait; d'autre part, les terres manquaient déjà pour la colonisation. Ce fut alors qu'on imagina le cantonnement : chaque tribu cédait une partie de son arch, mais elle devenait formellement propriétaire du reste. Cette mesure pouvait se soutenir même juridique-

Digitized by Google

ment, parce qu'en somme on avait affaire plutôt à des usagers qu'à des propriétaires véritables; elle était expéditive, elle favorisait la colonisation sans causer de préjudice réel aux indigènes; ceux-ci en effet recevaient, au lieu de droits assez vagues, des titres précis, et les terres qui leur étaient laissées devaient obtenir, par l'exécution de grands travaux publics, une plus-value considérable. Il était seulement regrettable que le cantonnement ne fût pas suivi d'un allotissement individuel. Du même coup, on aurait ainsi liquidé l'arch et exécuté une des réformes sociales les plus importantes et les plus décisives.

Les opérations du cantonnement furent définitivement arrêtées par le sénatus-consulte de 1863. Les tribus étaient déclarées propriétaires de tous les territoires dont elles avaient la jouissance traditionnelle, on procédait immédiatement à la délimitation; plus tard, l'arch de la tribu devait être réparti entre les douars, qu'on voulait organiser en communes; plus tard encore, les terres du douar devaient être distribuées aux familles et aux individus. On promettait ainsi de constituer la propriété individuelle, mais en attendant on constituait la propriété collective, en lui donnant plus de solidité et d'immobilité qu'elle n'en avait jamais eue; les terrains de culture de la tribu ou du douar ne pouvaient être aliénés : ne fallait-il pas attendre le dernier partage, le partage entre les individus? Il ne se fit jamais. De 1863 à 1870, la colonisation se trouva paralysée, les transactions ne furent pas possibles, la société indigène resta dans ses cadres inflexibles. La loi du 26 juillet 1873 s'est proposé de réparer les effets de cette déplorable politique : elle a pour objet la constitution même de la propriété individuelle; des commissaires-enquêteurs sont chargés de la constater là où elle existe déjà, de l'établir par des partages quand l'Etat collectif subsiste encore; des titres définitifs sont ensuite délivrés aux indigènes, qui peuvent transmettre ou vendre à qui bon leur semble. Dès lors, il n'y a plus d'existence collective, la

Digitized by Google

tribu se trouve désagrégée, les transactions deviennent faciles et sûres. Il n'est plus besoin de cantonnement ou d'intervention de l'Etat; le domaine colonial s'étend de lui-même par le jeu naturel des achats et des ventes. Par malheur, autre chose est de légiférer et d'exécuter; on court le risque d'attendre encore longtemps les résultats de la loi de 1873. Au 1er octobre 1880, les opérations avaient porté, il est vrai, sur une étendue de 1 382 452 hectares; mais les titres définitifs n'avaient encore été délivrés que pour 150 444, après sept années! Au train dont vont les choses, il faudra à peu près un siècle pour que le travail soit achevé, si toutefois par des retours à l'indivision il ne se défait pas tous les jours comme la toile de Pénélope. Evidemment la loi est à remanier, au moins dans son mode d'exécution, qu'il importe de rendre plus rapide et plus pratique.

Ce n'est pas seulement contre le sénatus-consulte de 1863 qu'il faut réagir, mais aussi contre l'esprit qui l'a dicté. Les conseillers de Napoléon III lui avaient persuadé que le seul moyen d'avoir la paix en Algérie était de séparer les deux populations et de parquer la colonisation dans une zone étroite d'où elle ne pourrait sortir. Ainsi est née l'étrange conception du royaume arabe. D'autre part, nous entendons répéter chaque jour qu'on doit refouler l'indigène et, s'il est nécessaire, le détruire, qu'entre lui et l'Européen il y a une lutte pour la vie où l'un des deux devra succomber; ceci tuera cela. C'est trop voir l'opposition des intérêts qui n'existe qu'à la surface. En réalité, le colon ne peut se passer du concours des indigènes, et il est aussi très vrai que la présence de l'Européen n'est pas inutile aux Arabes et peut leur être salutaire. A regarder au fond des choses, ce n'est pas l'antagonisme que l'on découvre, mais une solidarité qui deviendra avec le temps plus visible et plus intime.

Les indigènes peuvent être divisés en deux catégories : propriétaires et prolétaires. Mettons les choses au pire

Digitized by Google

pour les premiers; supposons que les progrès de la colonisation, le cantonnement si l'on y revient, les expropriations ou simplement les ventes libres en dépossèdent le plus grand nombre. Ceux qui seront ainsi atteints, ce seront les petits propriétaires, qui cultivent mal et végètent. Quant aux autres, ils bénéficieront des améliorations générales; des routes, des voies ferrées, des ports faciliteront l'écoulement avantageux de leurs produits; les colons leurs voisins leur serviront d'exemples, leur apprendront des procédés meilleurs de culture et d'échange. Leur aisance deviendra richesse, leur richesse opulence; il n'y a donc pas lieu de s'apitoyer sur le sort qui les attend.

Mais la masse des prolétaires, comment vit-elle aujourd'hui? En pays arabe, le propriétaire ne travaille pas lui-même; il emploie le khammès, auquel il donne pour salaire le cinquième de la récolte; quand arrive le moment, cette maigre part a presque toujours été mangée en avances. Le pauvre hère s'enfonce chaque année dans les mêmes embarras, escomptant l'avenir, d'une récolte à l'autre. Si les temps sont mauvais, s'il y a sécheresse ou disette, sa situation devient affreuse : il meurt de faim lui et les siens s'il en a. Tandis que le khammès laboure la terre des autres, le berger garde leurs troupeaux; pour lui non plus, la vie n'est pas douce ni les perspectives riantes. Khammès et bergers, toute cette majorité de malheureux qu'ont-ils à perdre, n'ont-ils pas au contraire tout à gagner à l'envahissement de notre société démocratique et industrielle? L'Etat et les grandes compagnies recruteront dans leurs rangs leurs agents inférieurs et leurs ouvriers, cantonniers, terrassiers, mineurs, manœuvres. A mesure que l'industrie algérienne se développera, elle se servira davantage de ce personnel qu'elle trouve sous sa main. Le sort du salarié européen laisse fort à désirer; mais peut-il se comparer à ce servage de la glèbe, à cette misère dégradante où croupissent les prolétaires musulmans? Plus tard, quand les races se seront mêlées, la

Digitized by Google

fortune mobilière, qui s'obtient surtout par l'intelligence et l'initiative personnelles, ira aux indigènes aussi bien qu'aux autres habitants. Mais dès aujourd'hui nous pouvons effectuer une véritable révolution sociale, affranchir cette plèbe souffrante, faire de ses mendiants et de ses serfs affamés un peuple de libres travailleurs, dont la condition sera encore rude et la vie laborieuse, mais à qui ne seront interdites ni les mâles fiertés, ni les légitimes espérances. Voilà pourquoi les véritables arabophiles ne sont pas contraires à la colonisation européenne ; ils l'appellent de tous leurs vœux, comme le moyen le plus certain d'agir sur cette population déprimée, de la relever matériellement et moralement, de lui communiquer la contagion salutaire du bien-être, de l'instruction et de la dignité.

Digitized by Google

CHAPITRE VII

LA COLONISATION [1]

Avant que le gouvernement se fût demandé s'il coloniserait l'Algérie, l'initiative privée avait déjà engagé la question. Au lendemain même de la conquête, des Européens venus à Alger commençaient à faire des achats de terre. Clausel, pendant son second commandement, encouragea cette tendance et accorda les premières concessions. En 1839, il existait, dans la Mitidja surtout, des exploitations agricoles en pleine prospérité. Tout fut ruiné lors de la rupture avec Abd-el-Kader. Bugeaud, en arrivant comme gouverneur, publia une proclamation dans laquelle il déclarait « que la guerre n'était pas le but, que la conquête serait stérile sans la colonisation. Je serai colonisateur ardent, ajoutait-t-il, car j'attache moins ma gloire à vaincre dans les combats qu'à fonder quelque chose d'utilement durable pour la France. » Dès que les opérations militaires eurent rétabli la sécurité, le moment vint de mettre à exécution ces solennelles promesses. Le gouverneur et sous ses ordres le directeur de l'intérieur et de la colonisation, les généraux commandant les provinces y travaillèrent avec un zèle véritable, mais avec plus de zèle que de succès.

Ce fut autour d'Alger que se concentrèrent au début

1. Voy. *La colonisation de l'Algérie,* par Lieutaud, dans les notices sur l'Algérie publiées pour le Congrès de l'association française en 1881; — *Coup d'œil sur l'histoire de la colonisation en Algérie,* publication du gouvernement général à l'occasion de l'Exposition universelle de 1878; — Baudicour, *Histoire de la colonisation de l'Algérie.*

Digitized by Google

tous les efforts; on ne se mit à l'œuvre qu'un peu plus tard dans les provinces de l'est et de l'ouest. Les premiers villages furent créés dans le Sahel, dont le sol sablonneux et maigre se prête peu à la culture des céréales. Sur un terrain médiocre qu'il fallait disputer à la broussaille, avec des lots qui avaient de 4 à 12 hectares, il était difficile que le colon réussît. Dans la Mitidja, où l'on se décida ensuite à descendre, le sol était plus riche; de grandes épaisseurs de terre végétale, des eaux abondantes semblaient promettre de belles récoltes. Mais la plaine était alors aussi insalubre que fertile, des miasmes mortels sortaient de ses marais croupis; ce fut un champ de bataille où succombèrent des générations. Avec le temps, la Mitidja s'assainit; d'ailleurs la colonisation pouvait se porter vers des régions plus salubres. D'autres causes gênèrent son expansion. Les terres domaniales n'étaient pas mises en vente, elles n'étaient pas non plus données; on avait déjà inauguré le système de la concession en imposant avec la résidence d'autres clauses aggravantes. L'attributaire devait s'engager à faire des constructions, des défrichements, des plantations, des clôtures. C'était beaucoup demander en échange de quelques hectares. De provisoire, la propriété devait devenir définitive, mais en attendant le colon ne pouvait ni vendre, ni se procurer des ressources par l'hypothèque, tandis que, sous peine de déchéance, il lui fallait exécuter des travaux dispendieux qui absorbaient son capital. Dans la plupart des cas, après des luttes stériles, il se voyait évincé par l'administration ou exproprié par ses créanciers. En 1848, sur 150 000 hectares qui avaient été concédés, 23 000 seulement étaient possédés en vertu d'un titre définitif. Le nombre était grand des gens découragés, ruinés d'argent et d'espérances. Entre la métropole et l'Algérie, il y avait bien moins un courant d'émigration continu qu'un mouvement de va-et-vient.

Le maréchal Bugeaud n'avait pourtant pas oublié ses

Digitized by Google

engagements de 1841, mais il comprenait la colonisation à sa manière : il en voyait surtout le côté politique et les conséquences stratégiques. Il aurait voulu en faire une œuvre toute militaire. Il proposait de distribuer des lots à des sous-officiers et à des soldats ayant encore à faire plusieurs années de service; ceux-là du moins pouvaient être soumis à la discipline; ils manœuvreraient dans les champs comme dans les rangs. Ces idées rencontrèrent en Algérie de la part de la population civile la plus vive opposition; même dans l'armée, il s'en fallait qu'elles fussent approuvées par tout le monde. Lamoricière, qui faisait alors étudier un plan de colonisation pour la province d'Oran, se montrait opposé à l'intervention excessive de l'Etat; il recommandait moins de formalités et aussi moins de dépenses. Bedeau, à Constantine, était d'avis que le gouvernement, après avoir exécuté les travaux de sécurité, d'assainissement et de communication, se bornât à donner le sol, en ayant soin de mêler dans les concessions les grands capitalistes aux petits propriétaires et les indigènes aux Européens. La question, si controversée en Algérie, fut portée devant la Chambre en 1847, lorsque le ministre de la guerre présenta un projet de loi établissant des camps agricoles; Bugeaud en était l'inspirateur. Tocqueville, chargé du rapport, conclut au rejet; il posa en principe que l'Etat devait se charger des travaux se rapportant à un intérêt collectif et laisser aux particuliers ceux qui ont un caractère individuel et privé; il invoqua aussi contre le système des camps les expériences de colonisation militaire déjà faites à Fouka, à Mahelma et à Beni-Méred. Ses conclusions furent adoptées. Bugeaud, à la suite de cet échec, donna sa démission.

En 1848, il fut un moment question d'utiliser pour le peuplement de l'Algérie les insurgés de juin prisonniers. D'après un plan imaginé par Enfantin, chaque émigrant devait recevoir 150 hectares et de l'argent pour les faire cultiver; au bout de dix ans, le colon devenait propriétaire

Digitized by Google

de 75 hectares, le reste était attribué aux khammès. On aurait pu alors se permettre de telles largesses, les ressources domaniales ne manquaient pas. Mais la commission instituée par le ministre de la guerre fit adopter des idées toutes différentes. Les insurgés de juin furent écartés, on fit appel aux colons libres. On les recruta surtout dans les ateliers de Paris; ce n'était pas là qu'il aurait fallu chercher les éléments d'une population agricole. Les lots qu'on leur attribua avaient une contenance de 2 à 10 hectares; il est vrai qu'on leur fournissait des maisons bâties, des instruments de labour, un peu de bétail, des semences et jusqu'à des rations de vivres pour eux et pour leurs familles. Ils étaient placés dans de telles conditions que la tutelle administrative leur était indispensable pour vivre. 42 villages furent ainsi créés : 12 dans la province d'Alger, 21 dans celle d'Oran, 9 dans celle de Constantine. Comme il était facile de le prévoir, les résultats furent médiocres. Dès 1851, on avait recours à un autre système, et on décidait de peupler 12 nouveaux villages « avec des cultivateurs jouissant de ressources suffisantes pour pourvoir à leur installation ». Il leur était concédé 8 ou 10 hectares, une maison bâtie, et on les laissait ensuite se tirer d'affaire comme ils pourraient.

La période de 1852 à 1860 est remplie par de nouveaux essais : l'administration fit quelques ventes de terres, mais en même temps on expérimentait la colonisation à l'entreprise; en 1853, on concéda à la Compagnie genevoise un vaste territoire dans les environs de Sétif, sous charge pour elle de construire des villages et d'y installer des colons. Cinq ans après, il y avait dans les villages de la Compagnie un peu plus de 500 colons, mais elle restait propriétaire de terrains excellents, qu'elle convertissait en pâturages ou qu'elle louait pour la culture aux indigènes. C'était pour de tels résultats qu'on s'était dessaisi de 20 000 hectares en plein rapport, constituant un champ de colonisation magnifique. Il y avait d'ailleurs plus d'une

Digitized by Google

façon de gaspiller les ressources du domaine : pour prouver que la civilisation pénétrait chez les Arabes, on engageait les chefs à se construire des maisons et on les récompensait de leur empressement à obéir en leur donnant des terres par centaines d'hectares. Heureusement, ces fautes et ces erreurs étaient compensées par les effets bienfaisants de la loi du 11 janvier 1851. Jusqu'alors, l'Algérie, dans ses rapports commerciaux avec la France, avait été traitée en pays étranger ; à peine obtenait-elle pour quelques articles des tarifs de faveur. A partir de 1851, les produits de son agriculture et de son industrie naissante furent admis en franchise, les échanges avec l'étranger lui furent aussi rendus plus faciles. Le commerce, jusqu'alors languissant, s'anima. En une seule année, les exportations doublèrent.

Le régime des attributions de terre par vente sembla l'emporter en 1860, pendant le ministère Chasseloup-Laubat. Les charges des anciens concessionnaires furent réduites à l'obligation de bâtir. Les nouvelles attributions se faisaient dans quelques cas aux enchères ou de gré à gré, mais le plus souvent à prix fixe. L'acquéreur n'avait qu'à faire sa demande, à verser le tiers de la somme, et le lendemain il disposait de sa terre sans être assujetti à aucune condition, même de mise en valeur. Plus tard, on interdit absolument les concessions gratuites et on réduisit au cinquième du prix d'achat la quotité immédiatement exigible. Pendant les dix années qui s'écoulent de 1860 jusqu'à la chute de l'Empire, le mouvement est insensible et les résultats presque nuls : on installe en tout 4582 habitants agricoles. La période décennale précédente avait été marquée par la création de 85 centres avec 15 000 habitants. Toutefois il ne serait pas juste d'imputer au système de la vente ce ralentissement. Il était dû surtout aux tendances non dissimulées de la politique impériale, aux entraves que subissait l'émigration, à l'incertitude du lendemain pour les colons et surtout au sénatus-consulte de 1863.

Digitized by Google

En 1871, ce fut un réveil; l'Algérie apparut comme le pays d'avenir, la France nouvelle, dont le développement devait compenser les pertes subies en Europe et consoler la mère patrie. On y envoya les émigrants d'Alsace-Lorraine. La mise sous le séquestre des biens des révoltés, les contributions de guerre frappées sur eux fournissaient des ressources en terres et en argent. Le gouverneur général Gueydon, après quelques hésitations, renonça au système de la vente et fit adopter la réglementation dite du titre II. Les terres domaniales de colonisation devaient être louées pour neuf ans, à raison de 1 franc par an, à des citoyens français. Le locataire était tenu à résider sur un lot; au bout de neuf ans, s'il n'avait pas encouru la déchéance en manquant à cette condition, il recevait un titre de propriété définitive. Depuis, il s'est produit quelques modifications : en 1874, la durée du bail a été réduite à cinq ans; le décret du 30 septembre 1878 a transformé la location sous promesse de propriété en concession conditionnelle avec clauses résolutoires. On a introduit quelques dispositions nouvelles pour fixer le mode de délivrance des titres définitifs, pour régler la procédure en matière d'éviction, pour faciliter la cession des droits acquis et les emprunts hypothécaires. Mais le régime en vigueur est toujours celui du titre II. Quelle qu'en soit la valeur intrinsèque, il faut reconnaître que l'application en a été faite avec une réelle activité. De 1871 à 1877, 198 villages, hameaux ou groupes de fermes ont été soit créés, soit agrandis. 30 000 nouveaux habitants y ont été installés. La population agricole européenne est évaluée à 138 000 individus, répartis dans plus de 500 villages, possédant ensemble 1 015 000 hectares, avec des constructions qui représentent 156 millions et un matériel estimé à 10 762 000 francs. Malgré les tâtonnements, les lenteurs et les temps d'arrêt, les années écoulées n'ont pas été stériles, et, s'il reste beaucoup à faire, le plus difficile a été fait.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

LA COLONISATION (SUITE) [1]

Les diverses expériences successivement tentées peuvent se ramener à deux systèmes, la concession et la vente, toutes deux susceptibles d'affecter plusieurs formes. Ainsi la concession peut être entièrement gratuite ou conditionnelle, elle peut être accordée aux colons d'une manière directe ou par l'intermédiaire des compagnies ; de même, la vente peut se faire de gré à gré, aux enchères ou à prix fixe.

De concessions gratuites il n'en saurait plus être question. Dans un temps où il était douteux que l'Algérie fût conservée, quand le sol n'avait aucune valeur marchande, on comprend qu'il se soit donné pour rien à qui en voulait ; mais aujourd'hui de telles largesses ne seraient plus de mise. Quant à l'intermédiaire des compagnies recevant de l'Etat des concessions où elles s'engagent à installer des colons, on en a fait l'essai en 1853 avec la Société genevoise et plus récemment avec la Société algérienne. On connaît les résultats, qu'il était d'ailleurs facile de prévoir. Les compagnies financières ont pour but de réaliser des dividendes ; pour en avoir, il faut qu'elles les obtiennent soit aux dépens du gouvernement, soit aux dépens des colons De telles combinaisons ne sauraient être admises qu'à titre exceptionnel, lorsque l'on a affaire à des sociétés

1. Voy. les comptes rendus des sessions du conseil supérieur et des conseils généraux de l'Algérie.

Digitized by Google

toutes philanthropiques, celle des Alsaciens-Lorrains par exemple.

La concession directe avec caractère conditionnel, telle qu'on l'a pratiquée constamment depuis 1871, soulève des critiques nombreuses. On y voit le triomphe de l'arbitraire administratif; n'est-ce pas l'administration qui examine les demandes, qui choisit à sa guise parmi les solliciteurs? Même pourvu et installé, le colon n'échappe pas encore à sa puissance; les clauses résolutoires en main, elle contrôle ses actes, épie sa conduite, note ses déplacements; suivant qu'il lui paraît bon, elle prononce l'éviction, délivre ou refuse les titres définitifs de propriété. Pendant cinq ans, le concessionnaire est à sa merci. Rien de gênant pour lui comme cette obligation de résider, qui l'atteint dans sa liberté et souvent dans ses intérêts; où commence, où finit le déplacement momentané? comment, sans exercer une véritable inquisition, constater la présence permanente et réelle? De là des vexations innombrables, des menaces de déchéance, des évictions prononcées par voie administrative, des appels en conseil de préfecture, et, au demeurant pour le colon, du temps perdu et des ressources gaspillées dans des luttes stériles. Pauvre dans la plupart des cas, le colon a besoin d'argent pour bâtir sa maison, acheter des outils et un cheptel, faire ses semailles et ses labours, vivre avec sa famille en attendant la récolte. Il ne peut emprunter qu'après un an écoulé; la garantie hypothécaire ne portant pas sur le fond même, mais seulement sur les droits acquis, il trouve difficilement du crédit et à des conditions onéreuses; souvent il succombe à la tâche ou se décourage avant le terme; d'autres fois, quand il arrive enfin à être propriétaire, le bien si chèrement acquis est grevé d'une lourde dette. Dans bon nombre de cas, le concessionnaire ne s'attache pas à cette terre qu'on lui a donnée gratuitement, il n'a pas de ressources suffisantes pour féconder le sol, il vit dessus tant bien que mal, jusqu'au moment où il aura le droit de s'en débarrasser par la vente ou de le

Digitized by Google

louer à des indigènes. Enfin la dernière objection, et non la moins grave, est celle qui résulte de la cherté croissante des terres ; actuellement, pour créer un village de 100 feux, il faut dépenser 1 million, moitié en acquisitions, moitié en travaux d'installation. Les résultats à espérer sont-ils proportionnés à de tels sacrifices? Combien de temps encore l'Etat voudra-t-il et pourra-t-il se les imposer?

Le régime actuel a aussi ses partisans. Pourquoi, disent-ils, manifester tant de défiances à l'égard de l'administration ; ne représente-t-elle pas l'Etat, qui a tout intérêt à favoriser la colonisation, qui ne peut être soupçonné de vouloir l'entraver? On ne cherche pas aux concessionnaires de vaines querelles ; la preuve, c'est que, dans une période assez longue, de 1871 à 1879, il n'y a eu que 126 évictions, presque toutes pour non-résidence ; en les prononçant, on n'a fait qu'appliquer la loi. Cette loi n'est pas d'une dureté excessive. En retour de la terre qu'on lui donne, est-ce trop de demander à l'émigrant un séjour de cinq ans? Le colon sérieux ne redoute pas cette obligation ; il s'installe sans arrière-pensée de départ sur ce sol qui va devenir sa propriété. Quant à lui faciliter le crédit, rien n'est plus simple : il suffit de favoriser la création d'établissements spéciaux et de rendre le droit au bail immobilier, de mobilier qu'il est à présent ; la garantie hypothécaire deviendra ainsi effective. Quant à la cherté des terres, c'est une difficulté à laquelle on se heurte avec tous les systèmes, aussi bien avec celui de la vente qu'avec celui de la concession.

Parmi les différentes formes de vente, celle de gré à gré, qui rouvrirait toute grande la porte qu'on veut fermer à l'arbitraire, ne rencontre guère de défenseurs ; on l'admet tout au plus comme pis-aller de la vente aux enchères, dans les cas exceptionnels où celle-ci n'aurait pas donné de résultats. La vente aux enchères présente l'inconvénient de favoriser l'accaparement. Elle constituerait un privilège au bénéfice des Algériens, mieux placés pour étudier le terrain et saisir les occasions ; la spéculation intervien-

Digitized by Google

drait. Il pourrait entrer dans ses calculs de laisser incultes de vastes étendues ou de les louer aux indigènes en attendant le moment favorable pour les revendre avec bénéfice. On aurait ainsi quelques grands propriétaires et peu de colons. Le sol n'irait pas toujours à des mains françaises ; on écarterait peut-être les étrangers de l'adjudication, mais rien n'empêcherait les adjudicataires de leur céder ensuite leurs droits. Quelques-uns proposent de limiter à un seul lot la capacité d'acquérir, mais rien ne sera plus facile au spéculateur que de faire acheter par des hommes de paille. La vente à prix fixe offrirait au moins cet avantage que l'on pourrait y participer de près comme de loin. Beaucoup de cultivateurs de la métropole, séduits par le bon marché, voudraient placer leurs épargnes en Algérie. Ils achèteraient sur annonce, par correspondance ou par mandataire. Le désir de connaître leur nouvelle propriété les attirerait, bon nombre se fixeraient. Mais comment satisfaire à la condition du bon marché? L'Etat, qui paye cher, devra-t-il revendre à perte, et alors ne reviendra-t-on pas à peu de chose près aux concessions?

Qu'elle soit faite aux enchères ou à prix fixe, la vente présente deux grands avantages : elle répond mieux aux besoins de liberté d'une société active, mal à l'aise dans les réglementations; elle constitue immédiatement au profit de l'acquéreur une propriété ferme, dont il peut disposer à sa guise, sur laquelle il emprunte facilement, qu'il cultive, fait cultiver, loue ou revend comme bon lui semble. Mais, pour que ces avantages soient réels, il ne faut pas mettre de restrictions; tout au plus peut-on exiger de l'acheteur la qualité de Français; lui imposer l'obligation de bâtir, lui défendre de louer à celui-ci ou de vendre à tel autre, cela n'est pas dans la logique du système. Rien au monde n'empêchera l'accession des étrangers et même, dans un temps peu éloigné, le retour d'une partie des terres aux indigènes. Malgré tout, on devrait admettre le système de la vente si l'on n'avait à considérer que l'intérêt écono-

Digitized by Google

mique; mais ce n'est pas le seul dont on doive tenir compte. L'Algérie n'est pas du tout placée dans les mêmes conditions que les autres pays nouveaux. Les Etats-Unis, l'Australie avaient de grands vides à remplir, des espaces immenses à peupler; la terre ne manquait pas. Il fallait seulement attirer les émigrants; on aurait pu leur donner des concessions gratuites; on trouva préférable la vente, mais à un taux si peu élevé qu'elle devenait presque un cadeau. En Algérie, pour diverses causes, la terre fait défaut à l'Etat; pour constituer de nouveaux champs de colonisation, il est obligé d'acheter. S'il revend à perte, quel sera donc son rôle? Celui d'un simple intermédiaire entre les indigènes qu'il exproprie et des spéculateurs qu'il enrichira? Et, en retour, il ne pourra exiger aucune garantie, il n'obtiendra pas par un peuplement certain une augmentation de sécurité, il ne sera même pas sûr de faire profiter de ses sacrifices ses propres nationaux? Il ne faut pas l'oublier, la colonisation est aussi une œuvre politique, un moyen pour la France d'asseoir sa domination, de consolider et de rendre définitive la conquête de l'Algérie.

Tout en débattant les différents procédés d'aliénation, on ne se préoccupe pas assez des moyens à employer pour avoir des terres disponibles. Actuellement, lorsqu'on désigne des périmètres de colonisation, le Domaine, possédant peu ou point de terrain dans les cantons choisis, est obligé d'en prendre aux indigènes. On ne leur achète pas à prix débattu, on se contente de leur appliquer l'expropriation pour cause d'utilité publique. Ils sont indemnisés quelquefois par des échanges, le plus souvent en argent; presque toujours, le taux de l'indemnité est insuffisant. Il arrive que les lenteurs administratives en fassent longtemps attendre le payement. L'Arabe ne sait pas s'ingénier, utiliser un capital, le faire fructifier par l'épargne ou l'industrie; il vit à même sur son maigre pécule, et il a bientôt fait de l'épuiser. S'il a conservé le goût du travail, il loue à l'année son ancien champ ou quelque terrain dans les en-

Digitized by Google

virons; il voit un étranger installé à sa place, maître de sa propriété; il ne songe plus à la compensation pécuniaire qui lui a été donnée. Dans son cerveau étroit s'aigrissent les colères; il se considère comme frustré et spolié; les rancunes sociales s'ajoutent aux haines de race; pour lui, le colon, c'est l'ennemi. Les plus pacifiques dissimulent sous une résignation apparente leur mécontentement profond; d'autres, méprisant un labeur qu'ils jugent œuvre servile, deviennent franchement réfractaires, vagabonds, voleurs et bandits. On crée ainsi toute une population redoutable de déclassés. Pendant ce temps, ceux des indigènes qui ne sont pas atteints se sentent menacés, on entretient parmi eux un état d'inquiétude et de malaise qui dans les jours difficiles peut se changer en hostilité déclarée.

Il est urgent de renoncer à cette méthode impolitique de l'expropriation. Le système à trouver doit donc répondre à cette première condition de fournir de la terre sans léser l'intérêt des indigènes; il doit admettre la vente sans exclure complètement la concession. Nous distinguons en effet la colonisation économique et la colonisation politique. Si la propriété individuelle était partout constituée chez les Arabes, l'Etat n'aurait pas à se préoccuper de la première; mais, comme il s'écoulera du temps avant que la loi de 1873 ait reçu son effet, c'est à lui d'intervenir comme intermédiaire pour faire passer une partie du sol dans des mains françaises ou européennes. Quant à la colonisation politique, il faut la poursuivre sans relâche jusqu'au moment où le chiffre de la population française sera assez élevé et les dispositions des indigènes assez améliorées pour ne plus donner d'inquiétudes. Destinée à activer le peuplement et à développer la sécurité, elle sera naturellement dominée par ces deux considérations d'intérêt majeur.

La Chambre des députés a trouvé, parmi les projets de loi que lui léguaient ses devanciers, celui qui affecte à la colonisation une somme de 50 millions. Nul doute que

Digitized by Google

cette libéralité faite à l'Algérie ne soit consentie volontiers. Le difficile n'est pas de trouver les fonds, mais d'en régler l'emploi dans les conditions les plus profitables. Peut-être serait-il possible, avec un tel capital dans les mains, d'établir une combinaison qui satisferait aux divers desiderata dont nous avons reconnu l'existence.

Si l'on consacre tout ou partie des 50 millions à des acquisitions de terres, il faudra ou exproprier, c'est-à-dire déterminer chez les indigènes une vraie crise sociale, ou acheter de gré à gré, ce qui, la spéculation aidant, deviendrait vite ruineux pour l'Etat. Nous proposons de donner d'abord à cette somme une autre destination. Elle serait employée exclusivement à des travaux d'eau, et surtout à des créations de barrages-réservoirs; dans le Tell, presque toutes les plaines tertiaires ou quaternaires, où l'humus végétal s'est accumulé en couches épaisses, sont cerclées de montagnes; chaque vallée, chaque issue de gorge peut se transformer en bassin de retenue. En ce pays de pluies irrégulières et de puissant soleil, c'est l'eau qui est la vraie richesse agricole; tout terrain irrigué acquiert une valeur cinq ou six fois plus grande. D'après les expériences déjà faites, l'irrigation d'un hectare reviendrait en moyenne à 100 francs; avec 50 millions, on pourrait donc opérer sur une étendue de 500 000 hectares. L'Etat, procurant ainsi aux terres une plus-value énorme, aurait le droit de demander aux propriétaires une participation; les Européens ou les Arabes possédant à titre individuel auraient le choix de contribuer aux dépenses soit par un versement en argent, soit par l'abandon d'une partie de leurs biens-fonds. Dans les contrées où la propriété individuelle n'est pas encore constituée, le gouvernement se dédommagerait lui-même en procédant à une sorte de cantonnement. Aucun intérêt respectable ne se trouverait atteint, le territoire collectif des tribus ou des douars regagnerait largement en fertilité ce qu'il aurait perdu en étendue; l'égalité du traitement appliqué aux Européens et aux indigènes personnellement

Digitized by Google

propriétaires serait une preuve d'impartialité et de justice.

Par cette voie détournée, on arrive donc à constituer un territoire de colonisation, et cela sans déposséder personne, sans jeter le trouble et le désarroi dans tout le pays; au contraire, les travaux exécutés ont pour conséquence une amélioration générale; l'ouverture des chantiers permet d'employer les bras des immigrants et ceux des indigènes; des sommes considérables circulent en Algérie.

Le Domaine possède encore des terres; la reconnaissance des forêts et de la propriété indigène lui en procure d'autres; il peut exercer en outre des revendications légitimes sur certaines concessions conditionnelles. En ajoutant à ces diverses ressources foncières celles qu'on obtiendra par les créations de barrages, on aura une assez vaste superficie immédiatement disponible. On s'occupera aussitôt d'y installer des centres; les sommes versées comme part contributive par les propriétaires indigènes ou européens couvriront les frais d'établissement. L'Etat devra, comme il le fait actuellement, doter les nouveaux villages de leurs édifices publics, mairie, école, fontaine, conduite d'eau, etc.; il y ajoutera des moyens de défense très élémentaires, mais suffisants en cas d'insurrection; plusieurs des villages fondés depuis 1871 ont leurs bâtiments communaux entourés d'une enceinte crénelée où la population peut trouver un refuge et tenir bon pendant quelque temps.

Le périmètre affecté à chaque centre sera divisé en lots de culture comprenant chacun une contenance de 30 à 40 hectares. Un cinquième de ces lots, soit 20 pour un village de 100 feux, serait donné en concession; on choisirait avec soin dans la foule des solliciteurs des paysans laborieux et solides, surtout des chefs de famille amenant avec eux tout un groupe de population; la qualité de Français serait indispensable, on prendrait de préférence des habitants de la métropole disposés à émigrer. Pour leur épargner les épreuves du début et les emprunts usu-

Digitized by Google

raires, l'Etat lui-même se ferait leur prêteur ; il constituerait à chacun d'eux, en maison bâtie, cheptel, instruments de labour, semences, une avance de 5000 francs, remboursable sans intérêt, par annuités de 1000 francs. Le concessionnaire, tenu à la résidence personnelle pendant cinq ans, serait en même temps un débiteur. Faute de payement complet dans le délai indiqué, la situation provisoire se prolongerait; le titre définitif ne serait délivré qu'après entière libération. Il n'est pas admissible qu'un travailleur sérieux, installé sur 30 ou 40 hectares de bonne terre, ne puisse acquitter chaque année une somme de 1000 francs, surtout quand le payement régulier de sa dette doit le rendre propriétaire du fonds et de tout ce qu'il contient. Il ne faut pas craindre d'exagérer ici l'action officielle; il s'agit de colons de choix, d'une sorte de garnison mise à l'avance dans la place.

Le village une fois installé avec son noyau de population tout formé, on procéderait à l'aliénation des lots restants, c'est-à-dire des quatre cinquièmes ; le mode d'aliénation serait la vente aux enchères; il est facile d'imaginer que des terres en grande partie irrigables, situées dans le périmètre de centres déjà peuplés, atteindraient à un prix très élevé. L'adjudication serait reconnue définitive aussitôt que le prix en aurait été versé intégralement, l'acquéreur devenant propriétaire sans aucune condition limitative ou résolutoire; toutes ces terres entreraient ainsi du même coup dans la libre circulation; on s'en remettrait à l'intérêt particulier du soin de les faire valoir.

La vente procurerait certainement à l'Etat des sommes considérables; avec les annuités versées par les concessionnaires, elles alimenteraient une caisse de colonisation. Le capital primitif de 50 millions se trouverait assez rapidement reconstitué. On l'emploierait à de nouveaux travaux d'irrigation; la série des mêmes opérations se reproduirait alors et donnerait des résultats analogues. Dans les régions qui ne se prêtent pas à l'établissement des

Digitized by Google

barrages, on pourrait se borner à des aménagements ou restitutions de sources et à des forages de puits artésiens. L'amélioration obtenue serait moindre, mais elle suffirait pour justifier le prélèvement de sommes contributives ou l'aliénation au profit du Domaine d'une partie des propriétés collectivement possédées. Le même système continuerait d'être appliqué jusqu'au moment où l'on jugerait inutile la création de nouveaux villages. A ce moment, les centres européens couvriraient l'Algérie d'un réseau serré, l'occupation agricole compléterait l'occupation militaire, l'œuvre de la colonisation politique serait terminée.

La solution indiquée n'est pas simple, mais il s'agit de résoudre un problème complexe, et il n'est permis de négliger aucune de ses données. Les moyens proposés pour que le Domaine soit pourvu de terres ne sont ni onéreux pour l'Etat ni ruineux pour les indigènes ; l'équité et la politique n'y peuvent trouver à reprendre. En combinant la concession et la vente, on fait leur part légitime aux grands intérêts de la politique nationale, et on laisse cependant sa pleine liberté à l'initiative individuelle. Enfin des sommes énormes sont employées à des améliorations fructueuses ; la richesse agricole de l'Algérie s'accroît d'autant, les travaux entrepris attirent les immigrants, la vente des terres détermine l'affluence des capitaux.

Digitized by Google

LIVRE VI

LES FORCES PRODUCTIVES

CHAPITRE PREMIER

L'AGRICULTURE [1]

Trois millions d'hectares seulement sont cultivés en Algérie [2]; on peut considérer comme utilisés les 2 360 747 hectares occupés par les forêts; le reste appartient à la broussaille, à la vaine pâture dans le Tell, constitue les terres de parcours des hauts plateaux, les hammada pierreux et les areg du Sahara. Un dixième au plus de la superficie totale, c'est à quoi se réduit le domaine actuel de l'agriculture; et pourtant, depuis un certain nombre d'années, il est allé se développant. En 1854, la culture de beaucoup la plus importante, celle des céréales, n'occupait que 761 470 hectares; elle s'étendait à 2 040 000 en 1861; en 1879, elle couvrait une étendue de 2 771 976 hectares [3]. Ces progrès doivent s'accélérer; ils sont liés d'une manière intime à ceux de la colonisation, de l'instruction parmi les indigènes, à l'établissement des voies de communication; tout se tient en Algérie; mais ce que réclame par-dessus tout l'intérêt agricole, c'est le prompt achèvement des bar-

1. Voy., sur l'agriculture, la *Topographie agricole de l'Algérie*, publiée par le comice agricole d'Alger, l'enquête du comte Lehon et l'excellent ouvrage de Moll.
2. Exactement 2 977 058 hectares en 1880.
3. En 1880, 2 878 135.

Digitized by Google

rages, des dérivations, des irrigations. Il y a peu de terrains d'une absolue stérilité, surtout dans le Tell; pour produire, le sol ne demande qu'à être vivifié par la présence de l'eau.

La population agricole comprend 2 300 000 indigènes, c'est-à-dire la presque totalité, et 138 000 Européens. Ici encore, il importe de faire une distinction entre les deux éléments; l'outillage, les conditions d'installation ne sont pas comparables. A eux tous, les indigènes possèdent des constructions pour une valeur de 48 millions et un matériel estimé à 2 960 000 francs; les Européens, seize fois moins nombreux, ont pour 156 millions de constructions et pour 10.762 000 francs de matériel [1]. Les procédés des indigènes sont d'une simplicité enfantine. Point d'assolements; chaque année, on laboure une petite partie de terrain, le reste demeure en jachère; pour amender le sol, ils ne savent que brûler des herbes, des broussailles, quelquefois des forêts; ils ne font pas usage d'engrais, ils prennent seulement la précaution de choisir pour leurs plantations de tabac les emplacements où ont été parqués des animaux. Leur charrue est une araire dont le bois n'est pas toujours écorcé, dont le soc ne porte presque jamais de fer; cet instrument grossier, traîné suivant les régions par des bœufs, des chevaux ou des mulets, trace des sillons irréguliers d'une profondeur de 10 centimètres; quand des obstacles se rencontrent, buissons, palmiers nains, plantes parasites, on ne prend point la peine de les déraciner, on les tourne respectueusement. On moissonne avec la faucille, on dépique en faisant piétiner les épis par des bêtes de somme. Autrefois, les grains se conservaient dans de grandes excavations en entonnoir, les silos. Un silo pouvait contenir jusqu'à 30 quintaux; aujourd'hui, lorsque l'Arabe a une bonne récolte, il ne fait pas de réserves, il aime mieux vendre. Beaucoup d'ignorance et

1. Conseil supérieur de l'Algérie, session de décembre 1879.

Digitized by Google

de routine, une certaine nonchalance résignée qui accepte les événements comme des fatalités au lieu de les prévoir et de les dominer, voilà ce qu'on trouve chez presque tous; à peine si quelques-uns ont suivi les exemples qui leur étaient donnés et adopté des méthodes rationnelles. Il faut cependant faire une place à part pour le Kabyle, énergique travailleur qui tire d'une terre ingrate tout ce qu'elle peut produire.

Les colons forment avec les indigènes le contraste le plus complet. Ils sont actifs, entreprenants, toujours en quête d'améliorations et de progrès; semoirs, herses, charrues perfectionnées, batteuses, faucheuses, moissonneuses, machines de trait, machines à vapeur, ils emploient tout le puissant attirail créé par la science et l'industrie. « On peut affirmer, disait en 1868 la commission d'enquête, que l'agriculture en Algérie est plus progressive qu'en France. » Une culture européenne se reconnaît bien vite à l'absence de toute végétation parasite, au soin avec lequel elle est tenue, à ses sillons « creusés profond et tracés droit. »

Constituée surtout par la colonisation, la propriété européenne est en général moyenne ou petite; la plupart des exploitations ont de 25 à 70 hectares; les grands domaines sont rares; chez les indigènes, au contraire, ils sont assez nombreux, même en terre melk. D'habitude, l'Européen cultive lui-même ou dirige au moins le faire-valoir; il lui arrive aussi d'employer les fermiers ou de louer à l'année à des Arabes. Ses valets de ferme, ses bergers, ses moissonneurs sont des indigènes. Le propriétaire indigène met rarement la main à l'ouvrage, il fait travailler ses khammès, auxquels il fournit la terre, la semence, les instruments, et qu'il paye du cinquième de la récolte.

La culture indigène, s'exerçant avec peu de frais et peu d'efforts sur de vastes étendues, est extensive, excepté en Kabylie; la culture européenne, opérant à force de bras et

Digitized by Google

de machines, sur un champ d'action encore restreint, est plutôt intensive, bien que gênée par l'insuffisance des engrais naturels et la cherté des autres. Pour des indigènes travaillant à leur manière, le capital d'exploitation nécessaire à un hectare est évalué à 60 francs, le capital de roulement à 50. Pour des Européens, la dépense de première installation sera de 300 à 500 francs, le capital de roulement de 50 à 100 francs par hectare.

De tout temps, l'Algérie s'est adonnée surtout à la culture des céréales; avant la conquête, c'était presque la seule qui fût pratiquée par les Arabes; maintenant encore, elle occupe les 9/10 du territoire mis en valeur. En 1879, sur 2 910 810 hectares, 2 771 976 étaient ensemencés en céréales, 2 430 497 par des indigènes, 341 679 par des Européens [1].

En 1830, les indigènes faisaient pour leur consommation ou pour la vente du blé dur, du bechna et des fèves; l'orge servait principalement à la nourriture des bestiaux. Depuis, les colons ont introduit les différentes variétés de blé tendre, puis l'avoine et le maïs; ces deux dernières céréales, plantées dans des terrains argileux et profonds, donnent des rendements magnifiques lorsque les irrigations sont possibles; leur extension est encore assez médiocre; cependant les indigènes se livrent volontiers à la culture du maïs; ils ont également adopté celle du blé tendre, tout en continuant à produire de préférence le blé dur. Le poids moyen du blé dur est de 77 à 80 kilogrammes l'hectolitre, celui du blé tendre de 76 à 79, celui de l'orge de 58 à 61, celui de l'avoine de 47 à 48.

En 1879, il y avait eu 144 083 hectares ensemencés en blé tendre, 1 119 942 en blé dur, 1 356 934 en orge, le reste en bechna, fèves, maïs, avoine et seigle. La part des Européens était pour le blé tendre de 98 530 hectares, soit

1. En 1880 la culture européenne avait gagné du terrain, elle s'étendait à 372 722 hectares pour les céréales, de leur côté les indigènes avaient ensemencé 2 505 413 hectares.

Digitized by Google

un peu plus des deux tiers; pour le blé dur, de 107 066, moins du dixième; pour l'orge, d'un quinzième environ, soit 90 173 hectares. Mais les récoltes obtenues ne sont pas dans la proportion des étendues ensemencées : sur 100 hectares cultivés, un peu plus de 12 appartiennent à des Européens; sur 100 quintaux récoltés, ils en ont 19. Cette différence de rendement s'explique sans peine par la différence des méthodes employées et aussi des frais supportés par les deux classes d'agriculteurs. L'hectare de blé coûte en moyenne au colon de 140 à 150 francs; il lui donne à peu près 8 hectolitres; pour l'indigène, la dépense est de 90 à 100 francs, mais le rapport n'est guère que de 5 hectolitres.

La production annuelle a toujours été sujette à de fortes variations; elle se réduit considérablement par le manque de bras en temps d'épidémie ou de guerre, mais elle est surtout affectée par les circonstances atmosphériques; les pluies insuffisantes, les sirocos prolongés, les invasions de sauterelles compromettent ou détruisent des récoltes entières. En 1864, les céréales rendaient 18 218 680 hectolitres; en 1867, par l'effet d'une sécheresse de deux années, on tombait à 4 851 491. Plus récemment, après de bonnes campagnes comme celles de 1875 et de 1876, qui donnaient 18 et 19 millions de quintaux métriques, on n'obtenait plus en 1876 que 9 697 015 quintaux. Les résultats ont été moins mauvais, bien que médiocres encore, en 1878, où l'on a recueilli 11 412 333 quintaux, et en 1879, où la production a été de 13 961 302. De 1875 à 1880, la moyenne annuelle a été de 14 613 326 quintaux, représentant une valeur marchande d'environ 300 millions. Nous sommes encore loin des 5 milliards que produit en France la récolte moyenne des céréales.

La culture des pommes de terre, qui en 1868 ne s'étendait dans les trois provinces qu'à 3346 hectares, occupait en 1879 une surface presque double, 7573 hectares. Le prix de revient est à peu près de 325 francs à l'hectare; le ren-

Digitized by Google

dement, lorsqu'on peut donner des arrosages et que les circonstances sont tout à fait favorables, atteint jusqu'à 300 hectolitres; en terre sèche, il n'est plus que de 50; même ainsi, il est encore rémunérateur; cependant la production locale est loin de suffire à la consommation; les quantités importées dans ces dernières années se chiffrent par des moyennes de 10 millions de kilogrammes. Lors de l'enquête agricole du comte Lehon, les légumes n'étaient cultivés que sur 8000 hectares; aujourd'hui, ils sont cultivés sur 30 000; les bénéfices donnés par l'exportation ont activé cette extension; les légumes secs s'expédient en Angleterre, en Italie, en Espagne; les légumes verts, pois, haricots, asperges, artichauts, vont figurer comme primeurs sur les marchés de la métropole; les indigènes produisent surtout pour leurs propres besoins ou pour alimenter les villes de l'Algérie; les Européens pratiquent une culture maraîchère intensive à grand renfort de fumier et d'arrosage pour la vente à l'extérieur. En 1879, on a exporté 4 222 424 kilog. de légumes secs, d'une valeur officielle de 1 058 606 francs, et 2 221 707 kilog. de légumes verts, estimés 333 256 francs.

Différentes cultures industrielles ont été essayées avec des succès variés. On s'était adonné, surtout dans la province d'Oran, à la culture du coton, que le climat semblait devoir favoriser. De 4000 kilog. en 1853, la production monta à 104 000 en 1858, à près de 500 000 en 1864; en 1866, elle atteignit son apogée, avec un rendement de 8 à 9000 quintaux. Ce qui encourageait les planteurs bien plus que les primes officielles, c'étaient les prix élevés résultant de la guerre d'Amérique; mais, cette guerre une fois terminée, le marché américain reprit toute son activité. Les cotons algériens n'étaient pas cultivés ni préparés avec tout le soin désirable; l'abus des irrigations et l'insuffisance des fumures nuisaient à la qualité. Les prix tombèrent et la décadence commença; elle fut rapide. En 1871, la production n'était plus que de 271 000 kilog.; en 1879, le

Digitized by Google

nombre des planteurs se réduisait à 5, les superficies plantées à 36 hectares, les quantités égrenées à 14 205 kilogrammes. Cette culture paraît donc à peu près abandonnée; peut-être serait-il possible de la reprendre dans les plaines irriguées, à condition d'employer de meilleures méthodes; des tentatives faites dans le Sahara, notamment dans l'Oued-Rir, ont donné d'assez beaux résultats. Actuellement, on fait des essais pour acclimater la ramie ou china-grass, excellent textile, qui donne des fibres longues et brillantes; elle était cultivée en 1879 sur 10 hectares, donnant 6500 kilogrammes. Des plantes oléagineuses, le colza, le ricin, l'arachide, ont été la même année, et toujours à titre d'expérience, cultivés sur 132 hectares, qui ont produit 1244 quintaux de grains.

L'Algérie paraît propice à la culture du lin; le lin de Riga, renommé pour ses filasses, s'y acclimate mieux que partout ailleurs; on a également introduit le lin d'Italie. Jusqu'à présent, la difficulté du rouissage et la cherté de la main-d'œuvre n'ont pas permis de transformer sur place la paille en filasse; la graine, que l'on recherche surtout, ne se traite pas non plus dans le pays. On estime que les graines seules peuvent donner un rendement de 500 francs par hectare, les frais ne dépassant pas 300 francs; cependant cette culture est en décroissance. En 1876, il y avait 5555 hectares plantés en lin, donnant en graines 3 675 826 kilog., en paille 1 737 560, en filasse 16 173. En 1878, il n'y a plus que 9136 hectares, en 1879 2697. Par contre, la sériciculture, après avoir décliné sous l'influence de la maladie des vers à soie et de celle des mûriers, paraît se relever; des primes sont d'ailleurs accordées aux producteurs de cocons. En 1875, il n'y avait que 39 éducateurs, récoltant ensemble 4898 kilogrammes; en 1879, il y a eu 205 éducateurs, qui ont récolté 14 655 kilog.

En Algérie, la culture, la vente et la manipulation des tabacs sont libres. Les frais de culture pour un hectare vont de 600 à 800 francs; le rendement est de 1500 kilo-

Digitized by Google

grammes en feuilles sèches. La régie achète à 150 francs les 100 kilogrammes de première qualité, à 120 francs la seconde, à 90 la troisième. En 1878, le nombre des planteurs de tabac était de 7559, la superficie cultivée de 6319 hectares, le rendement de 4 494 935 kilogrammes en feuilles. L'année 1879, avec des cultures beaucoup plus étendues, comprenant 9764 hectares, a donné un rendement très inférieur, 2 610 983 kilogrammes seulement. Cet abaissement de production s'explique par l'extrême sécheresse. En général, la culture et la fabrication laissent à désirer; on cherche plutôt à faire beaucoup qu'à faire bien; à part les variétés Khrachena et Chebli, dont il ne faut pas s'exagérer le mérite, la qualité des tabacs algériens est médiocre; la régie les emploie à la préparation de ses tabacs ordinaires et de ses cigares à bon marché.

Le Coran interdit l'usage du vin et des liqueurs fermentées; aussi la vigne n'était-elle cultivée avant 1830 que pour le raisin; le gros raisin sucré de Kabylie était fort apprécié comme dessert de table; les colons essayèrent de faire du vin, mais on employait sans discernement les cépages et les méthodes; l'installation était défectueuse, l'outillage incomplet; longtemps les tentatives furent malheureuses. Les produits algériens admis à l'exposition d'horticulture de 1868 étaient déclarés de qualité médiocre et de fabrication trop peu soignée. Cependant le pays se prête admirablement à l'élève de la vigne; les terrains sablonneux et accidentés abondent dans le Tell; ni les gelées ni les coulages ne sont à redouter; le seul danger est celui de l'excessive sécheresse. Peu à peu, l'expérience a corrigé les erreurs du début; les viticulteurs algériens ont d'ailleurs pour guides les vignerons français que le phylloxera a chassés de leurs départements. Si le fléau continue d'épargner l'Algérie, il aura été pour elle une cause indirecte de prospérité. Partout, dans les trois provinces, les vignobles se multiplient; le prix de revient dans les environs d'Alger est de 1000 francs par hectare si l'on

Digitized by Google

exécute un défoncement complet, de 650 francs pour la plantation à fossé, de 200 francs pour la plantation à barre à mine; les vignobles de la plaine donnent une moyenne de 200 hectolitres à l'hectare, ceux du Sahel 50. Pris chez le propriétaire, le vin de la plaine se vend au moins 20 francs, celui du Sahel au moins 30 francs l'hectolitre. Dans toute l'Algérie, il n'y avait en 1850 que 792 hectares de vignes; en 1879, on en comptait 20 000, produisant une récolte de 350 000 hectolitres [1]. La qualité s'est améliorée. « Dans quelques années, disait en 1873 le rapporteur de l'exposition de Vienne, l'Algérie fournira du vin au monde entier. » Jusqu'à présent, elle n'a pas encore suffi à ses propres besoins; en 1879, on constatait une importation de 280 000 hectolitres, il est vrai qu'elle était de 470 000 en 1871 [2]. C'est une habitude prise par les Algériens de consommer des vins de France, ils n'y renonceront que lentement. Cependant ils ont dans le pays, outre les vins blancs et liquoreux, comme le médéa et le mascara, des vins rouges bien travaillés et capables de se conserver. L'extension des vignobles est de tous points souhaitable; elle a pour effet d'améliorer le climat, de mettre en rapport des terrains qui ne se prêteraient pas aux céréales et enfin d'augmenter la richesse de la colonie par une production annuelle dont la valeur dépasse déjà 10 millions.

L'olivier existe en Algérie depuis la plus haute antiquité; à 200 mètres au-dessus du niveau de la mer, il apparaît partout; c'est un arbre précieux, qui se sème de lui-même et se reproduit avec la plus grande facilité; quand le milieu est favorable, il atteint d'énormes proportions : on a mesuré des troncs de 10 mètres de circonférence; la culture est simple et n'exige que peu de main-d'œuvre; il

1. En 1880, on a compté 23 724 hectares plantés en vignes qui ont donné ensemble 432 580 hectolitres. Actuellement (1882) on peut estimer au bas mot à 30 000 hectares la superficie des vignobles algériens.

2. En 1880, l'importation n'a plus été que de 256 000 hectolitres; d'autre part l'exportation a monté de 10 000 à 50 000 hectolitres.

Digitized by Google

brave les intempéries, même la mortelle sécheresse; dans les plus mauvaises années, sa récolte ne fait jamais défaut. Rien qu'en massifs compacts, il y a en Algérie 70 000 hectares peuplés d'oliviers; la plupart, à vrai dire, sont à l'état de sauvageon, mais les Kabyles eux-mêmes savent greffer; cette culture est donc susceptible d'une extension presque indéfinie. Un olivier en plein rapport peut donner jusqu'à 15 ou 20 décalitres de fruits; la production totale est d'environ 200 000 hectolitres; l'olive dite à gros fruits est destinée à être salée, l'olive à petits fruits et l'olive verdale servent à la fabrication de l'huile; les indigènes consomment une grande quantité d'huile qu'ils préparent eux-mêmes d'une manière fort imparfaite, mais ils vendent une bonne partie de leurs fruits aux usines européennes, qui leur payent le double décalitre de 1 franc 50 à 2 francs. L'huile d'olives a été de tout temps un des principaux articles du commerce extérieur de l'Algérie. De 1840 à 1876, on a exporté 25 millions de kilogrammes pour une importation de 11 605 000. En 1879, l'importation était de 1 265 129 kilogrammes; l'exportation dépassait 3 millions. Il faut noter que la plupart des huiles d'olives qui arrivent en Algérie sont des huiles indigènes qui, après avoir été épurées dans la métropole, sont réimportées sous d'autres désignations.

Le palmier-dattier n'existe pas en Europe, au moins comme arbre producteur; en Algérie, il est la principale et presque l'unique richesse de toute une population. Dans les oasis, une partie des dattes se consomment fraîches; mais le plus souvent on les soumet d'abord à une dessiccation. C'est le fond de la nourriture du Saharien, l'objet d'échange au moyen duquel il se procure diverses marchandises. Les caravanes partent pour le Tell avec des chargements de dattes et reviennent avec des chargements de céréales. Dans le désert, au moment de la récolte, on a une mesure de blé pour deux mesures de dattes; dans le Tell, au temps de la moisson, on a une mesure de dattes

Digitized by Google

pour deux de blé ; en tenant compte des frais de transport, il y a donc à peu près équivalence. Mais l'hectare planté en palmiers est d'un tout autre rapport que l'hectare ensemencé en blé. On compte par hectare à peu près 100 pieds ; chaque pied fournit en moyenne 150 kilogrammes de fruits. En 1876, le nombre des palmiers soumis à l'impôt s'élevait à 1 877 462 ; si l'on s'en tient à ce chiffre officiel, certainement au-dessous de la réalité, et que l'on évalue à 15 francs le rendement d'un arbre, on peut estimer que la récolte annuelle représente au moins une somme de 28 millions [1].

Presque tous les arbres à fruits du midi et du centre de l'Europe se rencontrent en Algérie ; ceux qui réussissent le mieux sont l'amandier, le figuier, le citronnier et l'oranger. Les figues contribuent pour une bonne part à l'alimentation kabyle. Les orangeries de Blida ont une superficie d'environ 200 hectares et donnent un revenu moyen de 200 francs à l'hectare ; avec celles de Boufarik et de Coléa, elles alimentent un commerce d'exportation assez important. Mais leur production ne peut se comparer, au moins pour la quantité, avec celle des îles grecques, de l'Espagne ou des Açores.

1. Des propriétaires français, MM. Foureau et Fau ont acheté dans l'Oued-Rir des jardins de palmiers dont l'exploitation leur donne d'excellents résultats.

Digitized by Google

CHAPITRE II

LES FORÊTS

D'après les relevés administratifs, les forêts occupent en Algérie une superficie de 2 360 747 hectares; ce n'est pas là le pays sans bois dont on parlait dans les premiers temps de la conquête; il faut pourtant convenir que la proportion des surfaces boisées est assez faible : elle ne représente guère que la treizième partie de l'étendue totale, tandis qu'en France elle est d'un sixième. A vrai dire, l'évaluation actuelle n'a rien de définitif; pendant de longues années on n'aura que des chiffres approximatifs : « C'est à vue d'œil, au pas de cheval ou bien au moyen de la boussole et de la planchette, sans triangulation préalable, que le périmètre des forêts a été tracé. »

Dans le principe, toutes les surfaces boisées étaient considérées comme appartenant à l'Etat; plus tard, l'exécution du sénatus-consulte de 1863 en a attribué une partie aux groupes indigènes, des dotations forestières ont été accordées à des communes européennes; enfin des forêts, d'abord données en concession, ont été ensuite cédées en toute propriété. Ainsi se sont constitués à côté du domaine de l'Etat un domaine communal et un domaine particulier. 1 969 246 hectares appartiennent à l'Etat, 77 748 à des communes européennes ou indigènes, 313 751 à des particuliers. 547 820 hectares sont situés dans la province d'Alger, 647 909 dans la province d'Oran, 1 165 117 dans celle de Constantine. Les bois domaniaux

Digitized by Google

ou communaux, soit 2 046 995 hectares, sont soumis au régime forestier; mais, dans une bonne partie du territoire de commandement, l'autorité militaire est seule chargée de la surveillance, l'administration forestière n'intervient que pour désigner les arbres à abattre et indiquer les conditions dans lesquelles doit se faire l'exploitation.

Dans les forêts domaniales et communales, les essences les plus importantes sont : le chêne-liège, qui peuple 278 325 hectares; le chêne-vert, répandu sur 605 622, le chêne-zéen sur 62 585, le pin d'Alep sur 812 659, le pin maritime sur 536, le cèdre sur 42 742, le thuya sur 24 045. Le reste, soit 220 477 hectares, est occupé par les oliviers sauvages, les eucalyptus, les pistachiers, les caroubiers, les genévriers, etc. Les forêts particulières sont presque toutes des forêts de chênes-lièges.

Toutes ces essences sont susceptibles d'être utilisées. Le chêne-liège donne un bois très solide, qui peut s'employer dans les constructions navales; son écorce fournit le liège de commerce. Jusqu'à présent, ce sont surtout les concessionnaires et les propriétaires particuliers qui se sont occupés de cette dernière exploitation; l'écorçage d'un chêne-liège produit une moyenne de 50 kilogrammes par an. De 1867 à 1876, l'Algérie a expédié au dehors 23 575 tonnes de liège brut, d'une valeur officielle de 28 290 941 francs. L'importance du mouvement ne fait que s'accroître. En 1878, on a exporté 5161 tonnes, valant ensemble 6 193 909 francs; en 1879, 6 036 tonnes, valant 7 243 594 francs. Le bois du chêne vert, dur et élastique, sert au charronnage, à la confection de manches d'outils solides; on en fait aussi des traverses de chemin de fer; les arsenaux de la marine l'achètent au poids. Le chêne-zéen, compact, d'un grain serré et homogène, est utilisable pour la tonnellerie et les constructions navales. Le pin d'Alep fournit de la résine, du goudron, de la poix; débité en madriers et en planches, il donne un bois de charpente que l'on préfère au pin du Nord. Le cèdre atteint jusqu'à

Digitized by Google

20 mètres de haut avec une circonférence de 5 à 6; on y taille des pièces de charpente de longue portée. Peu noueux, il se coupe et se rabote avec la plus grande facilité; l'ébénisterie et la menuiserie en font usage. Quant au thuya, riche de nuances, avec ses veines, ses moires et ses mouchetures, il n'est pas tout à fait aussi apprécié qu'au temps où Cicéron payait une table en thuya un million de sesterces; cependant il est encore recherché et se vend cher pour l'ébénisterie de luxe. Parmi les autres essences, les unes peuvent être mises en coupe pour la charpente, l'ébénisterie, la menuiserie, la sculpture, le charronnage; d'autres, comme l'olivier, peuvent être cultivées comme arbres industriels; d'autres enfin, telles que l'eucalyptus, assainissent par la rapidité de leur développement les terrains les plus fiévreux.

Jusqu'à présent, l'exploitation des bois n'a pas été active. La population n'est pas assez dense pour utiliser sur place les bois de chauffage; les charbons, les bois d'œuvre ou d'art constituent une marchandise encombrante, présentant pour une valeur médiocre un grand poids et un grand volume; on ne peut en tirer parti qu'avec des transports économiques, et l'on sait qu'en Algérie le développement des chemins de fer et même des routes est encore très incomplet. C'est pour cela que, tout en ayant dans le pays même des ressources considérables, l'industrie algérienne recourt de préférence à l'étranger. La navigation à voiles, moyennant un fret modéré, apporte de Trieste ou même de la Norwège d'énormes quantités de bois bruts, équarris, sciés. De 1867 à 1876, on a importé des bois pour 28 millions de francs; dans la seule année 1879, le mouvement a été de 3 029 256 francs.

Les forêts de l'Algérie ne sont pas situées dans les parties les plus abordables; on les a détruites partout où le défrichement pouvait donner des terres propres à la culture; c'est seulement en montagne, sur les sommets abrupts ou la raideur des pentes qu'elles se sont con-

Digitized by Google

servées. On peut avoir vécu longtemps dans le pays, avoir parcouru celles de ses régions où la civilisation s'est installée et partager l'erreur commune qui le déclare nu et sans forêts. Il n'en est pas moins vrai que les superbes cèdres de Téniet-el-Hâad et du Djebel-Touggour, les pins de l'Aurès, les chênes-zéens de l'Edough et des Beni-Salah sont comparables à tout ce que la végétation forestière offre de vigoureux et d'imposant.

Il n'est pas douteux que l'Algérie n'ait été jadis beaucoup mieux boisée qu'à présent. A voir la manière de faire des indigènes, on s'explique sans peine le dépeuplement forestier. Lorsqu'un terrain paraissait médiocre, on attaquait par le feu les massifs d'arbres avoisinants; le défrichement s'opérait ensuite; on avait ainsi de grandes étendues de culture, où l'on était à l'aise pour laisser des jachères. Le pâturage, venant après cela, achevait l'œuvre de destruction. Même aujourd'hui, ce n'est pas chose facile de préserver les forêts survivantes. Chaque année, des incendies se produisent; on les impute volontiers à la malveillance, mais il faut aussi s'en prendre à d'autres causes. Les indigènes sont plus imprudents que malintentionnés; leur incurie naît de leur ignorance. Pendant l'été, l'extrême sécheresse de l'air enlève aux arbres presque toute l'humidité; qu'il se lève un siroco violent, et le moindre feu de berger pourra devenir un embrasement général. Les incendies de forêts ne sont pas d'ailleurs particuliers à l'Algérie; on en peut constater pendant la saison chaude en Sardaigne, en Corse, en Provence, dans tous les pays dont les conditions climatériques sont à peu près semblables [1].

Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas des précautions à prendre. Le service des forêts, qui comprend, comme en France, des inspecteurs, des sous-inspecteurs, des gardes généraux, des préposés et en outre des gardes indigènes,

1. En 1880, on a constaté 137 incendies. Après enquête, 8 seulement ont été attribués à la malveillance, 103 à l'imprudence seule.

Digitized by Google

est chargé d'empêcher surtout les abus de pâturage et les incendies. Lors des migrations estivales, on est obligé d'admettre en forêt les troupeaux des nomades; comment en effet ne pas tenir compte des droits d'usage invétérés et plus encore des nécessités? Mais les jeunes coupes, les massifs qu'on juge trop compromis et en général tout ce qui n'est pas défensable forment une zone prohibée. Pendant les quatre mois de grande chaleur, il est absolument défendu, même aux propriétaires, d'apporter ou d'allumer du feu à une distance moindre de 200 mètres; il est également interdit dans un rayon de 4 kilomètres de brûler les broussailles et les végétaux sur pied. Dans les régions forestières, les indigènes sont astreints à un service de surveillance. En cas d'incendie, si les coupables demeurent inconnus, la forêt est fermée pour six années même aux usagers, des amendes collectives sont frappées sur les tribus; quand les incendies dénotent un concert préalable, on les assimile à des faits insurrectionnels, et ils peuvent donner lieu à l'application du séquestre.

L'expérience ne montre pas que ces mesures soient bien efficaces; en admettant qu'elles le fussent, elles ne pourraient que préserver les massifs existants. Or il est évident que pour modérer le climat, assurer la régularité des pluies et du régime des eaux, protéger les cultures de plaine, assainir les régions basses, le peuplement actuel est très loin d'être suffisant, le reboisement apparaît donc comme nécessaire. De 1866 à 1878, on a exécuté quelques boisements artificiels, surtout dans les environs d'Alger, d'Oran et de Constantine; on a planté du pin d'Alep, du chêne-liège et dans les parties élevées du cèdre. Les surfaces sur lesquelles on a opéré sont en tout de 1560 hectares; le coût a été de 1 453 100 francs, soit 880 francs par hectare. A ce compte il faudrait des milliers d'années et des milliards de francs pour arriver à des résultats appréciables; il est vrai que l'administration compétente indique comme préférables les reboisements naturels par

Digitized by Google

coupes de cépage, améliorations de broussailles dans les forêts qui existent déjà. L'opinion publique réclame des efforts et des dépenses proportionnés à la grandeur des intérêts engagés et à l'urgence du péril. Pourquoi les Chambres ne voteraient-elles pas pour l'Algérie, comme on l'a fait pour la France, une loi de reboisement? Le reboisement officiel s'opérerait surtout dans les montagnes, sur les terrains qui appartiennent au domaine ou qui ne présentent qu'une valeur marchande médiocre; il se ferait aussi le long des oueds; dans le lit large et désolé qu'ils se sont tracé, on planterait d'abord des saules submersibles, puis des frênes, des peupliers, des aunes, plus tard des platanes et des eucalyptus [1]. Une part serait laissée à l'initiative individuelle; les colons comprendraient facilement l'utilité des rideaux d'arbres étendus en plaine pour diviser et protéger les cultures. Des primes encourageraient les plantations; ce serait le moyen d'agir même sur les indigènes et de les intéresser à l'œuvre commune. Plus tard, le sentiment qui anime les fondateurs de la ligue du reboisement deviendra général, chacun saura que planter un arbre c'est rendre un service au pays. Mais en attendant, pour empêcher une destruction totale, pour préserver et reconstituer la richesse forestière, l'intervention de l'Etat est encore nécessaire et le sera longtemps.

1. Voy. Battandier, *Du rôle du boisement dans l'avenir de l'Algérie.* (*Bulletin de l'Association scientifique algérienne.*) Voy. aussi le programme de la ligue du reboisement.

Digitized by Google

CHAPITRE III

L'ÉLEVAGE

Dans un pays agricole comme est l'Algérie, l'élevage est la condition essentielle de la prospérité; il fournit non seulement de la viande, du lait et divers produits organiques pour l'industrie locale et le commerce extérieur, mais aussi et surtout la force animale dont ne peut se passer le travail des champs, l'engrais qui nourrit le sol et lui permet de produire toujours sans s'épuiser jamais. Le rendement des terres est beaucoup moindre en Algérie que dans la métropole : en France, l'hectare donne 15 à 18 hectolitres de blé ou bien de 20 à 27 hectolitres d'orge, tandis que le colon n'obtient guère que 8 hectolitres en blé et un peu plus de 8 hectolitres en orge. Une telle infériorité ne s'explique point par la mauvaise qualité des terres, qui sont excellentes; elle n'est pas le fait des cultivateurs européens, actifs et intelligents pour la plupart; elle a sa cause unique dans la rareté des engrais. Ici, comme ailleurs, l'élevage est l'auxiliaire indispensable de la culture. « Si tu veux du blé, fais du pré, » dit un vieux proverbe.

Il existe en Algérie peu de prairies naturelles fixes; mais les champs en jachère, les terres en friche, même quand elles sont sèches et légères, se couvrent au printemps d'une végétation abondante. Le prix de revient est presque nul; la fenaison est facile, prompte et peu coû-

Digitized by Google

teuse; les indigènes font pâturer sur pied; les Européens exécutent des coupes qui leur donnent 25 quintaux à l'hectare en moyenne. Cependant il ne faut pas trop compter sur ces prairies advèntives, qui peuvent faire défaut si la saison est défavorable et qui ne fournissent qu'une alimentation assez médiocre surtout au gros bétail. La culture des prairies artificielles, celle des plantes et racines pour les animaux ont été introduites après la conquête; elles se sont développées depuis; en 1879, elles occupaient 68 789 hectares; la plante fourragère qu'on sème le plus volontiers est la luzerne; dans les terres irriguées des arrondissements de Bône et de Constantine une luzernière coûte par hectare 1000 francs de premier établissement et 5 à 600 francs de dépense annuelle; elle donne une série de coupes dont le rendement total est de 240 quintaux; à 4 francs le quintal le produit brut est donc de 960 francs; en terre sèche, on n'obtient que 2 ou 3 coupes, soit à peu près 80 quintaux; mais les frais sont beaucoup moindres, et le sol ne se fatigue pas. On a aussi essayé avec un plein succès de la culture et de l'ensilage du maïs; le rendement est de 600 quintaux à l'hectare, et l'on a de cette manière d'excellents approvisionnements qui se conservent pendant toute l'année.

L'indigène soigne peu et mal ses bêtes; il se borne à faire le guet pour qu'on ne les lui vole pas. De leur construire des abris, de surveiller leur alimentation, de leur préparer des réserves, il n'en a cure. Au printemps, quand l'herbe est abondante, les animaux pâturent à leur guise; alors sévit la *meurara*, la mort par indigestion; viennent les mois de l'été, si l'année a été sèche, l'herbe et l'eau se font rares, les malheureux troupeaux courent de la source au pâturage et du pâturage à la source, beaucoup périssent de faim, de soif ou d'épuisement. La nourriture, maigre et échauffante en été, devient froide et aqueuse en hiver; dans les plateaux et les parties élevées du Tell, les rigueurs de la saison déterminent une mortalité

Digitized by Google

considérable. La reproduction est livrée au hasard; il en résulte des portées malencontreuses aux époques de l'année les plus défavorables; les races dégénèrent et s'abâtardissent. Jusqu'à présent, la plupart des colons se sont bornés à acheter des animaux et à les engraisser pour les revendre; ils sont plus soigneux que les Arabes, bien que leurs procédés et leur installation laissent encore à désirer. Des hangars ouverts tiennent lieu d'étables, l'alimentation n'est pas toujours régulière ni substantielle, les eaux sont souvent mauvaises. On trouve à peine quelques éleveurs sérieux qui soumettent leurs bêtes à un régime mieux entendu, surveillent la reproduction et se préoccupent d'améliorer les races par le croisement ou la sélection. Leur nombre augmentera quand tous les villages auront leurs communaux et quand les cultures fourragères auront pris une plus grande extension.

Le cheval du pays est le barbe, sobre, résistant, docile, plein de feu et d'élan, monture excellente, mais trop petit, trop faible pour l'attelage et le travail. En 1867, on comptait 203 681 chevaux, en 1872, après la famine et la guerre, ils n'étaient plus que 127 946; en 1879, la statistique officielle en trouve 155 939. Sur ce nombre 137 045 appartiennent à des indigènes, 19 894 à des Européens. Les Arabes ont besoin de vastes espaces pour l'élevage du cheval; dans le Tell, ils paraissent y renoncer. D'ailleurs la race est en décadence, elle s'affaiblit visiblement; on a essayé pour lui donner plus de corps et de vigueur de la croiser avec des animaux de gros trait; mais ces tentatives, désapprouvées par les hommes compétents, n'ont pas donné de bons résultats. Les percherons importés en Algérie subissent l'influence du changement de milieu et de climat; les métis manquent de vigueur et d'élégance : à la deuxième génération, on a de nouveau des barbes, mais des barbes abâtardis. Le seul cheval étranger qu'on pourrait introduire avec succès, c'est le pur sang anglais, qui, étant lui-même d'origine arabe, se croiserait faci-

Digitized by Google

lement avec son congénère. Il y a tout à espérer de la sélection ; le barbe, dès qu'on le soigne et qu'on le nourrit, se remonte vite. En choisissant avec attention les sujets, on pourrait constituer des familles plus puissantes, utilisables pour le trait aussi bien que pour la selle. Il faudrait aussi user avec discrétion des achats de remonte qui enlèvent les plus beaux individus et écrèment ainsi l'espèce ; la remonte d'Algérie fournit des chevaux non seulement à l'armée d'Afrique, mais encore à une division de France. De 1867 à 1873, elle a acheté 15 448 chevaux ; dans la seule année 1879, 1377 chevaux ou poulains.

Dans les parties montagneuses, on emploie peu le cheval ; le mulet est préféré comme monture ou comme bête de somme, on l'attelle pour les labours. Il est vigoureux, solide d'allure, avec une sûreté de pied incomparable. Les mulets ont diminué dans la période de 1867 à 1872. De 157 024, leur nombre est descendu à 129 209 ; il s'est légèrement relevé depuis, jusqu'à 134 232 en 1879. Les indigènes en ont 119 314, les Européens 14 918. A côté du mulet, l'âne rend de très grands services ; il n'existe pas de porteur de fardeau plus endurant et plus sobre que le modeste bourricot. Les indigènes possèdent 179 577 ânes, les Européens seulement 7887.

On évaluait en 1879 le nombre des chameaux à 195 303. Bien que la réputation de cet animal ait été surfaite, on ne peut nier son utilité. Les gens du sud s'en passeraient difficilement : ils se nourrissent de sa chair et de son lait, font avec son poil des burnous et des tentes, le chargent de leurs provisions et de leurs marchandises, le montent dans leurs grandes courses à travers le désert. On distingue le dromadaire simple et le mehari. Il existe entre eux « la même différence qu'entre un cheval de la Camargue et un carrossier du Mecklembourg ». Le dromadaire porte des charges de 200 à 300 kilogrammes ; il peut faire de 12 à 15 lieues par jour ; le mehari, plus grand, plus fort, avec des membres vigoureusement musclés, accomplit en

Digitized by Google

un jour des étapes de 24 lieues. Les méharis de choix parcourent jusqu'à 48 lieues.

L'espèce bovine a été, comme toutes les autres, cruellement éprouvée antérieurement à 1872. En 1856, elle comptait 1 300 000 têtes, 1 114 000 en 1867, 815 868 en 1872. Les relevés de 1879 indiquent un chiffre d'environ 1 200 000. 139 000 appartiennent à des Européens. Il existe en Algérie trois variétés assez différentes de forme et d'aptitude. Le bœuf de Guelma, le plus estimé de tous, est de couleur fauve ou gris clair; sa taille est peu élevée : elle va de 1 m. 25 à 1 m. 35; mais la structure du corps est régulière. Il est bon travailleur, avec plus d'entrain cependant que de fond; il s'engraisse facilement et donne d'assez bonnes laitières. Le bœuf kabyle a la robe claire; il ne dépasse guère 1 m. 20; il est bas sur jambes, trapu, avec des membres courts et solides. Le bœuf d'Oran, généralement rouge ou noir, est plus grand, mais ses formes sont mal proportionnées, son arrière-train peu développé. Il est très sensible aux intempéries, travaille peu, s'engraisse mal. En somme, la race algérienne, telle qu'elle existe actuellement, donne d'assez médiocres produits, soit pour la culture, soit pour la boucherie[1]. Il ne faut guère songer à importer des races étrangères; les prix de revient seraient trop élevés, sans parler des difficultés de l'acclimatement. On ne peut compter sur les croisements pour créer des races nouvelles; mais, à défaut de reproducteurs, ils peuvent fournir des sujets excellents pour le lait, la viande ou le travail. Dans les environs d'Oran, on fait venir des taureaux espagnols; près de Sétif, en employant des taureaux de Schwytz et de Fribourg, on obtient des produits qui pèsent de 300 à 600 kilogrammes et des vaches qui donnent jusqu'à 20 litres de lait par jour. A l'Oued-el-Alleug, M. Arlès Dufour a croisé des guelma avec des charollais; les métis arrivent à 609 kilogrammes à vingt-six mois. Mais la

1. Voy. Bonzom, *Traité de Zootechnie algérienne.*

Digitized by Google

véritable méthode à employer pour relever la race indigène, c'est encore la sélection. Il faut opérer la castration des veaux reconnus impropres à la reproduction, surveiller les accouplements, donner aux jeunes animaux des soins et une bonne nourriture. On ne parviendra pas ainsi à faire des bœufs anglais, mais on aura des bestiaux plus robustes, plus riches en viande et en lait que ne le sont aujourd'hui les bœufs algériens.

Les moutons étaient en 1879 au nombre de 8 788 452, dont 8 549 373 à des indigènes. Les grands troupeaux se rencontrent surtout dans les terrains de parcours des steppes et du Sahara; les nomades, dont ils constituent la principale richesse, les appellent *el metmir rahala*, les silos ambulants. C'est du reste une richesse assez instable, qui se développe pendant la belle saison, qui diminue avec une rapidité effrayante pendant les sécheresses ou les grands froids. Les Arabes ont pris l'habitude de vendre dans les moments les plus critiques ce qu'ils redoutent de ne pouvoir conserver. Tous les ans, pendant les mois d'été, de longues files de moutons, soulevant autour d'eux des tourbillons de poussière, s'acheminent vers les ports d'embarquement. En 1879, on avait exporté 741 725 moutons d'une valeur officielle de 14 834 500 francs; les laines expédiées durant la même année s'élevaient à un poids de 7 317 513 kilogrammes et à une valeur de 12 805 648 francs. Les indigènes ne soignent pas mieux leurs moutons que leurs autres bestiaux; beaucoup n'ont pas encore adopté les cisailles et font la tonte avec de mauvais couteaux. Les éleveurs européens et la bergerie modèle de l'Etat ont tenté des croisements avec le mérinos. Suivant une opinion qui ne manque pas de vraisemblance, le mérinos aurait eu pour ancêtre un mouton africain originaire des environs de Tlemcen. Il s'agirait donc moins de croiser la race que de lui restituer ses qualités primitives. Les résultats obtenus pour la production des laines sont des plus encourageants. La toison d'un mouton arabe pèse en

Digitized by Google

moyenne 1 kilog. 500, sa laine en suint vaut de 140 à 150 francs le quintal, la toison d'un métis de mérinos pèse de 2 kilog. à 2 kilog. 500, sa laine se vend de 200 à 250 francs le quintal; c'est-à-dire que le mouton indigène donnera pour 2 fr. 25 de laine, tandis que le métis en donnera pour 5 fr. 60.

Les chèvres se chiffraient en 1879 par 3 468 688; elles vivent facilement et partout, mieux encore dans les parties montagneuses et escarpées que dans les régions plus accessibles; leur dent meurtrière est l'ennemie des forêts, tous les incendies n'ont pas fait autant de dégâts. On distingue la chèvre kabyle, petite et médiocre laitière, la chèvre arabe proprement dite, et enfin la chèvre maltaise, qui donne beaucoup de lait : celles des environs d'Alger fournissent 3 à 4 litres par jour. L'élevage du porc n'est pas pratiqué par les indigènes, le Coran leur interdisant la chair de cet animal. Il est incontestable que cette viande, inférieure même dans les pays du Nord à celle du mouton ou du bœuf, est médiocrement saine en Algérie. Mais l'entretien des porcs est facile et peu coûteux; on en comptait en 1879 57 000, appartenant tous à des Européens. Les animaux de basse-cour sont élevés dans toutes les fermes ou maisons rurales pour l'alimentation; les Arabes font sur les marchés des villes un commerce assez important de poules et d'œufs. La douceur du climat, l'abondance des plantes aromatiques favorisent l'apiculture. Les abeilles sont plus dociles qu'en France; lorsque les Kabyles veulent arrêter un essaim, ils se contentent de siffler et de jeter de la poussière en criant : « Pose-toi, roi; les autres se poseront! » La plupart des apiculteurs sont des indigènes; cependant les Européens s'adonnent aussi à cette industrie fructrueuse, dont le rapport est calculé à 30 0/0.

En résumé, les Européens possédaient à la fin de 1879 528 496 têtes de gros et de menu bétail, les indigènes 13 659 624. L'avoir des Européens, de 243 653 en 1862, de 346 166 en 1867, de 392 975 en 1872, de 443 930

Digitized by Google

en 1876, n'a pas cessé de s'accroître, même dans les plus mauvais jours. Celui des indigènes, après avoir subi de fortes pertes, semble se reconstituer. Les Arabes ont aujourd'hui un peu plus de bétail qu'en 1867. L'Algérie, avec ses 14 millions de bestiaux, ne peut se comparer aux pays de grand élevage, comme l'Australie, les Etats-Unis, la Plata. L'Australie a 6 millions de bœufs et 60 millions de moutons; les Etats-Unis, 27 millions de bœufs, 32 millions de moutons, 32 millions de porcs; la Plata, 15 millions de bœufs et 80 millions de moutons. Pourtant notre colonie est placée dans des conditions qui lui permettent de développer presque indéfiniment au moins ses races lainières. Il est permis d'espérer que les bergeries modèles comme celle qu'on a installée à Moudjebeur et les exemples européens feront peu à peu l'éducation pastorale des indigènes. Mais il faut surtout, si l'on veut obtenir une production bovine plus importante, propager dans le Tell les cultures fourragères; si l'on veut favoriser l'élevage du cheval et du mouton, reconstituer les pâturages des hauts plateaux, où pourront s'établir des sortes de *runs* australiens.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

L'INDUSTRIE

Jusqu'à présent, l'Algérie a été un pays essentiellement agricole; l'industrie proprement dite n'y occupe qu'une place très secondaire. En général, les indigènes pourvoient eux-mêmes à leurs besoins : ils tissent leurs tentes, bâtissent leurs gourbis, fabriquent leurs vêtements et leurs armes. Dans les villes, les Maures et les Juifs forment quelques corporations de cordonniers, de tisseurs, de brodeurs; on peut rechercher à titre de curiosités leurs tapis, leurs haïcks, leurs maroquineries, leurs bijoux; mais tout ce qu'ils produisent ne suffit pas à alimenter un commerce important.

Les Européens, dès qu'ils se sont fixés dans le pays, ont été obligés de se livrer aux différents métiers dont la civilisation la plus élémentaire réclame le concours; les diverses industries du bâtiment se sont installées; maintenant celles de l'ameublement commencent à se développer. L'exploitation des produits naturels sollicite une main-d'œuvre d'ailleurs facile et relativement lucrative. L'écorçage du chêne-liège, la fabrication des bouchons, la récolte des halfas, la cueillette du palmier nain, qu'on transforme en crin végétal, occupent un assez grand nombre de bras. Dans les territoires colonisés, des minoteries existent sur presque tous les cours d'eau; les farines algériennes sont très demandées sur les marchés de la métropole; pour la seule année 1879, l'exportation était

Digitized by Google

de 40 172 quintaux, représentant une valeur officielle de 814 240 francs. Le blé, dur, riche en gluten, fournit d'excellentes semoules et des pâtes alimentaires estimées. Les moulins à huile fonctionnent aussi, surtout dans les régions qui avoisinent la Kabylie. Sur le littoral, il s'est créé des ateliers pour la fabrication des conserves à l'huile et la préparation des conserves de poisson. L'abondance et le bon marché des huiles, l'état florissant des pêcheries ont assuré le succès de cette industrie. Dans le courant de 1877, la pêche produisait 6 839 000 kilogrammes de poisson; la même année, on comptait 50 sardineries ou établissements de salaisons, occupant un personnel de 386 ouvriers. Les principales sardineries sont à la Calle, à Stora, à Collo, à Bougie, à Castiglione près d'Alger, à Merz-el-Kebir, à Nemours et à Arzeu. En 1876, l'exportation de poisson salé ou préparé à l'huile a dépassé 5 millions de kilogrammes. C'est dans le Sahel d'Alger, à Chéragas, que l'ou a essayé d'abord de la distillation des plantes odoriférantes; l'exemple a été suivi dans les trois provinces, mais celle d'Alger a gardé le premier rang; en 1876, elle exportait à elle seule 19 066 kilogrammes d'essences de toute espèce. L'établissement le plus considérable est celui de Boufarik, dont la fondation date de 1857; on y cultive surtout le géranium, dont l'odeur après distillation rappelle celle de l'essence de rose; on y prépare aussi la précieuse essence de néroly et l'eua de fleur d'oranger. En 1881, la production est de 3000 kilogrammes d'essence de géranium à 75 fr. le kilogramme, de 50 kilogrammes d'essence de néroly à 500 francs, et d'environ 50 000 litres d'eau de fleur d'oranger.

La rapide décadence des cotons, les difficultés pratiques que rencontre la fabrication du lin ou du chanvre se sont opposées au développement des industries textiles. Longtemps encore, la grande ressource industrielle sera dans les carrières et les mines. La terre à poterie, la pouzzolane, les calcaires hydrauliques se trouvent en

Digitized by Google

abondance, le gypse apparaît partout. On exploite des gîtes de plâtre dans la vallée de la Tafna, vers l'Arba aux environs d'Alger et autour des villes de Guelma, de Duvivier et de Souk-Arrhas. Dans la province de Constantine, les massifs éruptifs du littoral donnent des pavés et des granits gris; dans celles d'Alger et d'Oran, on extrait des pierres de taille, de gros blocs, des moellons. Près de Philippeville, le Filfila a des carrières de marbre; près de Cherchell, le Chenoua a des marbres brêches très abondants et très beaux; dans l'ouest, il existe des marbres ordinaires, des serpentines et surtout des onyx translucides qui se prêtent au travail artistique. Il s'en faut que toutes les carrières soient exploitées, mais on peut prévoir le temps où l'Algérie tirera de son sol ses matériaux de construction et en aura de reste pour la vente au dehors. Elle exportait déjà en 1879 191 228 kilogrammes de marbres en blocs ou en tranches.

Les richesses métalliques sont considérables. Dans la province de Constantine, les roches éruptives et cristallophylliennes qui avoisinent le littoral sont semées de gîtes et veinées de filons. Kef-Oum-Teboul donne du cuivre et du plomb argentifère, Hamimate de l'antimoine, Hammam Nbaïls et Arko du zinc, Aïn-Barbar du cuivre, Cavallo du plomb et du cuivre, Taghit du mercure. Le cuivre existe dans la province d'Alger à l'oued Allela, au cap Ténès, à Mouzaïa. Le plomb mêlé au cuivre se rencontre à l'entrée de la Kabylie, dans l'Ouarensenis, dans le Filhausen; le plomb isolé, à l'oued Arbatach, au Zaccar; le plomb argentifère à Gar-Rouban et à Sidi Aramon. Le fer se trouve en grande quantité et sous toutes les formes, fer magnétique manganésifère dans le massif de Bône, oligistes au Filfila, au Djebel Anini et autour de Bougie, hématites au centre et à l'ouest, dans les gîtes de Sadouna, de Messelmoun, de Gouraya, de Souma, dans le Djebel Orousse et la région métallifère du Rio-Salado. Les bons minerais algériens, ceux d'Aïn-Mokra

Digitized by Google

ou de Beni-Saf sont très appréciés; ils rendent à la fonte de 62 à 65 pour 100. Les minerais de Gar-Rouban donnent 65 pour 100 de plomb et environ 90 grammes d'argent par 100 kilog.

Les mines de l'Algérie ont été certainement mises à contribution dans l'antiquité par les Romains et avant eux par les Carthaginois et les Phéniciens; mais l'exploitation qui d'ailleurs n'a jamais été générale a chômé depuis le commencement du moyen âge; c'est donc une richesse presque intacte dont il s'agit de profiter. Actuellement, la plupart des gîtes sont soupçonnés plutôt qu'explorés; parmi ceux qu'on a reconnus, un grand nombre ne sont encore ni concédés ni exploités. La difficulté d'accès, l'insuffisance de la viabilité, une sécurité incomplète, la main-d'œuvre trop coûteuse ont empêché l'essor de l'industrie minière. Cependant elle fonctionne activement sur plusieurs points, à Kef-Oum-Teboul, à Aïn-Barbar, à Cavallo dans la province de l'est, à Souma, Messelmoun, Gouraya dans celle du centre, au Filhausen et à Gar-Rouban dans la province d'Oran. Deux exploitations surtout sont en pleine prospérité; la compagnie de Mokta-el-Hadid, qui possède les mines d'Aïn-Mokra, des Karézas et de Bou-Hamra, a construit à ses frais un chemin de fer de 32 kilomètres qui amène directement ses minerais dans le port de Bône. La seule mine d'Aïn-Mokra employait en 1879 1210 ouvriers et produisait près de 300 000 tonnes. La compagnie de Beni-Saf, de création toute récente, détient les minières de Beni-Saf, où l'on connaît l'existence de 8 gisements, celles de Camerata avec 6 gîtes, celles de Tenikrent avec 3. Elle a improvisé une ville, des usines, des railways et un port qui peut recevoir des navires de 2000 tonneaux. Elle obtenait 80 000 tonnes de minerai en 1878, 100 000 en 1879, 140 000 en 1880[1].

En 1880, pour toute l'Algérie, on comptait 36 mines ou

1. La compagnie de Mokta-el-Hadid a fait l'acquisition du massif minier de Boni-Saf.

Digitized by Google

minières concédées, dont la moitié en cours d'exploitation. Le personnel occupé aux travaux était de plus de 4000 ouvriers, la production de plus de 600 000 tonnes, fournies surtout par les groupes d'Aïn-Mokra et de Beni-Saf. Pendant l'année 1879, l'exportation des minerais expédiés en France, en Belgique, en Angleterre et même aux Etats-Unis représentait 4 433 454 quintaux, dont 4 379 324 en minerai de fer, 29 450 en minerai de cuivre, 24 680 en minerai de plomb.

Certains minerais ne peuvent être utilisés que si on les traite sur place, par exemple ceux dont la teneur est trop faible pour qu'ils supportent l'exportation ou ceux qui sont situés à une grande distance du littoral. Par malheur, l'Algérie est dépourvue de combustibles minéraux; des imprégnations bitumineuses dans le Ferdjioua, des sources de pétrole peu abondantes dans le Dahra, des gîtes d'anthracite médiocre, quelques indices de lignites tertiaires et quaternaires, voilà tout ce qu'on a pu découvrir jusqu'à présent, et il n'y a guère à espérer de trouver mieux[1]; aussi n'a-t-on pas encore réussi à installer des hauts-fourneaux; la tentative faite à l'Alélik par la compagnie de Mokta-el-Hadid a été presque aussitôt abandonnée. Cependant la situation tend à se modifier d'une manière avantageuse. Avant qu'il soit longtemps, le développement des chemins de fer permettra d'exécuter même dans l'intérieur des transports à bon marché. Dans ces dernières années, l'Algérie exportait des marchandises beaucoup plus lourdes que celles qu'elle importait. En 1874, 1875, 1876, l'écart était de 600 à 650 000 tonnes. Pour équilibrer les frets, les navires se sont trouvés obligés de prendre à l'aller des chargements pesants et volumineux. La houille est la mar-

1. Cependant on vient de découvrir dans les environs de Bou-Sâada un combustible qui se présente sous l'apparence d'une houille maigre. D'après l'analyse le pouvoir calorique de ce combustible serait de 4037, fort inférieur par conséquent à celui du charbon pur qui est de 7815. On ne sait pas encore si le gisement est assez important pour donner lieu à une exploitation.

Digitized by Google

chandise encombrante par excellence; aussi son importation s'est-elle soudainement développée; de 668 900 quintaux en 1878, elle est arrivée en 1879 à 1 028 539. Le moment est proche où les industries métallurgiques pourront s'établir avec la certitude du succès.

L'introduction en Algérie de la grande industrie, tout en modifiant de la manière la plus heureuse les conditions économiques où se trouve ce pays, entraînera d'autres conséquences qu'il est facile de prévoir. Les capitaux, sollicités par un puissant appel, afflueront dans la colonie, toutes les forces seront utilisées, toutes les richesses latentes seront mises en valeur, la prospérité générale se développera avec une incroyable énergie. Alors l'aisance se répandra dans toutes les classes de la population; la société indigène, brisant ses cadres, se mobilisera, se mêlera à la vie active des Européens. Elle fournira des manœuvres et des ouvriers, plus tard des contre-maîtres et des chefs d'atelier, plus tard encore des ingénieurs et des industriels. Pendant ce temps, chaque fabrique, chaque usine, chaque chantier deviendra un terrain de rapprochement; le contact quotidien, effaçant les différences, usant les préjugés, unifiant les mœurs, les sentiments et les idées, contribuera plus que toutes les mesures politiques à la fusion des races. L'assimilation des indigènes ne sera plus une utopie.

Digitized by Google

CHAPITRE V

LE COMMERCE

La diversité des productions que donnent les différentes régions de l'Algérie a toujours déterminé dans l'intérieur du pays un mouvement d'échange assez important. De temps immémorial, le Tell a vu arriver les caravanes des nomades, apportant à dos de chameau leurs dattes, leurs haïcks, leurs tapis, leurs plumes d'autruche, ramenant en échange des céréales, des produits fabriqués, des armes, des munitions. A ce va-et-vient régulier s'ajoutaient les courses des colporteurs juifs ou kabyles, des Mozabites, intermédiaires actifs et négociants résolus. Dans les tribus se tenaient régulièrement des marchés, des *Souks*, dont quelques-uns très fréquentés; chacun avait son jour : il y avait le marché du dimanche, *Souk-el-Hâd;* le marché du mercredi, *Souk-el-arba;* le marché du vendredi, *Souk-el-Djema*. Plusieurs localités ne sont pas désignées par d'autres noms. En pays kabyle, le jour où se tenait le marché, les guerres et les inimitiés faisaient trêve. Maintenant les villes françaises ont aussi leur marché hebdomadaire; celui qui se tient à Boufarik le lundi est un des plus considérables. Cela n'empêche pas que les Souks subsistent, les colons et les commerçants européens s'y rencontrent avec les indigènes. Les caravanes vont et viennent comme par le passé du sud au nord et du nord au sud; en pays arabe, les colporteurs continuent leur négoce ambulant, le commis voyageur ne leur fait pas encore concurrence et ne tente guère d'affaires en dehors

Digitized by Google

des villes. Il est bien malaisé d'évaluer ce mouvement du commerce intérieur, mais on peut affirmer qu'il s'est accru dans de fortes proportions depuis la conquête. Il ira en se développant à mesure que la production augmentera, que les industries se multiplieront et qu'avec les ressources grandiront les besoins.

Le commerce extérieur de l'Algérie est encore soumis, à certains égards, à une législation spéciale[1]. Au début, des droits étaient perçus à l'entrée et à la sortie, les produits algériens payaient encore en arrivant dans la métropole. La France et l'Algérie étaient l'une pour l'autre à l'état « d'étrangers effectifs ». En 1835, une franchise absolue fut établie à l'importation pour les produits français et pour ceux des produits étrangers qui n'avaient pas leurs similaires en France ou qui étaient jugés indispensables; à l'exportation, les marchandises destinées à la métropole sortaient librement, celles qui allaient à l'étranger payaient selon le tarif français. L'ordonnance de 1843 maintint à l'importation l'exemption de droits pour les produits français et l'étendit à tous les articles destinés à l'alimentation, à l'agriculture et aux constructions, quelle que fût leur provenance. Les produits algériens obtinrent un traitement de faveur à l'entrée en France. La loi de 1851 et celle de 1867 prononcèrent l'assimilation douanière. Actuellement, l'Algérie exporte en franchise ses produits naturels ou fabriqués, à l'exception de quelques articles (chiffons autres que ceux de laine, drilles, cordages, cartons de simple moulage ou pâte à papier). Sauf les tabacs, tous sont admis en France sans avoir à acquitter aucun droit. A l'importation, les provenances françaises, les sucres exceptés, ont la libre entrée. Les marchandises étrangères sont divisées en trois séries : les unes (morues, tissus, bâtiments de mer et embarcations, effets à usage, boissons distillées et fermentées) sont tarifées comme

1. Voy. Guy, *L'Algérie agricole, industrielle et commerciale.*

Digitized by Google

dans la métropole; d'autres (métaux, produits chimiques, poterie, verrerie, papier, armes de commerce, machines, outils, ouvrages en métaux) ne payent qu'un tiers des droits exigés en France; les machines, outils, etc., destinés à l'agriculture obtiennent même pleine franchise; une troisième catégorie de produits (café, poivre, piment, girofle, cannelle, vanille, muscade, tabacs) est soumise à un tarif spécial. Les prohibitions n'ont qu'un caractère politique, comme celle des poudres et armes de guerre, ou bien elles sont transitoires, comme celle des ceps et feuilles de vigne, des fruits et légumes frais provenant de pays phylloxérés.

Bien que perçu par le service des douanes, l'octroi de mer est un véritable octroi, c'est-à-dire un impôt municipal. L'administration exerce seulement, pour se dédommager des frais de perception, un prélèvement de 5 0/0. Le reste est réparti entre les communes de plein exercice et les communes mixtes au prorata de leur population, les habitants européens comptant chacun pour une unité, les israélites et les musulmans pour un huitième dans les communes de plein exercice, pour un quarantième dans les communes mixtes. En 1879, le produit de l'octroi de mer a été de 4 617 512 francs, soit 4 268 789 francs pour la part des communes. En 1880, les tarifs ont été remaniés, on a imposé des objets non taxés jusqu'alors, élevé les droits déjà existants. On comptait obtenir ainsi au bénéfice des communes une plus-value de 1 700 000 francs.

Les prohibitions qui avaient d'abord fermé l'Algérie aux produits du Maroc et de la Tunisie furent levées en 1853; la même année, on organisait sur les frontières de ces deux Etats un service de douanes. A partir de 1860, on reçut en franchise les produits naturels ou fabriqués originaires du Sahara et du Soudan. Ces mesures n'ont pas donné les résultats qu'on en attendait. Le commerce de terre est demeuré insignifiant. Au reste, il est douteux que les transactions avec le sud aient jamais eu l'importance qu'on a bien voulu leur attribuer. Si l'on veut trouver un

Digitized by Google

vrai centre de production et de consommation, il faut aller jusqu'au Soudan; or, dans l'état actuel, la traversée du Sahara est un obstacle trop sérieux pour que de grands courants de circulation se puissent établir. Le commerce de caravanes qui se fait à l'ouest par Figuig et le Touât, à l'est par Ghadamès et Ghât, ne représente qu'un transit assez faible et consiste surtout dans la traite des noirs. L'achèvement du réseau algérien, la construction de lignes pénétrantes poussées vers le sud modifieront peut-être cette situation en exerçant un appel énergique. C'est pareillement de la création d'une voie ferrée projetée entre Tlemcen et la frontière de l'ouest, de l'exécution du tronçon entre Souk-Arrhas et Ghardimaou, qu'il faut attendre le développement de nos relations par la route de terre avec le Maroc et la Tunisie.

Jusqu'aujourd'hui, le commerce maritime seul a présenté une réelle importance. Depuis 1830, il a progressé d'une manière à peu près continue. Il était :

En 1831, de	7,983,600 fr.
En 1840, de	58,660,936
En 1850, de	91,955,165
En 1860, de	157,243,436
En 1870, de	297,146,962

Il atteignait :

En 1879, à	424,044,523
En 1880, à	472,265,777

La valeur totale à compter de la conquête jusqu'en 1881 a été de 9 017 845 241 francs.

Au début, le commerce extérieur de l'Algérie consistait d'une manière presque exclusive en importations. Les soldats de l'armée d'Afrique, les employés d'administration, quelques émigrants libres formaient l'élément européen; ils consommaient beaucoup et ne produisaient guère. En 1831, on importe pour 6 504 000 francs de marchandises, on exporte seulement pour 1 479 600 francs;

Digitized by Google

c'est une proportion d'un cinquième. En 1840, au fort de la lutte contre Abd-el-Kader, l'exportation est presque nulle : elle représente environ la quinzième partie du mouvement total (3 788 834 francs sur 58 660 936). En 1850, lorsque les grandes guerres sont terminées, elle se relève au-dessus du cinquième : elle est de 19 262 383 francs sur 91 955 165. En 1870, elle a été de 124 456 249 sur 297 146 962; en 1879, de 151 918 421 sur 424 044 523, soit à peu près les trois huitièmes. Les chargements ne se font plus seulement dans deux ou trois grands ports, mais sur toute la longueur du littoral; quand les produits de l'intérieur y seront apportés par des voies ferrées, le mouvement s'accentuera. Avant qu'il soit longtemps, l'équilibre se sera établi, le chiffre des exportations balancera à peu près celui des importations.

Nous reproduisons à la fin de ce chapitre le tableau des exportations et des importations par nature de marchandises tel qu'il est fourni pour l'année 1879 par la publication officielle intitulée : *Etat actuel de l'Algérie*. Les articles qui figurent en plus grande quantité à l'importation sont les ouvrages en métaux et en bois, les fontes, fers, aciers, les matériaux de construction, les tissus, les effets à usage, les sucres et les vins; encore l'importation des vins diminue-t-elle rapidement. En somme, peu de produits alimentaires, mais surtout des vêtements, des matières premières et des instruments de travail, c'est-à-dire tout ce qui révèle une prospérité croissante et une sérieuse activité.

Pour les houilles, les matériaux de construction, les tissus, 1879 indiquait une augmentation sur 1878; la progression continue en 1880. Parmi les marchandises exportées figurent au premier rang les produits naturels : minerais, lièges, halfas; les produits agricoles : céréales, fruits, légumes; enfin les animaux sur pied ou leurs peaux et toisons. Ce sont là des ressources qui ne sont pas près de s'épuiser. Les statistiques déjà dressées pour 1880 indi-

Digitized by Google

quent une forte augmentation sur les halfas, les minerais et les céréales.

La meilleure partie des transactions se fait avec la France. Sa part est à l'importation de 75,12 0/0, à l'exportation de 69,86. L'Angleterre, dont on retrouve partout l'activité commerciale, participe aux importations pour 6,61 0/0 et aux exportations pour 11,45. Elle envoie à l'Algérie des houilles, des tissus et des conserves alimentaires; elle en tire des halfas et des minerais. Vient ensuite l'Espagne, qui importe peu, mais qui exporte beaucoup : 7,62 0/0; les autres puissances suivent par ordre d'importance : Italie, Etats barbaresques, Suède et Norvège, Autriche, Belgique, Etats-Unis, Turquie, Pays-Bas, Egypte, Russie, Allemagne, Portugal et Grèce. Il faut remarquer la place qu'occupent malgré leur éloignement la Suède et la Norvège et les Etats-Unis; les pays scandinaves expédient à l'Algérie des bois; la république américaine lui achète une partie de ses minerais. Somme toute, c'est à la métropole que profite surtout ce mouvement d'affaires déjà considérable. La France trouve déjà dans sa colonie un centre de production qui lui permet de s'approvisionner pour 122 millions, et un débouché où elle écoule pour plus de 200 millions de marchandises. Marseille a dû en grande partie à l'Algérie le réveil de sa prospérité maritime.

MARCHANDISES IMPORTÉES EN ALGÉRIE EN 1879.

Désignation des marchandises.	Quantités.	Valeurs officielles.
Viandes salées..... Kilog.	935 065	654 546
Fromages de toute sorte.....	1 519 721	1 063 805
Graisses (saindoux).....	816 840	448 932
Poissons de mer secs, salés, fumés.....	1 147 200	229 440
Farines de toute sorte.....	13 756 500	4 814 775
Riz en grains.....	2 881 880	1 152 752
Pommes de terre.....	11 345 456	680 727
Légumes secs et leurs farines.....	2 904 993	726 248
Fruits de table frais.....	1 501 893	571 376
— secs ou tapés.....	4 567 682	2 740 609
— oléagineux	1 312 693.	994 680
	A reporter :	14 077 890

Digitized by Google

	Report :	14 077 890
Fruits de table confits	88 191	88 533
Sucre brut ou terré	1 593 556	956 134
Sucre raffiné	10 095 600	12 114 720
Café	3 656 529	5 850 446
Poivre et piment	372 294	521 212
Tabac en feuilles	1 720 710	3 957 633
Huile d'olive	1 265 129	1 012 103
Huile de graines grasses	3 054 327	2 443 542
Bois bruts ou équarris ..... Stères.	31 070	776 750
Bois sciés ..... Mètres de long.	4 504 988	2 252 506
Safran ..... Kilog.	1 924	96 200
Houblon	39 800	49 750
Matériaux de toute sorte	»	3 165 582
Houille ..... Quintaux.	1 028 539	1 542 908
Fontes, fers, aciers ..... Kilog.	14 573 197	8 766 819
Savons autres que ceux de parfumerie	6 378 479	3 827 087
Acide stéarique ouvré	949 141	1 745 705
Tabacs fabriqués	131 613	842 323
Vins de toute sorte ..... Hectolitres.	280 082	7 580 878
Eaux-de-vie, esprits	38 718	1 648 149
Poterie de terre grossière ..... Kilog.	1 745 128	321 416
Faïence, porcelaine, grès	1 241 712	1 167 371
Verres et cristaux	»	2 940 744
Tissus (coton, chanvre, laine, soie)	»	89 802 580
Papier et carton ..... Kilog.	2 428 363	4 982 018
Cordages et filets	639 692	638 556
Peaux préparées et ouvrées	»	9 975 770
Machines et mécaniques	»	2 854 029
Ouvrages en métaux	»	9 300 497
Mercerie	»	3 324 062
Ouvrages en bois de toute sorte	»	3 103 393
Meubles	»	1 628 868
Effets à usage	»	16 498 020
Autres marchandises	»	49 272 007
Total		272 126 201

MARCHANDISES EXPORTÉES EN 1879.

Désignation des marchandises.	Quantités.	Valeurs officielles.
Bêtes de somme ..... Nombre.	4 717	1 550 655
Bêtes bovines	53 559	10 515 230
Bêtes à laine	741 725	14 834 500
Sangsues ..... Mille.	900	27 000
Peaux brutes de toute sorte ..... Kilog.	2 051 701	4 414 139
Laines en masse	7 317 513	12 805 648
Soies de toute sorte	15 938	234 095
Cire non ouvrée	30 087	60 174
Graisses (suif brut)	171 506	94 328
Poissons de mer secs, salés ou fumés	2 514 634	1 508 780
	A reporter :	46 044 549

Digitized by Google

		Report :	46 044 549
Corail brut		17 876	536 280
Os, sabots et cornes de bétail		1 181 148	216 520
Céréales.	Froment Quintaux.	796 973	20 960 390
	Seigle	6	90
	Orge	637 222	12 744 440
	Avoine	97 003	2 473 577
	Farines de toute sorte	40 712	814 240
Pain et biscuit de mer Kilog.		10 478	2 619
Légumes secs et leur farine		4 222 424	1 055 606
Fruits de table frais		2 880 891	1 461 272
Fruits de table secs ou tapés		2 092 037	1 591 148
Tabac en feuilles ou en côtes		2 481 218	2 481 218
Huile d'olive		3 003 703	3 003 703
Liège brut		6 036 328	7 243 594
Joncs et roseaux (halfa)		62 595 433	9 389 314
Lin en graines		1 213 368	910 026
Coton en laine		8 647	17 294
Feuilles de palmier nain		121 484	18 222
Crin végétal		9 559 279	2 389 820
Garance		1 910	147 750
Écorces à tan		12 660 047	2 532 009
Légumes verts		2 221 707	333 256
Fourrages		5 739 181	229 567
Drilles		»	479 975
Marbres en blocs ou en tranches... Kilog.		191 228	13 386
Minerais de fer Quintaux.		4 379 324	7 006 918
— de cuivre		29 450	294 500
— de plomb		24 680	1 110 600
Plomb métal brut		186	8 370
Tabac fabriqué Kilog.		146 345	936 608
Vins de toute sorte Hectol.		10 750	257 497
Ouvrages en bois		»	1 493 499
Objets de collection hors commerce		»	186 864
Autres marchandises		»	23 533 300
		Total	151 917 021

Pendant l'année 1880, le mouvement d'importation s'est élevé à 303 434 641 fr., l'exportation à 168 835 136 fr., soit une augmentation de 31 308 539 fr. sur les importations et de 16 916 715 fr. sur les exportations. A l'importation les augmentations ont porté surtout sur les bois et matériaux, les fers, fontes et aciers, les tissus, les peaux préparées et ouvrées, les huiles de graines et les sucres; l'exportation a augmenté pour les minerais, les céréales, les halfas, les fruits, les peaux brutes.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

LES VOIES DE COMMUNICATION

L'Algérie ne communique guère avec le dehors que par les voies maritimes; le seul fait de l'occupation française détermina dans ses ports une circulation active : dès 1840, elle recevait 3763 navires; en 1879, on ne relevait que l'entrée de 4046 navires; il est vrai que dans l'intervalle la navigation à vapeur s'est en partie substituée à la navigation à voiles; un nombre à peu près égal de bâtiments peut représenter un mouvement beaucoup plus considérable. En 1840, la contenance totale était de 334 369 tonnes; en 1879, elle est de 1 354 883, c'est-à-dire que l'importance réelle de la navigation a quadruplé. La France figure dans ce mouvement pour plus des trois cinquièmes (63,79 0/0), l'Angleterre pour un peu plus du cinquième (20,41 0/0), l'Espagne pour un peu plus du quinzième (6,39 0/0). Le reste se distribue inégalement entre les divers autres pavillons, italien, norvégien, autrichien, etc.

Des navires de l'Etat firent d'abord le service de Toulon à Alger avec prolongement sur Oran et sur Bône. A partir de 1842, le transport des dépêches et des passagers du gouvernement fut adjugé à des compagnies subventionnées; toutefois les lignes de la côte continuèrent jusqu'en 1866 d'être desservies par la marine royale. Actuellement, des services réguliers de navigation à vapeur mettent en relations les principaux ports algériens entre eux, avec la métropole et même avec plusieurs pays étrangers. La Compagnie transatlantique, qui possède depuis 1880 l'entreprise postale, a établi des lignes directes de Port-

Digitized by Google

Vendres sur Oran et Alger, de Marseille sur Oran, Alger, Philippeville et Bône; une ligne côtière va d'Alger à Tunis en touchant à Dellys, Bougie, Djijelli, Collo, Philippeville et Bône; une seconde va d'Oran à Tanger par Nemours, Malaga et Gibraltar. D'autres relient Oran à Carthagène et à Alicante, Tunis à Tripoli et à Malte, puis par correspondance aux points importants de la côte d'Italie. La Compagnie des messageries maritimes entretient un service de Marseille à Alger. La Société générale des transports maritimes a des services de Marseille sur Alger, Bône et Philippeville. La Compagnie de navigation mixte a des lignes de Marseille sur Alger, Oran, Mostaganem et Arzeu, sur Philippeville et Bône; ses lignes côtières vont d'Alger à Bône par Bougie, Djijelli, Philippeville, d'Alger à Oran par Ténès, Mostaganem et Arzeu avec prolongement sur Nemours, Gibraltar et Tanger. La Compagnie péninsulaire a établi pour les transports de marchandises encombrantes une ligne d'Alger au Havre et à Dunkerque. Tels sont les principaux services français; il existe en outre des services espagnols, italiens, anglais; ces derniers assurent les relations directes avec le Levant, l'Egypte et l'extrême Orient.

En 1830, il n'y avait pas une seule route dans l'intérieur; on ne connaissait que les sentiers arabes, à peine assez larges pour un cavalier; les charrois n'étaient pas possibles; dans le Tell, les transports se faisaient à dos de mulet; dans le sud, les caravanes suivaient des pistes jalonnées par les puits et les points d'eau. L'autorité militaire, qui avait à faire circuler ses convois, se mit à la besogne aussitôt après la conquête; les premières routes rayonnèrent autour d'Alger dans le Sahel et la Mitidja; elles furent l'œuvre du génie et de l'armée; le service des ponts et chaussées ne fut organisé que plus tard. En 1840, on fit un premier classement; en 1845, on détermina quatre catégories de routes : routes royales, routes stratégiques, routes provinciales, routes d'arrondissement. De-

Digitized by Google

puis, des remaniements ont été opérés en 1864, en 1865 et tout récemment en 1879. On distingue, comme dans la métropole, des routes nationales, des routes départementales, des chemins de grande communication et des chemins d'intérêt commun. Le réseau des routes nationales comprend 2983 kilomètres, 1559 dans le département d'Alger, 819 dans celui d'Oran, 605 dans celui de Constantine. Les routes départementales classées ont 1 316 020 mètres, les chemins de grande communication 4 982 328, les chemins d'intérêt commun 1 298 573. Le développement total représente donc une longueur de 10 579 921 mètres; si l'on additionne les étapes énumérées dans les itinéraires romains on n'arrive qu'à un total de 7900 kilomètres.

Le classement de 1879 a porté de 5 à 10 le nombre des routes nationales, dont voici le tableau :

Route n° 1, d'Alger à Laghouat, par Blida, Médéa, Boghar, Djelfa.
Route n° 2, de Merz-el-Kébir à Tlemcen, par Oran, Misserghin, Aïn-Temouchent.
Route n° 3, de Stora à Biskra, par Philippeville, Constantine, Batna.
Route n° 4, d'Alger à Oran, par Blida, Miliana, Orléansville, Relizane, Mostaganem, Arzeu.
Route n° 5, d'Alger à Constantine, par Ménerville, Bouira, Bordj-bou-Arreridj, Sétif.
Route n° 6, d'Oran à Géryville, par le Sig, Mascara, Saïda, Aïn Sfissifa.
Route n° 7, de Relizane au Maroc, par le Sig, Sidi-bel-Abbès, Tlemcen, Lella-Maghrnia.
Route n° 8, de Maison-Carrée à Bou-Saâda, par l'Arba, Tablat, Aumale.
Route n° 9, de Bougie à Sétif, par l'oued Agrioun et le Châbet-el-Akra.
Route n° 10, de Constantine à Tébessa, par les Ouled-Ramoun et Aïn-Beïda.

Le système de ces routes consiste en une grande artère allant parallèlement au littoral de la frontière de Tunisie à la frontière du Maroc, se soudant aux principaux points de la côte à Philippeville, Bougie, Alger, Mostaganem, Arzeu, Oran et détachant des lignes de pénétration vers l'intérieur jusqu'à Biskra, Bou-Sâada, Laghouat et Géryville. Sur les dix routes nationales, quatre seulement sont achevées : la route n° 2, de Merz-el-Kebir à Tlemcen; la route n° 4, d'Alger à Oran; la route n° 5 d'Alger à Constantine; la route n° 9 de Bougie à Sétif. Chacune des six autres

Digitized by Google

comprend une section à l'entretien, une section ouverte à la circulation et une section à l'état de simple piste. En somme, les routes nationales sont achevées et à l'état d'entretien sur 70 0/0 de leur longueur, ouvertes à la circulation sur 92,55 0/0 et en lacune sur 7, 45 0/0; il faut remarquer que les sections inachevées ou en lacune sont dans le sud, c'est-à-dire dans la région où les besoins de la viabilité se présentent avec le moins d'urgence. Il s'en faut de beaucoup que l'exécution soit aussi avancée sur les routes départementales et les chemins. La construction des routes rencontre en Algérie de très grandes difficultés résultant du climat, de la forme et de la composition du sol. Les montagnes n'ont qu'une élévation médiocre, mais leurs pentes sont d'une extrême raideur, on est obligé de les contourner par des lacets ou de les franchir à travers des gorges sauvages; les rivières sont peu profondes, mais leur lit est large et leur cours instable. Les matériaux d'empierrement sont d'assez mauvaise qualité; en été, la sécheresse les désagrège; en hiver, sous des pluies torrentielles, les terrains s'effondrent et se dérobent. On calcule que le prix moyen d'établissement a été de 28 francs le mètre courant pour la chaussée et les ouvrages ordinaires, sans parler des travaux d'art exceptionnels qu'on a dû exécuter dans les gorges de la Chiffa pour gagner Médéa, au Châbet-el-Akra entre Sétif et Bougie, dans la vallée de l'Isser en avant de Palestro, dans l'oued Allala sur la route départementale de Ténès à Orléansville. Les frais d'entretien vont de 1 fr. 50 à 2 francs par mètre courant.

Les obstacles naturels et l'élévation des prix de revient retarderont longtemps le développement des routes. On peut dire sans paradoxe qu'il est moins difficile d'établir un réseau complet de voies ferrées qu'un réseau complet de routes ordinaires. A la vérité, les frais d'établissement et d'entretien sont plus considérables, mais on peut espérer de les couvrir par les bénéfices de l'exploitation. La création des chemins de fer, utile en tout pays, est pour l'Algérie

Digitized by Google

une nécessité de premier ordre. Les objets du commerce, produits agricoles ou minéraux, sont des marchandises encombrantes qui ont besoin de transports à bon marché; la production est forcément restreinte aux demandes de la consommation locale si elle n'est pas sollicitée par la facilité des débouchés. Le cultivateur indigène ou européen étendra ses labours s'il est sûr d'écouler sa récolte; si au contraire il lui faut supporter la dépense d'un charroi coûteux, il ensemencera le moins possible. Sans chemins de fer, la colonisation est incertaine et languissante; avec les chemins de fer, qui lui donneront la sécurité et la certitude du succès, elle se développera rapidement. Enfin l'existence des voies rapides permettra à l'autorité de tenir le pays avec des forces relativement minimes, de prévenir les révoltes ou de les réprimer d'une manière instantanée.

Le premier programme des chemins de fer algériens fut dressé officiellement en 1857, par un décret rendu sur la proposition du maréchal Vaillant. Trois ans après les travaux commençaient. En 1870, le chemin de fer de Constantine à Philippeville était livré; en 1871, le chemin de fer d'Alger à Oran. Ces deux lignes appartiennent à la compagnie de Paris-Lyon; depuis, d'autres compagnies se sont formées et ont obtenu des concessions de lignes. Le réseau actuel se partage entre les compagnies de Paris-Lyon, de Bône-Guelma, de l'Ouest algérien, de l'Est algérien, franco-algérienne. Au commencement de 1881, en comptant le chemin de fer de la Medjerda, situé en Tunisie, 1287 kilomètres étaient en exploitation. Depuis, la compagnie de Bône-Guelma a mené de 157 à 190 kilomètres sa ligne de la Medjerda, construit un tronçon de 51 kilomètres entre Duvivier et Souk-Arrhas; l'Est algérien a livré la section de l'Alma à Ménerville, longue de 14 kilomètres; l'Ouest algérien a prolongé sa ligne de Saïda d'abord jusque sur les hauts plateaux au centre de ses exploitations de halfa; puis elle s'est chargée de la continuer par une voie stratégique qui atteint Mécheria. Cette

Digitized by Google

voie construite avec une extrême rapidité vient d'être inaugurée (avril 1882). De Saïda à Mécheria la ligne a 181 kilomètres. Le développement des voies ferrées est donc de près de 1600 kilomètres.

La ligne d'Alger à Oran parcourt 426 kilomètres; elle contourne le massif du Sahel, traverse la Mitidja du nord-est au sud-ouest en passant à Blida, s'engage dans les montagnes à El-Affroun et descend à Affreville dans la vallée du Chélif; elle suit la vallée du Chélif en touchant à Orléansville et par Relizane, Perrégaux, le Sig, le Tlélat coupe les plaines de la Mina, de l'Habra et du Sig; elle se coude ensuite vers le nord pour atteindre Oran. A Perrégaux, la voie est croisée par le chemin de fer d'Arzeu à Saïda; la Compagnie franco-algérienne l'a construit pour le transport de ses halfas, mais il est utilisé par la circulation privée et comme voie stratégique. Partant d'Arzeu, il contourne la baie jusqu'à l'embouchure de l'Habra, remonte cette rivière, puis l'oued el Hammam en laissant Mascara sur la gauche, et emprunte plusieurs vallées successives qui le conduisent à Saïda. Il s'élève ensuite par des rampes jusque sur les hauts plateaux qu'il coupe du nord au sud, traverse le chott Chergui au Kreider et, obliquant légèrement vers le sud-ouest, atteint Mécheria après un parcours de 352 kilomètres. Une autre ligne de pénétration part de Sainte-Barbe-du-Tlélat, gagne la vallée de la Mékerra et, après un parcours de 52 kilomètres, aboutit à Sidi-bel-Abbès, centre agricole en pleine prospérité.

Sur le chemin de fer d'Alger à Oran se soude également la ligne de Ménerville; elle a son point de départ à Maison-Carrée à 11 kilomètres d'Alger, traverse la partie orientale de la Mitidja et se dirige par l'Alma et Ménerville vers la vallée de l'Isser; sa longueur actuelle est de 44 kilomètres. Concédée d'abord comme chemin d'intérêt local, elle a été classée en 1879 dans le réseau général. C'est l'amorce du futur chemin de fer d'Alger à Constantine; l'Est algérien, à qui ce chemin de fer est concédé,

Digitized by Google

exploite déjà de l'autre côté 156 kilomètres entre Sétif et Constantine. La ligne va presque directement d'ouest en est depuis Sétif jusqu'à Ouled Ramoun; elle s'infléchit au nord et gagne Constantine par la vallée de l'oued Merzoug. Au Kroub, elle est en contact avec le réseau de Bône-Guelma, qui développe jusqu'à Souk-Arrhas par l'oued Zenati, Hamman-Meskoutine, Guelma et Duvivier une longueur de 200 kilomètres. 60 kilomètres restent à construire pour joindre Souk-Arrhas à Ghardimaou. Entre Ghardimaou et Tunis fonctionne sur 190 kilomètres par Souk-el-Arba et Béja la ligne de la Medjerda. Deux lignes rattachent au littoral cette grande voie encore incomplète. Le chemin de fer de Constantine à Philippeville traverse des plateaux élevés jusqu'au col des Oliviers et descend ensuite vers la mer par la vallée de la Saf-Saf, il a 87 kilomètres; il appartient à la compagnie Paris-Lyon. Le réseau de Bône-Guelma dirige de Duvivier sur Bône par la vallée de Seybouse une ligne de 55 kilomètres. Le petit chemin de fer de Bône à Aïn-Mokra est une voie industrielle qui sert exclusivement aux transports de la compagnie de Mokta-el-Hadid; sa longueur est de 32 kilomètres.

En général, l'établissement des chemins de fer est moins coûteux en Algérie qu'en France, les frais d'expropriation étant presque nuls. Cependant, sur la ligne de Constantine à Philippeville, le prix de revient kilométrique s'est élevé à 700 000 fr.; on avait à vaincre, il est vrai, des difficultés considérables et il a fallu multiplier les travaux d'art. Sur la ligne d'Alger à Oran, le coût moyen du kilomètre n'a pas dépassé 240 900 francs. La ligne de Bône à Guelma, beaucoup plus récente, construite presque entièrement en plaine et dans des conditions très économiques, a nécessité par kilomètre une dépense de 130 à 140 000 francs. L'Etat procède par concession à des compagnies avec une garantie d'intérêt qui est ordinairement de 6 ou de 5 0/0. La compagnie franco-algérienne a fait sa ligne de Saïda sans garantie d'intérêt, mais elle a obtenu 100 000 hec-

Digitized by Google

tares de terrains à halfa. L'Est algérien entreprend à ses risques et périls la construction de la ligne d'El-Guerra à Batna, assurée qu'elle est d'un trafic rémunérateur.

Les lignes parallèles au littoral ont surtout une valeur politique et tratégique. Pendant l'insurrection de 1871, on fit circuler sur la voie d'Alger à Oran les quelques compagnies qu'on avait sous la main, et on en imposa ainsi aux populations indigènes. Mais le mouvement commercial est faible; les contrées desservies se ressemblent : elles ont les mêmes produits, les mêmes besoins, elles n'ont presque rien à échanger entre elles. Au contraire, les lignes dites de pénétration introduisent dans l'intérieur les marchandises d'importation, écoulent vers le littoral les productions du pays; ce sont celles qui bénéficient de la circulation la plus active. Le réseau de Paris-Lyon comprend une ligne de pénétration et une ligne longitudinale; la ligne de pénétration de Philippeville à Constantine a donné en 1879 une recette brute de 20 824 francs par kilomètre ; le chemin de fer d'Alger à Oran produisait dans la même année un peu plus de la moitié, 10 982 francs par kilomètre; encore la plus grande partie du trafic s'opère-t-il aux extrémités, d'Affreville à Alger et de Relizane à Oran, c'est-à-dire de l'intérieur vers les ports d'embarquement [1].

1. Recettes des chemins de fer algériens en 1880 :

	Longueur kilométrique.	Recettes totales.	Recettes par kilomètre
Alger-Oran.....	426	5 465 541	12 830
Philippeville-Constantine.	87	1 879 655	21 605
Constantine-Sétif.....	155	751 818	4 850
Maison-Carrée l'Alma...	28	43 468	1 552
Bône-Guelma.....	88	809 083	9 194
Guelma-Kroub.....	115	395 299	3 437
Medjerda.....	189	363 539	2 009
Tlélat à Bel-Abbès.....	52	934 019	17 962
Arzeu-Saïda.....	171	1 498 970	8 762

La recette totale a été de 12 139 891 francs; la moyenne kilométrique, de 11 324.

En 1881, la recette totale s'est élevée à 14 474 946 francs; la moyenne kilométrique, à 14 596.

Digitized by Google

CHAPITRE VII

LES VOIES DE COMMUNICATION (SUITE)

Le dernier classement des chemins de fer algériens a été établi par la loi du 18 juillet 1879. Le réseau complet devait avoir un développement de 3041 kilomètres, ce qui donnait, à ne compter que le Tell, 2 centimètres de voie ferrée pour un kilomètre de surface; mais au cours de l'exécution ce cadre sera certainement dépassé. Le plan général consiste à mener de la frontière du Maroc à la frontière de Tunisie une grande ligne longitudinale parallèle à la côte; des transversales la rattacheront aux principaux ports, en même temps qu'elle plongera vers le sud des lignes de pénétration.

Le tronc longitudinal est déjà fait sur une bonne partie de son parcours; il reste à construire, pour qu'il soit achevé : 1° à l'ouest, les lignes d'Oran à Tlemcen et de Tlemcen à Lella-Maghrnia; 2° au centre, les sections de Ménerville à Bouira, d'Affreville à Bouira, de Bouira à Beni-Mansour et de Beni-Mansour à Sétif; 3° à l'est, la section de Souk-Arrhas à Ghardimaou.

Le chemin de fer projeté d'Oran à Tlemcen contourne par Misserghin et Bou-Tlelis la Sebkha d'Oran, se dirige au sud-ouest sur Aïn-Temouchent, longe l'Isser de l'ouest et, après l'avoir coupé, gagne Tlemcen. Il se prolonge ensuite droit à l'ouest sur Lella-Maghrnia pour venir, par une légère déviation au sud-ouest, toucher la frontière marocaine dans le voisinage du grand marché d'Ouchda.

Digitized by Google

Vers le centre, le Grand Central doit se dédoubler entre Affreville et Bordj-Bouira ; au nord, il continue d'emprunter les lignes existantes d'Affreville à Alger et de Maison-Carrée à Ménerville et atteint Bouira en remontant la vallée de l'Isser ; au sud, il décrit une ligne plus directe par la plaine du Djendel et l'oued Amoura, passe tout près de Médéa à Haouch Moghzen, et en traversant les meilleures terres du pays de Titteri va rejoindre par Berrouaguia et les Trembles le point de Bouira. Le tracé reprend alors son unité, marche sur Beni-Mansour en longeant la base méridionale de la Kabylie, et franchit le défilé des Bibans. Il se développe ensuite sur les hautes plaines de la Medjana jusqu'à Sétif, où il se soude au réseau déjà exploité de la province de Constantine.

Dans l'est, il ne reste plus à exécuter que le raccord entre Souk-Arrhas et Ghardimaou ; il s'agit seulement d'un parcours de 60 kilomètres ; la difficulté est de déboucher de Souk-Arrhas dans la vallée de la haute Medjerda. Les événements politiques donnent à ce travail un caractère d'urgence qui devrait en hâter l'achèvement.

Quand les diverses lacunes auront été remplies, le Grand Central algérien se développera d'ouest en est par Lella-Maghrnia, Tlemcen, Oran, Relizane, Affreville, Blida, Alger, Ménerville, Médéa, Berrouaguia, Bouira, Sétif, le Kroub, Guelma, Duvivier, Souk-Arrhas, Béja, depuis le Maroc jusqu'à Tunis avec une longueur de plus de 1500 kilomètres. Sur ce tronc se greffent comme autant de rameaux les lignes de jonction avec le littoral et de pénétration vers l'intérieur. Entre Tlemcen et Lella-Maghrnia, un embranchement se détache sur Sebdou, centre commercial et point stratégique important ; entre Aïn-Temouchent et Oran prend naissance une petite ligne dirigée sur Beni-Saf à travers le massif minier du Rio-Salado. Le chemin de fer actuel du Tlélat à Bel-Abbès doit se prolonger par la haute vallée de la Mékerra jusqu'à Magenta, dans les hauts plateaux, au milieu d'un pays à

Digitized by Google

halfa, et de là jusqu'à Ras-el-Ma; quant à la ligne de Saïda, elle atteint Mécheria, sur les confins mêmes du désert[1]; en même temps, un embranchement d'une douzaine de kilomètres reliera Mascara à la voie ferrée. Parallèlement au chemin de fer d'Arzeu à Saïda, on a classé la ligne de Mostaganem à Tiaret, qui part du littoral, longe le Bas-Chélif, coupe le Grand Central à Relizane et s'élève par la vallée de la Mina sur les plateaux du Sersou, abondants en eaux et en pâturages. Les principaux ports de la province d'Oran : Beni-Saf, Oran, Arzeu, Mostaganem, se trouveront ainsi en communication directe avec l'intérieur; de ce côté, le réseau pénétrera sur les plateaux en trois points, à Sebdou, à Magenta, à Tiaret, et s'avancera jusqu'au Sahara par Mécheria.

Dans la province d'Alger, une ligne de jonction est projetée entre la côte et le Grand Central : c'est celle de Ténès à Orléansville, qui rendra la vie à un pays que le chemin de fer d'Alger-Oran a ruiné et qui assurera un débouché immédiat à la région du moyen Chélif. On peut considérer comme des lignes de pénétration celles de Mouzaïa à Haouch-Moghzen, de Ménerville à Bouira, de Ménerville à Tizi-Ouzou. Les deux premières servent de raccord entre les bras du Grand Central, momentanément dédoublé; la troisième pénètre d'ouest en est dans la Kabylie du Djurjura, habitée par une population très dense et quelquefois remuante; elle offre donc un intérêt commercial et stratégique. Il est question de donner au département d'Alger, sa ligne de pénétration profonde vers le sud; plusieurs compagnies ont fait étudier le tracé d'une ligne d'Alger, Médéa, Laghouat et en sollicitent la concession. Dès à présent ce chemin de fer serait assuré d'un trafic de 120 000 tonnes et d'un mouvement de 50 000 voyageurs. Dans la province de Constantine, le

1. On fait les études du chemin de fer de Mécheria à Aïn-Sefra, qui amènerait la voie ferrée en pleine région des Ksours, à 3 jours de marche de Figuig.

Digitized by Google

port de Bougie doit se rattacher au tronc longitudinal par deux lignes : la ligne de Bougie à Beni-Mansour remonte l'oued Sahel; la ligne de Bougie à l'oued Tikester se détache de la précédente à Kseur, remonte l'oued Amassine et gagne par un tunnel l'oued Bou-Sellam; elle dessert un district minier très important et met en communication plus directe avec la mer le grand marché de Sétif. Les lignes de Philippeville à Constantine et de Bône à Guelma offrent déjà des avantages du même genre à la partie orientale du département. Trois lignes de pénétration sont en projet : la première se détache du Grand Central à El-Guerra, gagne Batna pour se prolonger ensuite sur Biskra; la seconde, partant du Grand Central au delà du Kroub vers Aïn-Abid, aboutit à Aïn-Beïda; la troisième va de Souk-Arrhas à Tébessa.

Aussitôt que la loi de classement a été votée, plusieurs compagnies se sont mises à l'œuvre et, leurs études faites, leurs projets établis, ont demandé la concession des lignes classées. La plupart n'ont pas encore obtenu de solution [1], et le mouvement qui livrait à l'exploitation 523 kilomètres en 1879 s'est sensiblemeut ralenti pendant les années 1880 et 1881. Rien n'est plus préjudiciable à l'intérêt de la colonie que ces délais sans fin. L'administration supérieure, à qui on les impute, devrait bien méditer les excellents avis que lui donnait dans son récent congrès d'Alger l'Association française pour l'avancement des sciences. Faisant remarquer « qu'il existe une grande différence entre l'établissement des types de chemins de fer en France et en Algérie, que les questions de tracé deviennent secondaires dans un pays où il s'agit surtout de joindre deux points entre eux, que le temps gagné compensera largement toute augmentation de dépense que pourrait entraîner une étude incomplète, » l'assemblée générale émettait le vœu de voir accorder de plus grandes

1. Ceci était écrit en 1881 et n'est plus tout à fait exact en 1882.

Digitized by Google

facilités à l'exécution des lignes de pénétration, et une certaine liberté d'action aux entreprises qui proposent les tracés et aux ingénieurs de l'Etat chargés de les vérifier.

En 1879, la commission sénatoriale chargée d'examiner le programme des chemins de fer algériens adoptait le classement d'une ligne partant « d'un point à déterminer sur le grand central vers le Sahara dans la direction du sud ». Le projet d'un chemin de fer transsaharien était alors en faveur; le gouvernement, d'accord avec l'opinion publique, instituait sous la présidence de M. de Freycinet une grande commission d'études. En ce siècle d'entreprises hardies et de miracles scientifiques, cette conception séduisait les esprits par son audace même. Pousser le railway au cœur de l'Afrique, envahir à toute vapeur le vieux désert mystérieux, quelle conquête pour la civilisation, quel triomphe pour le génie humain! Du même coup on procurait à l'influence française une extension formidable; le Soudan, cette Inde de l'Afrique, s'ouvrait à nos produits, notre marine marchande se réveillait, tous les malheurs passés, depuis la perte de l'Hindoustan et du Canada jusqu'à celle de l'Alsace, se trouvaient réparés. Les objections ne manquaient pas; mais on avait réponse à toutes. Le climat? les Anglais n'ont-ils pas établi des voies ferrées dans l'Inde? ne peut-on pas, comme eux, employer des indigènes? Le manque d'eau? il existe des moyens pour y suppléer; d'ailleurs, il n'est pas à craindre sur certains parcours. Les 2000 à 2500 kilomètres à parcourir? les Américains n'ont-ils pas franchi un continent pour faire leur chemin du Pacifique? L'humeur sauvage des populations? il est facile de les contenir, il n'est pas impossible d'en faire des auxiliaires.

A peine posée, la question parut résolue en principe; on en vint presque aussitôt à la discussion des tracés proposés. M. Duponchel, auteur du livre qui avait déterminé le mouvement, indiquait comme points de départ Alger et

Digitized by Google

Affreville; la ligne devait s'enfoncer au sud par Boghar et Laghouat, s'incliner au sud-ouest vers El Maïa et El Goléa pour aller ensuite atteindre le Touât. Un tracé plus goûté des habitants de la province de l'est empruntait de Philippeville à Biskra le réseau classé des chemins de fer algériens, suivait l'oued Rir jusqu'à Tuggurt, gagnait Ouargla et par l'oued Mia rejoignait El Goléa. Le département de l'ouest opposait le projet de la Société de géographie d'Oran : une ligne se confondant avec celle de Bel-Abbès jusqu'à Ras-el-Ma, prolongeant la haute vallée de la Mékerra pour passer ensuite entre les chotts et atteindre l'oued Zousfana et l'oued Messaoura, qui conduisent au Touât. Le général Colonieu proposait comme moins rapprochée du Maroc la voie de Relizane, Tiaret, El Maïa, El Goléa. Un cinquième tracé, recommandé par le colonel Flatters, partait de Biskra, atteignait Ouargla par Tuggurt et se dirigeait presque droit au sud sur Temassanin, les salines d'Amadghor et le pays d'Aïr. Chacun tenait pour son système; on faisait des devis et des estimations de dépenses. M. Duponchel indiquait le chiffre de 370 millions, M. Pouyanne celui de 350. D'après des calculs encore plus hypothétiques, le transit devait être de 280 000 tonnes, représentant une valeur de plus de 40 millions, constituant un revenu net de plus de 20 millions.

Tous les arguments mis en avant par les partisans du Transsaharien peuvent se ramener à deux : 1° utilité pour la France de s'assurer un vaste marché dans le Soudan; 2° extension en Afrique de l'influence nationale. A considérer l'intérêt commercial, on ne voit pas quelle nécessité il y a d'aborder le Soudan par le nord. La création d'une voie ferrée entre le Sénégal et le Niger résout parfaitement le problème; elle exige des dépenses moins considérables, des efforts moins gigantesques que la traversée du Sahara; la ligne qu'on établira de ce côté, pénétrant tout d'abord dans des contrées fertiles et peuplées,

Digitized by Google

pourra devenir rapidement productive; on n'en peut dire autant du Transsaharien. Reste à savoir s'il présente au moins des avantages politiques. Il est certain que nous serons amenés par la force même des choses à nous étendre de proche en proche vers l'extrême sud, or le chemin de fer est le meilleur auxiliaire de la conquête; mais, qu'on ne s'y trompe pas, l'établissement des chemins de fer au Sahara ne sera ni dans son objet ni dans ses moyens une œuvre pacifique. La commission officielle de 1879 se faisait à cet égard des illusions qu'a dû dissiper une cruelle expérience. Des trois missions envoyées en reconnaissance, une seule a réussi : c'est celle de M. Choisy, qui n'a opéré que d'Ouargla à El-Goléa et d'El-Goléa à Laghouat, c'est-à-dire en territoire algérien; la mission Pouyanne, dirigée vers le sud-ouest pour étudier la route du Touat par l'oued Namous et l'oued Zousfana, a dû rétrograder devant des démonstrations menaçantes; enfin le colonel Flatters et ses compagnons, après avoir presque effectué la difficile traversée du Hoggar, ont été surpris et massacrés par les Touareg. Ces faits sont tristement concluants. Nous ne pénétrerons jamais dans le Sahara que les armes à la main, en combinant, comme on fait en ce moment dans le sud oranais, l'établissement des voies ferrées avec les opérations militaires. Assurément ce n'est pas le moyen d'aller vite, mais personne de sensé n'a jamais espéré la construction instantanée du Transsaharien. Si l'on a des centaines de millions à dépenser en Afrique, il faut s'en servir d'abord pour terminer le réseau algérien. Quand il sera complété, il fournira une base solide sur laquelle on pourra s'appuyer pour pousser au sud aussi loin qu'il sera possible.

En résumé, sans taxer de chimérique l'idée du Transsaharien, nous en contestons l'utilité commerciale, nous estimons que s'il s'exécute il sera l'œuvre d'une longue patience, nous pensons que la marche des travaux doit

Digitized by Google

correspondre aux progrès de la domination française. Enfin il nous paraît indispensable de faire précéder cette lointaine entreprise de l'achèvement complet du réseau algérien. Pour le moment, le meilleur acheminement vers la réalisation du Transsaharien, c'est l'établissement de lignes de pénétration vers le sud, surtout dans la région de l'ouest, où il est nécessaire plus que partout ailleurs de déployer notre force et de raffermir notre influence.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

LE CRÉDIT

Avec les moyens de communication, ce qu'il faut surtout à un pays nouveau, c'est le crédit; longtemps l'Algérie a manqué de l'un comme des autres. L'argent était rare et par conséquent était cher. Il y a quelques mois seulement que le taux légal en matière civile a été ramené à 6 0/0; en 1835, on l'avait fixé à 10, en laissant d'ailleurs toute liberté à l'intérêt conventionnel. Pendant les vingt premières années qui suivirent la conquête, il n'y eut pas d'industrie plus lucrative que la petite banque : on prêtait à 15 ou 20 0/0 sur hypothèque, à 20 ou 25 sur billet. En 1867 l'enquête du comte Lehon constata encore que, dans les trois provinces, les agriculteurs payaient avec hypothèque de 8 à 12 pour 100, de 10 à 18 avec billet. Quant aux Arabes, on leur demandait 4 ou 5 par mois, ce qui constituait un taux monstrueux de 50 à 60 pour 100.

Dès 1849, le gouvernement se préoccupa d'arracher la colonie à cette ruineuse exploitation ; il patronna un comptoir d'escompte ; deux ans plus tard, une loi créait la Banque de l'Algérie; elle était autorisée à émettre des billets ayant cours légal, à recevoir des dépôts, à faire des prêts sur titres, à escompter le papier de commerce. On peut regretter que cet établissement n'ait pas été dès le début une succursale de la Banque de France et qu'on n'ait pas profité récemment de l'expiration de son privilège pour opérer une fusion réclamée par l'opinion pu-

Digitized by Google

blique. Mais, il faut le reconnaître, la Banque de l'Algérie telle qu'elle est a rendu et rend encore d'inappréciables services. Mieux que tous les raisonnements, la rapidité avec laquelle elle s'est développée montre à quels besoins réels sa fondation répondait. Son capital primitif était de 3 millions; il a été porté successivement à 10, puis à 20; son escompte est actuellement à 5 pour 100, elle négocie le papier sur France à 2 1/2 [1]. Par ses succursales d'Oran et de Tlemcen, de Philippeville, de Constantine et de Bône, elle étend ses opérations à toutes les parties de l'Algérie. La première année de son existence, en 1851-52, elle escomptait pour 8 700 000 francs de papier, la circulation de ses billets représentait une moyenne de 341 000 francs. En 1859-60, l'escompte est déjà de 53 millions, la circulation dépasse 4 millions; dix ans plus tard, en 1869-70, l'escompte atteignait à 153 millions, la circulation à 15 800 000 francs. Les derniers exercices accusent un mouvement toujours croissant : en 1878-79, l'escompte a été de 265 millions, la circulation de 48 millions; en 1879-80, les opérations d'escompte avaient porté sur 423 535 effets, valant ensemble 351 millions, la circulation arrivait presque à 60 millions; en 80-81, l'escompte s'élevait à 485 millions, la circulation à 62 746 000 fr.

En 1866, le gouvernement impérial favorisa la formation d'une société générale algérienne, à la fois industrielle et financière. Elle devait employer à des entreprises telles que travaux publics, exploitation de mines, de terres, de forêts, établissement d'usines, un capital de 100 millions; elle s'engageait en outre à faire à l'Etat l'avance d'une somme égale; en retour, on lui donnait au prix de 1 franc de rente par hectare 100 000 hectares de terre pour y créer des centres européens ou des exploitations agricoles. La société reçut ses 100 000 hectares, mais ne remplit pas les conditions de son contrat; même

1. Depuis le 9 janvier 1882 l'escompte a remonté à 6, le papier sur France à 4.

Digitized by Google

sous le rapport financier, elle fut d'une utilité médiocre. Engagée dans des spéculations étrangères à l'objet pour lequel elle s'était constituée, elle subit des pertes qui amenèrent une liquidation. La Compagnie algérienne a recueilli sa succession; elle se livre à différentes opérations de banque : avances sur hypothèque, sur nantissement, sur dépôt, souscription ou émission d'emprunts. Elle continue de détenir les 100 000 hectares, qu'elle loue pour la plus grande partie à des Européens ou à des indigènes. On comprend mal qu'en un temps où les terres font défaut à la colonisation, l'Etat ne revienne pas sur un marché si désavantageux pour lui et frappé d'ailleurs de nullité par l'inexécution des clauses principales.

Le Crédit foncier de France avait depuis longtemps étendu son action à l'Algérie et y faisait des prêts aux communes et aux propriétaires. L'idée devait naître tout naturellement de créer un établissement du même genre spécial à l'Algérie. Le Crédit foncier et agricole d'Algérie a son siège à Alger, des succursales à Oran et à Constantine, des agences à Bône et à Bougie. Son objet est double : comme crédit foncier, il doit prêter sur hypothèque aux propriétaires d'immeubles, aux douars, aux communes, aux départements, et négocier les obligations émises par ces dernières collectivités; comme crédit agricole, il doit ouvrir des magasins généraux, prêter sur warrants, connaissements, chargements et même sur récoltes pendantes. Le capital est de 60 millions, mais il est destiné exclusivement à la deuxième catégorie d'opérations; pour les prêts à long terme, les fonds sont fournis par le crédit foncier de France. Le taux des prêts hypothécaires est pour les particuliers, pour les communes mixtes et les douars de 5 à 6 pour 100; pour les communes de plein exercice, il est de 4 1/2, comme dans la métropole. Cette institution nouvelle a été accueillie avec la plus grande faveur; dans les six premiers mois de son existence, elle a fait pour plus de 20 millions de prêts fon-

Digitized by Google

ciers à des particuliers. Elle se prépare à combiner son action avec celle d'autres sociétés, les Magasins généraux de France et d'Algérie, la Foncière de France et d'Algérie, fondées comme elle sous les auspices du Crédit foncier de France, pour installer des magasins généraux, organiser les prêts sur warrants, connaissements, etc.; quant au crédit agricole proprement dit, elle semble déjà renoncer à l'organiser.

Sans parler de la situation du colon concessionnaire, dont la propriété ne devient définitive qu'au bout de cinq années, il est certain qu'en Algérie comme partout ailleurs la création du crédit agricole présente de sérieuses difficultés. Le cultivateur n'est pas un commerçant et ne peut négocier directement son papier; l'emprunt sur hypothèque lui impose des formalités coûteuses, des frais d'inscription qui se cumulent avec les intérêts; il n'est pas certain de pouvoir rembourser en temps voulu. Ce qu'il lui faut, ce n'est pas tant une somme prêtée à long terme, mais une avance de saison lui permettant d'entreprendre sa campagne et d'attendre la récolte. Seuls les comptoirs d'escompte locaux sont en mesure de répondre à ces besoins. Dans un centre agricole, un certain nombre de propriétaires ou de commerçants se réunissent et constituent une société anonyme à capital peu élevé. La société se livre aux diverses opérations de banque, escompte, réescompte, prêt sur billet, prêt sur hypothèque ou sur nantissement. Les hypothèques peuvent être à compte courant : ce sont alors comme des ouvertures de crédit, autorisant des emprunts ou des remboursements partiels, des libérations antérieures au terme de l'inscription. La zone d'action étant peu étendue, les administrateurs connaissent la place et sont exactement renseignés sur la solvabilité de chacun. Il leur est loisible de considérer comme nantissement des valeurs en nature, des récoltes sur pied; ils peuvent sans courir de risques prêter sur une seule signature; leur endos fait du billet

Digitized by Google

souscrit par l'agriculteur un papier de commerce négociable. Réduits à leurs propres ressources, ces petits établissements ne sauraient subsister; mais la Banque de l'Algérie, qui voit dans leur existence un moyen d'étendre presque indéfiniment le champ de ses opérations, les encourage et les soutient. La plus ancienne de ces banques agricoles, celle de Saint-Denis-du-Sig, est en pleine prospérité; elle réalise dans les bonnes années jusqu'à 14 pour 100 de bénéfices. C'est sur son modèle que se sont organisés les établissements similaires de Bel-Abbès, de Mascara, de Boufarik, de l'Arba.

Actuellement, le crédit est constitué dans les villes d'une manière satisfaisante; les négociants avec deux signatures escomptent leur papier à 5 pour 100; les propriétaires empruntent sur hypothèque à un taux à peine plus élevé; les départements et les communes trouvent des fonds à bas prix avec la faculté précieuse de se libérer par amortissement. Dans les campagnes, la situation ira s'améliorant à mesure que les banques agricoles, intermédiaires obligés entre les cultivateurs et les grandes institutions, se multiplieront davantage. Quant aux indigènes, ils ne bénéficient encore du crédit que sous la forme collective; des prêts hypothécaires sont consentis aux communes mixtes et aux douars-communes; mais la plupart du temps il est impossible qu'il en soit accordé à des particuliers, à cause de l'indivision de la propriété.

Le Crédit foncier et agricole n'est pas le seul établissement financier qui se soit ces derniers temps installé en Algérie. Le Crédit lyonnais, qui possède dans la colonie plusieurs agences, a contribué à faciliter les affaires et à provoquer une baisse de l'escompte; le Crédit algérien s'est récemment constitué au capital de 20 millions; la Société des comptoirs maritimes, fondée à Marseille, a ouvert une succursale à Alger; d'autres sociétés encore sont en voie de formation. Un mouvement bien prononcé entraîne enfin vers l'Algérie les capitaux français. A tous

Digitized by Google

égards, il y a lieu de s'en féliciter. Assez longtemps notre finance s'est livrée aux spéculations lointaines et hasardeuses; le Mexique, la Turquie, l'Égypte ont englouti, sans profit pour les particuliers ni pour la nation, des centaines de millions. Pourquoi chercher à l'étranger des placements aléatoires quand une terre française s'ouvre aux entreprises et appelle les initiatives? L'Algérie est un pays neuf; l'agriculture, l'élevage, l'exploitation des mines, les chemins de fer, les industries, tout y existe à l'état d'ébauche, tout est à développer ou à créer; une immense richesse latente sollicite la mise en œuvre; la semence jetée dans cette terre fertile donnera de magnifiques moissons. L'épargne française ne saurait trouver un emploi qui soit plus avantageux, plus sûr et surtout plus patriotique.

FIN

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

LE SOL

Chapitre premier. — Généralités..... 1
Chapitre II. — Orographie..... 4
Chapitre III. — Le littoral..... 12
Chapitre IV. — Les vents et les pluies..... 18
Chapitre V. — Le Tell..... 23
Chapitre VI. — Les hauts plateaux..... 33
Chapitre VII. — Le Sahara..... 40

LIVRE II

L'ALGÉRIE DANS LE PASSÉ

Chapitre premier. — Les premiers habitants..... 47
Chapitre II. — Les Phéniciens. — Carthage..... 52
Chapitre III. — La domination romaine..... 58
Chapitre IV. — Les Vandales. — La restauration byzantine..... 70
Chapitre V. — Le moyen âge musulman..... 76
Chapitre VI. — L'Algérie sous les Turcs..... 86

LIVRE III

LA CONQUÊTE FRANÇAISE

Chapitre premier. — L'expédition d'Alger..... 97
Chapitre II. — Les débuts de la conquête..... 107
Chapitre III. — Les événements de l'ouest. — Commencements d'Abd-el-Kader..... 113
Chapitre IV. — Constantine..... 123
Chapitre V. — Puissance d'Abd-el-Kader. — Bugeaud gouverneur. 132
Chapitre VI. — Bugeaud et Abd-el-Kader. — Conquête de l'Algérie. 143
Chapitre VII. — Conquête du Sahara et de la Kabylie. Les insurrections..... 154

Digitized by Google

LIVRE IV

LES HABITANTS

CHAPITRE PREMIER. — Statistique de la population..... 169
CHAPITRE II. — Les Arabes..... 172
CHAPITRE III. — Les Berbères..... 182
CHAPITRE IV. — Les Berbères (*suite*)..... 191
CHAPITRE V. — Les Maures, les Coulourlis, les nègres..... 197
CHAPITRE VI. — Les Israélites naturalisés..... 201
CHAPITRE VII. — Les Français..... 204
CHAPITRE VIII. — Les étrangers..... 211
CHAPITRE IX. — Le mouvement de la population..... 218

LIVRE V

LA POLITIQUE

CHAPITRE PREMIER. — Les institutions politiques..... 225
CHAPITRE II. — Du gouvernement de l'Algérie..... 232
CHAPITRE III. — L'organisation administrative des indigènes..... 239
CHAPITRE IV. — La question des indigènes..... 245
CHAPITRE V. — L'instruction des indigènes..... 251
CHAPITRE VI. — Les intérêts matériels..... 256
CHAPITRE VII. — La colonisation..... 265
CHAPITRE VIII. — La colonisation (*suite*)..... 271

LIVRE VI

LES FORCES PRODUCTIVES

CHAPITRE PREMIER. — L'agriculture..... 281
CHAPITRE II. — Les forêts..... 292
CHAPITRE III. — L'élevage..... 298
CHAPITRE IV. — L'industrie..... 306
CHAPITRE V. — Le commerce..... 312
CHAPITRE VI. — Les voies de communication..... 320
CHAPITRE VII. — Les voies de communication (*suite*)..... 328
CHAPITRE VIII. — Le crédit..... 336

COULOMMIERS. — Typ. PAUL BRODARD.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MAR 8 1894

04 201505

Digitized by Google

Digitized by Google